Temps libre : océan Indien


# Le Monde

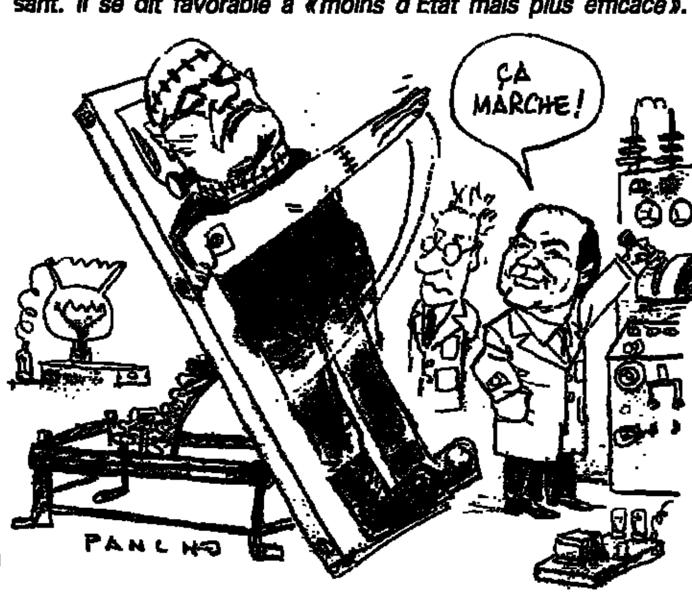
15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

CINQUANTIÈME ANNÉE - N° 15320 7 F — SAMEDI 30 AVRIL 1994 — FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY - DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI


Chargé de former le gouvernement italien

# M. Berlusconi veut libéraliser l'économie et moraliser la politique

*Silvio Berlusconi, fondateur du mouvement Forza Italia et vainqueur des récentes élections législatives, a été chargé par le président de la République Oscar Luigi Scalfaro, jeudi 28 avril, de former le gouvernement. «Ma première priorité, a-t-il dit, sera la moralité que j'imposerai à la politique.» M. Berlusconi souhaite également relancer l'économie italienne, en la libéralisant. Il se dit favorable à «moins d'Etat mais plus efficace».*




*Lire page 4 l'article de MARIE-CLAUDE DECAMPS*

## Un patron au pouvoir

**En confiant, jeudi 28 avril, à Silvio Berlusconi, le leader de Forza Italia, le soin de former le prochain gouvernement italien, le président de la République, Oscar Luigi Scalfaro, a très logiquement respecté le choix des électeurs. Mais l'arrivée au pouvoir du patron du deuxième groupe privé transalpin a une autre signification et une portée qui dépasse de loin le cas de la seule Italie. Jamais en effet dans l'histoire des démocraties modernes un homme d'affaires, à la tête d'un conglomérat, occupant une position dominante dans l'audiovisuel et employant plusieurs dizaines de milliers de salariés, n'avait été nommé premier ministre.**

**Comment ne pas y voir une nouvelle démonstration de l'affaiblissement de la classe politique et de l'État dans les pays industrialisés? Déjà, ces quinze dernières années, le vent de déréglementation avait enlevé à la puissance publique une partie de son pouvoir.**

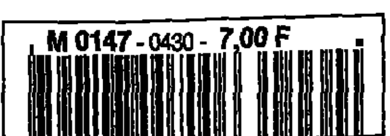
**L'INFLUENCE sans cesse grandissante des groupes multinationaux l'a écorné encore un petit peu plus. L'arrivée – au terme d'une ascension fulgurante et quasiment conduite comme le lancement d'une lessive – d'un grand patron venu du secteur privé comme chef de gouvernement de la cinquième puissance économique mondiale ne fait qu'accentuer cette dérive. Les réticences de M. Berlusconi à céder provisoirement le contrôle de son groupe ne peuvent qu'ajouter à la confusion.**

**Silvio Berlusconi et ses alliés ont été portés au pouvoir sur un programme économique libéral. Simplification et léger allègement de la fiscalité, assouplissement de la législation en matière de droit du travail, réduction des dépenses publiques notamment dans le secteur de la santé, accélération du programme de privatisation : de tous ces ingrédients, le leader de Forza Italia, conseillé par des émules de l'économiste américain Milton Friedman, attend une forte relance de la croissance et la création à terme d'un million d'emplois nouveaux.**

**LE pari est risqué, même si jusqu'ici les milieux d'affaires et les patrons de PME font crédit au programme de M. Berlusconi. Certes, la dépréciation de la lire depuis septembre 1992 a dopé les exportations italiennes et limité l'ampleur de la récession que traverse le pays. Mais l'amélioration de la situation attendue en 1994 et 1995 sera sans doute trop faible pour enrayer la montée du chômage, pronostiquait tout récemment une étude de l'OCDE.**

**Silvio Berlusconi a-t-il les moyens de brusquer le cours des événements et d'accélérer le rythme de la reprise? Le poids phénoménal de la dette publique italienne – en croissance continue, elle dépasse désormais le produit intérieur brut – constitue un premier frein. Les divergences entre les différentes composantes de la nouvelle majorité sur la place de l'État en constituent un second. Et non le moindre.**


M 0147 - 0430 - 7,00 F

Les deux parties devraient signer le 4 mai

# Accord Israël-OLP sur la mise en œuvre de l'autonomie à Gaza et Jéricho

*Après avoir pris beaucoup de retard, les négociations israélo-palestiniennes sur l'entrée en vigueur de l'autonomie à «Gaza et Jéricho d'abord» sont enfin sur le point d'aboutir. Le président égyptien, Hosni Moubarak, qui parraine les pourparlers au Caire, a annoncé, jeudi 28 avril, qu'un accord doit être signé le 4 mai. Le chef de la diplomatie israélienne, Shimon Pérès, a indiqué que le statut définitif des territoires occupés devrait commencer à être appliqué après trois ans d'autonomie et non pas cinq comme cela était prévu dans la Déclaration de principes signée à Washington en septembre dernier.*

## Des généraux va-t-en-paix

**JÉRUSALEM**

*de notre correspondant*

Ils sont les «grands capitaines» d'Israël. Pour une nation qui est née, a grandi et vit encore les armes à la main, leurs visages, leurs noms sont comme des icônes. Intouchables et idéalisés. Triomphants sur les champs de bataille, vainqueurs dans les combats de l'ombre, ils ont dessiné, défendu, élargi les frontières de l'Etat juif. Aujourd'hui, contre les bellicistes et les va-t-en-guerre, contre les politiciens aveugles et les fanatiques illuminés, la caste supérieure des guerriers d'Israël se remobilise.

Pour défendre Itzhak Rabin, le vieux compagnon d'armes, cerné par les bataillons de la droite dure. Pour soutenir ses projets de réconciliation israélo-arabe. Et pour la restitution des territoires conquis, si tel est le prix de la paix. Pour la première fois dans leur histoire, les mousquetaires de l'Etat juif sonnent le rappel et descendent dans la rue. Deux générations de généraux côte à côte, sous le soleil de midi. Massés en silence derrière une banderole qui proclame en lettres rouges que *«la vraie sécurité d'Israël, c'est la paix»*.

Cent vingt généraux de réserve parmi les plus prestigieux de l'histoire nationale. Le gotha. De quoi recréer une demi-douzaine de ces états-majors auxquels la plupart d'entre eux ont appartenu, voire qu'ils ont dirigés. A eux tous, ils ont combattu sur l'ensemble des fronts, participé à toutes les guerres de l'Etat juif. Depuis 1947, grâce à leur clairvoyance, leur audace et parfois leur totale absence de scrupules, ils ont à plusieurs reprises sauvé le pays et nourri de leurs victoires la légende de Tsahal, première armée au Proche-Orient.

Dans un pays parsemé de près d'un millier de monuments aux morts – un pour dix-huit soldats tombés au champ d'honneur, une proportion presque unique au monde –, pour une nation où, comme disait un général, *«même les civils sont des soldats en permission onze mois par an»*, le défilé a quelque chose de quasi mythologique.

**PATRICE CLAUDE**

*Lire la suite et nos informations page 3*

# Rony Brauman, rebelle de l'humanitaire

## Le président de Médecins sans frontières quitte ses fonctions après en avoir fait la première organisation médicale d'aide d'urgence dans le monde

Rony Brauman est né en 1950 à Jérusalem. Il se définit comme un *«activiste»*, un *«militant»*, et il n'est pas facile de l'entraîner sur un autre parcours que celui des idées. Une jubilation tranquille flotte sur ses lèvres, la porte de son bureau est toujours ouverte mais la cuirasse est épaisse qui protège le domaine réservé. Après avoir porté Médecins sans frontières (MSF) au rang de première organisation médicale d'aide d'urgence dans le monde, le docteur Brauman abandonne ses fonctions dimanche 1er mai. *«Roi René, t'as pensé aux enfants?»*, l'interpelle le bulletin satirique de MSF, *The Mission*, en parlant d'*«abdication inqualifiable»*.

En douze ans de présidence, Rony Brauman a fait de MSF, fondée en 1971 par une poignée de médecins démunis de moyens, une institution nobélisable reconnue comme *«un partenaire sérieux»* à Bruxelles, New-York et Genève : *«Ce ne sont plus du tout les French doctors du début.»* L'association a des bureaux au Japon et à Paris, Rony Brauman l'a dotée d'un siège social d'entreprise transparent et métallisé, peu assorti à sa propre allure «d'étudiant attardé», qui emploie une centaine de permanents.

Une réussite qui ne s'est accompagnée que d'une faible médiatisation personnelle, bien qu'il se soit vu proposer quelques leçons à titre gracieux de la part d'un conseiller en communication, l'homme ne cherchant qu'à faire passer des idées, dont la plupart s'y prêtent peu.

**CORINE LESNES**

*Lire la suite page 10*

## Afrique du Sud : prolongation du scrutin

Le président Frederik De Klerk a décidé de prolonger d'une journée le scrutin dans six régions d'Afrique du Sud. Nombre de Sud-Africains votaient donc encore vendredi 29 avril. Des difficultés matérielles et une mauvaise organisation avaient empêché des dizaines de milliers d'électeurs de pouvoir exercer leurs nouveaux droits, faute de bulletins notamment. Cette décision a pour but d'essayer de prévenir les critiques que certains partis, comme l'Inkatha, ne manqueront pas de formuler pour contester le résultat des élections.

page 6

## Le pape hospitalisé après une chute

Victime, jeudi 28 avril, d'une chute dans ses appartements du Vatican, le pape a été hospitalisé, vendredi, à la polyclinique Gemelli de Rome, et opéré. Il souffre d'une fracture au fémur droit. Jean-Paul II s'était déjà fracturé l'épaule droite, à la suite d'une chute, en novembre dernier. Ce nouvel accident survient alors que le pape devait commencer, le 29 avril, une visite en Sicile avant de se rendre en Belgique du 13 au 15 mai.

page 14



# Des prisons russes toujours soviétiques

## Surpeuplement, violences, vices de procédure : «l'Etat de droit» n'a pas encore atteint le système judiciaire et pénitentiaire

**MOSCOU**

*de notre envoyée spéciale*

Surpeuplées, vétustes, en proie aux mêmes difficultés financières que n'importe quelle entreprise russe d'aujourd'hui, les prisons sont au bord de la catastrophe sanitaire ou de l'explosion. Ainsi, le 25 mars dernier, 5 000 prisonniers du camp d'Ekaterinbourg dans l'Oural, entamaient une grève de la faim pour protester contre leurs conditions de détention.

Il y a deux semaines, des troubles éclataient, pour les mêmes raisons, dans une *«colonie de redressement par le travail»* en Mordovie (est de la Russie), contraignant les autorités à *«lâcher les chiens»* sur les prisonniers, selon un avocat du barreau de Moscou, qui se trouvait sur les lieux. Enfin, le 20 avril, la *Komsomolskaïa Pravda* faisait état d'un cas de cannibalisme dans une prison du Kazakhstan où des prisonniers affamés ont *«fait bouillir les organes de l'un de leurs codétenus dans une théière»*. *«Ça pourrait arriver en Russie»*, conclut l'auteur de l'article.

D'après un bilan du ministère de l'intérieur de Russie, la population carcérale est passée de 440 000 en novembre 1992 à 815 000 en février 1994, soit un rythme d'augmentation de plus de 23 000 par mois! *«En 1993, nos services ont interpellé 600 000 suspects de plus que l'année précédente»*, a indiqué le ministre devant les parlementaires alarmés par la hausse de la criminalité, deuxième sujet de préoccupation des Russes... après l'inflation. La situation est particulièrement préoccupante dans les centres de détention préventive (en russe, SIZO). Détenus, police judiciaire, défenseurs des droits de l'homme, tous sont unanimes : *«Mieux vaut le camp que le SIZO»*. 250 000 personnes sont détenues dans ces centres, dont la capacité d'accueil ne dépasse pas 160 000. *«50 000 prévenus n'ont pas accès à un lit et doivent dormir à tour de rôle (...). La surface réservée à un détenu est inférieure à 1 mètre carré et l'oxygène manque»*, précise un rapport du ministère de l'intérieur, qui mentionne également que *«4,2 % des détenus sont atteints de tuberculose»*.

**MARIE JEGO**

*Lire la suite page 9*

## Les Mémoires de Boris Eltsine

page 5


A L'ÉTRANGER : Allemagne, 3 DM ; Antilles, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 580 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 190 PTA ; Grande-Bretagne, 95 p ; Grèce, 280 DR ; Irlande, 1,30 £ ; Italie, 2 400 L ; Liban, 1,20 US$ ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 8 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal Cont., 200 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 550 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 2 FS ; Tunisie, 850 m, USA, 2,50 $ (N.Y. 2 $).

# AU COURRIER DU « MONDE »

## L'AVIS DU MÉDIATEUR

# Les limites du débat

LE procès Touvier – et, au-delà, tout ce qu'il fait resurgir d'un passé remontant à la seconde guerre mondiale – ravive des débats dont se fait largement écho le courrier que reçoit le Monde. De cette correspondance, le journal ne publie qu'une faible partie, pour des raisons liées à l'espace qu'il consacre chaque semaine à ses lecteurs.

*D'une manière générale, le choix des lettres publiées traduit la volonté d'exprimer une diversité d'opinions et de sensibilités dont* le Monde, *qui véhicule ses propres valeurs et qui propose ses propres commentaires, ne rend pas toujours compte par lui-même. Nous privilégions la spontanéité de réactions émanant plus d'individus que de groupes organisés, la complémentarité et la différence par rapport au contenu du journal et, le cas échéant, la critique et la contestation à notre égard.*

*Dans le cas particulier, lié à l'actualité, du procès Touvier et de ce qu'il remémore du nazisme, du régime de Vichy, du génocide juif, les critères habituels du choix des lettres publiées laissent place, parmi nous, à d'autres interrogations, voire à des inquiétudes, que nos lecteurs peuvent partager et que nous souhaitons partager avec eux. Elles mettent en cause la fonction sociale d'un journal tel que* le Monde, *qui consiste à participer, avec ses moyens et ses critères, à l'information la plus complète de son public, et sa fonction politique, qui est d'alimenter le débat démocratique et d'en exprimer le pluralisme ; et, pour cette dernière préoccupation, de l'exprimer dans ses signes les plus minoritaires, les plus isolés, tant il est vrai que le développement de la communication de masse se fait aux dépens des moins armés pour se faire entendre.*

*Fort de ces objectifs, comment réagir face à l'expression de réactions, d'idées ou de doctrines condamnables dont nous savons bien qu'elle utilise, plus ou moins sciemment, les canaux de l'information et les avantages de la démocratie pour mieux se propager ? Citons, puisqu'il s'agit de cela en l'occurrence, le racisme, l'antisémitisme, le révisionnisme, le fascisme. Les adversaires de la démocratie n'ont pas les scrupules des démocrates, et ne vivent pas comme une incohérence le fait de réclamer le bénéfice d'un système qu'ils vouent aux gémonies.*

*La législation en vigueur a prévu des barrières contre ces abus et, n'étant pas neutre, surtout sur ces questions-là,* le Monde *n'hésite pas sur la conduite à tenir. Cependant, dans la pratique, les décisions à prendre ne se posent pas d'une manière aussi théorique et font apparaître des contradictions : le refus de publier une opinion douteuse, qu'il soit de droit ou qu'il procède d'une « réticence morale naturelle », comme le suggère un lecteur, revient aussi à exercer une censure, à préférer – ce qui n'est pas si facile dans un journal – la rétention à l'information, quand bien même celle-ci serait détestable. D'un autre côté, la publication peut valoir caution, ou être interprétée comme telle ! A l'inverse, l'institution du non-dit va à l'encontre du débat ou, plutôt, du combat démocratique dans le cadre duquel, avant d'en venir aux armes, ce sont des idées que l'on oppose aux idées, la pédagogie que l'on préfère à l'interdiction. Il appartient aux professionnels des médias de rester vigilants en tranchant cas par cas, cela relève de leurs responsabilités. Mais, comme ces questions se posent aussi au lecteur, il lui revient de prendre les siennes et de savoir jusqu'où il accepte le débat, jusqu'où il accepte d'être heurté par l'autre (quitte à laisser exploser son indignation), dès lors qu'il ne cherche pas uniquement dans le journal le reflet de ses certitudes.*

ANDRÉ LAURENS



## PROCÈS TOUVIER

### Ouvrages de référence

La bibliographie du « Dossier Touvier » publié dans *le Monde* du 17 mars renvoie à *quinze* ouvrages de référence.

N'estimez-vous pas qu'il eût été intéressant, voire nécessaire, d'y ajouter d'autres ouvrages. Par exemple :

– le tout récent livre de Tom Segev, *le Septième Million* ;

– de Maurice Rajsfus, *Sois Juif, et tais-toi* et *les Juifs dans la collaboration*. Ce dernier, préfacé par Pierre Vidal-Naquet, qui n'hésite pas à reconnaître que l'auteur, en publiant ce livre, *« va au-devant de risques terribles, et pas seulement celui d'être mal compris, celui au contraire d'être trop bien compris » !*

– *Treblinka*, de J.-F. Steiner, préfacé par Simone de Beauvoir ;

– *Survivre*, de Bruno Bettelheim, qui écrit notamment : *« Il apparaît très clairement que seul un refus total de collaboration de la part des juifs aurait pu contraindre Hitler à une solution différente. »*

BERNARD VOIRIN
*Langres*

### L'histoire de la Milice

*M. Jacques Delperrié de Bayac, nous précise :*

Dans mon *Histoire de la Milice*, on peut lire, dans l'un des premiers chapitres, que le régime de Vichy naissant fut accepté avec soulagement et reconnaissance par la grande majorité des Français, l'été 40, peut-être 90 %. On peut lire aussi, dans le dernier chapitre, la conclusion suivante :

*« Le régime de Vichy, né de la défaite, a tout misé sur elle. La désillusion fut rapide : la guerre n'était pas finie et ce n'était pas l'Allemagne qui allait la gagner. Emanation de la vieille droite versaillaise, Vichy s'est obstiné, s'est enferré, s'est déshonoré. Antirépublicain, antipopulaire, le régime de Vichy s'est révélé antifrançais (...) ».*

Je ne pense pas (contrairement à M. Robert Paxton) que Vichy fut l'émanation de la bourgeoisie française et du patronat. Certes, la bourgeoisie française et le patronat ont trouvé leur compte avec les comités d'organisation, la charte du travail et l'abolition des syndicats. Mais je ne pense pas qu'en juin 40 la bourgeoisie française et le patronat français se trouvaient menacés au point d'avoir besoin d'un perdant comme le régime de Vichy, qui a fini dans la dérision sanglante de la Milice. Je crois plutôt que Vichy fut une revanche d'exclus.

### Réconciliation nationale ?

Que l'on soit président de la République ou simple citoyen, par quelle aberration peut-on invoquer – ou avoir invoqué – la réconciliation nationale quand il s'agit d'hommes qui, par leur trahison et leurs crimes, se sont mis hors de la communauté nationale et de la communauté humaine ?

Ou de qui se moque-t-on ?

ROBERT LUC
*Ancien ambassadeur*

## LE PARDON ET L'OUBLI

### Une cure de l'inconscient

Réponse au courrier de M. Robert Genevray du samedi 16 avril titré « Le pardon ». Vous croyez, Robert Genevray, qu'accorder pardon sans avoir été sollicité *« est la seule voie qui permette à nos petits-enfants d'espérer vivre en paix » ?* Détrompez-vous. Ce n'est pas en chassant au plus profond de l'inconscient collectif cette page de l'histoire qu'on s'en débarrasse (...). Vichy est une épine qu'on ne pourra retirer qu'en demandant pardon aux victimes, pardon pour les crimes commis, pardon pour que nous, petits-enfants, puissions aimer ce pays sans être associés à ceux, heureusement minoritaires, qui tentent de faire glorifier le régime bourreau, pardon pour ne plus avoir honte. Alors peut-être la communauté juive française et toutes les victimes de la politique de la main tendue de Vichy aux nazis pourront accorder leur pardon (...).

Le procès de Paul Touvier est à cet égard un semblant de psychanalyse collective. Sans ce jugement, certes symbolique, nous traînerons encore longtemps ce boulet qui, je vous assure, n'attise que la « méfiance nationale » et la schizophrénie.

FLORENT HAIK
*Etudiant à l'IEP de Paris*

### Enfants cachés

L'association Enfants cachés (19, rue de Téhéran, 75008 Paris) regroupe ceux et celles qui, enfants à l'époque de l'occupation allemande et des lois de Vichy, n'ont dû leur survie qu'à la solidarité active des hommes et des femmes qui, au risque de leur propre vie, les ont cachés. Victimes dans leur enfance du seul fait de leur naissance, ils sont devenus des citoyens d'autant plus attachés aux valeurs de la République, d'autant plus attentifs aux paroles de son président, dont la portée est accrue par la charge symbolique de sa haute fonction.

C'est pourquoi, au-delà de la condamnation de Paul Touvier, persiste notre émotion devant certains commentaires du président de la République.

Les *« grands déchirements de l'histoire de la France, amnistiés, oubliés au terme de vingt ans »*, qu'il s'agisse de la Commune ou de la révolte des généraux d'Algérie, ne sauraient en aucune manière être comparés à la collaboration de la Milice, du gouvernement et de l'administration de Vichy à l'application de la « solution finale ».

Une telle comparaison reviendrait à nier la singularité de la Shoah, à considérer l'extermination des parents de la plupart d'entre nous comme un épiphénomène...

Pour nous, la notion de crime contre l'humanité garde tout son sens, même et surtout s'il ne reste plus beaucoup de témoins.

IRÈNE SAVIGNON
*Paris*

### Un régime enfin jugé

Il est très banal de dire qu'on ne pardonne qu'à ceux qui demandent le pardon ; les nazis, les miliciens en général, Touvier en particulier, ne se reprochent rien, et n'ont par conséquent rien à se faire pardonner. Je ne leur pardonne donc pas.

Dans ma famille, il est aussi des hommes tombés au combat en 14-18 ; ceux qui sont morts à Auschwitz viennent s'y ajouter. Je n'ai pas le mauvais goût de calculer des pourcentages.

Où M. Genevray a-t-il vu que les Français juifs recherchent un « statut spécifique » ? Un tel statut leur fut « octroyé » par Vichy. Depuis 1790, depuis l'abbé Grégoire, depuis M. de Clermont-Tonnerre, la République a donné *« tout aux juifs en tant que citoyens, rien en tant que nation »*. Le gouvernement provisoire de la République du général de Gaulle leur a restitué leur citoyenneté, ils ne réclamaient et ne réclament rien d'autre (...).

Paul Touvier n'est pas *« un vieillard de second rang »* ; le vieillard est très représentatif. A travers lui, c'est tout un régime qu'enfin l'on juge (...).

Reste enfin que, médecin d'un bataillon d'infanterie de la 1re division française libre, le 22e bataillon nord-africain, je dénie à M. Genevray le « privilège » d'avoir *« baigné dans le sang de ses amis »*. Mon 22e BNA a eu suffisamment de tués et de blessés – et je ne calcule pas là non plus les pourcentages de chrétiens, de musulmans et de juifs – pour qu'au fil des mois j'en aie eu les mains suffisamment rougies, et aussi du sang de même couleur des prisonniers allemands blessés.

Le « théâtre » où le droit peut enfin s'exprimer ne peut que *« me mettre enfin à mon aise »*. L'idée qu'un de ces miliciens – qui, lors de la libération de Lyon, nous tiraient comme des lapins du haut des toits où ils s'étaient réfugiés – pourrait subir une condamnation, fût-elle trop tardive et éventuellement commuée, ne peut que me conforter dans ma confiance à l'égard de la justice française, quels que soient les lenteurs et les défauts qu'on lui reproche communément.

HUBERT CHIMÈNES
*Médecin, chevalier de la Légion d'honneur à titre militaire*
*Paris*

## TRAIT LIBRE

ERHAN TURGUT 94

## TÉMOIGNAGES

### La différence

J'ai eu la « chance » d'avoir été arrêté comme résistant, et non comme juif. Je suis donc arrivé à Compiègne, venant de Lyon, dans un train de voyageurs, à dix par compartiment, les soldats allemands faisant les cent pas dans le couloir. Nous nous sommes arrêtés à Mâcon, où quelques jeunes de la Croix-Rouge réussirent à nous apporter du café, et surtout à relever les adresses des personnes à prévenir.

Sur la voie parallèle à la nôtre, un autre train, de marchandises celui-là, entièrement cadenassé et les orifices bouchés, était également à l'arrêt. J'ai demandé au jeune homme qui me donnait du café : *« C'est aussi un train de déportés ? – Oui. – Vous avez aussi pu monter les voir ? – Non, on nous l'a interdit. – ... – Ce sont des juifs. »*

La différence entre crime de guerre et crime contre l'humanité, que l'avocat de Barbie jugeait « floue », pour moi elle est aussi simple qu'éloquente : c'est la différence entre les deux trains.

JACQUES GIVET

### La centrale d'Eysses

Pendant la guerre, 1 100 résistants furent détenus à la centrale d'Eysses (Lot-et-Garonne), un ancien bagne d'enfants. Le 19 février 1944, il y eut une tentative d'évasion collective qui échoua. Darnand organisa un « tribunal » qui condamna à mort douze détenus, exécutés sans délai.

La livraison aux Allemands eut lieu en deux convois. Un petit groupe fut transféré à Blois, puis à Compiègne, puis à Dachau le 18 juin 1944. L'autre, le plus important, fut transféré à Compiègne, puis à Dachau le 2 juillet 1944. Les deux convois de l'horreur.

Je connais bien cette honteuse histoire car j'eus deux frères déportés, l'un le 18 juin, l'autre le 2 juillet. Ils ont disparu, l'un à Dachau, l'autre à Buchenwald.

Le procès Touvier est le moment – c'est aussi le 50e anniversaire – de dire l'horreur de cette prison, de ces convois, de la disparition de beaucoup, de dire le rôle des gardiens, de la police, de la Milice...

Il y eut à Eysses surtout des gens simples, sans célébrité.

Il y eut des personnalités connues, dont le futur prix Nobel Georges Charpak.

L'Amicale des anciens d'Eysses, dont le siège est à la FNDIRP, 10, rue Pierre-Leroux, 75007, est très documentée. Il y a aussi le chapitre III du livre de Charpak *la Vie à Fil tendu* et aussi *Eysses contre Vichy* aux éditions Tirésias de Michel Reynaud.

JEAN LAJUDIE

## AFRICAINS CLANDESTINS

### Une action irresponsable

Je tiens à exprimer ma révolte et mon indignation sur la « libération », par des juristes militants d'associations de défense des droits de l'homme (CIMADE, Amnesty International), des six Africains passagers clandestins arrivés à Dunkerque le 4 avril.

Cette action, dangereuse et irresponsable, ne manquera pas de constituer une *incitation au départ* supplémentaire pour les Africains qui par millions, pour ne citer qu'eux, caressent le rêve d'une implantation en Europe, encourager le passage à l'acte de ceux qui ont la chance de détenir – ou se sont appropriés – les moyens financiers d'une évasion clandestine, et renforcer finalement le courant qui s'exerce déjà, de façon croissante, dans la zone tampon du Maghreb-péninsule Ibérique.

Quelle cause ces militants croient-ils défendre ?

Certainement pas celle des Africains, ni celle de la « démocratie » occidentale ! L'Afrique a surtout besoin d'être encouragée à prendre confiance en elle, à trouver l'assurance, à croire en ses potentialités pour s'attaquer à ses problèmes. Et non pas, comme le font ces militants de l'utopie, inciter les Africains à capituler et à déserter ! (...)

GÉRARD MULLER

## PRÉCISIONS

### L'argent et l'honneur

Dans un article consacré à la polémique créée autour de la vie de Cyril Collard, en date des samedi et dimanche 16 et 17 avril, Josyane Savigneau semble juger sévèrement l'annonce faite par M. et Mme Collard de poursuites judiciaires pour atteinte à la mémoire de leur fils mort. Plus *précisément*, c'est l'hypothèse d'une réparation en argent que cet article, au demeurant pertinent, apparaît vouloir critiquer.

Soit, mais de quels moyens disposent les personnes dont l'*honneur* et la *considération* ou l'intimité, la vie privée ou la mémoire même de leurs proches ont été atteints ?

L'argent répare-t-il pareille blessure ? Jamais complètement, en effet. Alors pourquoi en demander ? Pour dissuader, tout simplement. Dans un monde où la possession de biens marchands est si intimement liée à l'être de chacun, la sanction économique est une privation, ponctuelle et éphémère, de confort pour le diffamateur.

Cette sanction peut apparaître bien dérisoire. Mais le franc symbolique ne l'est-il pas plus encore ?

Les auteurs de diffamation, qui ne sont en droit que les complices, doivent rendre compte aux responsables des organes de presse, écrite ou audiovisuelle, avant d'alléguer. Les directeurs de publication, quand ce ne sont pas les aléas du direct, sont déontologiquement les premiers juges avant quelquefois d'être les premiers accusés. Que le risque financier amène ceux-ci à user totalement de leurs prérogatives, c'est une protection supplémentaire pour le droit des personnes.

Enfin, la victime partie civile peut toujours faire ce que bon lui semble de ces réparations financières, y compris les allouer à une cause d'intérêt général.

Un dernier mot : pendant des siècles, les hommes – surtout – ont réglé les problèmes d'honneur dans la violence, au duel à mort ou au premier sang. Doit-on regretter que l'argent se soit substitué à l'épée ou au pistolet ? Alors oui, franchement oui, l'argent est ici un progrès de civilisation.

J.-P. MIGNARD
*Avocat à la cour*

### Mise au point

*M. Olivier Guichard, président du conseil régional des Pays de la Loire, député de Loire-Atlantique, maire de La Baule (RPR), ancien ministre, nous écrit :*

M. Paringaux, a fait, dans un article du *Monde* du 17-18 avril, deux erreurs : une de vocabulaire : je ne suis pas président du conseil général (1), et une de jugement : ce n'est pas à lui de décider qui est ou n'est pas mon ami. Je ne confie pas ce soin à des inconnus.

Une question seulement sur le fond d'un article qui n'a pas trouvé d'autre structure que l'amalgame. Est-il honnête de considérer comme une « affaire de droite » une escroquerie (comme le démontrera sans doute l'instruction judiciaire) commise par un fonctionnaire et dénoncée par le président – dit de droite – de la collectivité qui l'emploie ?

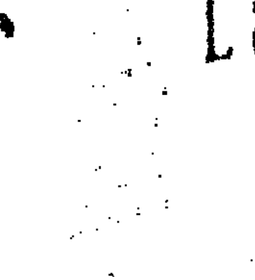
(1) La rectification a été faite dans *le Monde* du 19 avril.

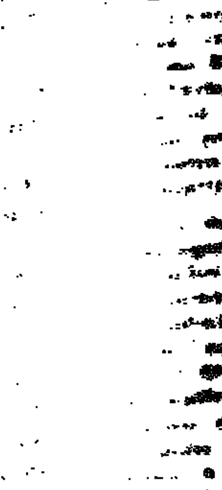
### Le rôle du Secours catholique

*M. Denis Viénot, secrétaire général du Secours catholique, nous écrit :*

Par un article dans *le Monde* du 16 avril 1994, page 13, vous rendez compte de l'assemblée plénière de la Conférence des évêques de France. En me citant vous écrivez que des bénévoles du Secours catholique se trouvent obligés de préconiser l'IVG face à des situations de détresse. Préconiser veut dire : recommander vivement. Je n'ai jamais dit cela au cours de cette assemblée.

Que par contre des bénévoles du Secours catholique soient en relation avec des femmes en difficulté songeant à l'IVG ou y ayant eu recours, c'est le cas. Ils ont raison de rester en lien avec elles, car leur rôle est toujours d'accompagner les personnes pour les aider sur leurs chemins de souffrances.







Les négociations israélo-palestiniennes et le processus de paix au Proche-Orient

**MISE EN APPLICATION DE L'AUTONOMIE.** Conclu, jeudi 28 avril, au Caire, après une rencontre entre Shimon Pérès, le ministre israélien des affaires étrangères, et Yasser Arafat, l'accord sur la mise en application de l'autonomie palestinienne à « Gaza et Jéricho d'abord » devrait être signé, mercredi 4 mai, dans la capitale égyptienne, par Itzhak Rabin, le premier ministre israélien, et le chef de l'OLP.

■ **ACCORD ÉCONOMIQUE.** Le ministre israélien des finances et le chef du département économique de l'OLP ont signé, vendredi 29 avril, à Paris, en présence d'Alain Juppé, un accord qui établit les futures relations économiques entre l'Etat juif et la centrale palestinienne.

■ **SOUTIEN DES GÉNÉRAUX DE RÉSERVE ISRAÉLIENS.** Cent vingt généraux de réserve, vétérans des guerres contre les pays arabes, sont descendus dans la rue, à Tel-Aviv, pour soutenir la politique de paix du premier ministre et plaider pour la restitution des territoires occupés.

# L'accord sur l'autonomie à Gaza et Jéricho sera signé le 4 mai

**JÉRUSALEM**

*de notre correspondant*

Cette fois, c'est... presque sûr. Sauf imprévu de dernière minute, le coup d'envoi de l'autonomie palestinienne dans les enclaves de Gaza et de Jéricho sera donné mercredi 4 mai au Caire par Yasser Arafat et Itzhak Rabin. Annoncée par Hosni Moubarak, confirmée, quoique du bout des lèvres, par son hôte Shimon Pérès, non démentie à Jérusalem où l'on entend cependant rester prudent, la nouvelle devrait mettre fin à près de cinq mois d'incertitude et de retard.

En vertu de la déclaration de principes signée à Washington le 13 septembre dernier, les deux parties auraient dû s'entendre sur les détails de la mise en œuvre de l'autonomie, au plus tard le 13 décembre, les forces armées israéliennes devant avoir terminé leur retrait des zones les plus peuplées de Gaza et de Jéricho avant le 13 avril. On sait qu'il n'en fut rien et seule la logistique de l'occupation militaire des deux régions, ainsi que quelques troupes non combattantes, ont récemment commencé à être retirées.

Conséquence ou non de l'activisme diplomatique américain, l'annonce d'une conclusion imminente des négociations israélo-palestiniennes coïncide avec l'arrivée dans la région de Warren Christopher. Jeudi matin, le secrétaire d'Etat américain a présidé, sur le tarmac de l'aéroport du Caire, une petite cérémonie pour la réception d'une vingtaine de véhicules militaires destinés à la future police palestinienne. Ces camions, qui devraient faire leur entrée chargés d'au moins un millier de soldats de l'ALP (Armée de libération de la Palestine), attendus à Gaza dès le lendemain de l'accord, c'est-à-dire le jeudi 5 mai, ont été offerts par Washington. Au total 200 véhicules prélevés sur les stocks de l'armée américaine ont été promis.

### « Un signe tangible »

*« Voici,* a conclu Warren Christopher, *un signe tangible que la mise en œuvre des accords israélo-palestiniens est maintenant en marche. »* Le chef de la diplomatie américaine, qui a rencontré jeudi, ensemble et séparément, Yasser Arafat, Shimon Pérès et Hosni Moubarak, s'est rendu dans la soirée à Tel-Aviv, où il a eu un premier entretien avec le chef du gouvernement israélien. Une seconde entrevue était prévue vendredi après-midi, de même qu'une rencontre à Jérusalem avec les Palestiniens « de l'intérieur ». Et un nouvel entretien avec Shimon Pérès, lequel entre-temps, sera revenu du Caire en Israël. M. Moubarak a demandé à M. Christopher d'être présent à la cérémonie de signature, et le secrétaire d'Etat a accepté. Samedi, il devait reprendre son bâton de pèlerin pour se rendre à Damas et y rencontrer le président syrien Hafez El Assad pour lui remettre – c'est la presse de Tel-Aviv qui l'affirme – un plan conditionnel des retraits militaires israéliens progressifs du plateau du Golan. Il est *« peu probable »*, avait prévenu la semaine dernière M. Christopher, que cet intense chassé-croisé diplomatique aboutisse rapidement à une percée significative sur le dossier israélo-syrien.

Avec les Palestiniens en revanche, il semble bien que la conclusion de cinq mois de palabres entrecoupées de crises graves, soit enfin imminente. Le massacre d'Hébron, le 25 février, avait failli donner le coup de grâce au processus de paix tout entier. Les attentats meurtriers d'Afoula *(le Monde* du 8 avril) et d'Hadera *(le Monde* du 14 avril), qui ont fait 13 morts et 40 blessés, n'ont pas ébranlé la détermination d'Itzhak Rabin, mais sérieusement affaibli la confiance de son opinion publique dans un processus passablement décrié des deux côtés de l'ancienne « ligne verte ».

MM. Arafat et Rabin doivent en principe se voir le 3 mai au Caire pour régler deux questions : la superficie de la région de Jéricho concernée par l'accord d'autonomie et la présence d'un garde palestinien sur le pont Allenby, reliant la Jordanie à la Cisjordanie, rapporte notre correspondant au Caire Alexandre Buccianti. Tard dans la nuit, après une nouvelle session de négociations, le chef de la délégation palestinienne Nabil Chaath a affirmé qu'outre les 5 000 prisonniers dont la libération a déjà été décidée, tous les autres détenus pourront bénéficier d'une amnistie s'ils s'engagent *« par écrit »* à renoncer à la violence.

D'autre part, le statut définitif des territoires occupés commencera à être appliqué à l'issue de trois années d'autonomie au lieu de cinq, a annoncé, vendredi, pour la première fois, Shimon Pérès. *« Nous avons décidé de donner aux Palestiniens un document de voyage, qui est à la fois un laissez-passer et un passeport, d'une durée de trois ans, date à laquelle sera instauré le statut définitif »* des territoires occupés, a-t-il affirmé avant son départ du Caire. La déclaration de principes signée en septembre à Washington prévoyait que les négociations sur le statut définitif devaient commencer à la fin de la deuxième année d'autonomie pour une application à l'issue de la cinquième année.

### Des points en suspens

*« Nous avons décidé de commencer les négociations sur le statut définitif au bout de la deuxième année d'autonomie et elles doivent s'achever un an plus tard. C'est pourquoi nous avons décidé que des laissez-passer d'une validité de trois ans seront émis pour les Palestiniens »*, a-t-il expliqué, en précisant qu'il s'agissait d'une *« solution élégante, originale et intelligente, qui ne préjuge pas de la création d'un Etat palestinien »*.

Un accord a également été conclu sur la juridiction palestinienne et une présence internationale intérimaire à Gaza et Jéricho, a affirmé M. Chaath, selon lequel le principal point toujours en suspens est la délimitation des zones de sécurité entourant les colonies de peuplement à Gaza.

*« Avec la mise en place de l'autonomie,* a déclaré au Caire Yasser Arafat, *les Palestiniens vont ressentir quelque chose de similaire à ce que vivent les Sud-Africains. »* Tout au long des cinq mois depuis la signature de la déclaration de principes, le chef de l'OLP a gardé l'œil fixé sur deux priorités : les prisonniers et les symboles de souveraineté.

Sur le second point, on ne connaîtra avec certitude l'étendue des petites victoires du chef de l'OLP que la semaine prochaine. L'« entité » palestinienne qui va être créée – c'est en principe le 13 juillet que l'autonomie devrait être étendue à toute la Cisjordanie occupée, Jérusalem-Est et colonies juives exclues – aura son « conseil », sa police, son drapeau et, si tout va bien, ses premières élections « nationales » dès octobre prochain.

Mais aura-t-elle son timbre postal ? Sa monnaie ? Son propre code d'accès téléphonique international ? « Détails » qui ont une valeur symbolique si puissante aux yeux des Palestiniens que c'est à cause d'eux que les négociations n'ont pas pu être conclues plus tôt.

**PATRICE CLAUDE**

# Des généraux va-t-en-paix

*Suite de la première page*

On est au cœur de Tel-Aviv, au carrefour des rues Arlozoroff et Namir, à un jet de pierre des bunkers souterrains du ministère de la défense. L'image valait le déplacement, les caméras de télévision locale et internationale sont au rendez-vous. Sur le trottoir d'en face, contenus par un cordon de police, une centaine de faucons en kippa (1) hurlent des insultes. *« Vendus ! Traîtres ! Déserteurs ! Lâches ! »* Les vétérans sourient. La plupart de ces gamins surexcités qui vivent dans les colonies juives des territoires occupés n'ont même pas fait l'armée. Ces messieurs font des études religieuses dans les yeshivas prévues à cet effet. Ce qui ne les empêche pas de se pavaner, jusque dans la capitale économique du pays, avec des pistolets au côté, ou des fusils d'assaut en bandoulière...

Sous sa longue frange de cheveux gris, Yanush Ben Gal, général de brigade, n'en croit pas ses oreilles. *« Ces gamins osent me donner du traître ? A moi ? »* Baskets blanches, jeans élimés, casquette de base-ball, l'homme qui parle est un héros national, un vrai. En 1973, sur le front central du Golan, c'est lui, avec ses vieux Sherman, qui stoppa, à un contre quatre, les vagues de chars d'assaut syriens. Ce qui permit à Tsahal de se remettre de sa surprise et de renverser *in extremis* la vapeur de la défaite.

### La droite à contre-pied

Deuxième manifestation de « l'Association des officiers supérieurs de réserve pour la paix et la sécurité ». La semaine dernière, ils étaient trente dans la rue. Aujourd'hui, ils sont quatre fois plus. La prochaine fois, dans une semaine ou deux, toute la brigade, c'est-à-dire les 640 membres de l'association, se déploiera autour des bureaux du général-premier ministre, à Jérusalem. *« Cela risque de faire du vilain »*, prévient l'un d'eux.

Prises à contre-pied, la droite et l'extrême droite, opposées à toute restitution de territoires aux Arabes, tentent vaille que vaille de se mobiliser contre cette offensive, mortelle pour leur crédibilité. Le sionisme expansionniste n'est plus de mise. La bataille de l'opinion publique, les faucons le savent, ne se livrera pas sur le terrain idéologico-religieux qui leur est familier. Itzhak Rabin a réussi à centrer le débat sur la sécurité nationale. Et là, avec leurs six mille années d'expérience tactique et stratégique mises bout à bout, les « généraux pour la paix » font déjà figure de vainqueurs.

Il y a cinq ans, peu après la naissance de l'association *« peacenik »*, la droite a fondé son propre mouvement des « officiers supérieurs de réserve pour la sécurité et la paix ». On aura noté l'inversion des termes... Le mouvement vient d'être réactivé. Les placards publicitaires invitant le peuple d'Israël à combattre les périlleux projets de ce *« capitulard »* de Rabin se sont multipliés.

Problème : parmi les quelques centaines de signataires de ces oukazes, il y a pas mal d'officiers de second rang et très très peu de grands noms. Trois seulement. Celui d'Ariel Sharon, héros de la campagne d'Egypte, en 1973, et promoteur de la sale guerre du Liban, en 1982. Celui de Rafaël Eytan, vainqueur du Golan et grand baroudeur devant l'Eternel. Celui, enfin, de Rehavam Zeevi, dont on ne sait plus très bien quelles sont ses lettres de noblesse. L'autre problème est que ce quarteron de généraux en retraite sont devenus politiciens de métier. Les trois susnommés sont des élus de droite et d'extrême droite.

A l'inverse, leurs ex-compagnons d'armes siègent à gauche de la Knesset. *« Vous savez,* explique gentiment le général Meïr Amit, *les extrémistes sont toujours frappés de courte vue, ce n'est pas leur faute. »* Vieux compagnon de Moshe Dayan, le demi-dieu disparu, ancien patron des services de renseignement militaire, puis chef suprême du Mossad de 1963 à 1968, Meïr Amit n'est pas à proprement parler une colombe. En 1965, c'est lui, pour rendre service au roi du Maroc, qui a aidé le général Oufkir à mettre la main, à Paris, sur Ben Barka, l'opposant assassiné avec des complicités françaises.

*« Je me moque des questions de droit israélien ou juif à coloniser tel ou tel territoire biblique,* dit-il. *La priorité, pour moi, c'est la sécurité d'Israël. Le territoire n'en est qu'une des composantes, et pas la plus importante. Même une paix froide, comme celle que nous avons avec l'Egypte, contribue cent fois plus à notre sécurité que tous les colons de Cisjordanie réunis. »*

### Impressionnant aréopage d'officiers d'élite

A côté, sur le trottoir, l'amiral Moka Limon opine du chef. Lui, c'est l'organisateur, en 1967, du « rapt » des vedettes de Cherbourg consignées à quai sur ordre de de Gaulle. Pas vraiment une colombe non plus : *« Je ne fais pas de politique. Likoud ou travaillistes, ça m'est égal. Ce qui m'importe, c'est qu'on en finisse avec les guerres. On peut très bien défendre Israël sans les territoires, Golan compris, pourvu qu'on y ait de bons arrangements de sécurité. »*

Impossible de les citer tous. Il y a là le général d'aviation Motti Hod qui dirigea l'opération-éclair sur les aéroports arabes le 5 juin 1967, clouant quatre cents avions au sol. Il y a le général Zvi Zamir, successeur d'Amit à la tête du Mossad, Shlomo Ben Gazit, ancien patron des renseignements militaires, Shlomo « Chich » Lahat, vainqueur de combats épiques en 1948 et en 1967, devenu ensuite maire de Tel-Aviv sous l'étiquette du Likoud.

Il y a aussi tous ceux qui ne sont pas là aujourd'hui, mais qui soutiennent de leurs noms et de leur gloire les efforts du premier ministre. Ouzi Narkis, le conquérant de Jérusalem en 1948 et en 1967. Le général Yoske Geva et son fils le colonel Elie Geva, qui refusa en 1982 d'envoyer ses hommes au casse-pipe à Beyrouth. Matti Peled, héros de la guerre d'indépendance et précurseur du dialogue avec l'OLP. Trois anciens chefs du Shin Beth, le service de sécurité intérieure, etc. On n'en finirait pas.

*« Grosso modo,* explique Jean Frydman, homme d'affaires franco-israélien, fédérateur et bienfaiteur de l'association, *vous avez là 80 % des officiers supérieurs d'élite formés par Israël depuis quarante-six ans. »* Fondateur du mouvement opposé et consultant du centre d'études stratégiques de l'université de Bar-Ilan – autre institution créée en réaction aux idées plus progressistes développées par le centre d'études Jaffee de l'université de Tel-Aviv –, le général Aharon Levran ne nie pas que *« l'autre camp »* réunisse l'essentiel des grands noms de l'histoire militaire d'Israël.

Il explique le phénomène par *« la politique travailliste qui a, pendant trente ans, présidé aux choix des hommes de hiérarchie »*. En clair, il était difficile, quand on était plutôt à droite, de se hisser jusqu'aux plus hauts échelons de l'armée. Mais la droite a gouverné le pays pendant douze ans, jusqu'à l'élection d'Itzhak Rabin à l'été 1992. Et les brillants stratèges de son camp ne sont pas légion...

Armée du peuple, Tsahal n'est pas seulement une puissante machine de guerre qui s'est fourvoyée dans une occupation brutale où elle perd peu à peu son âme. Parce qu'elle est essentiellement formée de conscrits – 120 000 hommes sur 150 000 – et de plus de 400 000 réservistes qui font au minimum un mois d'entraînement par an, elle a aussi, comme dit l'historien Elie Barnavi, *« des traits spécifiques de milice populaire »*. Creuset national, puissant facteur d'intégration pour les nouveaux immigrants qui arrivent chaque année, elle est censée représenter à la fois tous les courants politiques, et donc aucun.

Pour l'instant, conformément à la Loi fondamentale de l'Etat, la lutte politique qui s'est ouverte dans la caste des généraux est circonscrite à la réserve. Mais les spécialistes notent déjà que près d'un tiers des conscrits d'aujourd'hui, et un peu moins d'officiers, sont des jeunes à kippa, plutôt sensibles aux appels à la mutinerie lancés par des rabbins extrémistes, pour le cas où M. Rabin donnerait l'ordre de démanteler des colonies juives. Une guerre de positions a commencé. L'avenir dira si, conformément à toute l'histoire d'Israël, l'absolue primauté du pouvoir politique sur le militaire restera la règle.

**P. C.**

(1) Calotte portée par les juifs les plus pratiquants.

Les réactions en Israël

# « Tout le monde est content »

**JÉRUSALEM**

*de notre correspondant*

Shimon Pérès, le chef de la diplomatie, est-il un faiseur de miracle ? C'est la question que se pose aujourd'hui la presse locale. Le quotidien *Haaretz* (libéral de gauche) constate qu'*« il n'aura fallu qu'une heure pour résoudre, au Caire, des questions essentielles qui bloquaient les négociations israélo-palestiniennes depuis plusieurs mois »*. L'éditorialiste considère, en revanche, que *« l'OLP a marqué des points supplémentaires dans sa lutte acharnée pour la souveraineté palestinienne à Gaza et à Jéricho et Israël peut toujours continuer de prétendre que ce régime d'autonomie ne mènera pas à un Etat palestinien »*.

Le *Maariv* (droite), qui titre, en grandes lettres blanches sur fond bleu azur, « Le retrait de Gaza, dès le lendemain de la signature », constate que *« tout le monde est content »*. *« Le plus important pour Rabin a été évité : il n'a pas eu à faire de concessions sur les questions de sécurité. Quant à Arafat, il a obtenu ce qu'il souhaitait ardemment : les symboles de la souveraineté palestinienne. »*

La presse israélienne, qui n'a jamais été friande de comparaisons entre la situation dans les territoires occupés et celle de l'Afrique du Sud, note aujourd'hui que Yasser Arafat et Nelson Mandela vont désormais avoir à affronter tous les deux leur opinion publique. *« Mais,* note le *Maariv, on ne peut que constater que la liberté de manœuvre de Mandela est bien plus large que celle plutôt étriquée d'Arafat, qui risque de s'apercevoir amèrement que, dans un ou deux mois, les Palestiniens seront prêts à changer leur timbre et leur passeport contre du pain, un emploi et des dollars »*.

Le quotidien *Yedioth Aharonot* (le plus gros tirage d'Israël) fait la part belle à l'aspect militaire de l'accord sur l'autonomie à « Gaza et Jéricho d'abord » : *« L'armée est prête à se retirer de la bande de Gaza et de la zone de Jéricho en trois jours, dès le lendemain de la signature. 95 % des casernes et des positions militaires ont en effet déjà été évacuées au cours des derniers mois »*, indique le journal. Le premier ministre, Itzhak Rabin, interrogé par le *Yedioth Aharonot*, constate que *« cet accord constitue donc le début d'un changement profond des relations entre Israël et la centrale palestinienne et entre Israël et l'ensemble du monde arabe »*. Et de conclure : *« Tout accord est fait de compromis, parfois douloureux, mais nous ne devons pas perdre de vue l'objectif principal : assurer la sécurité des Israéliens et accorder aux Palestiniens l'occasion de gérer leur existence par eux-mêmes. »*

*« Une petite majorité de l'opinion publique israélienne semble en tout cas acquise au premier ministre. »* Un sondage publié, vendredi 29 avril, par le *Yedioth Aharonot* révèle que 51 % des Israéliens, contre 45 %, considèrent que la paix est plus importante qu'un *« groupe de colonies de peuplement »*, comme l'affirmait récemment M. Rabin. – *(Intérim.)*

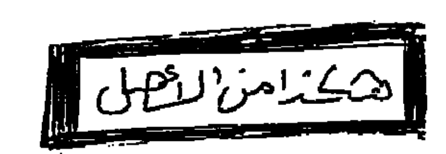
A Paris

# Jérusalem et l'OLP s'entendent sur leurs futures relations économiques

Après plus de cinq mois de difficiles négociations, Israël et l'OLP sont parvenus, jeudi 28 avril, à Paris, à se mettre d'accord sur la définition de leurs futures relations économiques dans le cadre de l'autonomie palestinienne. Cet accord devait être signé, vendredi, au Quai d'Orsay, où les deux chefs de délégation, Avraham Shohat, ministre israélien des finances, et Abou Alaa, chef du département économique de l'OLP, seront reçus par Alain Juppé.

La principale question litigieuse qui portait sur les relations douanières et la politique d'importation dans les territoires promis à l'autonomie, a été réglée. Les Palestiniens ont, pour le moment, renoncé à disposer de leur propre monnaie et d'une banque centrale. Mais, ils pourront crééer une *« autorité monétaire »* qui aura en charge de surveiller et de contrôler toute l'activité bancaire et financière. – *(AFP.)*





ITALIE

# M. Berlusconi s'engage à rejeter «tout extrémisme et tout fanatisme»

**Chargé, jeudi 28 avril, de former le nouveau gouvernement italien, Silvio Berlusconi a annoncé la constitution prochaine d'un groupe de trois «sages» pour revoir les lois antitrusts et indiqué que son action s'attachera à construire un Etat plus efficace.**

ROME

*de notre correspondante*

*«Le président de la République m'a confié la tâche de former le nouveau gouvernement. C'est un très grand honneur dont je le remercie, espérant en être digne, avec l'aide de Dieu. Les Italiens ont demandé par leur vote une nouvelle politique et le nouveau gouvernement devra répondre à cette requête. Ma première priorité sera la moralité que j'imposerai à la politique...»* Visiblement ému, et ce pour la première fois depuis des mois, jeudi 28 avril en fin d'après-midi, Silvio Berlusconi a franchi, avec vingt-quatre heures de retard sur l'horaire annoncé, l'avant-dernier obstacle avant de s'installer au palais Chigi, la présidence du conseil.

Vingt-quatre heures de retard, qu'est-ce que c'est? Surtout pour un homme qui, après quarante ans d'immobilisme du pouvoir démocrate-chrétien, a réussi à façonner un parti en quelques jours (Forza Italia), à faire croire à une droite disparate qu'elle existait (la Ligue et l'Alliance nationale) en quelques semaines, et vient de faire, trois mois presque jour pour jour après *«être entré dans l'arène politique»*, le 26 janvier dernier, pour *«sauver le pays du danger communiste»*, un pas décisif pour prendre la tête du gouvernement.

Ces vingt-quatre heures de retard ont pourtant, semble-t-il, été motivées par un problème de taille, un problème de fond sur lequel le sourcilleux président de la République, Oscar Luigi Scalfaro, a hésité – ou fait semblant – jusqu'au dernier moment. Ce problème, bien évidemment, est celui qui agite toute la classe politique, y compris les alliés de M. Berlusconi, à savoir l'incompatibilité entre l'exercice du pouvoir et l'empire audiovisuel de celui qui s'apprête à former le gouvernement. Un casse-tête déontologique, légal et politique, resté jusque-là sans solution.

Aussi n'est-ce pas un hasard si, dans la conférence de presse qu'il a réunie, le nouvel *«incaricato»* (chargé de former le gouvernement) a mis tout d'abord l'accent sur le problème des garanties à apporter pour éviter l'osmose entre pouvoir et affaires. Il ne voit pas, dit-il, dans l'immédiat, de *«possibilité de vendre une chaîne de télévision»*. En revanche, précise-t-il, à la première réunion du futur conseil des ministres, sera constitué un comité de trois «sages» pour revoir les lois antitrust et tout l'arsenal législatif disponible pour régler cette épineuse question. Les trois «sages», Antonio La Pergola, Giorgio Crisci et Agostino Gambino, sont d'éminents juristes et universitaires.

Quant aux grandes lignes du gouvernement, elles sont sans surprise par rapport à la campagne. M. Berlusconi, en politique étrangère, jouera la *«continuité»*, c'est-à-dire la priorité au pacte atlantique, à l'Union européenne et à un grand engagement pour *«faire prévaloir les droits de l'homme là où ils sont bafoués»*. En revanche, sans évoquer explicitement le sujet, il a semblé indiquer qu'il excluait toute tentation aventuriste en Istrie, comme l'auraient voulu ses alliés du MSI, nationalistes et héritiers des vieux fantasmes à propos des frontières.

Sur le plan intérieur, M. Berlusconi veut *«moins d'Etat, mais plus efficace»* et précise qu'il y aura plus de liberté pour le marché. Il annonce une réduction de la pression fiscale et si possible, une fiscalité plus juste. Il évoque une *«progressive décentralisation»* – cadeau pour la Ligue – et un fédéralisme contrôlé. Le tout *«dans un nouveau climat de confiance pour les entreprises»*, propre à la relance des investissements. Enfin, réduction des dépenses, y compris par la diminution du nombre des ministres et des secrétaires d'Etat.

Les plus démunis ne sont pas oubliés : le futur chef du gouvernement annonce qu'il commencera ses consultations par *«les forces du travail et de l'entreprise»*. La famille, thème traditionnel cher aux catholiques et aux centristes, courtisés par M. Berlusconi en ce moment, sera également servie, puisque, en principe, un ministère devra lui être consacré.

## *Désir de transparence*

Quel sera le style du gouvernement? M. Berlusconi promet mesure, équilibre et compétence. On pourrait ajouter un désir de transparence, car il cherche à tout prix à être rassurant, conscient des interrogations qu'il suscite : lui d'abord, dont on se demande toujours d'où lui vient son capital initial et quelle est l'ampleur de ses dettes; ses alliés ensuite, le MSI en première ligne, qui reste après tout l'héritier du fascisme. Aussi affirme-t-il le rôle *«indispensable de l'opposition démocratique au Parlement»* et s'engage-t-il catégoriquement à *«rejeter tout extrémisme ou fanatisme»*.

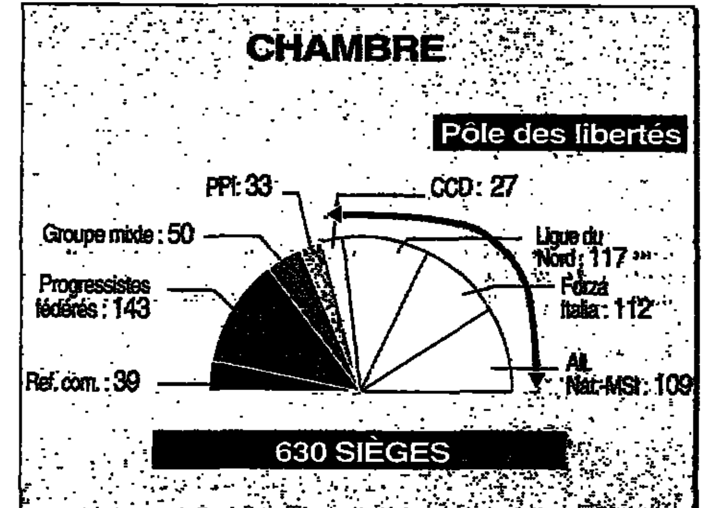
Quant aux hommes de sa future équipe, le «Cavaliere» n'est pas pressé : *«Je veux la qualité, je ne vous décevrai pas.»* Ils devront tous, a-t-il expliqué, être *«irréprochables»*, pour que *«la vie du futur gouvernement soit d'une absolue transparence»*. Ces hommes intègres, reste à les trouver, ce à quoi il s'emploiera dès lundi, mais si bien des noms circulent, rien n'est encore vraiment joué. Le point le plus épineux restant toujours la forteresse du ministère de l'intérieur, qui, après quarante ans aux mains de la Démocratie chrétienne, attire, lui ou plus exactement le nombre de dossiers intéressants qu'il renferme, toutes les convoitises. Surtout celles de la Ligue, qui voudrait ainsi, dit-elle, rééquilibrer les pouvoirs.

Reste un autre problème, au moins aussi important et qui influera de toute évidence sur le choix de la future équipe dirigeante : l'élargissement nécessaire de la majorité pour éviter d'incessantes batailles au Sénat, où le pôle de droite n'est pas majoritaire.

L'empoignade pour l'élection du président du Sénat, il y a quelques semaines, a servi de leçon : M. Berlusconi a multiplié, depuis, les offensives de charme vers le centre. Ont-elles réussi? Le test le plus évident sera précisément, dans quelques jours, le vote de confiance sur le gouvernement.

MARIE-CLAUDE DECAMPS

## LA COMPOSITION PAR GROUPES DU NOUVEAU PARLEMENT




SÉNAT
Pôle des libertés
Parti populaire italien: 34
Groupe mixte: 19
PSI: 10
Progressistes fédérés: 76
Verts-Rete: 13
Ref. com.: 18
326 SIÈGES

**Ref. com. : Refondation communiste (scission de l'ex-PCI).**

**Progressistes fédérés. A la Chambre des députés, ce groupe comprend le Parti démocratique de la gauche (PDS, ex-PCI), les Verts (écologistes), la Rete (parti anti-Mafia). En revanche, au Sénat, les Verts et la Rete constituent un groupe à part.**

**Groupe mixte. Ce groupe n'est pas un groupe politique, mais l'équivalent des non-inscrits du Parlement français. Il regroupe notamment les partis qui n'ont pas obtenu assez de députés pour constituer leur propre groupe. C'est le cas de l'Alliance démocratique et du Parti socialiste italien (PSI), qui sont membres du Pôle progressiste mais n'ont pas souhaité rejoindre le groupe des Progressistes fédérés, sans pouvoir constituer de groupe. L'Alliance démocratique compte 18 députés et 7 sénateurs, le PSI 15 députés et 12 sénateurs. Le groupe mixte regroupe aussi les élus du Pacte Segni (partisans de Mario Segni, initiateur du mouvement «référendaire», ex-démocrate-chrétien). Le pacte Segni a eu 4 sénateurs et 13 députés mais 4 viennent de faire scission. Le groupe mixte compte aussi des élus de divers partis régionalistes. Union valdôtaine (1 député, 1 sénateur); Liste Magris (formation locale de Trieste, 1 sénateur); Ligue alpine lombarde (dissidents de la Ligue du Nord), 1 sénateur; Süd-Tiroler Volkspartei (SVP, autonomistes du Trentin-Haut-Adige, Tyrol du Sud pour les Allemands et les Autrichiens), 3 députés, 3 sénateurs; AT6-Liste Cito (mouvement local des Pouilles), 1 député.**

**Chrétiens sociaux : ex-démocrates chrétiens «de gauche».**

**PPI : Parti populaire italien (ex-Démocratie chrétienne).**

**CCD : centre chrétien-démocrate, ex-démocrates-chrétiens «de droite».**

**Forza Italia : mouvement créé par Silvio Berlusconi (les élus du Parti radical de Marco Panella ont rejoint Forza Italia).**

**Ligue du Nord : formation fédéraliste d'Umberto Bossi.**

**Alliance nationale : coalition formée autour du MSI (Mouvement social italien, néo-fasciste).**

**Au Sénat, 11 sénateurs non élus mais nommés à vie sont répartis dans les différents groupes.**

**Nous avons publié dans *le Monde* du 31 mars la répartition globale des députés et des sénateurs entre les trois pôles, de gauche, du centre et des droites, et dans *le Monde* du 26 mars la «généalogie» des actuels partis politiques italiens.**

## Une mise au point de M. Chirac

A la suite de notre article, dans *le Monde* du jeudi 28 avril, intitulé : «Les règles de l'Union européenne n'autorisent pas le boycottage de ministres néofascistes, observe-t-on à Paris», Jacques Chirac tient à nous préciser qu'il n'a jamais eu de contact avec Gianfranco Fini, fondateur de l'Alliance nationale.

Nous avions indiqué que, selon l'entourage de Philippe Séguin, le maire de Paris s'entretient au téléphone avec le chef de file des néofascistes italiens. Par ailleurs, nous précisions que Richard Cazenave, délégué général du RPR pour les affaires étrangères et député de l'Isère, avait assisté au congrès constitutif de l'Alliance nationale (*le Monde* du 25 janvier). Cette initiative est aujourd'hui qualifiée de *«personnelle»* au RPR, où l'on assure qu'elle avait valu de sévères remontrances à M. Cazenave de la part de M. Chirac.

**ROUMANIE : l'ex-souverain renonce à son projet de visite dans son pays natal.** – Michel de Roumanie a renoncé à son projet de se rendre dans son pays natal à l'occasion de la pâque orthodoxe en raison des *«conditions restrictives»* exigées par les autorités roumaines, a annoncé, jeudi 28 avril, un envoyé spécial de la maison royale à Bucarest. L'ex-souverain, contraint à l'exil et privé de sa citoyenneté en 1947 par le régime communiste, a été autorisé une seule fois à rentrer dans son pays depuis la chute du régime de Nicolae Ceausescu. – *(AFP.)*



BOSNIE-HERZÉGOVINE

# Les autorités bosniaques posent des conditions à la négociation

*«Difficile d'être optimiste»*. Telle fut la conclusion du négociateur américain, Charles Redman, à l'issue d'une rencontre, jeudi 28 avril à Sarajevo, avec le président bosniaque Alija Izetbegovic. Ce dernier a refusé de reprendre les négociations pour l'instant, tout en se déclarant favorable à une trêve de trois mois pour faciliter une solution politique. A Washington, le Congrès – Sénat et Chambre des représentants – a approuvé jeudi une résolution non contraignante pour le président américain demandant la levée de l'embargo sur les armes afin de permettre aux Bosniaques de se défendre.

Les diplomates, dont M. Redman, formant le «groupe de contact» (Etats-Unis, Russie, Europe, Nations unies) – chargé de relancer les négociations sur le partage territorial de la Bosnie-Herzégovine pour mettre fin à la guerre – semblent s'être heurtés, à Sarajevo, à un refus poli mais ferme des autorités bosniaques. A Gorazde, *«nos gens ont localisé onze positions* [serbes] *avec des armes lourdes dans la zone* [d'exclusion pour l'artillerie] *de 20 kilomètres»* et *«des soldats* [serbes] *dans la zone* [d'exclusion pour l'infanterie] *de 3 kilomètres»*, a déclaré le premier ministre bosniaque Haris Silajdzic. *«Dès que l'ultimatum sera complètement respecté, nous sommes prêts à discuter»*, a-t-il ajouté.

L'ONU et l'OTAN s'étaient déclarées satisfaites du respect par les Serbes de l'ultimatum (retrait de l'infanterie à 3 kilomètres de Gorazde, des armes lourdes à 20 km), mais la Force de protection des Nations unies a reconnu qu'elle ne pouvait confirmer le retrait de toutes les armes. Selon le *New York Times*, les Serbes refusent de quitter un quartier de Gorazde, arguant que celui-ci était «serbe» avant la guerre. La FORPRONU procède à *«des vérifications»*, a déclaré le chef des «casques bleus» en Bosnie, le général Michael Rose.

Le président Izetbegovic, qui craint *«de nouveaux Gorazde»*, a placé la barre plus haut, réclamant que le principe de l'intégrité territoriale de la Bosnie soit reconnu avant de reprendre les pourparlers. *«Nous n'autoriserons pas que l'on fasse éclater le pays»*, a-t-il déclaré, exigeant comme préalable aux discussions que les forces serbes *«se retirent des régions musulmanes et croates occupées»*. Les négociateurs du «groupe de contact» doivent se rendre vendredi 29 avril à Pale, le fief des Serbes de Bosnie, près de Sarajevo.

Après avoir rencontré à Bonn, son homologue allemand, le ministre russe des affaires étrangères, Andreï Kozyrev, a estimé que la réunion entre les ministres des affaires étrangères du «groupe de contact» – qui s'est donné la possibilité de présenter un découpage de la Bosnie en cas de désaccords persistants entre les belligérants – *«pourrait aussi avoir lieu sans les parties en conflit»*.

Il a estimé que la définition des «zones de sécurité» (sous la protection de l'ONU et de l'aviation de l'OTAN) serait un premier pas à franchir lors de cette réunion.

D'autre part, la FORPRONU s'est déclarée *«préoccupée»* par la situation *«tendue»* et *«explosive»* à Brcko, dans le «corridor» serbe qui relie, dans le nord de la Bosnie, les territoires sous contrôle serbe et qui n'est pas inclus dans les zones de sécurité. – *(AP, AFP, Reuter, UPI.)*

ROYAUME-UNI

# Recrudescence de la violence en Irlande du Nord

LONDRES

*de notre correspondant*

L'Irlande du Nord est plongée de nouveau dans une spirale de violence. L'espoir, engendré par la «déclaration de Downing Street» de décembre dernier, puis par le cessez-le-feu décrété par l'Armée républicaine irlandaise (IRA) au début du mois d'avril, est retombé, au rythme croissant des règlements de comptes qui ensanglantent la province. Jeudi soir 28 avril, un protestant a été tué dans le comté d'Armagh, sans doute en représailles du meurtre, le matin même, d'un catholique à Belfast, par les Combattants pour la liberté de l'Ulster (UFF), l'une des organisations paramilitaires «loyalistes» (protestantes). La veille, peu avant minuit, un autre catholique, âgé de 25 ans, avait été criblé de balles le long de la «ligne de paix» qui sépare, à Belfast-Ouest, les quartiers catholique et protestant. Ces trois meurtres faisaient suite à l'assassinat, mardi, d'un protestant, par l'Armée nationale irlandaise de libération (INLA), un groupuscule «républicain» (catholique), en rupture avec l'IRA.

Cinq meurtres en vingt-quatre heures, huit depuis dimanche 24 avril, dix depuis la signature de la déclaration anglo-irlandaise, sur laquelle John Major, le premier ministre britannique, et Albert Reynolds, son homologue irlandais, fondaient tant d'espoirs. Ce n'est pas tout : mardi dernier, dans une orgie de règlements de comptes, l'IRA a perpétré 16 *knee-capping* à Belfast, pour punir des trafiquants de drogue. Cette justice informelle contre les «éléments asociaux» de la communauté catholique consiste à briser les articulations (genoux, coudes, rotules) des «accusés».

## *Le processus de paix «en crise»*

Toutes ces actions semblent montrer que l'IRA attache moins d'importance qu'il y a quelques mois à son image de marque, comme si l'organisation révolutionnaire et sa branche politique, le Sinn Fein, avaient, eux aussi, tiré la conclusion que la dynamique de paix, créée par l'accord «historique» du 15 décembre dernier entre Londres et Dublin, n'existait plus. Gerry Adams a souligné que ce processus était *«entré en crise»* et Albert Reynolds se livre désormais à des commentaires de plus en plus pessimistes.

Faisant allusion, mercredi, aux intentions pacifiques proclamées par l'IRA, le *taoiseach* (premier ministre) a indiqué : *«Comment peuvent-ils s'attendre à être crus par l'opinion, lorsque celle-ci voit que la violence républicaine augmente de nouveau? Pourquoi les gens devraient-ils croire les mots et non les actes?»* Après la «déclaration de Downing Street», le Sinn Fein avait demandé un délai de réflexion, afin de consulter sa «base», tout en demandant aux gouvernements de MM. Major et Reynolds des *«clarifications»*.

M. Reynolds s'est exécuté et a précisé certains passages du plan de paix, ce que s'est refusé à faire John Major. A Londres, comme à Dublin, on a cependant enfin compris que cette demande de *«clarifications»* était une manière détournée d'obtenir des concessions. Alors que M. Reynolds ne cache plus aujourd'hui sa désillusion, M. Major ne peut se permettre de dénoncer trop ouvertement la «duplicité» de l'IRA. Car autant le premier ministre irlandais jouit, à Dublin, d'une confortable majorité politique, autant son homologue britannique est dans une situation difficile : un déblocage du processus de paix en Irlande du Nord constituerait une «divine surprise» pour M. Major, au moment où chacun prédit au Parti conservateur une série de désastres politiques, lors des élections locales et européennes.

LAURENT ZECCHINI

**Ferme mise en garde de Londres à Téhéran sur les liens entre l'Iran et l'IRA.** – Le chargé d'affaires iranien a été convoqué, jeudi 28 avril, au Foreign Office à Londres. *«Nous sommes convaincus qu'il y a eu des contacts entre les services secrets iraniens et l'IRA»* pour la fourniture de *«fonds et d'armes»* a déclaré un porte-parole du Foreign Office à l'issue de cet entretien. – *(AFP.)*

D'un putsch à l'autre

# Quand Boris Eltsine se raconte

**SUR LE FIL DU RASOIR. MÉMOIRES,**
*de Boris Eltsine.*
*Albin Michel, 435 p., 140 F.*
**PARTICULES DE VIE,**
*de Youri Orlov.*
*Traduit du russe*
*par Frédérique Longueville-Pujol.*
*Préface de Joseph Brodsky.*
*Editions Noir sur blanc,*
*384 p., 158 F.*

Boris Eltsine aurait pu emprunter pour son autobiographie le titre que Chateaubriand donna à l'un des chapitres de ses *Mémoires d'outre-tombe* : *« Présomption »*. Tirant le bilan de son ambassade à Rome, le vicomte écrivait : *« D'abord vous remarquerez que j'ai l'œil à tout. »* Ou encore : *« Lecteurs, attendez que j'aie terminé mes vanteries pour arriver ensuite au but, à la manière du philosophe Platon faisant une randonnée autour de son idée. »* Le président russe n'est pas, lui non plus, trop mécontent de sa personne. C'est sans doute parce qu'il a une confiance en lui-même bien au-dessus de la moyenne qu'il a pu, jusqu'à présent, surmonter les épreuves les plus redoutables.

Dans un premier livre publié en France il y a quatre ans, *Jusqu'au bout* (Calmann-Lévy), Boris Eltsine racontait comment, après avoir été au sommet de la nomenklatura, il s'éloignait du communisme. Il se présentait déjà comme une force de la nature qui n'avait peur de rien. Dans son nouveau livre autobiographique, il récidive : *« J'appartiens à ce type assez connu de Russes qui ont besoin d'affirmer constamment leur force physique, leur capacité de surmonter l'obstacle. De respirer à fond (l'air pur, naturellement) et de se surmener jusqu'à l'épuisement. »* Et il raconte les multiples accidents qui, loin de l'abattre, ont formé son caractère.

### Les hommes d'août 1991

Ce ne sont évidemment que réflexions en marge des événements dramatiques qui sont le sujet de cette seconde autobiographie. L'histoire s'est déroulée en trois ans – 1991-1993. Elle commence et s'achève de la même façon, par un putsch. Voilà qui fait l'intérêt exceptionnel de cet ouvrage. Bien sûr, on n'est pas obligé de prendre pour parole d'Evangile tout ce qui y est dit. D'autres témoignages pourront nuancer, voire infirmer, telle ou telle partie du livre. Les impressions, les réflexions d'un politique qui tient l'un des tout premiers rôles dans les événements relèvent plus du plaidoyer que de l'Histoire. Les historiens trouveront néanmoins leur pâture dans ce que nous dit Boris Eltsine. Commençons par le drôle de putsch d'août 1991. Pourquoi des dirigeants si haut placés au gouvernement, dans la police ou dans l'armée ont-ils, avant de proclamer l'état d'urgence, oublié de prendre les précautions élémentaires ?

Tout *« faiseur de coup d'Etat »* sait qu'il faut, avant toute autre chose, saisir les moyens d'informations, couper les communications avec l'extérieur et arrêter les opposants éventuels. Fort heureusement, il n'en fut rien en août 1991. Certains critiques ont alors émis l'hypothèse que Boris Eltsine, averti du danger par ses partisans dans les forces armées, se serait mis à l'abri et aurait su profiter du putsch des conservateurs pour devenir le maître du pays.

C'est naturellement une toute autre explication qu'avance le président russe. Selon lui, le coup échoua notamment parce que le général Gratchev, désigné par les conspirateurs pour prendre le contrôle de Moscou, refusa de franchir le Rubicon et se rangea finalement aux côtés de ceux qui défendaient alors le Parlement. L'opération échoua aussi parce que les membres du Comité de salut national tiraient à hue et à dia.

En quelques traits le président russe démolit les conspirateurs. Guennadi Ianaev, le vice-président qui prend la place de Gorbatchev ? *« Il avait sidéré tout le monde à la session parlementaire en déclarant publiquement, comme on le questionnait sur son état de santé, qu'il remplissait bien ses obligations conjugales. »* Krioutchkov, le chef du KGB ? *« Il était atteint d'une maladie professionnelle, l'espionnite. »* Pavlov, le premier ministre ? *« Son caractère déséquilibré le fit quitter la scène lors du deuxième jour du putsch. »* Iazov, le ministre de la défense ? *« Le type même du vieux troupier honnête. »* Finalement, écrit Boris Eltsine, *« je considère la tragédie des putschistes comme celle de toute une génération de hauts fonctionnaires »*. Il note encore la confrontation de *« deux intérêts chez les putschistes »*. *« Le complexe militaro-industriel avait besoin d'un vrai putsch bien violent (...), le KGB voulait une passation de pouvoirs propre et élégante.. »*

### Le conflit avec Gorbatchev

Gorbatchev, on s'en doute, n'est guère mieux traité. Le président russe ne dit trop rien des avanies que lui avait fait subir, du temps de sa puissance, le secrétaire général du PC, mais on sent qu'il n'oubliera jamais l'humiliation. Il élève le conflit : jusqu'au bout, Gorbatchev s'est accroché au communisme. De plus, il voulait transformer l'URSS en une sorte de confédération dont il resterait le président. Pourquoi ? *« Il se plaisait dans un rôle qui ne connaissait pas de précédent dans la politique mondiale, celui du dirigeant non pas d'un seul mais d'une multitude d'Etats démocratiques. Ce qui constituait une excellente rampe de lancement pour se propulser à la fonction de leader mondial. »*

Contrairement à d'autres, Boris Eltsine ne met pas trop l'accent sur le choix malheureux de ses collaborateurs par Gorbatchev. Lui-même, d'ailleurs, n'eut pas toujours la main heureuse. Comment fit-il du général Routskoï son vice-président ? Il ne le connaissait pas. Quelques heures seulement avant l'expiration du délai du dépôt de candidatures lors de l'élection présidentielle de juin 1991, deux de ses collaborateurs lui proposèrent cet ancien d'Afghanistan capable de capter des voix chez les militaires et les communistes. *« Voilà un vice-président qui fera défaillir les femme d'un certain âge et attirera les suffrages de l'armée. Plus d'une fois je me suis remémoré cet épisode pour en tirer l'amère leçon : se méfier des apparences séduisantes, de la logique superficielle. Rien n'est simple dans la vie.*

*» La première période de nos relations a été agréable, sans nuage. Lors du putsch de 1991, Routskoï a montré une fermeté martiale qui lui a valu ma confiance. Tout au plus un détail a-t-il assombri mon impression favorable au cours de cette « lune de miel » de la vice-présidence : Alexandre Routskoï a subitement montré un vif intérêt pour mon apparence.*

*» Il entrait dans mon bureau, faisait les gros yeux et me disait :* « Boris Nikolaïevitch, où avez-vous déniché ces souliers ? Il n'est pas question que vous soyez chaussé comme ça ! Vous êtes le président, oui ou non ? Alors demain on vous choisit des chaussures ! » *Et le lendemain Alexandre Routskoï me proposait au choix six paires de chaussures italiennes. Même chose pour mes costumes :* « Cette couleur ne te va pas du tout. Nous allons y mettre bon ordre. »

Le candidat à la présidence avait simplement oublié de préciser à son colistier quelle serait sa tâche. Quand on se rendit compte de la divergence d'interprétation, il était trop tard.

Boris Eltsine ne semble pas se poser la question qui vient à l'esprit de quiconque analyse sa manière de gouverner : est-il capable de constituer des équipes durables et cohérentes ? Il porte des jugements nuancés sur les personnalités réputées les plus proches de lui. L'ancien premier ministre Gaïdar est un remarquable économiste qui ne sut pas se hisser au niveau d'un homme politique. Et Bourboulis, l'éminence grise qui avait travaillé en même temps que lui à Sverdlovsk ? (*« Par parenthèses, je ne l'ai pas connu à Sverdlovsk »*, précise-t-il). *« Il doit y avoir chez lui de la jalousie, la volonté d'écarter des concurrents, bref tous les traits d'un amour-propre exacerbé. »* Celui qui passe le mieux l'examen, c'est l'actuel premier ministre que l'on ne s'attendait guère à voir ainsi louangé : *« Par ses qualités humaines, Viktor Tchernomyrdine s'est montré à la hauteur de mes attentes : un homme sur qui l'on peut compter. Il ne m'a fait défaut dans aucune situation critique. Je suis impressionné par sa maîtrise de soi et sa retenue. Il sait garder la tête froide. Un caractère viril. »*

Reste le plus douloureux moment, l'épreuve de force avec le parlement, l'automne dernier. A propos du président de ce Parlement, il écrit : *« Je me souviens du jour où j'ai fixé mon choix sur Khasboulatov. Malheureusement le hasard y est entré pour une bonne part. Je ne le connaissais pas. »* Eltsine ajoute : *« J'ai bien étudié sa nature d'Oriental. Il a toujours, pour une même question, plusieurs avis prêts à l'emploi. »* Quand le conflit entre les deux pouvoirs devient inextricable, le président décide de prendre en douceur la Maison Blanche. Elle devait être investie un dimanche. Malheureusement le général Routskoï et ses amis eurent vent de ce projet ; ils se retranchèrent dans l'immeuble.

Lors du dimanche sanglant, le président donna pendant de longues heures l'impression de n'avoir pas prise sur les événements. Était-il désarçonné ? Ou victime d'un de ses accidents de santé qu'exploitaient ses adversaires ? Pas du tout, affirme-t-il. *« L'urgent n'était pas de faire une prestation télévisée. Il fallait d'abord sortir mes vaillants généraux de leur état de stress et de paralysie. »* Les militaires avaient commencé par dire qu'ils n'avaient pas à se mêler de politique. En un premier temps, les groupes « Alpha » et « Vympil » avaient refusé de prendre part à l'opération. Ils se résignèrent lorsqu'un de leurs officiers fut tué par un défenseur du Parlement.

### L'autobiographie de Youri Orlov

Telle est la vision de Boris Eltsine. Une vision que ne conteste pas, au fond, dans sa propre autobiographie, un des personnages historiques de la dissidence en URSS, le physicien Youri Orlov, compagnon de Sakharov et fondateur du groupe moscovite de surveillance des accords d'Helsinki. Il est aussi sévère que Boris Eltsine sur Gorbatchev *« louvoyant entre ses vieux rêves et les réalités du présent »*. Depuis longtemps l'opposant croyait qu'Eltsine *« ferait un parfait dirigeant »* d'un parti autre que le PC.

En 1993, le pouvoir a-t-il eu tort d'interdire des journaux, des partis de l'opposition extrémiste ? Pas du tout, estime Orlov : *« Personne n'a défendu « l'opposition » nazie et ses journaux interdits en Allemagne après la seconde guerre mondiale. Il est déraisonnable, dangereux et insultant pour la Russie de défendre les communistes extrémistes prêts à toutes les violences. »* Précisons que, dans cette autocritique pudique et non dénuée d'humour, l'ancien dissident met dans le même panier les communistes non repentis et les nazis, pas très nombreux certes, mais qui s'expriment avec une singulière audace dans un pays que Hitler ravagea.

**BERNARD FÉRON**

**RUSSIE : signature du Pacte de paix civile.** – Lors d'une cérémonie organisée au Kremlin et diffusée en direct à la télévision, Boris Eltsine et quelque deux cents dirigeants politiques ont signé, jeudi 28 avril, le Pacte de paix civile, destiné à stabiliser la situation politique du pays, en interdisant notamment le recours à la violence politique *(le Monde* du 29 avril). – *(AFP.)*

**LETTONIE : sommet Eltsine-Ulmanis le 30 avril.** – Boris Eltsine doit rencontrer son homologue letton Guntis Ulmanis le 30 avril, le *« dernier obstacle »* empêchant ce sommet ayant été levé. Cette rencontre, prévue initialement pour le 20 avril, avait été annulée après la publication d'un décret du président russe sur la création de 30 bases militaires russes dans les Etats voisins, dont la Lettonie. Moscou avait ensuite fait savoir que la mention de la Lettonie parmi ces bases relevait d'une erreur technique. – *(AFP.)*

## Une ambassade très spéciale

**LE BUNKER**
**Vingt ans de relations franco-soviétiques,**
*de Bernard Lecomte.*
*J.-C. Lattès, 300 p., 139 F.*

Qui savait que l'immeuble de l'ambassade ex-soviétique (maintenant russe) à Paris est équipé d'un puits à grande profondeur lui permettant de pomper son eau directement dans la nappe phréatique « en cas de guerre » ? Qu'aucun bureau ne donne sur l'extérieur, de manière à interdire toute observation ? Que les téléphones ne se trouvent pas dans les bureaux, mais dans les couloirs ? Que la « résidence » du KGB, au sixième étage, est desservie par un seul ascenseur spécial interdit aux diplomates et que les privilégiés qui y ont accès doivent rédiger tous leurs rapports à la main ? Que le petit personnel faisait la queue dans le magasin « coopératif », tout comme à Moscou ? Que les quatre « datchas » rattachées à l'ambassade (à Limay, Marles-en-Brie, Deauville et L'Isle-Adam) avaient leur camp de pionniers et leurs pique-niques du 1er mai pour les diplomates du « camp socialiste », entre deux « rencontres informelles » avec les dignitaires du parti frère français ?

Tels sont les petits et grands secrets que Bernard Lecomte dévoile à propos du « Bunker », le colossal cube de béton du boulevard Lannes, en bordure du bois de Boulogne, qui abrite, depuis 1978, l'ambassade de l'ex-URSS à Paris. Un livre éclairant, car si beaucoup de révélations ont été faites à Moscou sur le système soviétique, c'est la première fois que le fonctionnement d'une de ses extensions en terre étrangère est exposé avec autant de détails. L'auteur, qui a eu visiblement ses entrées dans la place, a complété son enquête en rencontrant, à Paris ou à Moscou, de nombreux hôtes actuels et anciens du « Bunker », y compris plusieurs anciens ambassadeurs et même d'anciens « résidents » du KGB, notamment Nikolaï Tchetverikov, le premier des 47 expulsés de 1983.

Une affaire dont Bernard Lecomte retrace l'historique, de même que le détail de bien d'autres épisodes sérieux ou mineurs, mais toujours cocasses, des relations franco-soviétiques au cours des vingt années qui vont de 1971 à 1991, date de la fin du régime. C'est Brejnev qui, venu à Paris précisément pour inaugurer le « Bunker » en 1977, est tellement malade que l'on doit bâcler la cérémonie, malgré la présence du président Giscard d'Estaing. Le dirigeant soviétique n'avait-il pas déclaré à son arrivée à l'aéroport : *« Prague est décidément une ville admirable »* ?

### Courteline et James Bond

C'est encore Jacques Chirac qui, saisi en septembre 1985 d'une demande de l'ambassadeur soviétique d'annexer à son domaine un nouvel arpent du bois de Boulogne, lui suggère en échange de dérouler le tapis rouge pour *« son conseiller et ami le plus proche »* ,... Edouard Balladur, qui doit visiter Moscou le mois suivant. L'affaire ne se fera pas, et c'est finalement au très mauvais accueil réservé par la direction soviétique au futur premier ministre français que le XVIe arrondissement devra de conserver son terrain...

Bernard Lecomte revient en détail sur l'épisode du putsch raté de 1991 et de l'impair commis par le président Mitterrand brandissant à la télévision sa *« lettre de monsieur Ianaev »*, le nouveau « président » qui avait détrôné Gorbatchev. Il ressort de l'enquête effectuée par l'auteur auprès des principaux témoins que le président de la République, au matin du 19 août, ne croyait pas au succès du putsch. Ce n'est que dans l'après-midi du même jour qu'il avait, fort malencontreusement et à la surprise de ses propres conseillers, révisé son opinion...

Encore moins glorieux est le projet, caressé par certains responsables français des années 80 (la banquière Gilberte Beaux, le ministre des affaires étrangères Claude Cheysson, et Pierre Bérégovoy jusqu'en 1989) d'échanger « l'or balte » – les réserves d'or déposées avant guerre à Paris par la Lituanie et la Lettonie pré-communistes et réclamées depuis des années par Moscou – contre une indemnisation des porteurs d'emprunts russes du début du siècle. Une affaire évidemment enterrée avec l'accession des Etats baltes à l'indépendance en 1991. Mais, comme l'écrit l'auteur, *« l'honneur de la France n'a tenu qu'à un fil »*.

Le reste relève de l'espionnite plutôt que de la grande politique, et, dans ce domaine, plutôt de Courteline que de James Bond. Le livre reproduit dans ses illustrations le formulaire que devait remplir tout agent du « Bunker » à qui il arrivait de rencontrer un Français : les circonstances de la rencontre, son lieu, l'appartenance politique du *« contact »*, rien n'y manque. Cela n'empêchait pas Paris d'être une villégiature hautement recherchée par la nomenklatura : la liste des notables qui ont été en poste au Bunker inclut un nombre impressionnant de « pistonnés », du fils de Vladimir Krioutchkov, l'ancien patron du KGB, à la petite-fille de Constantin Tchernenko, en passant par la fille d'Andreï Gromyko et celle d'Edouard Chevardnadze.

**MICHEL TATU**





AFRIQUE

## AFRIQUE DU SUD

# Le scrutin est prolongé de vingt-quatre heures dans six régions

**En dépit du transport par l'armée de l'air de millions de bulletins de vote supplémentaires aux quatre coins du pays, les autorités électorales ont décidé d'allonger d'une journée, jeudi 28 avril, la durée du scrutin dans six régions du pays. Partout ailleurs, les élections ont eu lieu dans de bonnes conditions.**

JOHANNESBURG

*de notre correspondant*

Le scrutin, normalement, aurait du être clos jeudi 28 avril, à 19 heures. Mais dès le matin, il paraissait évident que l'objectif ne pourrait être atteint. Manque ou absence de bulletins, d'encre indélébile ou même de crayons pour cocher la bonne case : trois jours après le début du vote, des dizaines de milliers d'électeurs répartis dans plusieurs régions n'étaient toujours pas en mesure de voter, suscitant les protestations des partis qui craignaient d'être lésés.

Jeudi après-midi, à l'issue d'une longue réunion tenue avec les principaux partis politiques, le juge Johann Kriegler, président de la Commission électorale indépendante (IEC) chargée de l'organisation du scrutin, a annoncé qu'il demandait au Conseil exécutif de transition (TEC) d'allonger les délais. Quelques heures plus tard, le président De Klerk faisait savoir que, conformément à ses pouvoirs, il avait amendé la loi électorale dans ce sens. Certains responsables redoutent néanmoins que ces vingt-quatre heures de grâce ne soient pas suffisantes pour rattraper le retard pris.

Les six régions où les bureaux de vote demeureront ouverts le 29 avril sont d'anciens homelands « indépendants » (le Transkei, le Ciskei et le Venda) ou autonomes (le Lebowa, le Gazankulu et le Kwazoulou) dotés d'un sous-encadrement administratif chronique. Territoires souvent sans ressources, frappés par la corruption qui s'était développée à l'ombre de l'assistance que « consentait » l'Afrique du Sud, les homelands étaient notoirement incapables de pourvoir aux besoins administratifs normaux et, *a fortiori*, de faire face aux contraintes d'une élection. Hier encore, dans une aimable pagaille, on y délivrait des cartes temporaires d'identité à des électeurs qui ignoraient qu'ils avaient besoin de ce document pour voter. Quant aux difficultés du Kwazoulou, elles sont principalement le résultat de la participation tardive de l'Inkatha, dont le chef, Mangosuthu Buthelezi, est également le premier ministre du homeland.

### *Mauvaises estimations*

D'un ton ironique légèrement teinté d'amertume, un collaborateur de l'IEC, dont les services, depuis trois jours, sont soumis à de rudes critiques, soulignait mercredi que le Kwazoulou, embarqué dans une campagne de boycottage, refusait, il y a encore dix jours, d'organiser le scrutin. Il rappelait que le juge Kriegler, qui, il y a trois semaines, était venu à Ulundi plaider la cause des élections devant les parlementaires du homeland, était sorti de l'Assemblée du Kwazoulou sous les huées de ceux qui, aujourd'hui, se plaignent des défauts d'organisation.

D'une façon générale, toutes les prévisions fondées sur des données administratives anciennes se dont révélées inadéquates. Le dernier recensement, qui date de 1991, permettait d'estimer le corps électoral à quelque 22,7 millions de personnes. Il semble qu'il y en ait eu quelques centaines de milliers de plus, venues parfois voter dans des régions où on ne les attendait pas. De même, les projections faites par divers instituts sur le comportement des électeurs paraissent prises en défaut, notamment quant à la participation, sensiblement supérieure à celle qui était prévue.

Tous ces contretemps auront pour première conséquence de retarder le dépouillement, qui ne devrait commencer que vendredi dans la soirée. Les difficultés de ces derniers jours constituent aussi une potentielle bombe à retardement pour la commission électorale, qui aura la délicate responsabilité d'octroyer ou de refuser le label de qualité aux résultats électoraux.

Certains partis, mécontents de leurs résultats, pourraient, demain, remettre en cause la légitimité du scrutin. L'affaire sera sans conséquence si les protestations sont limitées ou proviennent de petits partis. Il en sera autrement si, par exemple, l'Inkatha se mettait à contester.

GEORGES MARION

## *Des militants néo-nazis maltraitent un journaliste noir américain*

JOHANNESBURG

*de notre correspondant*

Alors que la pression policière se fait durement sentir sur le Mouvement de résistance afrikaner (AWB), organisation néonazie soupçonnée d'être à l'origine des attentats à la bombe de ces derniers jours, son chef, Eugène Terreblanche tenait, jeudi 28 avril, une conférence de presse. Occasion rare : l'AWB entretient avec les journalistes, accusés d'être au service de Mandela et des communistes, des rapports d'hostilité qui ne se limitent pas à des échanges verbaux. Les confrères noirs sont ainsi régulièrement agressés par les amis de M. Terreblanche.

L'invitation lancée à la presse spécifiait : *« Tous les journalistes sont les bienvenus. »* Réunis non loin de Rustenburg, devant la maison de Paul Kruger, premier président de la République du Transvaal, les journalistes ont rapidement déchanté. *« Vous êtes les bienvenus, mais il faut de l'ordre »*, a commencé par avertir Eugène Terreblanche. Puis ses « gros bras », ont entrepris, sans ménagement, de repousser les nombreux photographes et opérateurs de télévision qui tentaient de faire leur métier. Une cinquantaine de militants de l'AWB ont enfin tabassé un journaliste noir américain, Michael Allen, du *New York Daily News*, avant de l'expulser de la conférence de presse. Une photographe métisse de Namibie a subi le même sort, tandis qu'un journaliste japonais était aimablement traité de *« singe »*.

G. M.

## *Une armée « neutre » et « professionnelle »*

JOHANNESBURG

*de notre correspondant*

Alors que les policiers sont déconsidérés dans la population noire, les militaires y jouissent aujourd'hui d'une aura sans précédent. Des ghettos noirs de Katlehong et de Tokosa, où elle a remplacé la police en s'interposant entre les milices du Congrès national africain (ANC) et celles de l'Inkatha, aux collines du Natal, où elle tente de faire respecter l'état d'urgence, l'armée sud-africaine est partout acclamée, perçue comme un outil indispensable au service de la majorité dans sa lutte pour le droit et l'égalité.

L'ANC lui déroule un véritable tapis rouge. Dans la nouvelle rhétorique du mouvement, l'armée est *« neutre »* et *« professionnelle »*, tandis que la police et ses chefs ne seraient qu'une bande de spadassins au service des nostalgiques de l'apartheid. Selon cette logique, l'une est censée obéir au nouveau pouvoir tandis que l'autre lui savonnera la planche.

### *Garante de la paix intérieure*

En réalité, les Forces de défense sud-africaines (SADF) sont en pleine réorganisation et en plein désordre. Elles s'efforcent d'associer des éléments aussi disparates que les soldats issus des anciens *homelands*, soit quelque 10 000 hommes, les anciens membres de la branche armée de l'ANC, plus de 10 000 combattants, et les anciens guérilleros de l'APLA, branche militaire du Congrès panafricain (PAC), dont le nombre ne doit pas dépasser quelques centaines.

A cette intégration, qui pose de délicats problèmes d'homogénéisation professionnelle et culturelle, s'ajoutent les contraintes d'une réorganisation interne rendue inévitable par les restrictions budgétaires et la nouvelle situation politique. Repliée à l'intérieur de ses frontières après les aventures angolaises et namibiennes, garante désormais de la paix intérieure et non plus bouclier contre *« la menace communiste »*, l'armée ne pourra pas éviter de définir une nouvelle doctrine militaire et de tailler dans ses effectifs.

La SADF rassemble aujourd'hui à plein temps 65 000 hommes, dont 60 % d'appelés. Quelque 80 000 réservistes, tous blancs, mobilisables soit dans leur unité d'origine (les *Citizen Forces*), soit sur place pour assurer la défense de leur communauté (les *Commandos*) se greffent à cet ensemble. Comme les réservistes suisses, les membres des commandos gardent une partie de leur armement à demeure, ce qui ne va pas sans soulever les protestations de l'ANC, qui voit en eux, non sans raison, une force inamicale.

Contrairement à la police, la direction de l'armée a très tôt pris langue avec la direction de l'ANC pour envisager les réformes nécessaires. Sous l'autorité du président Frederik De Klerk, une purge de grande ampleur a « nettoyé » le renseignement militaire, qui, durant les dernières années de l'apartheid, s'était laissé aller à faire de la police politique. Mettant un terme à un mouvement engagé en 1992, le chef du service, le général Van der Westhuizen, vient d'abandonner ses fonctions pour *« raisons de santé »*.

La plupart des spécialistes militaires du pays excluent que l'armée intervienne dans le processus en cours, du moins tant que la situation politique ne dérape pas vers l'anarchie, comme le promet la partie la plus radicale de l'extrême droite. Cette dernière semble d'ailleurs en passe de perdre l'influence dont elle disposait à l'intérieur de l'institution militaire. La débandade du Bophuthatswana – où les troupes du néo-nazi Eugène Terreblanche venues soutenir Lucas Mangope ont piteusement battu en retraite – explique partiellement ce recul. Un recul consolidé par la candidature du général Constand Viljoen, ancien chef de l'armée, qui, en présentant une alternative électorale à l'extrême droite, a objectivement gelé les éventuelles tentations putschistes de ses anciens camarades.

G. M.

# En attendant les bulletins...

BIZANA (Transkei)

*de notre envoyée spéciale*

Les femmes sont assises dans la cour, emmitouflées dans des couvertures écossaises. Les plus jeunes allaitent leur dernier-né. Malgré le vent froid, les hommes restent debout, en file indienne dans leurs vêtements pauvres, presque misérables. Ils n'ont pas bougé depuis des heures, et ils ne bougeront pas avant des heures.

Certains d'entre eux ont fait jusqu'à 10 kilomètres à pied, à travers les plateaux ocre de l'ouest du Transkei, pour déposer un bulletin dans l'urne. Depuis vingt-quatre heures, il n'y a plus de bulletins. Mais ils restent là, à attendre en silence, et ils scrutent le ciel d'où doit arriver l'hélicoptère qui en livrera de nouveaux.

*« C'est comme ça que ça marche en Afrique du Sud, spécialement dans les homelands*, note le maire, avec philosophie, *De Klerk pense à Joburg* (Johannesburg) *et au Cap, mais pas aux zones rurales.*

*– On vous a promis ces bulletins pour quelle heure ?*

*– Ça, c'est une question d'Occidental ; ici, c'est le tiers-monde, on n'a pas la même notion du temps que vous... On attendra jusqu'à la tombée de la nuit. »*

Dans leur malheur, les électeurs de la région de Bizana ont de la chance : la moitié d'entre eux ont pu voter avant que les stocks soient épuisés. A côté, à Mount-Ayliff, le matériel électoral n'est toujours pas arrivé. Alors que ce jour de vote est le troisième. Qu'à cela ne tienne... Il y en aura un quatrième au Transkei, comme dans d'autres régions reculées où l'administration s'est montrée particulièrement défaillante.

Les deux observateurs suisse et slovaque de l'ONU, qui patientent devant le bureau de vote de Bizana en attendant eux aussi les bulletins, sont les seuls Blancs à des dizaines de kilomètres à la ronde. La région est aussi pauvre qu'uniformément habitée de Noirs.

Le Transkei avait été le premier homeland « indépendant » créé par le gouvernement sud-africain – le 26 octobre 1976 –, dans le cadre de sa politique de « décolonisation interne ». Comme les autres, il cessera d'exister après les élections. En attendant, la durée du scrutin doit être prolongée, afin de pallier les carences de son administration.

Finalement, les habitants de Bizana ont eu raison d'attendre : ils finiront par voter. Car une fois de plus les autorités sud-africaines ont su amender les dispositions prévues, de façon à satisfaire le plus grand nombre. Et il ne sera pas dit que ces élections « historiques » aient été organisées dans un tel chaos que certains Sud-Africains aient été privés de leurs nouveaux droits.

MARIE-PIERRE SUBTIL

## RWANDA

# Le rôle de la France dénoncé par les rebelles

En visite à Paris, où il a été reçu par les autorités françaises, le ministre des affaires étrangères du gouvernement intérimaire rwandais, mis en place après la mort du président Juvénal Habyarimana le 6 avril, Jérôme Bicyamhumaka, a jugé *« exagéré »* le chiffre de 100 000 morts, avancé comme bilan des massacres commis dans son pays au cours des trois dernières semaines. *« A mon avis, 100 000 c'est trop, 100 000 morts je n'y crois pas »*, a-t-il dit au cours d'une conférence de presse, jeudi 28 avril à Paris, démentant les chiffres avancés par les organisations non gouvernementales et le Comité international de la Croix-Rouge, dont les représentants sont toujours au Rwanda.

La visite à Paris de M. Bicyamhumaka a déchaîné la colère du Front patriotique rwandais (FPR, rébellion armée), qui critique sévèrement le gouvernement français. Le FPR rappelle que *« la France a été activement impliquée au côté de l'armée gouvernementale rwandaise au cours des trois années qu'a duré le conflit armé »*, déclenché à l'automne 1990.

*« La France a fourni des armes, un support logistique et de conseil ; elle a entraîné la garde et les milices présidentielles. Etant donné l'ampleur des massacres perpétrés par cette garde présidentielle et cette milice au cours des trois dernières semaines, on est fondé à conclure que ces hommes ont bien appris de leurs instructeurs français »*, déclare le FPR dans un communiqué diffusé depuis New-York.

**MAROC : droit de visite pour un chef islamiste.** – Les mesures prises à l'encontre d'Abdeslam Yassine, en résidence surveillée depuis plus de cinq ans à Salé, près de Rabat, ont été assouplies. Ces dernières semaines, plusieurs membres de l'organisation islamiste – non reconnue – Al Adl Wal Ihsan (Justice et bienfaisance) qu'il préside ont pu lui rendre visite, ainsi que des responsables de l'Organisation marocaine des droits de l'homme (OMDH) et de l'Association marocaine des droits de l'homme (AMDH). – *(AFP.)*

DIPLOMATIE

## L'inspection des sites nucléaires de la Corée du Nord

# Reprise du dialogue entre Washington et Pyongyang

Au cours d'une rencontre jeudi 28 avril, à New-York, la première depuis deux mois, les Etats-Unis ont fait une *« nouvelle proposition »* à la Corée du Nord à propos de l'inspection de ses sites nucléaires. Cette proposition *« s'inspire de près »* de l'accord conclu fin février entre Washington et Pyongyang, mais qui n'avait pas été appliqué, a indiqué le porte-parole du département d'État, Christine Shelly. Elle n'a toutefois révélé ni le contenu précis de ces conversations ni à quel niveau s'était tenue la réunion. Mme Shelly a ajouté que les Etats-Unis attendaient *« une réponse prochaine »* de Pyongyang.

La Corée du Nord avait accepté, fin février, des inspections de ses sites par l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) ainsi qu'un échange d'émissaires avec la Corée du Sud en échange d'une suspension des exercices militaires conjoints américano-sud-coréens et de la tenue d'une troisième session de pourparlers avec Washington. Cette session n'avait finalement pas eu lieu, Pyongyang ayant refusé d'ouvrir ses installations nucléaires à l'AIEA.

Cette dernière a réaffirmé dans une lettre adressée mercredi à Pyongyang qu'elle n'enverrait pas ses inspecteurs sans une *« confirmation écrite »* dans laquelle la Corée du Nord s'engagerait à permettre toutes les inspections jugées nécessaires par l'agence. Enfin, Pyongyang a proposé aux Etats-Unis de transformer l'armistice de 1953 en traité de paix (1). Washington a écarté immédiatement cette proposition : *« En ce qui nous concerne, l'armistice est toujours en vigueur ainsi que tous les arrangements qui permettent de maintenir le dialogue entre les Nations unies et la Corée du Nord »*, a affirmé Mme Shelly. – *(AFP.)*

(1) Les Etats-Unis et la Corée du Sud sont toujours officiellement en guerre avec la Corée du Nord, aucun accord de paix n'ayant été signé après la guerre de Corée (1950-1953).

## NIGÉRIA

# *Gani Fawehinmi, le Mandela de Lagos ?*

LAGOS

*de notre correspondante*

Le Nigéria va-t-il trouver son Nelson Mandela en Gani Fawehinmi, cinquante-six ans, avocat, bouillant défenseur des droits civiques et grand pourfendeur des pouvoirs militaires ? Au cours d'entretiens publiés simultanément par quatre magazines de Lagos, celui que la presse appelle familièrement « Gani » se dit fatigué d'être *« depuis trente ans le surveillant »* de la classe politique nigériane, assimilée à une bande de *« bouffons »* et de *« charlatans en civil ou en uniforme »*. Il annonce qu'il créera son propre parti le 1er octobre – date anniversaire de l'indépendance – si, le 30 septembre, le régime du général Sani Abacha est encore en place.

Parfois critiqué pour son style individualiste, « Gani » a toujours fait preuve de courage et de détermination. Il a été plusieurs fois emprisonné, notamment dans les dernières semaines du régime du général Babangida, lorsqu'il s'est opposé à l'annulation du scrutin présidentiel du 12 juin 1993.

Après avoir placé ses espoirs dans une *« intervention chirurgicale »* des militaires pour restaurer le processus démocratique interrompu, il a immédiatement pris ses distances avec le nouveau régime du général Abacha, en novembre dernier, qui lui avait pourtant proposé le portefeuille de la justice.

*« Si j'avais vingt ans de moins, je traiterais Abacha à la manière dont Charles Taylor a traité Doe »*, déclare aujourd'hui Me Fawehinmi, évoquant le meurtre sanglant, en 1990, du dictateur du Libéria. *« Mais je ne prépare pas de putsch et je n'ai pas d'armes. Je vais inciter les Nigérians à prendre en main leur propre destinée et à se libérer eux-mêmes de la misère »*, dit-il.

Comme première étape, il vient de lancer un mouvement de *« conscience nationale »* qui élargit le combat pour les droits de l'homme, la guerre contre *« la pauvreté »*. Ce thème, très populaire dans un pays gravement affecté par le marasme économique, avait déjà dominé la campagne électorale du milliardaire Moshood Abiola, le vainqueur malheureux de l'élection du 12 juin, auquel « Gani » reproche de n'avoir pas su *« se battre »* pour son mandat en *« mettant sa vie dans la balance »*.

*« Je ne crois pas au compromis, s'il s'agit de questions de principe. Sur ce terrain, je suis un fondamentaliste »*, affirme l'avocat qui se dit *« prêt à mourir »* pour qu'émerge *« une nouvelle société capable de gouverner le Nigéria »*.

D'origine yorouba comme M. Abiola, et disposant lui aussi d'une importante fortune, Me Fawehinmi pourrait rencontrer assez vite un écho parmi les couches urbaines du Sud. Son entrée dans l'arène a en tout cas provoqué une réaction indirecte du gouvernement : celui-ci a enfin rendu public un *« calendrier »* pour la *« conférence constitutionnelle »* qui débutera le 27 juin. Mais la formation de partis politiques, supprimés le 18 novembre dernier par la junte militaire, ne sera autorisée qu'à dater du 17 janvier 1995.

MICHÈLE MARINGUES

**AMÉRIQUES**

CHILI

# « Nous avons réussi à réconcilier la nation »

## *nous déclare l'ancien président Patricio Aylwin*

**Patricio Aylwin, ancien président du Chili, vient de recevoir à la Sorbonne le titre de docteur *honoris causa*. Au cours de l'entretien qu'il nous a accordé, mardi 26 avril, ce dernier met l'accent sur la nécessité de renforcer la *« démocratie imparfaite »* du Chili après, notamment, les seize années de la dictature du général Augusto Pinochet.**

Patricio Aylwin, le « pàtriarche » démocrate-chrétien qui mena, avec grande dextérité, la transition démocratique chilienne de 1989 au 11 mars dernier, s'est départi de sa prudence légendaire dans ses propos publics depuis qu'il a quitté ses fonctions de président. Péremptoire, il énonce cette certitude : *« Le général Pinochet ne démissionnera pas de son poste de commandant en chef de l'armée de terre avant le terme de son mandat, en 1997. »* Inutile, cependant, de redouter quelques mouvements de troupes opportunément organisés, comme ce fut le cas à deux reprises au cours des quatre dernières années, lorsque des décisions de l'exécutif ou du pouvoir judiciaire ont déplu à l'ancien dictateur.

La dernière alerte se produisit le 23 mai 1993, tandis que M. Aylwin était en visite officielle en Norvège. Elle fut, selon ce dernier, *« l'ultime trépignement, l'ultime tentative d'exercer des pressions par la force pour obtenir notamment que soit mis fin aux procédures judiciaires engagées contre des militaires »*, pour violations des droits de l'homme commises sous la dictature. La manœuvre a échoué, principalement parce que le général Pinochet *« s'est rendu compte qu'il n'avait ni l'appui de l'opinion publique, ni celui des deux partis de droite »*. Pendant ces quatre années de transition, M. Aylwin estime avoir maintenu avec l'ancien dictateur des *« relations correctes mais formelles, de président à commandant en chef qui me devait obéissance »*.

### *Une tâche énorme*

*« Au risque de vous surprendre,* ajoute M. Aylwin, *j'émets l'hypothèse suivante : si Pinochet n'avait pas été là, pendant la transition, on aurait eu au Chili des tentatives d'insurrection menées par des subalternes, des têtes brûlées de l'armée, comme ce fut le cas en Argentine. »*

Il n'en demeure pas moins, selon M. Aylwin, que la démocratie chilienne restera *« imparfaite »* tant que subsistera l'héritage constitutionnel du général Pinochet, sur lequel l'ancien président n'a pu revenir durant son mandat, faute d'une majorité suffisante au Parlement. Il faut donc de nouveau tenter de *« réformer le système électoral, supprimer les huit sénateurs désignés, abroger la loi sur l'inamovibilité des commandants en chef des armées et redonner au président le pouvoir de mettre à la retraite les gradés »*.

Au chapitre de ses principaux succès, l'ancien chef de la démocratie chrétienne estime que son équipe a *« réussi à réconcilier la nation »*, sans avoir obtenu tout ce qu'elle souhaitait au chapitre des droits de l'homme. Ainsi précise-t-il : *« Nous avons obtenu la vérité* [les dernières enquêtes officielles font état de 3 129 personnes victimes de la répression sous la dictature et d'un millier de disparus] *et la justice dans la mesure du possible. »* M. Aylwin est par ailleurs satisfait d'avoir fait reculer la pauvreté et d'avoir *« évité des convulsions que la dette sociale héritée du régime militaire laissait redouter »*.

A ses yeux, la tâche reste énorme : *« Le grand problème des pays en voie de développement, y compris le Chili, c'est la pauvreté. Si on ne l'aborde pas de front, par le truchement de l'éducation et de la formation notamment, si l'on est incapable d'imaginer de meilleures formules pour parvenir à l'équité sociale, les périodes d'instabilité politique vont revenir. Le climat actuel d'effervescence sociale conduit au populisme et peut mener, en réaction, à des dictatures militaires. »* A soixante-seize ans, M. Aylwin affirme qu'il ne sera plus *« candidat à quoi que ce soit »*. Il vient de créer à Santiago la Fondation Justice et démocratie avec plusieurs membres de son ancien gouvernement.

MARTINE JACOT

### *Le chef de la police en congé sans solde*

Le chef de la police chilienne, le général Rodolfo Stange, accusé par un juge de *« manquement grave à ses devoirs militaires »* a demandé et obtenu du gouvernement chilien deux mois de *« congés sans solde »* qui s'ajouteront aux « vacances » qui ont suivi sa mise en cause dans l'affaire des égorgés (*le Monde* du 5 avril).

La formule, destinée à maintenir M. Stange à l'écart du commandement de la police, est *« habile »* pour certains et *« honteuse »* pour d'autres. C'est en tout cas le résultat d'un compromis pour sortir de l'impasse créée par le refus du général de donner sa démission. Aux termes de la Constitution héritée du régime militaire, le président de la République n'a pas le pouvoir de destituer le responsable des forces armées et de la police. – *(Corresp.)*

ÉTATS-UNIS

# L'agent double Aldrich Ames a été condamné à la prison à vie

L'agent double Aldrich Ames, ancien responsable de la CIA arrêté en février et qui trahissait son pays depuis près de dix ans au profit de Moscou, a été condamné, jeudi 28 avril, à la prison à vie. Aldrich Ames a accepté de collaborer avec la justice en échange d'une réduction de peine pour son épouse. Il a plaidé coupable et a été condamné à la prison à vie. Il sera détenu dans une prison de sécurité maximale.

*« Je regrette amèrement les conséquences catastrophiques de ma trahison pour ma femme et mon fils »*, a déclaré l'intéressé après sa condamnation par un tribunal fédéral d'Alexandria, dans la banlieue de Washington. Aux termes du *« compromis judiciaire »* conclu avec le tribunal, Aldrich Ames a promis de coopérer avec les enquêteurs qui cherchent à déterminer précisément les dommages causés par ses neuf ans d'activités au service de l'URSS puis de la Russie.

Ancien chef de la division du contre-espionnage de la CIA chargée de l'URSS, Ames a reçu quelque 2,5 millions de dollars de ses commanditaires soviétiques puis russes (*le Monde* du 26 février). Son épouse colombienne, Maria del Rosario, âgée de quarante et un ans, accusée de complicité d'espionnage, a également plaidé coupable. Sa condamnation a été reportée au mois d'août prochain. Elle devrait sortir de prison au bout de cinq ans pour s'occuper de l'enfant du couple, âgé de cinq ans et confié actuellement à la garde de sa grand-mère maternelle en Colombie.

La peine de Mme Ames dépendra en partie du degré de coopération de son mari avec les enquêteurs. Lors de sa comparution, Aldrich Ames a indiqué au juge que *« durant sept ans et demi »* sa femme a ignoré totalement ses *« activités criminelles »* pour le compte de Moscou et qu'elle lui avait ensuite *« demandé de rompre tout contact avec les Russes »*.

Quand Ames a commencé à trahir en 1985, de *« nombreux officiers de l'armée et des renseignements coopérant avec des services secrets occidentaux »* ont commencé à être *« exécutés, emprisonnés ou simplement à disparaître »*, a indiqué le tribunal. Parmi eux se trouvait en particulier un général de l'armée soviétique qui travaillait pour Washington depuis les années 70 et dont l'identité n'a pas été révélée. – *(AFP.)*

**MEXIQUE : assassinat du directeur de la police d Tijuana.** – Federico Benitez, le directeur de la sécurité publique de la ville de Tijuana, et des membres de son escorte, ont été tués, dans la soirée du jeudi 28 avril, par des inconnus. Le candidat à la présidence du Parti révolutionnaire institutionnel (au pouvoir), Luis Donaldo Colosio, a été assassiné le 23 mars dans la même ville. – *(AFP.)*

**REPÈRES**

## YÉMEN

### Les combats entre nordistes et sudistes auraient fait plus de cent morts

Les combats entre unités blindées nordistes et sudistes à Omrane, à une soixantaine de kilomètres au nord de Sanaa, ont fait plus de cent morts, dont des civils, et deux cents blessés, ont indiqué des journalistes yéménites qui se sont rendus sur les lieux. Commencés mercredi 27 avril (*le Monde* du 28 avril), les accrochages ont repris de plus belle le lendemain après une relative accalmie.

Dans la région d'Omrane, les armées des anciens Yémen du Nord et du Sud – qui n'ont jamais fusionné malgré la proclamation de l'unité des deux anciens Yémens en mai 1990 – maintiennent chacune des unités, séparées de quelques centaines de mètres seulement. Selon les journalistes yéménites, plus de quatre-vingt-cinq blindés nordistes et sudistes ont été détruits. Selon l'un d'eux, les militaires sudistes sont en déroute et ont fui après que quatre-vingts d'entre eux eurent été faits prisonniers. Quelques heures plus tôt, on avait affirmé de source militaire sudiste que treize chars adverses avaient été détruits et trente autres saisis.

Ces combats, les plus sanglants depuis la reprise de la crise entre les deux anciens Yémens, en août 1993, ont provoqué une vive tension à Sanaa, aggravée par une tentative de meurtre du premier vice-premier ministre, Hassan Mohamad Mekki, un nordiste. M. Mekki a été blessé, mais trois de ses gardes du corps ont été tués. Le ministère de l'intérieur a annoncé, quelques heures après l'attentat, l'arrestation des cinq agresseurs, dont l'identité n'a pas été révélée. – *(AFP, AP.)*

## ÉGYPTE

### Le chef spirituel des islamistes condamné à sept ans de travaux forcés

La Haute Cour de la sécurité de l'Etat a condamné par contumace, jeudi 28 avril, au Caire, le cheikh Omar Abdel Rahman, guide spirituel des extrémistes musulmans égyptiens, à sept ans de travaux forcés. La peine infligée au cheikh Omar Abdel Rahmane, actuellement en détention aux Etats-Unis, est relativement modérée, comparée aux condamnations à mort qui ont frappé des dizaines d'extrémistes musulmans depuis un an.

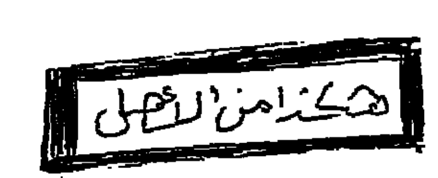
Ce verdict est la première condamnation ferme infligée au cheikh Abdel Rahmane, accusé d'être l'inspirateur de l'attentat commis contre le World Trade Center à New-York. Il vise à lui interdire de revenir en Egypte en dépit d'une demande d'extradition présentée aux autorités américaines. Le gouvernement a eu recours à un artifice juridique pour rouvrir un procès à l'issue duquel il avait bénéficié d'un non-lieu. L'accusé était poursuivi pour avoir encouragé une manifestation violente contre le régime dans la province du Fayoum, à 100 kilomètres au sud du Caire. – *(Corresp.)*

## HAÏTI

### Un embargo total pourrait être prochainement adopté par l'ONU

Les pays « amis d'Haïti » (Etats-Unis, France, Canada, Venezuela) se sont mis d'accord, jeudi 28 avril, sur un projet de résolution visant à renforcer les sanctions contre la junte militaire de Port-au-Prince. Présenté par Washington, ce projet, qui pourrait être adopté prochainement par le Conseil de sécurité de l'ONU, prévoit notamment le gel immédiat des avoirs des militaires haïtiens, l'interdiction de tous les vols non commerciaux et l'application, quinze jours plus tard, d'un embargo économique total (à l'exception des vivres et des médicaments), si les militaires n'ont pas quitté le pouvoir entre-temps. Le déploiement d'observateurs à la frontière entre Haïti et la République dominicaine est envisagé pour vérifier le respect de l'embargo. – *(Corresp.)*





# Des sociaux-démocrates allemands bien sous tous rapports

*Rudolf Scharping, candidat du SPD à la chancellerie, s'efforce de convaincre ses partenaires occidentaux que la politique extérieure de la RFA ne changera pas s'il arrive au pouvoir*

LES temps sont révolus où la politique étrangère était en Allemagne un sujet de controverse électorale entre les grands partis, que ce soit l'intégration dans l'alliance occidentale et l'Europe menée par le chancelier Adenauer et contestée par les sociaux-démocrates dans les années 50, ou l'*Ostpolitik* de Willy Brandt, vilipendée par les chrétiens-démocrates jusqu'en 1982.

Le candidat du SPD à la chancellerie, Rudolf Scharping, auquel les sondages accordent quelques chances de remporter le scrutin du 16 octobre prochain, s'emploie à rassurer tous ses interlocuteurs : aucune divergence fondamentale ne le sépare d'Helmut Kohl sur l'action extérieure de l'Allemagne. C'est le discours qu'il a tenu à la fin de l'année dernière quand il est venu à Paris rencontrer François Mitterrand et Edouard Balladur comme plus récemment lorsqu'il s'est rendu aux Etats-Unis.

Un gouvernement dirigé par le SPD respecterait tous les engagements de l'Allemagne envers ses alliés occidentaux, poursuivrait l'intégration européenne fondée sur l'amitié franco-allemande et assumerait ses responsabilités dans l'ONU et la CSCE. Rudolf Scharping a clairement indiqué qu'il n'était pas question pour lui de s'entendre avec un parti qui rejetterait l'OTAN – sous-entendu les Verts – alors qu'il cherche à se donner une respectabilité internationale, lui permettant de former une coalition, selon les besoins, aussi bien avec les libéraux qu'avec les chrétiens-démocrates.

Sur la plupart des sujets de politique étrangère, le SPD tient en effet le même discours que le gouvernement actuel. Il est pour l'élargissement de l'Union européenne aux pays d'Europe centrale et orientale sans être hostile à l'approfondissement – les plus lucides de ses porte-parole, comme Helmut Klose, président du groupe parlementaire, reconnaissent cependant que l'élargissement et l'approfondissement ne sont compatibles que si des profondes réformes institutionnelles sont entreprises pour conserver à l'UE une efficacité et qu'il est vain de laisser croire à une ouverture tous azimuts et sans limites de l'Europe.

Il est pour la réalisation d'un pilier européen de la défense occidentale et a mis en sourdine ses critiques contre la *« militarisation de l'Union européenne »* que sa gauche avait cru déceler dans la politique extérieure et de sécurité commune décidée à Maastricht, tandis que son aile plus modérée se félicite du rapprochement entre Paris et l'OTAN. Aussi est-il même prêt à accepter l'Eurocorps, dans lequel il voyait naguère une machination de Paris pour faire cautionner par les Allemands les *« aventures africaines »* de la France.

### L'engagement de la Bundeswehr

Au-delà de l'élargissement de l'UE aux pays d'Europe centrale et orientale, le SPD est en faveur du partenariat pour la paix comme première étape de l'extension de l'OTAN vers l'Est ; il souhaite le développement de la coopération avec la Russie sans lui accorder un droit de veto dans les affaires européennes ; il n'oublie pas la nécessité d'une politique méditerranéenne et se prononce pour le maintien de la conscription avec des effectifs de la Bundeswehr réduits progressivement à 300 000 hommes, ce seuil étant cependant fixé pour dix ans.

Rien n'est donc susceptible d'amener les partenaires et voisins de l'Allemagne à redouter un changement de gouvernement à l'automne prochain. Rudolf Scharping est parvenu depuis le printemps dernier à remettre de l'ordre dans les rangs. Son parti ne donne plus l'image d'un bateau ivre errant au gré des déclarations contradictoires des dirigeants successifs, taraudé par des courants pacifistes qui, à l'époque du débat sur les Pershing, envoyèrent Helmut Schmidt à la retraite. Après douze ans passés dans l'opposition, le SPD veut faire ce qu'il faut pour redevenir une formation de gouvernement.

Toutes les divergences n'ont pas disparu, loin de là. Si Rudolf Scharping a réussi à rendre une façade d'unité à son parti, c'est en maintenant un flou artistique sur certains sujets controversés. Le plus brûlant est l'engagement éventuel de l'armée allemande hors de la zone de l'OTAN. Depuis une dizaine d'années, un consensus tacite entre les grands partis voulait qu'il fût interdit par la Constitution fédérale.

La démocratie chrétienne a rompu cette entente en participant à des opérations de « casques bleus » en Somalie, en laissant des soldats allemands à bord d'avions Awacs qui contrôlent le ciel ex-yougoslave ou sur des bateaux battant pavillon de l'UEO qui surveillent l'Adriatique. Les sociaux-démocrates ont porté l'affaire devant le tribunal constitutionnel de Karlsruhe, qui devrait rendre son arrêt avant l'été ; si la gauche du SPD reste farouchement opposée à tout « engagement militaire » de la Bundeswehr, les plus réalistes espèrent pouvoir s'appuyer sur la décision de la Cour pour se sortir d'un mauvais pas et passer outre aux résolutions des congrès.

Helmut Kohl ne manque pas en effet d'exploiter contre son concurrent pour la chancellerie la contradiction entre un discours « responsable » et l'attitude de son parti qui refuse de donner à l'Allemagne les moyens d'assumer ses responsabilités internationales. Comment Bonn pourrait-il demander un siège permanent au Conseil de sécurité sans être en mesure de remplir toutes les obligations découlant de la Charte des Nations unies ?

Comment les sociaux-démocrates peuvent-ils se faire les chantres du « multilatéralisme », et refuser de s'associer aux actions décidées par les organisations internationales ?

Ces questions ne passionnent sans doute pas l'opinion publique allemande, partagée entre une saine aversion pour les aventures militaires et la volonté de participer à la défense d'une certaine Europe. Les prochaines élections se gagneront ou se perdront plus sur des thèmes économiques ou sociaux que sur des controverses diplomatiques. Mais celles-ci permettent au chancelier sortant d'insister sur sa stature d'homme d'Etat, tandis que son adversaire doit encore batailler pour se donner une respectabilité internationale et convaincre que son parti ne lui refusera pas les moyens de sa politique.

**DANIEL VERNET**

TRIBUNE

# L'élargissement, moteur de l'intégration

par Alois Mock

EN mettant un point final, le 12 avril, au texte du traité sur l'adhésion de l'Autriche, la Finlande, la Norvège et la Suède, l'Union européenne a fait preuve, une fois de plus, de sa capacité à agir et de sa volonté de faire aboutir le processus d'élargissement. En surmontant le problème de la minorité de blocage, les pays membres de l'Union et, en particulier, le France, ont montré qu'ils pouvaient trouver des solutions aux défis européens.

Pour la première fois dans l'histoire communautaire, l'élargissement dépendra de l'avis conforme du Parlement européen – signe d'un renforcement des institutions démocratiques qui fut un des principaux résultats politiques de Maastricht.

Certains disent que l'approfondissement de la Communauté devrait précéder son élargissement, l'Union ayant besoin d'un certain temps pour consolider ses structures. Pour ma part, je suis convaincu qu'un vote négatif du Parlement européen n'apporterait pas la consolidation espérée, mais au contraire une paralysie du processus de construction européenne.

C'est justement à une Union forte et capable d'agir que l'Autriche souhaite adhérer. Par conséquent, nous sommes favorables à un bon fonctionnement des processus de décision de l'Union. Dans ce contexte, il faut prendre en considération le fait qu'aujourd'hui, quelques mois après l'entrée en vigueur du traité sur l'Union européenne, la dynamique en faveur de développements institutionnels s'est affaiblie. Il me semble donc raisonnable de se concentrer en premier lieu sur la réalisation du traité de Maastricht et de reporter les prochaines décisions sur une réforme institutionnelle à la conférence intergouvernementale prévue pour 1996. Dans la situation présente, la seule possibilité pour l'Union de regagner une dynamique est l'élargissement sans retard, suivi d'une nouvelle étape d'approfondissement.

### Des structures plus proches des citoyens

L'histoire de la Communauté montre que les élargissements précédents n'ont pas entraîné la dilution mais au contraire apporté de nouvelles impulsions au processus d'intégration. Je suis convaincu que ce sera aussi vrai pour l'Autriche qui contribuera activement aux efforts de l'Union en vue de la réforme institutionnelle.

Les candidats à l'adhésion font partie intégrante de l'identité européenne. Avec leurs démocraties consolidées, ils renforceront les structures démocratiques de l'Union et soutiendront ses efforts vers plus de transparence et des structures plus proches des citoyens.

L'Union est d'ores et déjà une grande puissance économique et commerciale qui peut dialoguer sur un pied d'égalité avec les Etats-Unis et le Japon. Les négociations du GATT et l'engagement de l'Europe pour la sauvegarde de son agriculture et de son industrie audiovisuelle en sont un exemple.

Ces quatre nouveaux Etats contribueront à accroître encore le potentiel économique de l'Union ainsi que sa cohésion. Etant des pays particulièrement avancés sur les questions sociales et écologiques, ils auront une influence positive dans ces domaines. Ainsi l'élargissement renforcera la capacité de l'Union européenne à affronter les défis des années 90 et constituera une étape essentielle pour l'avenir de l'Europe.

C'est à cette Union-là que l'Autriche entend offrir sa coopération, tout en acceptant sa logique interne. Le résultat des négociations d'adhésion démontre que l'Autriche est prête à assumer pleinement les droits et devoirs d'un Etat-membre de l'Union. L'Autriche soutiendra les efforts pour une Europe capable d'agir, solidaire, démocratique, proche des citoyens ; une Europe forte politiquement et économiquement, et progressant vers l'unité dans la diversité, une Europe qui finalement trouvera aussi une solution au douloureux problème du chômage.

### La responsabilité envers l'Est

La France a participé de manière décisive à la construction politique et économique de l'Europe. L'amitié entre la France et l'Allemagne, à la base du processus d'intégration, continuera d'être une donnée fondamentale de ce processus et de la poursuite de la paix en Europe.

La sécurité européenne est pour nous tous une préoccupation dont l'acuité s'accroît chaque jour. Les crises en Europe exigent une étroite solidarité entre les Etats-membres de l'Union, mais aussi avec les pays d'Europe centrale et orientale. Nous sommes convaincus qu'il est nécessaire de renforcer les liens avec ces pays pour assurer la stabilité en Europe. Les étroites relations de l'Autriche avec ceux-ci et la connaissance approfondie qu'elle en a seront une précieuse contribution de notre pays à l'Union européenne. A cet égard, l'adhésion de l'Autriche représente une condition préalable à l'exercice par l'Union de ses responsabilités envers l'Europe centrale et orientale.

Est-il alors concevable que le processus d'élargissement soit bloqué, le 4 mai, par un vote négatif du Parlement européen ?

Je suis fermement convaincu que la grande majorité des membres du Parlement européen sont conscients de leur responsabilité pour l'avenir de l'Europe. Un refus de l'élargissement actuel par cette assemblée serait une défaite lourde de conséquences et pourrait avoir des effets négatifs sur la conférence intergouvernementale de 1996. En outre, il donnerait l'impression à la plupart des citoyens européens que l'Union a définitivement perdu son élan. En revanche, le « oui » du Parlement à l'élargissement serait sans aucun doute la bonne décision, non seulement pour les nouveaux membres mais pour l'Europe entière.

▶ **Alois Mock est ministre autrichien des affaires étrangères.**

## 9 mai, journée de l'Europe

Le 9 mai 1950, le ministre français des affaires étrangères, Robert Schuman, proposait dans un discours inspiré par Jean Monnet, la mise en commun des productions de charbon et d'acier de la France et de la République fédérale d'Allemagne au sein d'une organisation ouverte aux autres pays d'Europe. Le principe fondateur de la Communauté européenne du charbon et de l'acier (CECA) était lancé et avec lui la première pierre de la construction communautaire.

Le Mouvement européen, présidé par le sénateur Jean François-Poncet, en association avec le conseil des communes et régions d'Europe, a décidé de relancer cette fête du 9 mai qui n'est pas aujourd'hui entrée dans les mœurs. Il souhaite *« lutter contre l'euroscepticisme en montrant que l'Europe peut aussi s'affirmer à la base, par des initiatives concrètes, des gestes symboliques et un esprit festif qui fait parfois défaut à l'Europe officielle »*.

Cette année, pour la première fois, la journée de l'Europe sera fêtée dans 300 villes de France : épreuves sportives, rencontres gastronomiques, jeux à l'école orientés vers l'Europe, etc., autant d'activités qui ponctueront cette journée. *« L'Europe est l'affaire de tous »*, souligne Dominique Bocquet, secrétaire général du Mouvement européen. A Paris, un grand concert se tiendra au Théâtre de l'Europe, où le directeur de l'Orchestre philharmonique européen, Hugues Reiner, interprétera l'hymne européen aux côtés de musiciens représentants les Républiques de l'ex-Yougoslavie.

A quelques semaines des élections européennes, le Mouvement européen souhaite également en faire une journée d'information : avec le Comité d'organisation de la journée de l'Europe, il a édité une petite plaquette (1) qui précise les diverses modalités de cette journée tout en donnant un certain nombre d'informations de base sur le fonctionnement de l'Union européenne.

(1) Comité d'organisation de la Journée de l'Europe (COJE) : 24, rue du Pont-Neuf, 75001 Paris. Tél. : 45-08-58-20.

# Des prisons russes toujours soviétiques

*Suite de la première page*

Andreï Babouchkine, animateur du Centre moscovite d'aide à la réforme du système judiciaire, explique : *« Les centres de détention préventive de la capitale doivent 2 milliards de roubles aux entreprises qui leur fournissent le pain, le sucre, la viande et le reste. Les salaires des gardiens ne sont pas payés depuis des semaines, parfois des mois. La surpopulation carcérale, le manque d'hygiène qui en découle, l'absence de soins médicaux et la vétusté de ces établissements qui, construits pour la plupart au XVIII<sup>e</sup> siècle, n'ont jamais été rénovés, font que les conditions de détention se dégradent de plus en plus. »*

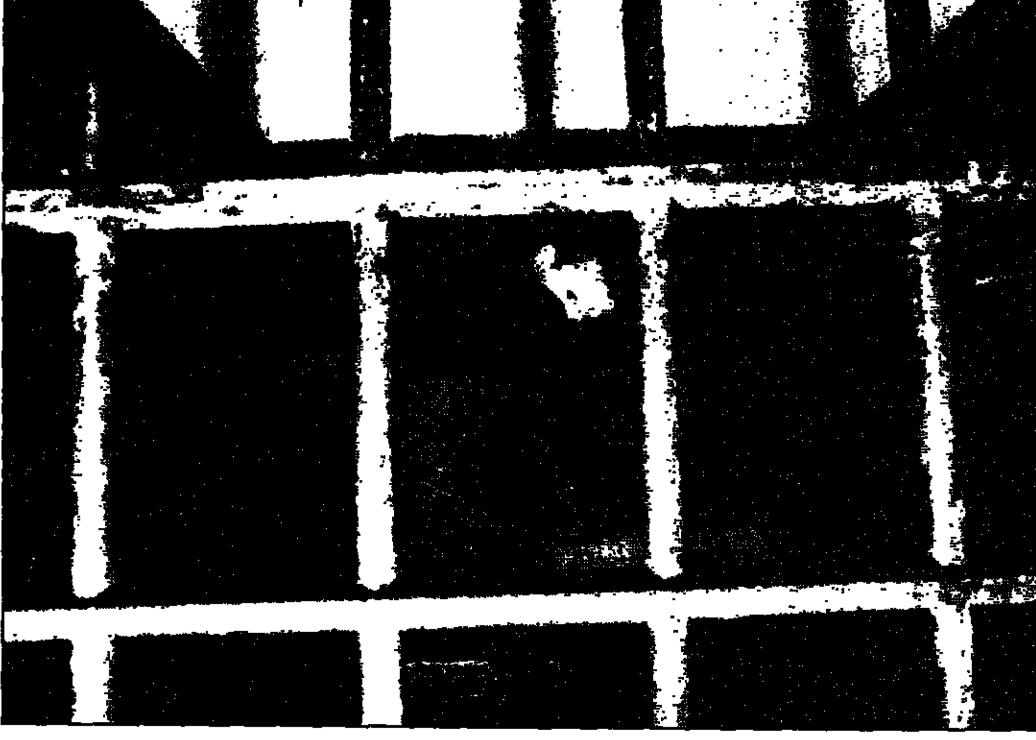
### « Enrichissez-vous ! »

Le scientifique Vil Mirzaïanov, accusé de *« divulgation de secrets d'Etat »*, suite à la publication d'un article où il révélait que la Russie continuait à produire des armes chimiques, a passé vingt-sept jours au centre de détention préventive de la célèbre prison moscovite Matrosskaïa Tichina (« Le repos du matelot »). Relâché et innocenté, il raconte : *« J'étais avec 105 personnes dans une cellule de 30 m² prévue pour 25. Tout le temps de ma détention, je l'ai passé debout, même la nuit : nous devions dormir à tour de rôle, pas plus de deux à trois heures chacun. L'air manque à tel point qu'il est impossible d'enflammer une allumette à moins de se tenir près de la lucarne par laquelle on nous distribue la nourriture ; les prévenus s'évanouissent pour un oui pour un non faute d'oxygène. Les conditions d'hygiène sont terribles : un lavabo et un WC pour cent six personnes, tout le monde a la gale, la cellule grouille de punaises, de poux, de rats... Beaucoup sont détenus pendant des années : en moyenne trois ans, mais parfois plus ! La plupart sont prêts à signer n'importe quel aveu à condition d'être envoyés dans une prison où chacun aura sa couchette ! »*

En effet, si le code de procédure pénale fixe à dix-huit mois maximum la détention préventive, il n'est pas rare de devoir attendre des années avant d'être jugé. Vladimir Kopylov est un de ceux-là : arrêté en octobre 1989 sous l'inculpation de *« pillage de la propriété socialiste »*, voilà bientôt cinq ans que lui et huit de ses co-accusés moisissent dans les cellules humides et surpeuplées de la Boutyrka à Moscou, bien que la notion de *« propriété socialiste »* ait disparu du code pénal !

Victor Pronine, lui, peut s'estimer heureux : inculpé de malversations financières, il n'est en prison que depuis dix-huit mois. Ses avocats, qui n'ont toujours pas accès au dossier et réclament en vain sa libération sous caution pour raisons médicales, se voient opposer cette réponse édifiante du magistrat instructeur : *« Mais pourquoi diable voulez-vous qu'il sorte ? Plus il restera, plus vous vous enrichirez. De quoi vous plaignez-vous ? »*

D'après Andreï Babouchkine, *« les autorités judiciaires interprètent la loi comme bon leur semble. Elles comprennent mal la notion de détention préventive et en profitent pour exercer toutes sortes de pressions sur les prévenus »*. La liste des vices de procédure est interminable : les avocats ne peuvent voir leurs clients, dans la plupart des cas, que des jours, voire des semaines après l'arrestation ; le sort des prévenus dépend entièrement du juge chargé de l'enquête, qui ne supporte pas la moindre ingérence de la part des défenseurs.


IGOR GAYRILOV

*Dans un camp de redressement*

Et puis il y a les violences, dénoncées dans de nombreuses lettres envoyées au Centre d'aide à la réforme judiciaire. Ainsi Nikolaï Alexeev, condamné le 27 janvier dernier par le tribunal d'Ivanovo à six ans de détention pour assassinat avec préméditation, écrit : *« Je suis innocent. J'ai avoué, sinon ils me tuaient, c'est sûr. »* Il raconte : *« Le jour de mon arrestation, j'ai été battu à coups de pied, à coups de poing, à coups de matraque, par cinq inspecteurs qui tapaient tantôt ensemble, tantôt à tour de rôle. Le soir, comme je ne pouvais plus marcher, l'un d'eux m'a dit en rigolant : « Tu as dû attraper froid dans ta cellule. »* (...) *Le juge m'a alors expliqué que si je signais, on ne me battrait plus. Le lendemain, il m'a convoqué dans son bureau et régalé de saucisson, thé et cigarettes, tout en enregistrant mes aveux sur magnétophone. Le procureur, présent, m'a affirmé qu'on me donnerait le minimum. »*

### « Des affirmations non fondées »

Encore un témoignage, celui de Valeri Nikitchik, ex-entrepreneur, accusé de malversations. *« Comme je refusais de signer, l'inspecteur m'a mis la tête dans un sac en plastique. Avec un large sourire, il m'a expliqué qu'il me donnerait de l'air lorsque je serais décidé à signer. Très vite, j'ai perdu connaissance. Lorsque je me suis reveillé, ils m'ont battu. Puis ils m'ont dit : « Tu vas en prendre au minimum pour neuf ans. » Ensuite j'ai passé deux jours en cellule, sans eau, sans nourriture, sans soins, conformément aux ordres donnés par le juge d'instruction. Comme mon état empirait, ils ont fini par appeler la Skoraïa* [SAMU]. *Le médecin a constaté qu'un de mes reins était endommagé et a réclamé une hospitalisation. Alors ils m'ont transféré dans une cellule de la Boutyrka où il y avait cent trente personnes. Je suis resté debout jour et nuit* (...), *j'ai fini par signer. »*

La procurature et le ministère de l'intérieur, à qui le centre adresse régulièrement ces lettres, ont une réponse standard : *« Ces affirmations ne sont pas fondées. »* Valeri Abramkine, lui-même ex-prisonnier politique et membre du groupe moscovite de surveillance des accords d'Helsinki, affirme : *« Ce qui se passe aujourd'hui dans les dépôts, prisons et camps n'est soumis à aucun contrôle, et il faut bien comprendre que les méthodes de travail des organes judiciaires sont bien plus redoutables que toute forme de criminalité car, quoi qu'ils fassent, c'est en toute impunité. »*

A l'évidence, le fonctionnement de la justice n'a guère évolué depuis l'époque de l'URSS. C'est à peine si le code pénal a été épousseté : bien sûr, on ne fusille plus pour *« pillage de la propriété socialiste »* (devenu *« pillage de la propriété »*, article 93 du code pénal), les fameux articles 153 et 154 – *« activité commerciale privée »* et *« spéculation »* – ont maintenant été supprimés, mais pas l'article 88 *« utilisation illicite de devises »*.

Aujourd'hui, 10 000 *« prisonniers économiques »* seraient toujours derrière les barreaux, pour des délits allant de la vente de quelques paires de chaussures de sport (l'ancien article 153 promettait cinq ans de réclusion) au vol de pièces détachées sur le lieu de travail (article 93, de cinq à quinze ans). En revanche, rien sur le *« crime organisé »* (mafia) ni sur le *« proxénétisme »*, ce qui *« gêne considérablement le travail »*, avoue Alexeï Kartachov, responsable de la direction pour la lutte contre le crime organisé de la ville de Moscou.

### Remplir le plan de répression

Mais la plus belle survivance de l'ancien système reste la pratique des « quotas d'inculpations ». Le 23 mars dernier, le quotidien *Kommersant* publiait un document signé du chef de la milice de Moscou, V. Pankratov, établissant, comme par le passé, des *« quotas d'inculpations obligatoires »* pour les enquêteurs.

Ainsi, les inculpations pour crimes de droit commun devront atteindre 46 000 d'ici la fin de l'année, soit une augmentation de 23 % par rapport aux « résultats » de l'année précédente. Quant aux drogués enregistrés, il s'agit de les faire passer de 1 900 à 7 200. Chaque enquêteur sera tenu de boucler dix-neuf dossiers par mois avec trente-six heures disponibles pour chaque enquête. Ce qui, de l'avis des spécialistes cités par le journal, *« pourrait contraindre les enquêteurs à inculper les auteurs de délits insignifiants et à abandonner les enquêtes sur les crimes graves »*. Le chef de la milice a même prévu une carotte pour les enquêteurs : des primes pour ceux qui dépasseront les normes.

**MARIE JEGO**

## « Le procès du siècle »

DEPUIS deux ans et demi, le tribunal de Moscou est le théâtre d'un étrange procès, celui des fondateurs de la coopérative Tellour. Au milieu de la salle d'audience, les neuf « coopérateurs » comparaissent dans une cage cadenassée à triple tour. De dangereux criminels ? Non. Des pionniers de l'entreprise privée victimes de l'histoire. Entre 1986 et 1989, encouragés par la perestroïka, Vladimir Kopylov et huit associés se lancent dans l'informatique. Ils achètent des ordinateurs qu'ils dotent de programmes puis revendent à des entreprises, se constituant ainsi un solide capital. En 1989 ils sont arrêtés parce que leur activité est la chasse gardée du tout-puissant Comité d'Etat pour l'informatique.

Inculpés de *« pillage de la propriété socialiste »*, de *« vol de grande envergure »* et d'*« abus de pouvoir »*, ils représentent pour la presse *« l'affaire du siècle »*. Aujourd'hui, malgré la disparition de la notion de *« propriété socialiste »* du code pénal russe, deux putschs, l'éclatement de l'URSS et l'amnistie votée en février dernier, Vladimir Kopylov est toujours en prison.

Selon un spécialiste des droits de l'homme, tout cela s'explique par *« l'aversion personnelle de la juge, Tamara Savina, à l'égard des accusés. Elle fait tout ce qu'elle peut pour que le procès traîne »*. Non sans quelques résultats : deux des inculpés ont dû renoncer aux services de leurs avocats, faute de pouvoir les payer pendant une aussi longue période.

Diminués physiquement, démoralisés, ces hommes, en cinq ans de détention, n'ont pu voir leurs familles que lors des brèves audiences de leur procès, sans cesse reporté, tantôt pour complément d'enquête, tantôt pour expertise.

*« En cinq ans de détention, mon mari n'a plus que la peau et les os. A la prison il n'a droit qu'à un infâme brouet, dont pas même un chien ne voudrait, et 200 grammes de pain par jour, si toutefois on peut appeler pain cette boule grise puante,* raconte Lioudmilla, la femme de Kopylov ; *il ne survit que grâce aux 15 kilos de produits que je lui apporte chaque mois avec l'accord de l'administration pénitentiaire. Il n'y a que chez nous qu'on voit des choses pareilles ! »*

**M. J.**

## BIBLIOGRAPHIE

**LA FIN DE L'URSS ET LA CRISE D'IDENTITÉ RUSSE**
*de Véronique Jobert*
*Editions Presses de l'université Paris-Sorbonne 245 p., 90 F.*

Les intellectuels de Moscou et de Saint-Pétersbourg n'ont pas fini de se poser la question occultée à l'apogée du soviétisme mais qui les tourmente depuis deux siècles : *« Nous autres Russes, qui sommes-nous donc ? »* Le débat rebondit entre les « occidentaux », qui voient le salut dans la réforme et l'ancrage à l'Europe, et les slavophiles, pour qui l'imitation de l'étranger amène la décadence. Dans un article écrit dès 1918, Oswald Spengler osait prédire : *« Le bolchevisme est lui-même poussé par les instincts de la Russie profonde à s'opposer à l'Ouest, qui incarne d'abord la politique de Pierre le Grand. Et, produit de ce « pétrinisme », le bolchevisme sera finalement anéanti afin que la Russie soit totalement délivrée de tout ce qui est « européen ».*

L'inusable sujet est traité aux couleurs de notre temps dans le petit livre que Véronique Jobert – maître de conférences à l'UFR d'études slaves de Paris-Sorbonne – intitule *la Fin de l'URSS et la crise d'identité russe.* Certes, il n'est pas question que de cela en cet ouvrage. Il en est même assez peu parlé dans la partie la moins originale – consacrée à la fin de l'URSS. On pourrait d'ailleurs regretter qu'une plus grande place n'ait pas été donnée à l'agonie et surtout à la sclérose qui précéda.

On retiendra surtout les informations, les réflexions qui concernent cette fameuse « crise d'identité » après l'explosion de l'URSS. Les géographes ont remarqué que la Russie était un territoire à géométrie variable. Des historiens ont noté qu'il leur était facile de décrire l'Empire en ses avatars et malaisé de cerner la nation russe. Et voilà qu'en 1991 cette nation s'est trouvée dépossédée ou, ce qui ne vaut pas mieux, empêtrée dans les décombres de cet Empire qui, des Romanov aux bolcheviks, fut un de ses signes particuliers.

Devant un cataclysme de cette ampleur, il n'est pas étonnant que nationalistes plus ou moins romanoviens et nostalgiques de la grandeur soviétique conjuguent leurs rancœurs. Ni qu'ils trouvent une audience favorable – et inquiétante – dans un peuple humilié d'être déclassé parmi les sous-développés après avoir joué à la superpuissance. Un peuple qui sait ce qu'il souffre et à qui ses dirigeants n'ont pu expliquer où il allait.

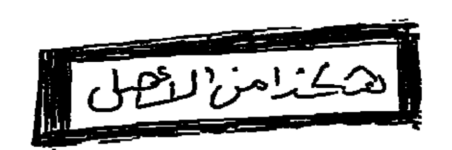
Pour avoir une idée du désastre, retenons simplement quelques, unes des informations données par Véronique Jobert. De 1935 à 1985, le prix du ticket de métro est resté fixé à 5 kopeks. En janvier 1993, il valait 3 roubles, soit soixante fois plus, et en juillet 1993 10 roubles. Les revenus normaux ne suivent évidemment pas l'inflation de l'ordre de 30 % par mois, que l'ancien ministre des finances Boris Fiodorov voulait ramener à 5 %. En 1992, le nombre de personnes au-dessous du seuil de pauvreté a doublé : on estime à 29 % le pourcentage de la population qui entre dans cette catégorie. En 1991, il y avait 150 000 sans domicile fixe dans la région de Moscou et 100 000 dans celle de Saint-Pétersbourg.

Pendant ce temps le Russe moyen consomme deux à trois fois plus d'énergie que l'Occidental. Sa facture d'électricité reste dérisoire. Comment établir la vérité des prix sans aggraver une situation déjà insupportable ? Mais alors comment satisfaire le client sans conserver toutes les centrales nucléaires du type Tchernobyl ? Même remarque pour l'eau gaspillée

La rapidité et la brutalité des changements, note Véronique Jobert, ont traumatisé la population. Les réformateurs et leurs conseillers ont sans doute de bons remèdes. Ils n'ont pas encore le « bon malade ».

**B. F.**





# Rony Brauman rebelle de l'humanitaire

*Suite de la première page*

Revenu aujourd'hui de nombreux voyages, notamment idéologiques, il s'estime vacciné contre *« toute idéalisation de la politique et du pouvoir, y compris de la démocratie »*.

Sauf lorsqu'il rencontre le pape ou reçoit à Strasbourg le Prix des droits de l'homme du Conseil de l'Europe, Rony Brauman est vêtu sans recherche particulière ou concession à l'époque. Un signe, dirait-on, de rébellion intérieure ou de fidélité à son passé militant, ses solidarités d'enfant ayant vécu dans un studio *« lépreux »* puis en banlieue. A ceux qui s'étonnent de le voir s'en aller alors que l'action humanitaire traverse une période critique, le président de Médecins sans frontières répond que son départ, prévu de longue date, est le fruit d'une *« décision totalement endogène fondée sur la conviction d'airain que rester trop longtemps, c'est malsain »*. Il ne voulait pas être *« président à vie »*, traduit son ami Xavier Emmanuelli, l'un des fondateurs de MSF, responsable aujourd'hui de la Maison de Nanterre, un centre d'accueil pour sans-abris.

## De Jérusalem à Paris

Par le fait du hasard, il se trouve qu'il part à un moment où se déroulent plusieurs *« catastrophes humanitaires »*, selon le terme désormais consacré pour souligner non seulement le sort dévolu aux victimes par diverses folies guerrières et meurtrières mais aussi l'abandon dans lequel les organisations de secours en sont réduites à les laisser. On le voit au Rwanda, on l'a vu à Gorazde. L'ONU parle de *« désastre humanitaire »* à Kaboul. Pourtant, Rony Brauman réfute le terme et renvoie les politiques à leurs responsabilités : *« Ce sont des catastrophes humaines, c'est tout. »*

Au Rwanda, ils ne sont qu'une poignée d'humanitaires pour tout le pays, certains se sont enfuis pour témoigner et, de ce point de vue, le docteur Brauman aura été un précurseur, qui considère d'égale importance le chirurgien et le téléphone satellite dans les convois humanitaires. Sauver une vie et alerter en même temps sur le fait qu'il faudrait en sauver des milliers. Mais alerter qui, ces temps-ci ?

Jusqu'à l'âge de quatre ans, Rony Brauman n'a pratiquement parlé que l'hébreu. Son père était un résistant français et un militant sioniste. Officier FFI à la Libération, il émigra en Palestine et s'engagea en 1948 dans la Haganah, organisation juive d'autodéfense et embryon de la future Tsahal. De retour à Paris, Jean Brauman, le père, fut courtier et agent immobilier *« sans succès particulier »*. A l'âge de quinze ans, Rony, qui s'était *« loubardisé »*, a dû doubler la classe de seconde. Il en a été si *« mortifié »* qu'il a passé le bac en candidat libre l'année d'après.

Frustré d'avoir raté les cours de philosophie de terminale, il a conçu *« un goût tardif »* pour la discipline. D'après lui, *« le progrès du savoir n'est pas le progrès de la morale »*, et il ne croit pas plus aux vertus éducatives du procès de Paul Touvier qu'aux cours de droits de l'homme dans les lycées.

Aussi loin qu'il puisse s'en souvenir, la médecine était une vocation, la chirurgie, la médecine *« par excellence »*. Pour financer ses études, Rony Brauman a été pendant cinq ans infirmier de nuit en cancérologie en grande banlieue, à Bligny. Il y a appris à quel point les gens meurent de manière différente : *« En pleine nuit, lorsqu'il n'y a plus que le face-à-face, j'ai vu des mourants me dire à moi de ne pas m'inquiéter. »* Il a fait aussi un constat que d'autres auraient jugé évident et qui l'a peut-être rassuré : *« La force morale et le respect de soi ne connaissent aucune forme de stratification sociale. C'est réparti de façon égale. »* En 1967, quand a commencé la guerre de six jours, le jeune homme était prêt à s'engager dans l'armée israélienne. A la même époque, il rejoint naturellement l'extrême gauche, Vietnam oblige et quelques coups de matraque au passage dans une première manif. *« J'étais de gauche, quoi. »* Mais en 1968 il a fallu choisir : la Gauche prolétarienne, comme les Chinois, soutenait le Fatah. Estimant que *« la situation du tiers-monde et du prolétariat en France »* était plus importante que *« le problème circonscrit »* des Palestiniens, Rony Brauman s'est engagé dans le service d'ordre de l'organisation maoïste. Dix heures de karaté par semaine : *« Rennes, Toulouse, il fallait aller déloger des fachos, j'avais peur. »*

Plus tard, il s'est aperçu que les manifestations pro-palestiniennes étaient celles dont il sortait généralement le plus meurtri. Aujourd'hui, il ne craint pas de déclarer qu'il ne se reconnaît *« pas du tout »* dans l'Etat d'Israël tel qu'il est. Et qu'il n'apprécie pas la manière dont Israël *« exhibe en permanence l'indicible de la Shoah »*. Pour l'avoir déclaré à L'Heure de vérité en mars 1992, il s'est fait de sérieuses inimitiés dans la communauté juive, plusieurs dizaines de donateurs suspendant leurs contributions à MSF.

Le docteur Brauman parle de la folle époque prolétarienne avec distance, comme s'il s'agissait d'un autre, sauf lorsqu'il évoque la mort de Pierre Overney, ce militant maoïste tué le 25 février 1972 par un vigile devant les usines Renault de Boulogne-Billancourt, un familier qu'il avait eu l'occasion d'héberger. *« C'était Gavroche, l'insurgé. Quand il s'est fait descendre, j'étais meurtri. On avait préparé des coups. On a flirté avec le terrorisme. »*

Ayant écopé d'une seule condamnation pour une demi-douzaine d'arrestations, il conserve une certaine admiration pour le *« sens politique »* de Georges Pompidou, qui a su éviter d'entrer dans un cycle trop répressif qui aurait marginalisé davantage les révolutionnaires. Il a retenu aussi qu'il n'était qu'un *« insecte, une force de travail »* pendant que les *« agrégés de philo »* de la rue d'Ulm faisaient régner la *« terreur »* à la Gauche prolétarienne. Il a toujours une aversion aujourd'hui pour ce qu'il appelle le *« discours du chef »*, une forme de *« valorisation de l'élite sociale »* : *« Kouchner, c'est l'archétype du discours du chef. Déjà au lycée. Moi aussi, bien sûr, je tiens ce discours. Je ne peux pas jouer à l'anar tout le temps. Mais on ne peut pas résumer le discours général dans le discours dominant. »*



## « Le gaucho, l'ennemi héréditaire »

Le futur médecin sans frontières a aussi défendu les Khmers rouges, ce qui lui a valu d'être considéré comme un personnage hautement exotique lors d'une conférence il y a quelques années aux Etats-Unis. Il n'est pas permis de le culpabiliser : *« Il ne faut pas oublier, tout de même, les conditions de leur production. Lon Nol, les bombardements américains sur le Vietnam, c'était un régime objectivement pourri. »* Le ciel lui est tombé sur la tête lorsqu'il a lu *Cambodge, année zéro*, de François Ponchaud (1). Il se trouvait alors en mission au Bénin, pour Medicus Mundi, Médecins sans frontières n'ayant pas retenu son offre de services. *« J'ai senti le gaucho, l'ennemi héréditaire »*, se souvient Xavier Emmanuelli, qui était ce jour-là à l'accueil.

Brauman s'est ensuite racheté en travaillant dans les camps thaïlandais. Cheveux courts, plus de foulard palestinien. Et anti-communiste après ce long mais classique parcours d'une génération. Quelques années plus tard, par un effet inverse du balancier, le président de MSF a flirté avec la droite et travaillé avec un aréopage de chercheurs réunis au sein d'une Fondation, Liberté sans frontières, pour *« lancer un pavé dans la mare »* du tiers-mondisme bien pensant, selon l'expression d'un participant. Aujourd'hui, Brauman pense en tout cas que les rapports de forces doivent parfois se recomposer *« dans la violence »*, même si l'objectif de la politique est de les *« pacifier »*. *« Le traité israélo-palestinien*, estime-t-il, *n'aurait pas existé sans la violence. »*

Rony Brauman a fini par entrer en 1978 à MSF – il *« aimait le nom »* –, non pas pour des raisons humanitaires mais *« par une fascination pour les lieux où l'histoire est en train de se faire et une curiosité dévorante pour le tiers monde »*. En 1979, il est devenu le premier médecin salarié de Médecins sans frontières à l'issue d'un *« débat homérique »*. Beaucoup de débats, encore aujourd'hui, sont parés de ce qualificatif à MSF et la professionnalisation ne semble pas avoir empêché l'institution d'être traversée d'états d'âme récurrents sur le fait de ne pas vouloir le devenir ou le rester. Faut-il être présent sur tous les conflits ? Faut-il s'occuper du sida ? Rony Brauman ne cache pas son scepticisme sur la prévention de la maladie, l'un des thèmes de la campagne en cours pour sa succession. *« A mon avis, ce n'est pas notre truc d'être des éducateurs, mais des gens moins articulés pourraient être plus inventifs peut-être. »*

Faut-il un fonds de roulement ? C'est une autre question qui a occupé les esprits l'an dernier. *« Nous ne sommes pas là pour faire fructifier l'argent des donateurs. Les gens s'attendent à ce qu'il soit redistribué tout de suite »*, disaient les uns. Logique d'entreprise, répondaient les autres. Trésorerie. Finalement, l'affaire a été résolue comme le sont souvent les débats homériques, par une solution intermédiaire de constitution d'une réserve permettant d'anticiper une chute éventuelle des dons. Plus généralement, l'indépendance financière, notamment à l'égard de la CEE, qui est l'un des principaux bailleurs de fonds et pourrait être insensiblement tentée d'imposer ses choix, fait l'objet de la surveillance du conseil d'administration, qui s'assure que les dons privés continuent à représenter plus de la moitié du budget (2).

## « L'emballement de l'humanitaire d'Etat »

1979, c'était peu de temps après la scission qui vit Bernard Kouchner prendre la porte en fulminant contre les *« bureaucrates »* qui n'avaient pas soutenu son Bateau pour le Vietnam. Les deux hommes n'étaient pas encore vraiment fâchés. Rupture tardive. Rony Brauman se souvient d'avoir déclamé avec Kouchner quelques tirades de *Cyrano*, dont ils sont tous deux de fins lecteurs, quelque part au Salvador. Puis, en 1989-90, avoir été invité au ministère de l'action humanitaire. La rupture a été consommée lorsque MSF a pris position contre *« l'emballement de l'humanitaire d'Etat »* au moment du tremblement de terre en Iran, qui a vu le Quai d'Orsay se précipiter au secours des victimes en se frottant les mains devant cette bonne occasion de tenter de renouer avec Téhéran. *« Il aime le consensus »*, reproche Rony Brauman.

Pendant l'exercice de ses quatre mandats, Rony Brauman, inscrit au *Who's Who* en 1987, a fait preuve d'un discernement qui ne lui est pas contesté au sein de l'association, où l'on critique tout au plus l'aspect *« écrasant »* de sa personnalité. Il a le souci du mot juste, et quand Marcel Roux, vice-président de MSF, en duplex avec le Kurdistan irakien, a annoncé un *« génocide »*, il y a eu de longues discussions de définition. Cela n'a pas empêché le délégué de récidiver devant la presse : *« Je n'ai pas le droit de vous le dire, mais c'est un génocide. »* Pour Rony Brauman, le conflit en cours au Rwanda a fait deux catégories de victimes : *« Des Hutus, dans le cadre d'une répression politique. Et des Tutsis, dans le cadre d'un pogrom. »*

## Contre le « droit-de-l'hommisme »

Déplacements de populations à la faveur de la distribution alimentaire en Ethiopie, racket en Somalie, humanitaire d'Etat, militaro-humanitaire, humanitaire *« alibi »* : le président de MSF n'a cessé de dénoncer et de critiquer les diverses tentatives de détournements d'aide humanitaire. *« Dans certains conflits, dès qu'elle a un peu d'efficacité, elle a pour effet de prolonger la guerre. Comment y échapper ? Il n'y a aucun moyen. Il faut accepter la contradiction, choisir des populations cibles, ne pas inonder d'aide quand ce n'est pas nécessaire, et engager le bras de fer avec les leaders locaux pour éviter de se faire totalement instrumentaliser et marionnettiser. »*

Le cas de l'ex-Yougoslavie est une constante source de débat. Faut-il accepter de verser 50 % de l'aide à la police militaire serbe au passage de la frontière avec la Bosnie ? *« La question se repose à chaque fois qu'un nouveau délégué revient de Sarajevo*, dit-il. *Les Serbes ont une conception très carrée de l'humanitaire. Elle doit se répartir également entre les deux parties. C'est là où réside l'imposture humanitaire, une répartition qui ne s'effectue pas en fonction des besoins. En fait, les détournements sont plus importants qu'en Somalie. »* Pour Brauman, ce débat est à la fois *« indispensable et stérile. On sait que si on n'est pas dans les enclaves, on n'a plus de raisons d'être. Et pour y être, il faut payer. »*

Sur l'ex-Yougoslavie, Brauman a imposé une ligne qui n'a pas été très bien comprise au début et que certains, maintenant, comme Philippe Biberson, l'un des deux candidats à sa succession, estiment avoir été *« assez visionnaire »*. *« D'abord, je n'ai pas cru à l'action humanitaire. Je voyais trop l'usage politique, ici et là-bas. Puis je me suis fait ma religion avec le siège de Vukovar. »* MSF-France a laissé le terrain à MSF-Belgique, l'une des six sections internationales – et autonomes – de l'organisation, pour privilégier le recueil de témoignages. *« Avec l'extension de la guerre et le problème des réfugiés, j'ai évolué. Témoigner n'est plus suffisant. Il fallait agir. »*

Rony Brauman est exaspéré par ce qu'il appelle le *« droit-de-l'hommisme »*, qui a contribué à *« brouiller la visibilité sur la Bosnie »* et l'*« humanitarisme bêlant »*, catégorie dans laquelle il range les intiatives charitables comme le concert de Barbara Hendricks à Sarajevo. *« Quand sans arrêt on va à Sarajevo, qu'on n'est plus capable de voir qu'on est dans une ville assiégée et qu'on demande aux gens de faire la paix et de se tendre la main, c'est une insulte, et je ne m'emporte pas, mais, si j'étais à Sarajevo, je leur casserais la gueule. On confond les genres de manière scandaleuse sur le plan de la morale. »*

L'un de ses derniers gestes de président de MSF a été de réclamer la démission du représentant spécial de l'ONU en ex-Yougoslavie. *« Le lendemain, j'ai reçu un télex de notre équipe à Gorazde. Ils me remerciaient pour mes déclarations fermes et courageuses, qui leur avaient valu une douzaine de grenades. Cela m'a transpercé. Je les imagine en train de penser : ce gros con, en train de parader. Alors que je me dis que, si on parle, on les protège un peu »*. Ensuite, l'état-major de MSF a décidé de lancer un appel à une trêve. *« On fait humanitaire à mort. »*

Au titre de ses projets d'avenir, Rony Brauman n'annonce aucune reconversion honorifique ni même emploi précis. Un séminaire de troisième cycle à Sciences Po. Des documentaires. De *« l'agitation d'idées »*, en tout cas. De la politique au sens large, et il a le *« sentiment assez délirant »* d'avoir des choses à dire. D'après ses amis, il arrive que les contradictions se bousculent dans une même phrase, mais ils ne s'en formalisent pas parce qu'il a *« la parole brillante »* et qu'*« on aime bien Rony »*. Lui-même se moque du procédé qu'il a longtemps pratiqué et identifié comme celui *« du mao dans toute sa perversité dialectique »*.

Pas question, cela dit, d'*« aliéner sa liberté d'expression »* dans un quelconque appareil. *« En politique, les vrais adversaires sont dans votre camp. Pour moi, ce serait insupportable. »* Il a envie de *« bricoler »* en essayant de rester ce qu'il a toujours eu envie d'être : un généraliste. *« C'est devenu un de mes dadas, la trop grande importance attachée à l'expertise. L'esprit de sérieux, c'est cela qui nous menace, un calcul un peu précis, rationnel, ne plus être capable de partir le nez au vent, de tâter le terrain sans savoir où l'on va. »*

Rony Brauman n'aime pas parler de lui et il est vain, dit-il, de s'interroger sur les motivations. *« Sauf à passer quinze ans sur un divan, pour s'apercevoir que ça n'est pas là que ça se joue. »* Même s'il garde une antenne à Médecins sans frontières, il laisse un peu tomber l'humanitaire pour une démarche privée. Il passe la main à une génération de médecins plus jeunes et moins politisés, *« la branche techno de la maison »*, comme dit Jean-Christophe Rufin, qui a quitté MSF à l'automne dernier pour entrer au cabinet du ministre de la défense, François Léotard. Brauman était le dernier des pionniers. Et, à l'heure où de nombreux jeunes rêvent de s'engager (3), une certaine lassitude se fait jour parmi l'avant-garde. *« Cela fait dix ans qu'on en soupe. »*

Rony Brauman rêve de transposer à l'écran *Eichmann à Jérusalem*, l'essai de Hannah Arendt sur le procès et la condamnation à mort du criminel nazi. Réfléchir sur la responsabilité individuelle, sur le statut de la victime. *« Jusqu'où un être humain peut être réduit au statut de victime et avec quelles conséquences... »* Le statut de la victime, livre-t-il soudain, *« c'est une obsession »*.

**CORINE LESNES**

(1) Editions Julliard.

(2) 347,9 millions de francs l'an dernier, dont 38 % de privés. Près de mille personnes sont parties en mission l'an dernier avec MSF dans soixante pays.

(3) Le Centre national du volontariat a constaté une *« nette »* progression des candidatures de volontaires (1 800 lettres soit 300 de plus qu'en 1992).

## La notice du « Who's Who »

*Brauman (Rony)*, médecin, président d'associations humanitaires. Né le 19 juin 1950 à Jérusalem (Israël). Fils de Jean Brauman, courtier en assurances, et de Mme, née Génia Sauer. Père de deux enfants : Guillaume, Sarah. Etudes : lycée Lakanal à Sceaux, Faculté de médecine de Paris. Dipl. : docteur en médecine, diplômé de pathologie tropicale et de statistiques appliquées à la médecine. Carr. : médecin au Bénin et à Djibouti (1975-77), médecin de la marine marchande (1978), médecin (depuis 1978), directeur responsable des opérations (1981-82), président (depuis 1982) de Médecins sans frontières, co-créateur de la Fondation Liberté sans frontières (1984), membre de la Commission nationale consultative des droits de l'homme, cofondateur de l'Observatoire pour la liberté d'informer dans le monde. Œuvres : *le Tiers-Mondisme en question* (1985), *Atlas mondial des libertés* (1989). Travaux : activités médicales de terrain (Thaïlande, Kurdistan, Salvador, Tchad, etc.) (1978-81). Adr. : prof., Médecins sans frontières, 8, rue Saint-Sabin, 75011 Paris.

## POLITIQUE

Les débats au sein de la majorité et le lancement de la campagne européenne

**Le conseil national de l'UDF, qui rassemble des élus et des représentants désignés par les composantes de la confédération libérale, s'est réuni, jeudi 28 avril, à Paris, à l'occasion du lancement de la campagne européenne de Dominique Baudis, chef de file de la majorité UDF et RPR. Valéry Giscard d'Estaing a réaffirmé son souhait de voir l'Europe s'occuper plus de l'emploi et annoncé qu'il fera des propositions à ce sujet après le 12 juin.**

**■ BIENVENUE. La désignation par le RPR d'Hélène Carrère d'Encausse comme numéro deux de la liste de M. Baudis a été bien accueillie au sein de la majorité, et particulièrement à l'UDF. Au RPR, certains regrettent cependant que le candidat désigné par la formation néogaulliste soit, comme le maire de Toulouse, une personnalité favorable à l'Union européenne prévue par le traité de Maastricht.**

# M. Giscard d'Estaing réclame une « action nationale » contre le chômage

Le conseil national de l'UDF s'est réuni, jeudi 28 avril, à Paris. Les militants et les élus de l'UDF, qui n'ont pas eu à se prononcer par le moindre vote sur la stratégie de la confédération, ont entendu François Bayrou (CDS), secrétaire général de l'UDF, se réjouir qu'*« en trois ans »* l'UDF soit devenue *« une force indiscutable de la majorité »*. M. Bayrou a assuré que le renouvellement, cet automne, des instances de la confédération – demandé avec insistance par le Parti républicain, peu avare de critiques sur le fonctionnement actuel – sera *« un pas de plus vers plus d'unité, de cohésion et de transparence »*.

Dominique Baudis (CDS), chef de file désigné par l'UDF pour conduire la liste de la majorité aux élections européennes, a rendu hommage à Jean-François Deniau (PR), candidat malheureux du PR à la tête de liste. *« Il a toute sa place sur notre liste ou dans la campagne »*, a assuré M. Baudis. Il a indiqué qu'il ne faut pas *« s'enfermer dans un discours européen d'il y a vingt ans »*. *« Le monde a changé, c'est parce que nous sommes des Européens sincères que nous devons être des Européens critiques »*, a ajouté le maire de Toulouse. M. Baudis a réaffirmé son attachement à *« la monnaie unique »*, prévue par le traité de Maastricht, en assurant que, pour l'Europe, *« c'est le moyen d'accéder au rang de grande puissance commerciale »*. Le maire de Toulouse s'en est enfin pris aux candidats des autres listes, *« au moins cinq »*, selon ses propres calculs, qui *« ne pensent qu'à leur propre avenir et à l'Elysée »* et qui *« se trompent d'élection »* en effectuant *« un tour de piste pré-présidentiel »*.

Valéry Giscard d'Estaing, président de l'UDF, qui avait indiqué, à l'ouverture du conseil national, que le choix *« démocratique et conforme à nos statuts »* de M. Baudis avait été accepté *« tout de suite par le RPR »*, a repris la parole pour préciser le rôle qu'il entend jouer dans la campagne du maire de Toulouse. M. Giscard d'Estaing a assuré qu'il faut *« forcer l'Europe à s'occuper de l'emploi »*.

### « Deux grandes familles »

*« L'objectif de l'UDF n'est pas d'arrêter la montée du chômage, mais le retour au plein emploi*, a lancé l'ancien président de la République. *L'UDF est aujourd'hui à la tête du combat pour l'Europe, elle sera demain à la tête du combat pour le retour au plein emploi. »* M. Giscard d'Estaing a ajouté : *« Nous avons besoin d'une action nationale (...) Il faut mettre en œuvre une nouvelle politique en s'attaquant à certains tabous »*, avec *« des effets massifs »* et *« des applications simples »*. Il a précisé qu'il ferait, à ce sujet, *« des propositions après les élections européennes »*. M. Giscard d'Estaing est alors revenu à l'organisation de la majorité en louant *« la stratégie d'alliance confiante et chaleureuse »* avec le RPR. *« Il est préférable que la majorité s'organise autour de deux grandes familles »*, a continué l'ancien chef de l'Etat, qui a ajouté que le soutien de l'UDF au gouvernement est fait *« de loyauté dans les votes et de propositions dans les débats »*. Enfin, M. Giscard d'Estaing a assuré, comme M. Bayrou, que le conseil national de la confédération renouvellera ses instances au cours de l'automne. Il a cependant ajouté que l'actuel conseil se réunira auparavant une dernière fois *« en septembre »* pour évoquer *« l'enjeu pour les Français de l'élection présidentielle de 1995 »*. *« Nous renverrons la question des personnes en 1995 »*, a-t-il conclu.

La réunion du conseil national s'est achevée sans que soient présentés, comme il était annoncé la semaine dernière, les candidats qui représenteront la confédération sur la liste de la majorité. Retranchés officiellement derrière la courtoise attente des désignations du RPR, les responsables de l'UDF n'ont toujours pas pu arrêter la répartition, pour les différentes composantes, de la bonne quinzaine de places éligibles prévues.

Cette répartition, qui donne lieu à un nouveau bras de fer entre le PR et M. Giscard d'Estaing, a d'autant plus d'importance que l'engagement auquel doivent souscrire les candidats de siéger effectivement à Strasbourg va réduire considérablement le renouvellement des places. La présence ostensible dans les couloirs du conseil national de Robert Hersant, patron de presse et député européen sortant, qui s'est fait, au Parlement européen, une assez belle réputation d'absentéiste, a montré que les calculs étaient encore loin d'être arrêtés.

G. P.

## COMMENTAIRE

# Autre politique

**V**ALÉRY GISCARD D'ESTAING relit-il en cachette les numéros de *l'Unité*, ancien organe du PS, consacrés au congrès de Metz ? En 1979, François Mitterrand, pourtant mal en point, avait alors repris en main le Parti socialiste et s'était relancé, avec succès, dans la course présidentielle. En 1994, le président de l'UDF, oublié des sondages et contesté par le PR au sein de la confédération, espère toujours peser de tout son poids dans la prochaine élection présidentielle.

Prompt à capter, pour son plus grand profit, l'énergie qu'il ne parvient plus à générer de lui-même, l'ancien président de la République utilise pour l'instant la désignation de Dominique Baudis pour tenter de rester dans la course. L'objectif immédiat est de reprendre son bien à cet usurpateur d'identité UDF qu'est toujours, pour la confédération, Edouard Balladur.

Fort de l'alliance en bonne et due forme conclue,. ironie de l'histoire, avec Jacques Chirac, M. Giscard d'Estaing prend systématiquement le contre-pied du premier ministre en préférant à *« l'union » « l'alliance »* de *« deux familles »* et en demandant à son tour, à propos de l'emploi, *« une autre politique »*. Que M. Balladur disparaisse enfin de la scène, et les deux hommes se retrouveront pour une explication franche et loyale, ou par un autre UDF interposé si M. Giscard d'Estaing ne parvient pas à revenir dans les faveurs des Français.

En proposant pour septembre prochain une réunion du conseil national consacrée à *« l'enjeu pour les Français de l'élection présidentielle de 1995 »*, M. Giscard d'Estaing semble programmer son « congrès de Metz » et accepter de relever le défi lancé par un Parti républicain ulcéré par les conditions de désignation de M. Baudis, et qui refuse d'envisager que le président de la confédération réussise à imposer son choix à l'ensemble de l'UDF.

GILLES PARIS

# Le RPR et l'UDF se félicitent du choix de Mme Carrère d'Encausse

Valéry Giscard d'Estaing s'est félicité, jeudi 28 avril, devant le conseil national de l'UDF, de la désignation d'Hélène Carrère d'Encausse par le RPR au deuxième rang de la liste de la majorité pour les élections européennes. Il a salué *« la femme éminente, de cœur, de culture et d'intelligence »*. Dans un message adressé, la veille, à Mme Carrère d'Encausse, Dominique Baudis (UDF-CDS), chef de file de la liste, s'était déclaré *« très heureux de faire équipe »* avec elle. *« Chacun connaît votre remarquable lucidité, vous, qui dix ans à l'avance, aviez prévu et analysé le processus d'éclatement de l'empire soviétique »*, écrivait le maire de Toulouse, ajoutant : *« Vous serez l'une des grandes voix du Parlement européen. Votre présence sera reçue par les pays de l'Est européen comme un message d'amitié et comme une main tendue. »*

Du côté du RPR, Jacques Baumel, député des Hauts-de-Seine, a salué en Mme Carrère d'Encausse, jeudi, sur France-Inter, *« une femme très remarquable »*, mais il a déclaré comprendre *« les déceptions de nombreux élus et électeurs gaullistes »*. *« Il est évident*, a-t-il dit, *qu'Hélène Carrère d'Encausse est loin d'être l'héritière du gaullisme. Elle honore le pays qu'elle représentera à Strasbourg, mais je comprends les déceptions des élus et électeurs gaullistes devant cette liste. »*

Cependant, Alain Juppé, ministre des affaires étrangères et secrétaire général du RPR, avait tenu à souligner, le 27 avril, à Genève, la *« lucidité extraordinaire »* dont a fait preuve cette spécialiste de l'ancien bloc soviétique. *« Je pense*, a-t-il affirmé, *que cela sera très important, car toutes ces questions d'Europe centrale et orientale seront à l'ordre du jour dans les années qui viennent au Parlement européen. »* *« C'est une joie que Mme Carrère d'Encausse ait accepté notre proposition »*, a déclaré Bernard Pons, président du groupe RPR de l'Assemblée nationale, insistant, lui aussi, sur la *« très grande clairvoyance »* dont elle avait fait preuve dans ses analyses géopolitiques. M. Pons était à l'origine de cette proposition.

Pierre Mazeaud, président (RPR) de la commission des lois de l'Assemblée, qui était hostile au traité de Maastricht, alors que Mme Carrère d'Encausse présidait le comité pour le « oui », a déclaré, néanmoins, qu'il s'agit d'un *« bon choix »*.

Chef de file de la liste Chasse, pêche, nature, traditions

# M. Goustat estime que les chasseurs « ne peuvent plus faire confiance à la classe politique »

André Goustat, président du mouvement Chasse, pêche, nature, traditions (CPNT), a estimé, mardi 26 avril, que le recours à la procédure législative pour fixer les dates d'ouverture et de fermeture de la chasse au gibier d'eau proposées par Michel Barnier, ministre de l'environnement, en cas d'échec au niveau européen, est *« une mesure dilatoire »* et *« un marché de dupes »*. Chef de file de la liste CPNT, qui a, par ailleurs, reçu le soutien des syndicats de bouilleurs de crus, M. Goustat a estimé que la proposition de M. Barnier ne vise qu'à *« gagner du temps »* à la veille du scrutin.

*« Nous ne pouvons plus faire confiance à la classe politique française »*, a poursuivi le conseiller régional d'Aquitaine, qui a indiqué que de nombreuses personnalités venues du sport figureraient sur la liste CPNT, dont le cycliste Gilbert Duclos-Lassalle, l'ancien rugbyman Jean-Pierre Bastiat et le pilote automobile Henri Pescarolo. Présents pour la première fois dans un scrutin politique lors des élections européennes de 1989, les chasseurs avaient obtenu 4,13 % des voix.

# M. Soisson pourrait rejoindre la liste de M. Tapie

Le bureau national du Mouvement des radicaux de gauche devait ratifier, dans la soirée du vendredi 29 avril, la composition de la liste Energie radicale, conduite par Bernard Tapie, qui sera présentée le lendemain à salle de la Mutualité, à Paris, lors d'une convention nationale pour l'Europe. Au siège du MRG, on reconnaît avec amusement avoir connu *« des jours plus calmes »*. Compte tenu des indications fournies par les premiers sondages d'intention de vote pour les élections européennes, de nombreuses personnalités souhaitent désormais figurer en bonne place sur la liste de M. Tapie. On cite, notamment, Christiane Taubira-Delannon, député de Guyane, qui est l'une des proches du président de l'Olympique de Marseille au sein du groupe des députés République et Liberté à l'Assemblée nationale.

De son côté, le bureau politique du Mouvement des réformateurs, présidé par Jean-Pierre Soisson, a adopté, mercredi 27 avril, par 23 voix contre 4, *« le principe d'une fusion avec le MRG »* à l'automne prochain. Sans attendre, il apportera son soutien à la liste Energie radicale et souhaite y voir figurer l'un des siens : soit M. Soisson lui-même – qui est en conversation avec l'Elysée à ce sujet –, soit Gilbert Baumet, député du Gard, dépossédé par les socialistes de la présidence du conseil général de ce département, soit Jean-Paul Benoît, qui avait été élu député européen en 1989, sur la liste de Laurent Fabius. Le président du MRG, M. Hory, s'attendait, dans la matinée de vendredi, à *« quelques couinements »* de la part de membres du bureau national, qui estiment que les radicaux eux-mêmes risquent d'être insuffisamment représentés sur la liste de M. Tapie. Il estime, toutefois, qu'il y en aura davantage que si le MRG avait quémandé, comme par le passé, deux ou trois places au premier secrétaire du Parti socialiste. *« Au-delà de l'élection européenne, les conditions sont désormais réunies pour constituer, avant la fin de l'année, un pôle réformiste de gauche, indépendant »*, estime M. Hory.

J.-L. S.

Sur TF 1

## Poncifs européens

Deux pique-bœufs sur le dos d'une académicienne professorale et d'un « French doctor », une écologiste lunaire, un « patriote » isolationniste et un pourfendeur de l'Europe des financiers : l'échantillon des têtes d'affiche qui se sont affrontées, jeudi 28 avril, tardivement sur TF 1, ressemblait à un inventaire à la Prévert. Les poncifs, en guise d'arguments, y ont été abondamment déversés.

Pour le premier débat télévisé relatif aux élections européennes du 12 juin prochain, le professeur rigolard Gérard Carreyrou avait réuni autour de lui, dans l'ordre de l'inventaire, Philippe de Villiers et Jean-Pierre Chevènement, respectivement chefs de file des listes L'autre Europe et L'autre politique, Hélène Carrère d'Encausse, deuxième de la liste RPR-UDF, Bernard Kouchner, troisième de la liste PS, Marie-Anne Isler-Béguin, tête de liste des Verts, Bruno Mégret, second sur la liste du Front national, et Francis Wurtz, chef de file de la liste du PCF. Deux élèves étaient absents : Brice Lalonde, de Génération Écologie, en voyage à l'étranger, ainsi que Bernard Tapie, du MRG et de l'Elysée réunis, qui n'avait *« pas souhaité participer au débat »*.

On eut surtout pour preuve, si cela était encore nécessaire, que le clivage européen transperce les clivages politiques. D'un côté, Mme Carrère d'Encausse et M. Kouchner ont prêché, sans excès, en faveur de l'Union européenne, Mme Isler-Béguin a prôné une *« Europe des peuples solidaires »* et tous les autres ont dénoncé *« l'Europe de Maastricht »* qui, quelques mois après son entrée en vigueur formelle, serait responsable de tous les maux, de Sarajevo au chômage en passant par l'immigration et l'environnement. Les échanges ont été parfois rendus confus par d'intempestives interruptions ou quelques provocations gratuites, chères aux *« professionnels de la politique »*, comme dirait Mme Carrère d'Encausse, extrêmement respectueuse de ses interlocuteurs.

O. B.

Chargée de déterminer les causes des pertes financières de la banque

# La commission d'enquête parlementaire dispose de six mois pour passer au crible la gestion du Crédit lyonnais

**L'Assemblée nationale a adopté, jeudi 28 avril, à l'unanimité, la proposition de résolution créant une commission parlementaire d'enquête de douze membres, destinée à analyser les causes des difficultés financières du Crédit lyonnais et à déterminer les conditions dans lesquelles les différents contrôles, internes et externes, se sont exercés sur les activités de cette banque. Cette commission d'enquête, que devrait présider Philippe Séguin, président de l'Assemblée nationale, disposera d'un délai de six mois pour mener à bien ses travaux.**

L'affaire était entendue depuis le 30 mars. Ce jour-là, le conseil des ministres avait décidé de sanctionner Jean-Yves Haberer pour sa gestion à la tête du Crédit lyonnais entre 1988 et 1993, et l'avait révoqué du poste de président du Crédit national qu'il occupait depuis l'automne 1993. M. Haberer avait, dès la veille, fait connaître son souhait que soit créée une commission parlementaire d'enquête sur sa gestion et il avait trouvé, en la personne du président de la République, un vigoureux avocat. Le gouvernement avait donné son feu vert le jour même et, le 20 avril, la commission des finances de l'Assemblée nationale décidait de proposer la création d'une telle commission d'enquête.

C'est chose faite avec le vote unanime des députés jeudi 28 avril. Le rapporteur de la commission des finances de l'Assemblée, Gilles Carrez (RPR), s'est employé à fixer les objectifs de cette commission d'enquête. Elle devra, à la fois, analyser *« sereinement »* les causes qui ont conduit le Crédit lyonnais à connaître des pertes financières anormales en 1992 et 1993 et, en même temps, déterminer de façon précise les défaillances éventuelles des autorités de contrôle internes (commissaires aux comptes, conseil d'administration) et externes (commission bancaire, administration du Trésor, ministre de l'économie). M. Carrez a souligné qu'il s'agit également de faire œuvre constructive, à la fois pour *« restaurer la confiance »* vis-à-vis du Crédit lyonnais et de la place bancaire de Paris – à cet égard, a-t-il précisé, la commission saura se montrer *« respectueuse du secret bancaire »* –, mais, aussi, pour établir des garde-fous vis-à-vis des autres entreprises publiques.

Jacques Barrot (UDF), président de la commission des finances de l'Assemblée, s'est voulu rassurant lui aussi. Le contrôle exercé par la représentation parlementaire *« n'a rien à voir avec une quelconque vindicte ou je ne sais quel règlement de comptes »*, a-t-il expliqué. *« Loin d'être un tribunal d'exception, la commission d'enquête doit être un instrument pragmatique au service d'un contrôle démocratique »*, d'autant plus naturel, dans ce cas, que l'Etat est comptable, devant les citoyens, de l'utilisation des deniers publics.

### Une banque « politique »

Ces précisions ne sont sans doute pas inutiles si l'on en juge par le ton, beaucoup plus vif, employé par les deux orateurs de la majorité au cours du débat. *« Cette tragi-comédie n'a que trop duré ! »*, a lancé Philippe Auberger (RPR), rapporteur général du budget, après avoir lu à la tribune une lettre personnelle que lui avait adressée M. Haberer en décembre 1992 pour récuser la nécessité d'un audit sur les comptes du Crédit lyonnais. *« Qu'on ne vienne pas nous dire que cela risque de porter atteinte à la réputation internationale de cet établissement !*, a-t-il ajouté. *Celle-ci est déjà, malheureusement, largement entamée. Jeter un voile aussi opaque que pudique sur la situation ne pourrait qu'aviver les soupçons. »*

Quant à Gilbert Gantier (UDF, Paris), il a dénoncé la dérive qui avait conduit le Crédit lyonnais à devenir *« une banque à scandales et à affaires douteuses »*, une *« banque politique »*, bénéficiant du *« silence complaisant »* de l'actionnaire public. Ces propos auraient presque pu être repris à son compte par Jean-Claude Lefort (PC, Val-de-Marne), même si, à ses yeux, la situation du Crédit lyonnais est *« symptomatique »* de la situation générale du secteur bancaire, plus soucieux d'investissements spéculatifs que de création d'emplois.

Il restait au ministre de l'économie à exprimer l'avis favorable du gouvernement sur cette initiative. S'il l'a fait sans ambiguïté, Edmond Alphandéry a saisi cette occasion, toutefois, pour relativiser les difficultés du Crédit lyonnais et, surtout, pour circonscrire les responsabilités dans cette affaire, sans préjuger, bien entendu, des conclusions de la commission d'enquête.

Le ministre a ainsi expliqué qu'à ses yeux, le Crédit lyonnais avait été la victime, *« comme de nombreuses banques en France et dans le reste de l'Europe, des contrecoups de la récession et, notamment, de la crise immobilière »*. *« Mais ce n'est pas tout*, a-t-il ajouté. *Il a aussi, probablement, souffert de dysfonctionnements localisés. »* Défaillances du contrôle interne à l'établissement ? Peut-être. Défaillances des systèmes externes de surveillance ? Là, le ministre a été formel. *« Je voudrais dire que, sur ce sujet, la plus extrême prudence est nécessaire. On ne saurait, sans preuves très nettes, jeter un doute sur la validité du système actuel de surveillance prudentielle (...) Il est anormal et totalement injustifié de mettre en avant, sur ce dossier, des administrations concernées, voire telle ou telle personne. »*

### Ne pas « déstabiliser » l'institution

Dans une dernière mise en garde, enfin, M. Alphandéry a attiré l'attention des députés sur la nécessité de *« ne pas gêner, aujourd'hui, le Crédit lyonnais dans son redressement »*. *« Tout le monde est convaincu, je pense, que l'objectif assigné à la commission d'enquête n'est certainement pas de déstabiliser la banque ni la place financière de Paris »*, a-t-il avancé.

L'objectif fixé au Crédit lyonnais est net : retour à l'équilibre dès 1994 et situation nettement bénéficiaire en 1995, afin de permettre au gouvernement *« d'atteindre son objectif ultime, c'est-à-dire la privatisation d'un Crédit lyonnais comptant parmi les toutes principales banques européennes »*. Les douze membres de la commission d'enquête savent donc jusqu'où ne pas aller trop loin. Cependant, Philippe Séguin, président de l'Assemblée et probable président de cette commission d'enquête, n'est pas homme à se laisser dicter sa conduite.

GÉRARD COURTOIS

L'Assemblée nationale désirant améliorer la législation

## Une mission sur le financement des campagnes électorales est créée

Pierre Mazeaud (RPR), président de la commission des lois de l'Assemblée nationale, a annoncé, jeudi 28 avril, la création d'une mission d'information sur les améliorations à apporter à la législation sur le financement des campagnes électorales.

Après la publication, pour la première fois, des comptes de campagne des candidats aux élections législatives (*le Monde* du 21 avril), les membres de la commission des lois ont repéré des insuffisances dans la loi Rocard de 1990. M. Mazeaud juge, par exemple, *« tout à fait scandaleuse »* la prolifération de *« faux partis »* – plus de cent au cours des deux dernières années –, qui permet à certains élus d'utiliser le trop-perçu de leurs comptes de campagne. Il faudrait veiller, a-t-il précisé, à *« encadrer la personnalité morale des partis politiques par des dispositions législatives »*.

La mission d'information déposera ses propositions, au plus tard à la prochaine rentrée parlementaire. Certaines pourraient faire l'objet d'une proposition de loi constitutionnelle. Elle est composée de trois députés RPR, Pierre Mazeaud, André Fanton et Alain Marsaud ; trois UDF, Dominique Bussereau, Jean-Jacques Hyest et Xavier de Roux ; un député du groupe République et Liberté, Jean-Pierre Michel ; un socialiste et un communiste, qui restent à désigner.

**REPÈRES**

GOUVERNEMENT

### M. Balladur réunira ses ministres tous les mois

Edouard Balladur a réuni, jeudi 28 avril, l'ensemble des membres de son gouvernement pour une séance de travail sur la préparation du budget de 1995. C'est la quatrième fois que tous les ministres sont ainsi réunis à l'hôtel Matignon, c'est-à-dire en dehors du conseil des ministres hebdomadaire, qui se tient sous la présidence du chef de l'Etat.

M. Balladur, pour renforcer la cohésion de son gouvernement, a décidé d'accroître cette périodicité. Dorénavant, de telles réunions auront lieu tous les mois ; elles ont l'avantage de permettre à chaque membre du gouvernement de donner son avis sur les dossiers que traite un autre ministre, hors de la présence de François Mitterrand.

UNION EUROPÉENNE

### Les députés veulent élargir l'information du Parlement

L'Assemblée nationale a adopté en première lecture, jeudi 28 avril, une proposition de loi, présentée par Robert Pandraud (RPR, Seine-Saint-Denis), rebaptisant en « délégations pour l'Union européenne » les délégations de l'Assemblée nationale et du Sénat pour les Communautés européennes instituées en 1979.

Selon Robert Pandraud, président de la délégation de l'Assemblée, et Pierre Mazeaud (RPR), président de la commission des lois, ce *« problème de forme pose un problème de fond »*, puisque le texte imposera désormais au gouvernement de communiquer aux délégations tous les projets d'actes de l'Union européenne, c'est-à-dire ceux relevant du « premier pilier » (communautaire), du « deuxième pilier » (politique extérieure et de sécurité commune) et du « troisième pilier » (affaires intérieures et judiciaires) du traité de Maastricht.

Mis en cause dans plusieurs dossiers politico-financiers

## L'ancien président du conseil général de la Dordogne a tenté de se suicider

**Bernard Bioulac, ancien député (PS) et ancien président du conseil général de la Dordogne, mis en examen dans plusieurs affaires politico-financières locales, a tenté de mettre fin à ses jours, le 27 avril, près du bassin d'Arcachon, en absorbant des médicaments. Il a été transporté au Centre hospitalier universitaire de Bordeaux, où les médecins réservent leur pronostic.**

PÉRIGUEUX

*de notre correspondant*

Le corps inanimé de M. Bioulac, ancien député (PS) et ancien président du conseil général de la Dordogne, a été découvert par un passant dans sa voiture, stationnée dans une impasse de Lège-Cap-Ferret, au bord du bassin d'Arcachon, en Gironde, mercredi 27 avril dans la soirée. M. Bioulac a tenté de se suicider en absorbant des médicaments. Même si les médecins du centre hospitalier universitaire de Bordeaux, où il a été transporté, réservent leur pronostic, il semble que les jours de l'ancien homme fort de la Dordogne ne soient plus en danger. Ses fonctions vitales n'ayant pas été touchées, il aurait repris connaissance jeudi.

Dans la lettre qu'il avait rédigée à l'intention de son épouse, M. Bioulac, qui est âgé de cinquante-deux ans, ferait état de sa lassitude devant les épreuves qui l'accablent depuis quelques mois. Président du conseil général de la Dordogne de 1982 à 1992, ce professeur de neurophysiologie à la faculté de médecine de Bordeaux vivait très mal son éloignement du pouvoir. En mars 1992, au lendemain de la conquête de l'assemblée départementale par la droite aux élections cantonales, il avait laissé certains de ses proches tenter de corrompre un élu du RPR pour conserver la majorité à la gauche. Laurent Fabius, au courant duquel appartient M. Bioulac, avait dû intervenir personnellement pour que les socialistes périgourdins abandonnent la présidence du département aux vainqueurs des urnes.

Battu aux élections législatives de mars 1993, M. Bioulac, qui estimait avoir énormément fait pour le Périgord – ce qui est vrai –, avait été placé à plusieurs reprises sur le banc des accusés pour sa gestion passée du département, guère économe des deniers du contribuable. Il avait déjà pris connaissance de la lettre provisoire de la chambre régionale des comptes ayant trait à son train de vie et aux frais généraux de son cabinet lorsqu'il était à la tête de l'assemblée départementale. Elle s'ajoutait à deux autres affaires où il était en délicate posture.

### Pas d'enrichissement personnel

Au mois de mars dernier, il avait été mis en examen pour abus de confiance en tant que président du conseil d'administration de l'ancien Comité d'expansion de la Dordogne, soupçonné d'abriter des emplois fictifs. Le 8 mai prochain, il devait être assis sur le banc du tribunal correctionnel de Bergerac pour répondre d'ingérence et de complicité d'abus de confiance dans le cadre d'un autre dossier : en 1991, une partie d'une subvention initialement destinée à la fédération départementale Léo-Lagrange avait été détournée pour venir combler le déficit du *Journal de la Dordogne*, un hebdomadaire proche du PS.

La victoire de la gauche aux élections cantonales de cette année n'avait pas remis M. Bioulac en selle. Il n'avait obtenu ni vice-présidence ni présidence de commission du conseil général. Plusieurs élus socialistes, qui n'avaient pas apprécié ce qu'ils qualifiaient de « dérapage », ne souhaitaient pas le voir revenir au premier plan. Bernard Cazeau, nouveau président du conseil général, a affirmé, jeudi, au cours d'une conférence de presse, que *« Bernard Bioulac avait eu du mal à assumer les affaires tombées sur lui au cours de ces derniers mois »*. *« Il ne s'agissait pas d'affaires très graves, on pourrait en trouver de semblables dans d'autres départements, voire à l'intérieur du nôtre »*, a relevé M. Cazeau, en observant que son prédécesseur *« ne s'est pas enrichi personnellement »*.

DOMINIQUE RICHARD

**FRONT NATIONAL : condamnation d'un militant à six mois de prison ferme.** – Un militant du Front national, candidat aux élections législatives et cantonales dans le Val-d'Oise, a été condamné, jeudi 28 avril, à dix-huit mois de prison, dont douze avec sursis, par le tribunal correctionnel de Pontoise (Val-d'Oise). Marc Georges était poursuivi pour *« complicité de violence et voie de fait avec arme »*, à la suite d'une échauffourée entre colleurs d'affiches, en mars 1993, au cours de laquelle un sympathisant d'extrême droite avait fait feu, blessant un jeune homme à la jambe. Jugé par défaut, M. Georges a toujours contesté sa participation aux faits.

COMMENTAIRE

## « Dysfonctionnements » ou affaire d'Etat ?

EDMOND ALPHANDÉRY, le ministre de l'économie, s'est livré jeudi soir à un exercice difficile. D'un côté, il a approuvé la création de la commission parlementaire – pouvait-il en être autrement ? –, de l'autre, il s'est lancé dans un véritable plaidoyer pour les contrôleurs externes de la banque publique. Son souci est clair, protéger le Trésor et la commission bancaire qui dépend de la Banque de France. Non seulement, il les exonère de toute responsabilité dans la dérive du Lyonnais, qui a souffert de *« dysfonctionnements localisés »*, mais il avertit les parlementaires du danger de *« jeter un doute sur la validité du système actuel de surveillance »*.

Accusé d'avoir défendu tardivement Jean-Pascal Beaufret, responsable du service des affaires monétaires et financières du Trésor, mis en cause par le député UDF François d'Aubert, M. Alphandéry a, cette fois ci, pris les devants : *« Il est anormal et totalement injustifié de mettre en avant sur ce dossier des administrations concernées, voire telle ou telle personne »*. Mais la tâche du ministre ne sera pas facile.

L'attribution très probable de la présidence de la commission au président de l'Assemblée nationale, Phillipe Séguin, suffirait à le démontrer. M. Séguin pourfend depuis longtemps le pouvoir excessif des fonctionnaires du Trésor et la politique du franc fort. Il a dans sa ligne de mire Jean-Claude Trichet, aujourd'hui gouverneur de la Banque de France, et auparavant directeur du Trésor et donc responsable de la tutelle du Crédit lyonnais. De quoi faire du Crédit lyonnais une véritable affaire d'Etat. Ce que le gouvernement cherche à éviter à tout prix.

Du coup, M. Alphandéry a préféré amener le débat sur le terrain politique, affirmant notamment sa conviction *« que* [ses] *services avaient informé en temps utile* [ses] *prédécesseurs des risques que faisaient courir les options choisies par le Crédit lyonnais »*. Comme Michel Sapin, le dernier ministre socialiste de l'économie, est l'un des premiers à s'être inquiété de la dérive de la banque publique, c'est Pierre Bérégovoy, ministre de l'économie et des finances de 1988 à 1992, qui se retrouve à nouveau mêlé au dossier. Un Pierre Bérégovoy auquel Jean-Yves Haberer, l'ancien président du Lyonnais, ne cesse de rendre un hommage appuyé..., tout en affirmant, dans le même temps, qu'il a suivi à la lettre ses recommandations.

Si, à un an de l'élection présidentielle, les parlementaires de la majorité semblent tout disposés à mettre au pilori la gestion socialiste des entreprises publiques, il n'est pas sûr qu'ils aient forcément intérêt à mettre le doigt sur une gestion trop partisane du Lyonnais. Certains commencent à le comprendre. M. Haberer avait pris bien soin de soutenir à bout de bras à la fois des groupes dirigés par des hommes proches de la majorité mais aussi de l'opposition d'alors.

ÉRIC LESER

Le projet de réforme de la sécurité intérieure

# 8 milliards de francs, en cinq ans, pour la police

**Un vaste plan sur la sécurité intérieure de la France a été présenté par le ministre de l'intérieur, jeudi 28 avril, lors d'une « table ronde » qui s'inscrivait dans la mission de proposition et de réflexion confiée en 1993 par Charles Pasqua à son proche collaborateur, le conseiller d'Etat Pierre Bordry (« le Monde » du 14 novembre 1993).**

**■ MODERNISATION. Les grandes lignes de son projet de loi d'orientation et de programmation pour la police nationale ont été dévoilées par le ministre, qui s'exprimait devant la Fédération autonome des syndicats de police (FASP, majoritaire chez les gradés et gardiens de la paix, gauche), la Fédération nationale autonome de la police (FNAP, majoritaire chez les «civils», inspecteurs et commissaires, modérée) et l'Union des syndicats catégoriels (USC, deuxième organisation de la « tenue », droite), en présence de tous les directeurs de la police nationale.**

**■ PROGRAMMATION PLURIANNUELLE. Dans la matinée, Charles Pasqua avait obtenu du premier ministre que sa réforme soit accompagnée d'une programmation budgétaire s'élevant à 8 milliards de francs sur cinq ans.**

Charles Pasqua veut, dans son projet de loi d'orientation et de programmation pour la police, *« s'attacher à faire reconnaître le rôle social du policier, à le rapprocher des Français, mais aussi à poser les fondements d'une nouvelle organisation de la police nationale, lui apporter de nouvelles conditions de travail, lui donner les moyens en hommes, en matériel et en méthodologie de pouvoir jeter les bases de la police du XXIe siècle. »* L'ambition est cependant encore plus grande, puisque le plan Pasqua concerne l'ensemble des acteurs étatiques ou privés – police et gendarmerie nationales, douane, administration pénitentiaire, polices municipales, entreprises de gardiennage ou de transferts de fonds – jouant un rôle d'acteur de la sécurité intérieure dans l'Hexagone.

Bien qu'elle soit centrée sur la police nationale, cette approche globale entend en effet clarifier les domaines de compétence des différents acteurs de la sécurité intérieure. M. Pasqua a cependant pris soin de reporter à plus tard l'engagement de discussions précises sur des sujets qui soulèvent habituellement les passions.

● **La police et la gendarmerie nationales.** – La sécurité des citoyens relève de la responsabilité exclusive de l'Etat, a affirmé le ministre, dont le projet réaffirme sans ambiguïté que cette mission régalienne est l'apanage de la police et de la gendarmerie nationales. L'épineuse question de la répartition de leurs compétences territoriales respectives – depuis un demi-siècle, la maréchaussée est en principe compétente dans les communes de moins de dix mille habitants, mais ce principe a été malmené par l'urbanisation accélérée des dernières décennies – sera toutefois renvoyée à un décret devant le Conseil d'Etat.

● **Les douaniers et les personnels pénitentiaires.** – Le rôle des douaniers dans le dispositif de sécurité intérieure est reconnu dans des domaines spécifiques comme la lutte contre le trafic de stupéfiants, le blanchiment de l'argent « sale » et, même, l'immigration clandestine. Mais le ministre s'oppose à la revendication des douaniers qui voudraient devenir officiers de police judiciaire (OPJ). Par ailleurs, l'administration pénitentiaire recevra la charge des détenus dès leur remise à la justice, a déclaré le ministre, qui veut ainsi décharger les policiers de « tâches indues » (escortes et gardes de détenus) voraces en personnels policiers. Selon M. Pasqua, 1 500 emplois de personnels pénitentiaires – qui dépendent du ministère de la justice – seront créés dans les trois prochaines années. Pour sortir les policiers actifs des bureaux, le ministre a aussi annoncé un recrutement de personnels administratifs et techniques, de l'ordre d'un millier par an sur cinq ans.

● **Les polices municipales et les entreprises de sécurité.** – Pas question d'un désengagement de l'Etat en matière de sécurité, a insisté le ministre, coupant ainsi court aux « remèdes » à l'insécurité avancés, spécialement dans son camp politique, par les chantres des polices municipales. Le champ d'action de celles-ci se limitera au domaine du code des communes et à l'exécution des arrêtés signés par le maire. Des tâches jusqu'alors assurées par des policiers d'Etat – les objets trouvés, la fourrière, la perte de documents d'identité, les procurations de vote – seront confiées aux « municipaux ». Une loi spécifique sur les polices municipales sera présentée ultérieurement au Parlement, a précisé le ministre, sans doute soucieux d'ajourner les débats agitant la majorité, notamment à propos du cas parisien. Pour les sociétés privées de gardiennage et de transports de fonds, qui figurent aussi dans le projet Pasqua, le ministre a également renvoyé à un texte de loi séparé la définition de leur statut, de leurs compétences et de leur recrutement.

● **Un plan quinquennal de modernisation.** – Pour mener à bien la modernisation de la police, M. Pasqua a obtenu du premier ministre l'assurance de pouvoir disposer d'un plan quinquennal de programmation d'un montant de huit milliards de francs sur cinq ans. Son ampleur est inférieure à celle escomptée par les syndicats, qui attendaient de M. Pasqua une enveloppe de 11 milliards sur cinq ans. Comparable à la loi de programmation militaire, précise-t-on toutefois au cabinet du ministre, le plan Pasqua sera réajustable et reconductible tous les cinq ans. Un « observatoire » chargé du suivi de la programmation budgétaire sera instauré auprès du ministre de l'intérieur, qui ne bénéficiera pas (à la différence du ministère de la défense) d'une commission *ad hoc* au Parlement. Comparable à la loi de modernisation lancée en 1986 par Pierre Joxe, alors ministre de l'intérieur, le plan Pasqua visera l'immobilier, les véhicules, les transmissions et l'informatique, ainsi que le renforcement des équipements de protection des CRS.

● **Le statut social des policiers.** – Pour apaiser la grogne des troupes policières, le ministre a promis que la reconnaissance d'un *« statut social »* sera inscrite dans la loi. Ce statut dérogatoire de la fonction publique permettra de négocier paritairement les rémunérations et les déroulements de carrière, s'est félicitée la FASP, autrement dit d'échapper au couperet des ministères du budget et de la fonction publique.

Le ministre a indiqué, d'autre part, que des indemnités seront accordées aux policiers de terrain exerçant des missions difficiles, dans certaines agglomérations. M. Pasqua a cité l'exemple des Brigades anti-criminalité, spécialisées dans le « saute-dessus » contre les délinquants, alors que la FASP voudrait que les policiers assurant la Police-Secours – *« un métier au moins autant à risques »* – puissent en bénéficier. Sur ce dossier catégoriel comme sur les autres, et notamment les mesures en faveur du logement social des policiers, la discussion reste ouverte ; le ministre a convié les syndicats à une prochaine réunion à la mi-mai. Sa loi, a encore affirmé le ministre, sera débattue lors de la session ordinaire qui vient de s'ouvrir au Parlement.

S'agissant enfin du serpent de mer policier qu'est la réforme des corps et carrières, le ministre a proposé de simplifier le système avec une organisation en trois corps : un corps de conception et de direction (les commissaires), un corps de commandement et d'encadrement (les inspecteurs, les commandants et les officiers), un corps de maîtrise et d'application (la masse des autres catégories de policiers, gradés et gardiens de la paix pour l'essentiel). Cette réforme va dans le sens d'un décloisonnement entre les « civils » et la « tenue », dont les officiers et commandants se verront reconnaître la qualification d'OPJ.

E. In.

COMMENTAIRE

## Changement de siècle

RÉGULIÈREMENT classée dans le peloton de tête des inquiétudes des Français, selon les sondages des dix dernières années, l'insécurité est toujours devancée par la peur du chômage. De ces deux grands spectres, la délinquance et la perte d'emploi, le gouvernement d'Edouard Balladur a fait d'emblée ses priorités. Mais la bataille de l'emploi s'avère autrement plus ardue à mener que la lutte contre l'insécurité et les sentiments d'inquiétudes qui l'accompagnent. Aussi le ministre chargé de l'intérieur et de l'aménagement du territoire, dont le poids au sein du gouvernement n'a jamais semblé aussi grand, a-t-il obtenu les moyens d'une réforme de la police que ses prédécesseurs peuvent lui envier.

Décidé à *« jeter les bases de la police du XXIe siècle »*, Charles Pasqua peut donc annoncer une programmation budgétaire d'une ampleur comparable à celle du plan de modernisation de la police conduit, de 1986 à 1991, par le ministre socialiste Pierre Joxe. Si le gouvernement et le Parlement continuent de suivre M. Pasqua dans ses projets, le ministre d'État pourra, en outre, mettre en œuvre une loi d'orientation sur la sécurité intérieure que M. Joxe n'avait pas réussi à porter sur les fonts baptismaux. L'actuel locataire de la place Beauvau pourrait alors s'attribuer la paternité d'une réforme remettant au goût du jour la police à la française.

Pratiquement inchangée depuis la seconde guerre mondiale, l'organisation de la sécurité intérieure dans l'Hexagone paraît certes inadaptée. Des phénomènes aussi massifs que l'urbanisation et les flux migratoires ont semblé superbement ignorés, sans que la police d'Etat parvienne à enrayer la montée de la petite et moyenne délinquance qui a visé les biens (cambriolages, vols liés à l'automobile) depuis le début des années 1970. Dans son rapport au ministre de l'intérieur – si critique pour la police que M. Pasqua a décidé qu'il devait rester confidentiel –, Pierre Bordry a aussi souligné les nombreux dysfonctionnements du système policier, pointant les incohérences de la politique des personnels, ou encore les cloisonnements excessifs entre les « civils » et la « tenue ».

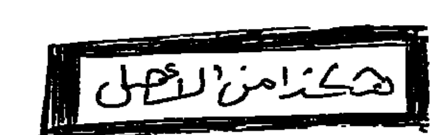
### *L'oubli de la prévention et de la déontologie*

*« Il n'y a pas de fatalité à l'accroissement de la délinquance »*, disait Pierre Joxe en 1985. On était alors à la veille d'un autre plan quinquennal de modernisation qui n'a pas empêché, en période de crise sociale aiguë, la délinquance de voie publique de continuer à s'envoler. Comme le ministre socialiste, alors inspiré par la puissante FASP, M. Pasqua veut aujourd'hui substituer à la *« police d'ordre »*, héritée de la priorité historiquement donnée en France à la protection de l'Etat, une *« police de sécurité »* privilégiant les attentes des citoyens. Avec une différence de taille : la politique de sécurité dirigée par M. Pasqua a poussé les feux répressifs, symbolisés par les opérations coups de poing et marqués de nombreuses « bavures », sans plus jamais insister sur la prévention, maître mot des discours officiels sur la police depuis la fin des années 70.

L'absence d'un volet déontologique crédible au plan de réforme de M. Pasqua est une autre différence de taille. Lançant un plan en 1985, Pierre Joxe avait insisté sur ce point : la modernisation des équipements et l'accroissement de l'efficacité policière ne doivent pas faire courir de risques supplémentaires aux libertés et aux citoyens. Sa réforme de la police s'accompagnait donc d'un volet déontologique, prévoyant une Haute Autorité indépendante pour assurer l'exercice républicain des activités policières. Une Haute Autorité supprimée par M. Pasqua, qui, à ce jour, ne l'a pas remplacée.

ERICH INCIYAN





La situation financière du club après les sanctions de la Fédération française de football

# L'Olympique de Marseille est à la recherche de près de 150 millions de francs

**L'Olympique de Marseille sera-t-il contraint au dépôt de bilan ? Cette éventualité n'est nullement exclue, car les sanctions prises par la Fédération française de football contre le club, dans l'affaire de tentative de corruption du match Valenciennes-OM, n'ont fait qu'aggraver une situation financière déjà largement dégradée.**

MARSEILLE

*de notre correspondant régional*

« *Il est bien clair*, expliquait un magistrat du parquet de Marseille avant que les instances du football professionnel eurent prononcé des sanctions (*le Monde* daté 24-25 avril), *que le club n'a plus suffisamment de fonds propres eu égard à ses engagements.* » Ce magistrat faisait remarquer que la recapitalisation du club, effectuée dans le courant de 1993, n'avait rien réglé. Cette opération consistait à porter le capital de l'OM de 51 à 101 millions.

Elle n'a été réalisée qu'en partie puisqu'il ressort du dernier bilan établi au 30 octobre 1993 que 12,5 millions de francs, seulement, ont été effectivement versés. Or, compte tenu des résultats de la société (1), l'un des experts-comptables consultés par les dirigeants de l'OM, estimait, en février, qu'un nouvel apport d'argent frais était nécessaire à hauteur de 135 à 150 millions de francs (*le Monde* du 21 avril).

### *Fraude fiscale, corruption ou caisse noire*

Si la société trouvait des partenaires et réglait ses dettes avant qu'elle ne soit assignée par ses créanciers, le tribunal de commerce de Marseille ne pourrait qu'applaudir... C'est, apparemment, le scénario auquel rêve Bernard Tapie. Ecarté de la direction de l'OM, son objectif est, en effet, de participer à un tour de table qui lui permettrait de continuer à jouer un rôle actif dans la gestion du club. Encore faut-il dénicher des bailleurs de fonds. Ce que M. Tapie, dont le crédit apparaît largement entamé, n'a pas encore réussi, malgré les efforts qu'il déploie depuis plusieurs mois.

Dernière démarche : celle qu'il a effectuée, mercredi 27 avril, auprès du président (PS) du conseil général des Bouches-du-Rhône, Lucien Weygand. L'ex-président de l'OM a demandé à son interlocuteur une aide, substantielle, de 25 millions de francs, en sus du contrat de partenariat, d'un montant annuel de 12 millions de francs, qui lie le département au club. M. Weygand a simplement promis qu'il ferait étudier la question par un avocat. Bernard Tapie avait présenté, auparavant, la même demande à RMC : *la station monégasque* serait tentée de sponsoriser le club, mais ses moyens sont très limités. *Le temps joue*, en l'occurrence, contre M. Tapie, car la Direction nationale du contrôle de gestion (DNCG) doit prochainement statuer sur la situation financière du club, et ses décisions pourraient être lourdes de conséquences.

L'affaire des comptes de l'OM continue, par ailleurs, à alimenter la chronique. Le quotidien *Nice-Matin*, a rendu compte, jeudi 28 avril, d'un rapport adressé, début avril, par le procureur de la République de Marseille au procureur général d'Aix-en-Provence. Selon ce document, en trois ans, de 1988 à 1990, le montant des sommes versées par le club de façon irrégulière aurait atteint 97,3 millions de francs, dont 80 millions de francs sous forme de « *fausses factures et paiements injustifiés* » et 17,3 millions de francs au titre de « *prêts fictifs et similaires* ».

Trois intermédiaires, le Croate Ljubomir Barin, le Grec Spyros Karageorgis (pour 7,6 millions de francs) et le Portugais Manuel Barbosa (pour 15,5 millions de francs), ont été les principaux bénéficiaires des libéralités de l'OM.

Le procureur de la République de Marseille indique, notamment, que « *si l'information a progressé, les causes pour lesquelles ces sommes ont été versées et leur destination demeurent relativement obscures* ». En conclusion, il émet trois hypothèses : fraude fiscale, corruption ou caisse noire.

GUY PORTE

(1) Au 30 octobre, l'excédent de passif était de 212 millions de francs. Les dettes du club s'élevaient à 355,4 millions de francs pour un montant de créances de 261 millions de francs. Les pertes d'exploitation cumulées étaient de 106 millions de francs.

Selon un hebdomadaire suisse

# *L'OM « blanchirait » de l'argent grâce à une société genevoise fictive*

Selon l'hebdomadaire suisse romand *l'Hebdo*, l'Olympique de Marseille aurait eu recours à une société fictive, domiciliée à Genève, pour « blanchir » de l'argent. Le magazine, qui avait déjà porté des accusations semblables il y a quelques mois, indique, dans son édition du 28 avril, que plusieurs sociétés auraient été utilisées pour des transferts financiers, parmi lesquelles la société italienne Sponsort de Milan et la Swiss communication service (SCS), une société de façade qui a, récemment, fait l'objet d'une procédure judiciciaire pour faux et usage de faux. *L'Hebdo* cite, également, la fondation Les Hespérides, ayant son siège au Liechenstein. Celle-ci serait « *notamment animée* », d'une part, par Spiros Karageorgis, un homme d'affaires grec qui est l'un des principaux intermédiaires rémunérés par l'OM dans un passé récent, *d'autre part par Alain Laroche*, directeur administratif et financier du club marseillais.

*L'Hebdo* revient, enfin, sur une information diffusée en octobre dernier, et figurant dans le dossier des comptes de l'OM instruit, à Marseille, par le juge Pierre Philippon. Il s'agit du versement, par l'OM, d'une somme de 420 000 francs à l'ex-entraîneur yougoslave du FC Nantes, Miroslav Blazevic, sur le compte d'une société d'import-export. Ce dernier a toujours désigné un mystérieux « *groupe de Sarajevo* » comme le bénéficiaire réel des fonds. « *Pour sortir de l'argent de l'OM*, a-t-il confié à l'hebdomadaire, *Laroche a eu l'idée d'organiser de faux matchs amicaux.* » A l'époque, l'OM avait démenti avoir « *jamais versé un centime à M. Blazevic, à quelque titre que ce soit* ».

Interrogé par l'hebdomadaire, M[e] Dominique Poncet, un avocat genevois régulièrement consulté par Alain Laroche, a affirmé que la fondation des Hespérides « *n'a absolument pas servi de réceptacle à des fonds abusivement prélevés sur l'OM* » et qu'elle n'a été alimentée qu'à « *deux reprises* » par Karageorgis « *pour des sommes ne dépassant pas quelques dizaines de milliers de dollars* ». Selon *l'Hebdo*, Alain Laroche aurait fait, de son côté, une réponse évasive, se bornant à déclarer : « *Cela n'a rien à voir. Il ne faut pas confondre l'OM avec mes affaires personnelles. Il s'agit de sommes tellement modestes (...). Ne mélangez pas. Cela peut m'être préjudiciable* ». M. Laroche aurait ignoré, d'autre part, que la SCS était une société fictive.

Dans un communiqué publié, jeudi soir, à Marseille, le directeur financier de l'OM conteste « *le plus formellement* » l'assertion de l'hedomadaire suisse, la qualifiant « *d'affirmation diffamatoire et mensongère* ». « *A un moment*, ajoute-t-il, *où l'OM cherche des solutions pour sa perennité financière, il s'agit, manifestement, de manœuvres de déstabilisation.* » M. Laroche, qui reconnaît implicitement avoir des intérêts dans la fondation Les Hespérides, « *constate* » toutefois, « *un amalgame non justifié et tendancieux entre ses relations personnelles et ses fonctions (...) à l'Olympique de Marseille* ».

L'avenir du système éducatif

# Le « nouveau contrat pour l'école » sera rendu public le 27 mai

**A l'issue des quatre tables rondes qui se sont tenues à partir du 8 avril à Bordeaux, Lyon, Lille et Strasbourg, François Bayrou devrait formuler des propositions sur l'avenir de l'école, *lundi 9 mai (le Monde* du 27 avril). Pour permettre aux enseignants de débattre, deux demi-journées seront libérées, le mercredi matin 18 mai pour les collèges et les lycées, le vendredi 20 mai après-midi pour les écoles. Le vendredi 27 mai, à la Sorbonne, des décisions engageant le gouvernement seront annoncées en présence d'Edouard Balladur.**

La concertation sur l'avenir de l'école dont le principe avait été arrêté par Edouard Balladur le 14 janvier dernier, en pleine « guerre scolaire » à propos de la révision de la loi Falloux, et deux jours avant la grande manifestation parisienne de défense de l'école publique, arrive à son terme. Le ministre de l'éducation nationale rendra publiques ses propositions sur l'école primaire, les rythmes scolaires, l'avenir du collège et la gestion des personnels, le 9 mai à Paris, au cours d'une grande journée de synthèse. Un millier de personnes devraient être conviées à cette manifestation qui remplace les quatre tables rondes initialement prévues à Paris. Les termes précis du « *nouveau contrat pour l'école* » du ministre de l'éducation nationale seront rendus publics le 27 mai à la Sorbonne, en présence du premier ministre Edouard Balladur.

### *Des expérimentations dans les collèges*

Le 27 janvier dernier, au cours d'une première table ronde avec les organisations syndicales et les associations de parents d'élèves, le premier ministre avait arrêté quatre « thèmes de travail » : missions et contenus de l'école, les métiers de l'éducation, école et société, la vie des établissements. A charge pour François Bayrou d'animer ce vaste « *débat national, serein, approfondi et réfléchi* ».

Pour faire bonne mesure, le ministre de l'éducation nationale annonçait le 2 mars, en conseil des ministres, un « plan d'urgence » pour l'école publique : 750 créations nettes d'emplois (dont 500 pour le second degré) et diverses mesures de redéploiement, notamment la transformation de 10 000 heures supplémentaires en 500 postes d'enseignants pour les collèges et les lycées. La concertation, baptisée « *le nouveau contrat pour l'école* », pouvait alors être ouverte en grande pompe et dans un climat apaisé, à l'UNESCO le 4 mars (*le Monde* du 4 mars). Parallèlement, le cabinet de François Bayrou entamait, *dans le* plus grand secret, une négociation marathon avec les syndicats.

Les collèges, sur lesquels le ministre de l'éducation nationale s'était engagé à faire des propositions dès son arrivée au ministère, devraient concentrer l'essentiel des propositions du ministre le 9 mai. Dès le mois de septembre, François Bayrou avait exprimé son intention d'y créer des « *classes de remise à flot* » pour les élèves en difficulté, sans doute au niveau de la sixième, mais sans remettre en cause, insistait-il, le principe du « collège pour tous », c'est-à-dire, sans recréer, au sein du collège, des filières étanches. Des expérimentations pourraient être lancées dès la prochaine rentrée dans des établissements volontaires que les recteurs ont commencé à recenser.

En ce qui concerne l'école primaire, le ministre, qui s'est, à plusieurs reprises, déclaré plutôt favorable à la semaine de quatre jours libérant le samedi matin, devrait aussi évoquer le 9 mai la question délicate des rythmes scolaires. Reste une interrogation majeure : y aura-t-il ou non une issue législative aux propositions gouvernementales du 27 mai et laquelle ? Prudent, François Bayrou, sans vraiment écarter la possibilité d'une éventuelle refonte de la loi d'orientation de juillet 1989, voire d'une proposition de « *loi de programmation* » – réclamée par tous ses partenaires syndicaux – a aussi plus modestement évoqué à plusieurs reprises une charte ou un Livre blanc comme conclusion au débat. Une issue moins flatteuse mais qui semble l'hypothèse la plus réaliste dans le contexte actuel.

CHRISTINE GARIN

## REPÈRES

SCIENCES

### Mort de l'académicien Robert Legendre

Robert Legendre, membre de l'*Académie des sciences* (section sciences mécaniques) depuis 1968, est décédé, le 17 avril 1994, à Paris. Il était âgé de quatre-vingt-six ans.

[Né le 10 novembre 1907, à Paris, Robert Legendre était un spécialiste de la mécanique des fluides. A ce titre, il a consacré une bonne partie de ses recherches aux problèmes relatifs à la théorie des navires, des chaudières, des turbines à gaz et a participé à la définition des ailes du Concorde. Ancien élève de l'Ecole polytechnique, cet ingénieur de la *marine* (1931-1950) a exercé les fonctions de directeur (1950), puis, à partir de 1972, celles de haut conseiller scientifique de l'Office national d'études et de recherches aérospatiales (ONERA). Il a été professeur à l'Ecole nationale du génie maritime (1933-1942), à l'Ecole de physique et de chimie (1947-1962), à l'Ecole nationale des Ponts et chaussées (*1951-1961*), au Centre d'études supérieures de mécanique (1946-1978) et à l'Institut français du pétrole (1948-1976). Nommé, en 1971, président de la Société française des mécaniciens, Robert Legendre devint, en 1968, membre de l'Académie des sciences, section sciences mécaniques.]

STUPÉFIANTS

### Première réunion de l'Observatoire européen des drogues

*Institué en février 1993* au sein de l'Union européenne, l'Observatoire européen des drogues et des *toxicomanies* a tenu sa première réunion, mardi 26 avril à Lisbonne. Doté d'un budget de 4,6 millions d'écus, soit plus de 28 millions de francs, cette nouvelle institution est chargée de fournir à l'Union européenne des informations objectives et comparatives sur le phénomène des drogues et des toxicomanies dans les différents pays membres.

Répondant à l'enquête du juge Van Ruymbeke sur son patrimoine

# Gérard Longuet s'explique sur ses comptes

**Gérard Longuet, président du Parti républicain, s'explique longuement, vendredi 29 avril, *dans le Figaro, sur les soupçons* dont il est l'objet de la part du juge Renaud Van Ruymbeke (*le Monde* du 27 avril). Le ministre de l'industrie et du commerce extérieur, qui est cité à titre personnel dans deux commissions rogatoires visant le financement de biens immobiliers lui appartenant et la comptabilité de sa société « Avenir 55 », *dément vigoureusement toute* implication dans des affaires de financement frauduleux liés à l'affaire Trager-Pont-à-Mousson.**

Faisant allusion à la démarche du magistrat rennais et à la publicité donnée par les médias à cette affaire, M. Longuet, estime, d'emblée, que l'on est passé « *des insinuations à la calomnie* ». Après avoir précisé qu'il est faux de présenter son épouse Brigitte comme une « *riche héritière* », le président du PR affirme : « *Tout ce que nous avons, nous l'avons payé avec l'argent de notre travail. Notre patrimoine est celui d'un couple de cadres supérieurs qui travaillent tous deux depuis plus de vingt ans* ».

Abordant ensuite la question du financement de son appartement parisien de l'avenue Victor Hugo (16[e]), le ministre indique qu'il a acquis ce logement de 138 $m^2$ pour la somme de 1,8 millions de francs, en 1984, soit quatre ans avant la fameuse « *commission Trager* ». Financement : un tiers d'apport personnel, un emprunt auprès du CCF et des versements de 14 000 francs par mois de 1984 à 1991. L'appartement a été revendu en 1993.

Pour la villa de Saint-Tropez, le terrain, qui a coûté un million de francs, a été acheté en partage avec le beau-frère de Gérard Longuet, l'industriel Vincent Bolloré. Les travaux concernant la résidence de l'ancien trésorier du PR ont été effectués par un ami à lui, *entrepreneur à Bar-le-Duc*. Ils se sont étalés sur trois ans. « *Contrairement à ce qui a été dit, cette entreprise a bien été réglée, régulièrement et en chèques, de 1989 à 1991* », précise M. Longuet. Interrogé sur l'apparente contradiction entre cette affirmation et l'existence d'un dossier fiscal, datant de 1991, qui laisserait apparaître des non-règlements, le ministre indique que la confusion tient au fait que le contrôle portait sur les années 87-88, époque à laquelle aucun réglement n'était encore intervenu.

### *La vente de la société Investel*

Pour le financement des travaux, dont le coût total n'est pas ici précisé, mais que l'entrepreneur chiffre à 2,8 millions de francs, Gérard Longuet déclare avoir « *bénéficié d'un prêt-relais auprès de deux établissements bancaires pour les trois premiers versements.* » Il ajoute : « *J'ai achevé de payer les travaux en 1991 et 1992 grâce à la vente de la société Investel* ».

Il s'agit d'un fonds d'investissement crée par lui, fin 1988, et dont la vente lui a « *rapporté 2,3 millions de francs, déclarés en 1991 et imposés* ». « *Cet argent*, précise M. Longuet, *m'a permis de solder l'emprunt contracté pour l'avenue Victor Hugo, de payer les frais courants d'Avenir 55, c'est à dire de ma permanence et de continuer à payer le chantier de Saint Tropez* ». Quand à Avenir 55, crée en 1987, à l'époque où il était ministre des PTT, le président du PR y a fait du conseil en entreprises, un domaine dans lequel il avait « *acquis une certaine compétence* ». Ses clients étaient, dit-il sans autre précision, « *des grandes sociétés* ». En quatre ans d'activité Avenir 55 a réalisé deux millions de chiffre d'affaires, mais jamais sa comptabilité n'a été alimentée en argent liquide; ce que le juge Van Ruymbeke « *sait depuis longtemps* ». La société a été revendue, fin 1991, pour la somme de 50 000 francs.

**POLICE : avis de recherche à l'encontre de François Besse.** – Un avis de recherche national vient d'être lancé à l'encontre de François Besse, ancien complice de Jacques Mesrine, que la police croyait mort et dont les magistrats avaient refermé le dossier en 1990 en le condamnant par contumace à perpétuité, pour vol à main armée et prise d'otages. François Besse aurait récemment participé à la prise en otage du directeur de la Banque populaire du Sud-Ouest de Cognac et de sa famille. Le portrait diffusé dans les avis de recherche a été établi à partir des films vidéo de la caméra de surveillance de la banque.

Victime d'une fracture au fémur droit

# Le pape a été de nouveau hospitalisé

Jean-Paul II s'est blessé en glissant accidentellement, jeudi 28 avril vers 23 heures, dans la salle de bains de ses appartements pontificaux. Une radiographie a mis en évidence, selon Joaquim Navarro-Valls, porte-parole du Saint-Siège, « *une fracture nette de la tête du fémur droit avec dislocation* ». Le pape, qui doit avoir soixante-quatorze ans le 20 mai prochain, a été transféré et opéré vendredi matin, à la polyclinique Gemelli de Rome.

Déjà, le 11 novembre 1993, en recevant au Vatican une délégation de la FAO, le pape avait fait une chute. Souffrant d'une fracture à l'épaule droite, il avait été hospitalisé dans cette même clinique et avait subi une légère intervention sous anesthésie. C'est dans cette même polyclinique Gemelli de Rome que Jean-Paul II avait été transporté et soigné après l'attentat du 13 mai 1981 et opéré le 17 juillet 1992 d'une tumeur bénigne à l'intestin.

Cette nouvelle chute se produit alors que le pape devait entreprendre, vendredi 29 avril, une visite de trois jours en Sicile. Le dimanche 8 mai, il devait clore le synode des évêques africains et présider, les 9 et 10 mai, un consistoire extraordinaire de tous les cardinaux consacré à la préparation du « jubilé » de l'an 2 000. Du 13 au 15 mai enfin, il devait se rendre en Belgique, notamment pour y béatifier un missionnaire du nom du Père Damien.

## EN BREF

**ESCROQUERIE : cinq ans de prison ferme pour Jackie Milési.** – Le faux banquier Jackie Milési, accusé d'avoir ruiné des centaines d'épargnants (*le Monde* du 2 février), a été condamné, jeudi 28 avril, à cinq ans de prison ferme et à 350 000 francs d'amende par le tribunal correctionnel de Pau. Ses complices, Jean-Paul Thou, Jacques Bousquet et Jacques Prekel, ont été condamnés à deux ans de prison, dont un avec sursis. Quant à Guy Suisse et Michel Antissier, notaires à Grenoble, ils se sont vu infliger respectivement dix-huit mois de prison, dont quatorze et douze avec sursis.

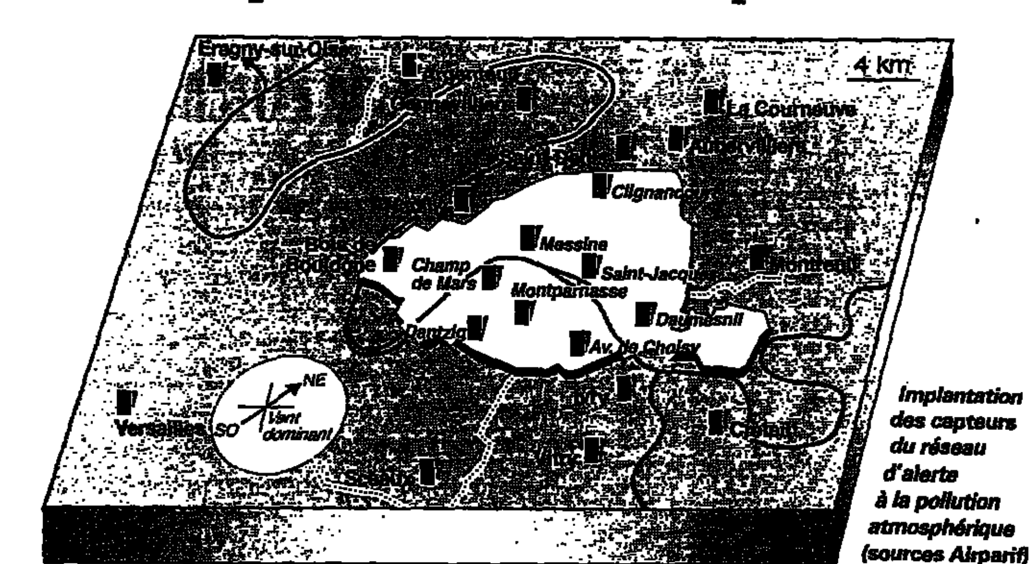
**BIZUTAGE : les anciens élèves des Arts et Métiers déboutés d'une plainte en diffamation.** – La 17[e] chambre du tribunal correctionnel de Paris a débouté, jeudi 28 avril, l'Association des anciens élèves et l'Union des élèves de l'École nationale supérieure d'arts et métiers (ENSAM) de leur plainte pour diffamation envers Joël Flambard. Cet élève ingénieur au centre de Talence (Gironde) de l'ENSAM avait critiqué, à la radio B-FM, les excès du bizutage. Le tribunal a jugé que ce « *discours général* » n'était pas diffamatoire.

**AUTOMOBILISME : Hubert Auriol dirigera le Paris-Dakar 1995.** – Le dix-septième Paris-Dakar s'élancera de Grenade, en Espagne, le 1[er] janvier 1995, au terme de parcours de concentration partant de Paris, Milan et Bruxelles. La course sera dirigée par Hubert Auriol, qui a participé à toutes les éditions et en a remporté trois : à moto en 1981 et 1983, et en voiture en 1992.

Contesté par les écologistes et les spécialistes de la santé

# Un dispositif d'alerte à la pollution est mis en place à Paris

**Philippe Massoni, préfet de police de Paris, a annoncé, mardi 26 avril, la création, avant l'été, d'un système d'alerte à la pollution atmosphérique couvrant l'ensemble de l'agglomération-capitale. Mais l'efficacité du dispositif est contestée à la fois par les écologistes et par les spécialistes de la santé, qui proposent de le compléter par des observations médicales.**




*Implantation des capteurs du réseau d'alerte à la pollution atmosphérique (sources Airparif)*

C'est entouré d'un impressionnant aréopage, composé des sept préfets de l'Ile-de-France et de nombreux hauts fonctionnaires, que le préfet de police, Philippe Massoni, a rendu public le nouveau dispositif antipollution dont l'agglomération parisienne va être dotée. Il s'agit en effet d'une première, dans une capitale où l'on se contentait jusqu'ici d'enregistrer les taux de divers polluants aériens, sans en tirer de conséquences pratiques. A compter du 15 juin, un système complexe permettra de connaître plus rapidement les seuils de pollution considérés comme préoccupants, d'en informer la population, puis, éventuellement, de lui communiquer certaines consignes.

Airparif, organisme de surveillance de la qualité de l'air en Ile-de-France, disposera de vingt-neuf «renifleurs» plantés aux points les plus sensibles des huit départements, dont neuf seront situés dans Paris *intra muros*. Ces appareils analyseront en continu trois polluants majeurs : l'oxyde de soufre ($SO^2$) lâché par les cheminées d'usines, le dioxyde d'azote ($NO^2$) et l'ozone ($O^3$), résultat de la circulation automobile.

Dès que l'un des capteurs aura décelé une teneur en $SO^2$ ou en $NO^2$ supérieure à 200 microgrammes par mètre cube, il en informera un ordinateur central situé non loin du bassin de l'Arsenal, dans le quatriè me arrondissement. Celui-ci interrogera les vingt-huit autres stations et, s'il s'en trouve seulement une autre enregistrant des teneurs semblables, il donnera l'alerte.

Celle-ci comprendra trois paliers. Les techniciens d'Airparif commenceront par informer la Mairie de Paris, les préfectures et un certain nombre de services publics : c'est la pré-alerte. Si les capteurs décèlent une nouvelle augmentation des polluants (350 microgrammes par $m^3$ pour le $SO^2$, 300 microgrammes par $m^3$ pour $NO^2$), on passe au niveau deux. Cette fois, ce ne sont pas seulement les administrations qui seront prévenues, mais la presse (AFP, presse écrite, radios et télévisions).

Enfin, si la pollution s'accroît encore pour atteindre 600 microgrammes par $m^3$ pour le $SO^2$ et 400 microgrammes par $m^3$ pour le $NO^2$, l'alerte rouge est déclenchée. Le préfet peut alors imposer à vingt-sept grandes entreprises (chauffage urbain, usines d'incinération, usines chimiques et centrales électriques) soit de ne plus brûler de combustibles soufrés, soit de réduire leur activité, soit de la stopper complètement.

### *Des consignes à la population*

Il a surtout le pouvoir de diffuser des consignes à la population, du type : *«Laissez votre voiture au garage, ne dépassez pas 18 degrés dans les locaux en hiver, gardez à la maison les enfants et les personnes âgées.»* Il pourra même demander aux provinciaux de différer leur voyage en Ile-de-France.

Ce qui est une innovation pour l'agglomération parisienne n'est en réalité qu'un rattrapage. Nombre de capitales étrangères, comme Rome, Athènes, Prague, Mexico, Washington et bien d'autres métropoles, disposent depuis longtemps de systèmes d'alerte comprenant des mesures plus ou moins contraignantes, notamment pour la circulation. Paris, qui a connu une désindustrialisation massive et qui est balayée presque toute l'année par des vents modérés de sud-ouest ou de nord-est, avait été jusqu'ici relativement épargnée par la pollution.

L'oxyde de soufre, par exemple, et les fumées noires ont beaucoup diminué dans la capitale depuis trente ans. Mais trois phénomènes contraignent à présent les autorités à recourir au système d'alerte : la montée de la pollution automobile, dont le préfet Massoni reconnaît qu'elle est *«préoccupante»* ; les inquiétudes exprimées de plus en plus ouvertement par les médecins ; la pression des écologistes au conseil régional. Celui-ci a voté, il y a quelques semaines, un crédit de 300 000 francs pour qu'Airparif modernise son réseau de surveillance (*le Monde* du 1er février).

Tous ceux qui, parmi les techniciens de la circulation et les élus favorables à l'automobile en milieu urbain, s'opposaient à tout dispositif d'alerte et d'intervention ont dû accepter l'inévitable. Fort diplomate, le préfet a toutefois souligné qu'aucune mesure autoritaire de restriction de la circulation n'était prévue dans son programme. Seulement un projet de détourner de Paris le flot des touristes européens à l'occasion des grandes migrations de l'été.

### *Des seuils trop élevés*

Cette timidité a été immédiatement relevée par les Verts qui parlent de *«coup d'épée dans l'eau»*. Selon eux, les seuils de pollution qui déclenchent les procédures de pré-alerte, d'information et d'alerte rouge sont beaucoup trop élevés. Involontairement, le préfet lui-même semble leur donner raison.

Une simulation faite par la préfecture montre que, si les nouveaux dispositifs avaient été mis en place depuis 1991, l'alerte rouge n'aurait été donnée qu'une seule fois, l'information communiquée à la presse neuf fois et les administrations mises discrètement en pré-alerte cinquante-sept fois seulement. En guise de justification, les techniciens de la préfecture soulignent que l'air des appartements et des bureaux est souvent plus pollué que celui de la rue et qu'aucune relation de cause à effet n'a pu être établie entre la présence de gaz dans l'atmosphère et la santé des citadins.

Si les médecins leur donnent raison sur le premier point, ils ne sont pas d'accord avec la seconde affirmation, aujourd'hui dépassée. Les spécialistes de l'Observatoire régional de la santé étudient cette question depuis huit ans. *«Les premiers résultats de nos travaux, comme ceux menés parallèlement dans treize villes d'Europe*, disent-ils, *mettent en évidence une relation entre la pollution atmosphérique et la santé.»* Exemple : pour un taux d'oxyde d'azote de seulement 93 microgrammes par $m^3$ d'air pendant cent soixante-quinze heures par an en Ile-de-France, le nombre des consultations pour affections des voies respiratoires augmente de 13 %. Qu'en sera-t-il si on continue à ne prendre aucune précaution en-deçà du seuil d'alerte fixé à Paris à 400 microgrammes par $m^3$ ?

Loin de résoudre les problèmes de la pollution automobile dans l'agglomération-capitale, le système d'alerte créé par le préfet ouvre au contraire une nouvelle controverse. C'est pourquoi l'Observatoire régional de la santé entame des pourparlers avec Airparif, pour compléter la surveillance des polluants par l'observation simultanée de l'état de santé des Franciliens.

Une trentaine de cliniciens, travaillant dans divers établissements, sont volontaires pour y participer. Si on parvient à un accord, le double dispositif pourrait être opérationnel en 1995. On saurait alors à partir de quel degré les polluants deviennent dangereux, où fixer les seuils d'alerte, et quelles mesures de prévention prendre. Paris serait la première ville du monde à offrir à ses habitants une protection contre la pollution scientifiquement fondée et donc réellement efficace.

MARC AMBROISE-RENDU

Mécontentement des élus locaux

# Trente et un maires critiquent la faiblesse des crédits prévus par les contrats de ville

*Ils avaient fait part de leur inquiétude au ministre des affaires sociales, de la santé et de la ville, à la veille du comité interministériel consacré à la ville le 22 février.* Aujourd'hui, ils sont en colère et tiennent à le faire savoir. Sur les trente-huit communes qui doivent faire l'objet d'un contrat de ville en Ile-de-France, trente et un maires (vingt-cinq élus communistes et six socialistes) se sont associés pour protester contre la faiblesse des moyens alloués à la politique de la ville et contre leur mode de négociation. Le malaise des élus n'est pas spécifique à l'Ile-de-France. Sur cent quatre-vingt-cinq communes concernées en métropole, une soixantaine seulement ont signé un contrat qui les engage pour les cinq prochaines années, alors que l'échéance est fixée au 1er juin. Le délai initial avait été arrêté en décembre 1993. Mais la région capitale concentre cent quarante-cinq quartiers officiellement classés en difficulté. Au moment où la situation sociale se dégrade, l'heure devrait être à la mobilisation, estime le groupe des maires contestataires.

### *Retour de la tutelle de l'Etat*

Ils renchérissent sur le recul du gouvernement, face aux problèmes des banlieues, qui semble avoir oublié l'annonce, en juillet 1993 d'un *«plan d'urgence pour la ville»*. *«Nous avons déposé des dossiers en septembre, nous en avons discuté en décembre, et nous ne voyons toujours rien venir»*, s'est plaint Louis Luc (PCF), maire de Choisy-le-Roi, qui s'apprête à signer sans enthousiasme. *«Il n'y a plus aucun pilotage dans ce domaine*, a lancé Marie-Noëlle Lienemann (PS), maire d'Athis-Mons. *Le gouvernement opère une régulation budgétaire sur le dos du ministère de la ville.»* Les municipalités ne s'y retrouvent pas en comparaison des dotations, de type DSQ ou contrats de prévention de la délinquance, auxquelles elles avaient droit précédemment.

En fait, c'est d'une baisse de l'ensemble des crédits d'Etat qu'ils se plaignent (dotation globale de fonctionnement, fonds de compensation de la TVA, etc.), alors que la situation de leurs communes devient de plus en plus difficile. Le chômage y frappe durement et l'activité économique y est en baisse. Tous compte faits, Jacques Mahéas (PS) évalue à 3 millions de francs la perte pour sa commune de Neuilly-sur-Marne. Marie-Noëlle Lienemann s'attend à 2,2 millions de moins. Les élus d'Epinay ont calculé qu'ils allaient recevoir une somme inférieure à ce dont ils bénéficiaient sur un seul quartier auparavant.

Pourtant, ces maires précisent : *«La question des moyens de la politique de la ville ne se pose pas en comparaison avec ce qui se faisait avant, sous d'autres gouvernements, mais en fonction des besoins d'aujourd'hui.»*

Ces élus locaux dénoncent un retour de la tutelle de l'Etat, qui, par l'intermédiaire des préfets, refuse ou accepte les dossiers, sans tenir compte de l'avis des municipalités. Les maires reprochent au conseil régional de les laisser dans l'incertitude, alors qu'il est censé cofinancer, avec les départements et les communes, les projets inscrits dans les contrats. *«La préparation des contrats de ville a éveillé des attentes dans la population, chez les professionnels de terrain et même chez les travailleurs de l'Etat. Décevoir cette attente serait dangereux et irresponsable»*, écrivait le groupe des trente et un maires, en janvier 1994. Depuis, les incidents graves se sont multipliés dans les banlieues.

MARTINE VALO

## REPÈRES

### AMÉNAGEMENT

#### Des élus réagissent au schéma directeur

La publication au Journal officiel, jeudi 28 avril, du décret approuvant la révision du schéma directeur de la région Ile-de-France (SDRIF) (*le Monde* du 29 avril) a provoqué la réaction de divers élus. Ainsi, Yannick Bodin, président du groupe socialiste au conseil régional *«dénonce avec vigueur le fait que le gouvernement vient de décider en catimini»* l'approbation du SDRIF. *«Le conseil régional devait débattre le 28 avril de ce projet, le président du conseil régional a reporté la séance au 5 mai»*, dit-il avant d'ajouter : *«A l'évidence, Michel Giraud, un des signataires de ce décret, insulte le conseil régional qu'il préside en mettant les élus régionaux devant le fait accompli.»*

Les élus de Génération écologie *«s'indignent de la politique du fait accompli pratiquée par le gouvernement»* et estiment que *«la logique aurait été de promulguer la loi sur l'aménagement du territoire avant de publier le SDRIF»*. Le groupe Front national, quant à lui, *«exige le retrait du décret»*.

### CONCERT

#### Inauguration de l'orgue de Saint-Pierre de Chaillot

La Ville de Paris, outre les divers travaux de restauration qu'elle fait réaliser sur les orgues relevant de sa tutelle a commandé un instrument neuf pour Saint-Pierre de Chaillot. Le facteur Daniel Birouste a été choisi, pour réaliser une orgue riche de cinquante-quatre jeux régis par une console de quatre claviers et un pédalier conçu dans les ateliers du facteur, à Plaisance-du-Gers. La mairie célèbre l'inauguration de ces 4 200 tuyaux, vendredi 29 avril à 20 h 30, par une commande passée au compositeur Nicolas Frize. Du 9 au 15 mai, le facteur organise une série de concerts (entrée libre).

## CINÉMA

### LES FILMS NOUVEAUX A PARIS

**DEUX DOIGTS SUR LA GACHETTE.** Film américain de Deran Sarafian, v.o. : Forum Horizon, 1er (36-65-70-83) ; UGC Odéon, 6e (36-65-70-72) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75) ; George V, 8e (36-65-70-74) ; v.f. : Rex (le Grand Rex), 2e (36-65-70-23) ; UGC Montparnasse, 6e (36-65-70-14) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-65-70-84) ; UGC Gobelins, 13e (36-65-70-45) ; Mistral, 14e (36-65-70-41) ; UGC Convention, 15e (36-65-70-47) ; Pathé Clichy, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44).

**GHOST IN THE MACHINE.** Film américain de Rachel Talalay, v.o. : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8e (36-68-75-55) ; v.f. : Gaumont Gobelins, 13e (36-68-75-55) ; Les Montparnos, 14e (36-65-70-42).

**M. BUTTERFLY.** Film américain de David Cronenberg, v.o. : Forum Horizon, 1er (36-65-70-83) ; Bretagne, 6e (36-65-70-37) ; UGC Danton, 6e (36-65-70-68) ; UGC Biarritz, 8e (36-65-70-81 ; 36-65-70-81) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; v.f. : Rex, 2e (36-65-70-23) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33) ; Mistral, 14e (36-65-70-41).

**NORMAN MCLAREN, JEUX D'IMAGES.** Film américain de Norman McLaren. 2310-, v.o. : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 ; 36-65-70-43) ; v.f. : Reflet République, 11e (48-05-51-33).

**LES OMBRES DU CŒUR.** Film britannique de Richard Attenborough, v.o. : Forum Horizon, 1er (36-65-70-83) ; Gaumont Opéra Impérial, 2e (36-68-75-55) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83 ; 36-68-68-12) ; UGC Rotonde, 6e (36-65-70-73 ; 36-65-70-73) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75) ; UGC Biarritz, 8e (36-65-70-81 ; 36-65-70-81) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33) ; Gaumont Grand Ecran Italie, 13e (36-68-75-13) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Gaumont Kinopanorama, 15e (43-06-50-50 ; 36-68-75-15) ; UGC Maillot, 17e (36-65-70-61) ; v.f. : Rex, 2e (36-65-70-23) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43 ; 36-65-71-88) ; UGC Opéra, 9e (36-65-70-44) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-65-70-84) ; UGC Gobelins, 13e (36-65-70-45) ; Miramar, 14e (36-65-70-39) ; Mistral, 14e (36-65-70-41) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55).

**4 MARIAGES ET 1 ENTERREMENT.** Film britannique de Mike Newell, v.o. : Gaumont Les Halles, 1er (36-68-75-55) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83 ; 36-68-68-12) ; La Pagode, 7e (36-68-75-07) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; Gaumont Opéra Français, 9e (36-68-75-55) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81 ; 36-68-69-27) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; UGC Maillot, 17e (36-65-70-61) ; v.f. : Rex, 2e (36-65-70-23) ; UGC Montparnasse, 6e (36-65-70-14) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43 ; 36-65-71-88) ; UGC Opéra, 9e (36-65-70-44) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-65-70-84) ; Gaumont Gobelins bis, 13e (36-68-75-55) ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55).

**SALADES RUSSES.** Film français de Youri Mamine, v.o. : Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

**SANS POUVOIR LE DIRE.** Film italien de Liliana Cavani, v.o. : Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

**LA SCORTA.** Film italien de Ricky Tognazzi, v.o. : Gaumont Les Halles, 1er (36-68-75-55) ; Europa Panthéon (ex-Reflet Panthéon), 5e (43-54-15-04) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23 ; 36-68-75-55) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : Gaumont Gobelins bis, 13e (36-68-75-55) ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55) ; Montparnasse, 14e (36-68-75-55) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55).

**WENDEMI, L'ENFANT DU BON DIEU.** Film burkinabé-français de S. Pierre Yameogo, v.o. : Utopia, 5e (43-26-84-65).

## CORRESPONDANCE

Après le jugement du tribunal de Nanterre

# La Cogedim répond au maire de Boulogne-Billancourt

*A la suite de l'article que nous avons consacré au jugement du tribunal de Nanterre condamnant la société d'économie mixte de la ville de Boulogne-Billancourt à verser 260 millions de francs aux promoteurs engagés dans une ZAC (le* Monde *du 19 avril), nous avons reçu de Michel Mauer, président-directeur général de la Cogedim, les précisions suivantes.*

Dans le litige qui oppose la ville de Boulogne-Billancourt aux promoteurs réservataires de droits de construire dans le projet de ZAC «du centre-ville», la Cogedim a choisi depuis le début de ne pas polémiquer, et même de ne pas communiquer : la situation est déjà assez pénible pour tout le monde, inutile de l'envenimer.

Les propos du maire dans *le Monde* du 19 avril appellent cependant un minimum d'«éclaircissements» :

Paul Graziani déplore la rupture d'un «partenariat» qui se révélerait à sens unique : aux promoteurs les profits, à la ville les pertes.

Le mot de partenariat est sympathique et commode parce qu'il est flou. Mais derrière le mot il y a en fait une répartition précise des tâches et des responsabilités, une répartition opérationnelle (et même chronologique), une répartition juridique : la ville a choisi d'être l'aménageur de ce grand projet d'urbanisme qu'elle a décidé, les promoteurs ont acheté des droits de construire, comme ils le font dans toutes les ZAC. Les achats ont été, comme d'habitude, assortis de conditions, notamment de délai, qui, malheureusement au cas particulier, ne se sont pas réalisées. De sorte que les conventions d'achat ont été annulées par le tribunal, qui ordonne, bien naturellement, le remboursement des promoteurs.

Tout cela est fort clair. Cela ne remet pas en cause les risques et les responsabilités, bien distinctes, de chacun : à la ville les risques de la mission d'aménageur, aux promoteurs les risques... de la promotion. Ce n'est pas de la polémique, c'est tout simplement le droit.

# CULTURE

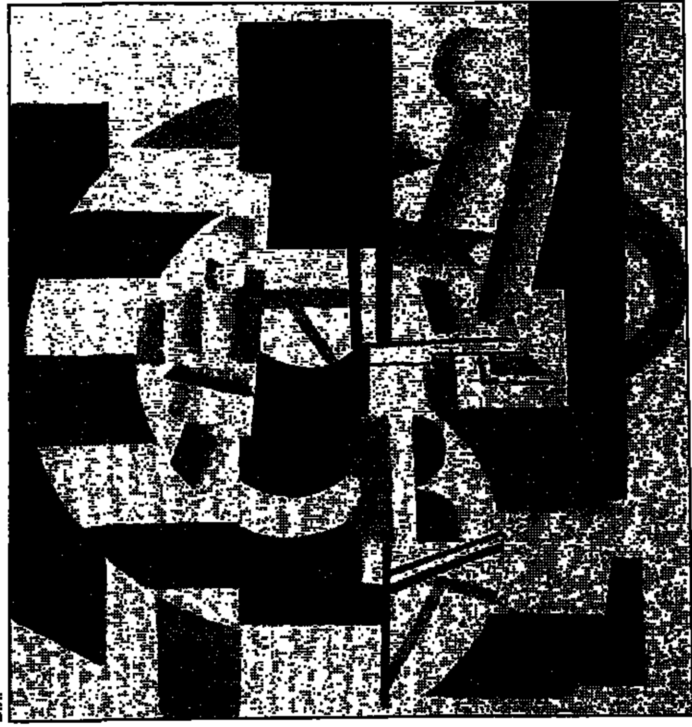
## ARTS

### FERNAND LÉGER à Biot et à Péronne

# Le poids du musée

**Deux expositions, au musée qui lui est consacré, à Biot, dans les Alpes-Maritimes, et au Mémorial de la Grande Guerre, à Péronne (Somme), permettent de découvrir des œuvres peu connues de Fernand Léger.**

Léger, en bon Normand, détestait le Sud. C'est pourtant dans le Sud, à Biot, qu'il a son musée : un projet de Nadia (Léger) et des amis, Georges Bauquier, Aragon, Elsa, sûrement plus que du peintre. Celui-ci, peu de temps avant sa mort, en 1955, a pu être séduit par l'idée d'avoir un territoire non loin de Picasso (Vallauris) et de Matisse (Vence). Mais la perspective d'un mausolée l'aurait-elle enchanté ? Car le Musée Fernand-Léger, consacré par André Malraux en 1960, devenu national en 1966, clause demandée en échange d'une forte donation Nadia-Georges Bauquier, est bien un mausolée : on y a enterré là le vrai Fernand Léger, chercheur vif et bien vivant, en le recouvrant d'une chape de céramiques et de mosaïques, au dehors comme au dedans. Cela en abondance, au point qu'en 1990 s'ouvrait une nouvelle aile vouée à cet aspect de l'œuvre, inconnue, de son auteur présumé.



D.R.

*« Composition aux deux personnages » (1920).*

Nadia et Georges Bauquier, puis Georges devenu seul maître à bord après la mort de Nadia, ont sûrement cru bien faire en taillant au défunt ce costume monumental et décoratif, et sans doute l'époque s'y est-elle prêtée. La Direction des musées de France (DMF) aurait peut-être dû y regarder de plus près quand elle dépêcha un architecte pour entreprendre, en 1990, les bien médiocres agrandissements déjà signalés. Il est vrai que ce n'était pas elle qui déboursait, mais encore et toujours Georges Bauquier. Celui-ci, à quatre-vingt-trois ans, vient de se retirer. Une conservatrice, Brigitte Hedel-Samson, le remplace. Lourde tâche. Il y a beaucoup à faire pour relever le niveau du musée de Biot. A commencer par des travaux d'aménagement intérieurs, notamment dans la nouvelle aile, malcommode avec son grand mur courbe. Il faudrait repenser l'accrochage de façon à amener le public à voir ce qu'il y a de mieux à voir : les œuvres de la donation (dont certaines sont essentielles, comme *la Femme en bleu* en 1912, *le Grand remorqueur* en 1923, *la Joconde aux clefs* en 1930 ou *les Constructeurs* en 1950), plutôt que de le distraire avec une prolifération de reliefs *postmortem*. Il faudrait aussi faire vivre les lieux et les collections autrement, en y créant des événements, en y organisant des expositions, en donnant de nouveaux éclairages sur l'œuvre, en suscitant de nouvelles études. Ce n'est pas le matériel inutilisé qui manque, comme les dessins, par exemple. Ni la matière : l'œuvre de Léger n'a pas finie d'être explorée. L'aspect qui est privilégié à Biot conforte l'image de l'artiste militant pour un art de masse (d'où l'extrapolation sur l'art monumental) et contribue à brouiller les pistes.

### *Spirales métalliques*

L'exposition qui vient d'être inaugurée *in situ*, une fois n'est pas coutume, a été montée à la demande des Japonais, pour le Japon, où elle a circulé dans plusieurs villes. Elle est cosignée par Georges Bauquier et Siegfried Gohr, un historien de l'art allemand. Son titre : « Fernand Léger dans les collections privées et publiques ». Ce n'est pas une rétrospective, et elle semble faite d'œuvres piochées ici et là de façon à donner des exemples – dessins ou peintures – d'à peu près toutes les périodes. Les prêts peuvent venir du Musée Sprengel de Hanovre, de la galerie Maeght (pour le meilleur et le moins bon), de la Perls Gallery de New-York, de la galerie Beyeler de Bâle, de chez Marlborough. Ils complètent l'apport du Musée Léger. Rien ne vient du Musée national d'art moderne.

Pourtant, grâce à Léger et à sa capacité de fournir en tout temps de ces compositions parfaitement enlevées, cette exposition est conséquente. Et celles qui sont consacrées à Léger ne sont pas si nombreuses qu'on ne saute sur l'occasion d'en visiter une. Les dernières en date étaient celle de l'été 1988 à la fondation Maeght – une rétrospective de l'œuvre peint – et en 1990, celle de Villeneuve-d'Ascq, qui essayait de montrer la contribution de Léger au cinéma, au théâtre, sa collaboration avec des architectes... Celle de Biot n'a pas de thème avoué. Mais ces prêts d'œuvres parfois peu connues, souvent de grande qualité, donnent un bon aperçu des recherches de Léger, de sa mouvance, de la profusion de ses idées plastiques découlant du jeu des contrastes simultanés, à base d'objets, d'architectures, de figures humaines, résumés en volumes et en plans.

Quelques très bonnes études sur papier permettent de comprendre à peu près la base de sa démarche et de son évolution, du *Compotier sur une table* (1909), où Léger gonfle les volumes cassés de Cézanne, aux *Contrastes de formes*, à l'encre, à la gouache, des années 1912 et 1913, où il emboîte cônes, cylindres et aplats. Pour parvenir, après la guerre, au résumé mécanique de la forme humaine *(lire l'encadré de Philippe Dagen)*. Telle esquisse pour *le Cirque Médrano* (1918) confronte disques colorés et spirales métalliques. Une composition presque abstraite de 1919, très fine, à l'aquarelle, est un délice...

Deux peintures approchantes, faites de plans bruns et d'objets plus ou moins différenciés, montrent comment le fruit devient boule et la feuille, coquillage, le jeu de permutation des objets et des figures chers à Léger. L'exposition permet de découvrir plusieurs compositions fantaisistes, confortées par le surréalisme, qui prennent la tournure de rébus avec toutes sortes d'emblèmes, clefs, figures géométriques, fruits, nuages et serpentins. Mais aussi quelques peintures strictement vouées à l'architecture – pans de murs et étagères – très « néo-géo ». Une autre, aérienne, avec découpes légères, fils et tortillons, pourrait avoir donné quelque idée à Calder. Aux tableaux de racines grises et noires des heures sombres de la seconde guerre mondiale succèdent les toutes premières études de *Plongeurs qui tombent emmêlés dans un abîme d'ombre* (1942), des études pour *les Constructeurs, la Grande Parade* ou *la Partie de campagne* : le Léger qu'encense le musée de Biot.

**GENEVIÈVE BREERETTE**

▶ **Musée national Fernand-Léger, 06410 Biot. Tél. : 93-65-63-49. Jusqu'au 30 juin.**

# Dessins de la guerre moderne

*« Je ne suis pas encore enterré. Je suis tout à fait vivant, plus que jamais. »* En 1916, Fernand Léger était à Verdun. L'année précédente, il était dans l'Argonne. Entre les bombardements et les combats, il écrivait quelques longues lettres et dessinait des croquis pour dire qu'il était encore vivant et décrire ce qu'il voyait, les ruines de la ville, des artilleurs, un avion abattu, l'attente de l'assaut contre le parapet de la tranchée.

Ce sont de petits dessins, guère nombreux, pas plus d'une vingtaine. Ils ont été tracés au crayon, pour la plupart sur le papier médiocre des cartes-lettres, et quelquefois rehaussés d'aquarelle. Ce sont des dessins cubistes, où les corps, les objets, l'architecture rudimentaire de l'abri et la structure métallique des armes sont indiqués au moyen de volumes cylindriques et coniques emboîtés les uns dans les autres, où la ligne et l'angle droits déterminent les plans et enferment l'espace dans une cage. Ni pathétique ni expressionnisme en eux : Léger ne représente pas les cadavres et les blessés, ne tire parti ni de l'obscurité des mines ni des explosions d'obus. Le trait demeure étrangement posé et lent, la construction géométrique et calculée.

Par le cubisme, il métamorphose le soldat en simple machine aux armatures triangulaires et aux articulations sphériques. L'homme est déshumanisé par la guerre, qui le réduit au rang d'ouvrier anonyme de la grande boucherie rationalisée. Pour suggérer cette humiliation, cette destruction de l'individu devenu instrument, Léger mécanise son dessin. A l'inverse de Dix, qui pousse jusqu'à l'insupportable l'effroi et le funèbre en accentuant les détails il veut rendre le côté nouveau et moderne atrocement moderne de la guerre à laquelle il prête son corps. *« Il y a,* écrit-il encore froidement, *dans ce Verdun, des sujets tout à fait inattendus et bien faits pour réjouir mon âme de cubiste. »* L'accord de la manière et des sujets est ainsi complet.

De ces œuvres, qu'il pensait à juste titre exemplaires et de grande conséquence sur son évolution dans l'entre-deux-guerres, Léger avait souhaité faire une exposition, qui ne se réalisa pas alors. Dans les salles de l'Historial de la Grande Guerre, à proximité de la rotonde où sont accrochées en permanence les gravures terrifiantes de Dix, ces humbles croquis retrouvent toute leur valeur, qui n'est pas de simple témoignage historique, mais de réflexion sur les moyens de représenter une réalité contemporaine qu'aucun peintre, avant Léger, n'avait affronté de face.

**PHILIPPE DAGEN**

▶ **Historial de la Grande Guerre, 80201 Péronne; tél. : 22-83-14-18 . Jusqu'au 14 juin.**

## MUSIQUES

# Stéphane Lissner nommé directeur général de l'Orchestre de Paris

Stéphane Lissner, quarante et un ans, directeur général du Châtelet depuis 1988, a été nommé directeur général de l'Orchestre de Paris, le 28 avril, par le conseil d'administration de la formation, qui vient de l'annoncer dans un communiqué signé de son président, Michel Prada. Stéphane Lissner remplace à ce poste Pierre Vozlinsky, mort il y a un mois (*le Monde* du 30 mars).

Stéphane Lissner conserve la direction du Châtelet. Sa nomination à l'Orchestre de Paris *« a reçu l'agrément de l'Etat et de la Ville de Paris »* qui financent la formation, respectivement à hauteur de 60 % et de 40 %. Elle *« s'inscrit dans la continuité des orientations de politique générale de l'orchestre »*, tracées par Semyon Bychkov, son directeur musical depuis 1989, et Pierre Vozlinsky. Depuis le 9 juin 1992, une convention lie l'Orchestre de Paris et le Châtelet pour la coproduction de concerts pour les jeunes et d'opéras.

Le communiqué précise d'autre part de façon ambiguë que *« l'unité de direction aujourd'hui réalisée va permettre de renforcer ce rapprochement et d'ouvrir pour l'orchestre de nouvelles perspectives de développement artistique »* tout en préservant *« l'unité artistique, budgétaire et administrative »* de cette formation créée en 1967 par Marcel Landowski sur les bases de l'Orchestre de la Société des concerts du Conservatoire de Paris. La première mission de Stéphane Lissner sera d'élaborer en *« étroite liaison »* avec M. Bychkov un *« projet artistique détaillé »* qu'il remettra cet automne au conseil d'administration de l'Orchestre de Paris.

**A. Lo.**

**COMMENTAIRE**

# *Concentration industrielle*

VOICI donc réglée de bien étrange façon la succession posée par la mort de Pierre Vozlinsky. Le rapprochement de l'Orchestre de Paris et du Châtelet, car il s'agit bien d'un rapprochement, se traduit *de facto* par un appauvrissement intellectuel : deux fortes personnalités dirigeaient deux institutions indépendantes, il n'y en aura plus qu'une, désormais.

Derrière l'arbitraire de la décision des deux tutelles de l'orchestre – la Ville de Paris et le ministère de la culture – se profile une absence de réflexion de fond sur l'avenir de l'institution symphonique (1) et de la vie musicale parisienne. Cette logique de regroupement industriel appliquée à la musique, première du genre en France, obéit à une idéologie dont la perversité témoigne d'un mépris régalien pour les musiciens de l'Orchestre de Paris, qui nie leur qualité d'artistes. La nomination de Stéphane Lissner n'a pu se faire que grâce à la concentration des pouvoirs de décision induite par le fait que le ministère de la culture et la direction des affaires culturelles de la Ville de Paris sont aux mains de la même majorité politique. Logiquement, elle devrait s'attaquer aux deux formations symphoniques de Radio-France. Il est, en effet, officieusement question que l'Orchestre philharmonique disparaisse ou soit casé dans la fosse de l'Opéra-Garnier. Une décision qui, si elle est prise, témoignera une fois encore de la désinvolture à l'encontre du travail exemplaire accompli par cet orchestre sous la direction de Marek Janowski.

Lors du départ de Daniel Barenboïm en 1989, l'Orchestre de Paris n'occupait qu'une place secondaire dans la vie musicale internationale. Pierre Vozlinsky avait décidé, au prix d'affrontements douloureux avec les musiciens, d'en faire une formation prestigieuse. Se chargeant de la tâche la plus ingrate, il laissait les mains libres à son directeur musical Semyon Bychkov et aux chefs invités pour faire de la musique dans les meilleures conditions matérielles possibles.

### *Force de frappe*

Musicien professionnel respecté par de nombreux grands chefs d'orchestre et solistes qui trouvaient en lui un interlocuteur à leur mesure, ancien patron des orchestres de la Radio, Vozlinsky était armé pour mener à bien cette restructuration qu'il n'a pas achevée. Agé de quarante et un ans, Stéphane Lissner vient du théâtre : il a été secrétaire général du Centre dramatique d'Aubervilliers, puis codirecteur de celui de Nice, avant de devenir administrateur du Châtelet en 1983, puis directeur général en 1988. Il n'est pas musicien et il va lui être difficile de remplacer son prédécesseur dans toute l'ampleur de son champ de compétences.

Stéphane Lissner se sent à l'étroit au Châtelet. Candidat débouté à la direction de l'Opéra de Francfort (le chef d'orchestre Sylvain Cambreling lui a été préféré), puis à celle de l'Opéra-Bastille (le directeur de l'Opéra de Genève Hugues Gall lui a également été préféré), Lissner a cependant fait de son théâtre une machine de guerre anti-Bastille d'autant plus facile à manier que ce théâtre n'a ni orchestre, ni chœur, ni ateliers de costumes et de décors, ni brigades de techniciens à gérer. Un théâtre d'autant plus facile à programmer que le renvoi de Daniel Barenboïm a attiré les chefs d'orchestre et les metteurs en scène qui lui étaient fidèles dans un lieu où ils n'auraient pas songé à se produire si le projet Bastille avait pris une autre tournure. Voici Lissner en possession d'un orchestre dont la qualité objective n'est pas inférieure à celle de l'Orchestre Philharmonia en résidence au Châtelet et supérieure à celle de l'Orchestre national, qui a hérité, au mépris de toute logique artistique et financière, d'y jouer la *Tétralogie* de Wagner prochainement (2).

La force de frappe du Châtelet s'accroît singulièrement face aux pôles de production que sont l'Opéra national de Paris et Radio-France. Quand l'Opéra-Bastille était contrôlé par la gauche, cette machine de guerre avait son utilité pour la mairie de Paris. C'est moins vrai aujourd'hui. Ça le sera peut-être à nouveau demain. Si Hugues Gall ne réussissait pas à redorer le blason de l'Opéra, l'Etat pourrait décider d'affecter cet opéra flambant neuf à une autre mission.

**ALAIN LOMPECH**

(1) Le 19 avril, la direction de la musique organisait un colloque, premier du genre, sur l'avenir des formations symphoniques.

(2) Pour le National, il s'agira d'une grande première, alors que l'Orchestre philharmonique s'est fait applaudir trois fois, sous la direction de Marek Janowski, dans les quatre opéras de Wagner auxquels il a consacré tant d'heures de répétitions financées par l'Etat.

### L'inauguration de l'IRMA

# Une maison pour les musiciens

Réunissant les centres d'information du rock et des variétés, du jazz et des musiques traditionnelles, l'IRMA (Centre d'information et de ressources pour les musiques actuelles) a été officiellement inauguré le 26 avril. La nouvelle maison devrait permettre à tous les praticiens des musiques d'aujourd'hui (rock, variétés, jazz, musiques traditionnelles) d'accéder aux bases de données jusqu'ici disponibles dans chacun des centres, mais aussi de bénéficier de formations comme celle de *manager* d'artistes, créée sous l'égide du Centre d'information du rock (CIR) à Issoudun. Bref, d'offrir une maison aux musiciens, professionnels et amateurs.

Alors que, ces derniers mois, le ministère de la culture a sérieusement restreint le nombre de structures associatives assumant des missions de service public, l'IRMA a échappé au mouvement. Héritant des structures du CIR, association présidée par un professionnel (Jean Davoust, qui dirige les éditions musicales Warner Chappell) et autofinancée à 50 % (le reste des 11 millions du budget annuel provenant de subventions ministérielles et des contributions des organisations professionnelles), l'IRMA veut appliquer à tous les champs musicaux (hormis les domaines classique et contemporain) les recettes qui ont porté leurs fruits dans le domaine du rock. C'est ainsi que *l'Officiel*, le volumineux guide, autrefois, du rock, se fera définitivement œcuménique, et l'on trouvera, dès 1995, toutes les adresses de clubs de jazz, toutes les coordonnées de labels consacrés aux musiques traditionnelles. De même, la constitution du réseau européen du CIR, concrétisée par la publication du guide *Europop Book*, devrait trouver sa contrepartie dans les autres domaines que couvre l'IRMA.

**T. S.**

▶ **IRMA, 21 *bis*, rue de Paradis, Paris – 10e. Tél. : 44-83-10-30.**

**Rectificatif.** – *Une erreur de transmission a rendu incompréhensibles les deux premiers paragraphes de l'article consacré au concert du Gewandhaus de Leipzig* (le Monde *du 29 avril). Il fallait donc lire :* Bien qu'il puisse se prévaloir d'être l'un des plus anciens orchestres occidentaux, d'avoir été dirigé par une lignée de directeurs musicaux et de chefs invités prestigieux, dont Mozart, Mendelssohn, Berlioz, Liszt, Brahms, Tchaïkovski, Saint-Saëns, Nikisch, Mahler, Furtwängler, Walter et Abendroth, l'Orchestre du Gewandhaus de Leipzig a souffert – comme la Staatskapelle de Dresde – du partage de l'Allemagne après la seconde guerre mondiale.

Située dans la partie orientale du pays, cette formation n'a rien perdu de sa splendeur passée. Mais ses activités n'ont pas été aussi médiatisées que celles de l'Orchestre philharmonique de Berlin. Une politique de cachets modestes a d'autre part éloigné de ces deux orchestres les solistes et les chefs de l'Ouest les plus en vue, à de rares exceptions près. L'avantage de cette situation aura été de maintenir à Leipzig – comme à Dresde – une culture musicale et de développer un style d'exécution qui ne cède jamais au spectaculaire.

## CULTURE

THÉÂTRE

# Retour de mémoire

### *Alfredo Arias présente « Mortadela » à Buenos-Aires, la ville de son enfance*

BUENOS-AIRES
*de notre envoyée spéciale*

Au soir du 13 avril dernier, Alfredo Arias et Marilu Marini scellaient leurs retrouvailles avec leur ville natale, Buenos-Aires. Ils étaient déjà venus présenter en Argentine mais en français *le Jeu de l'amour et du hasard*, de Marivaux, il y a sept ans, puis, en 1991, *Famille d'artistes* de Kado Kotzer. Cette fois-ci, le Groupe Tsé s'installait pour quatre semaines au Teatro Lola Membrives et présentait *Mortadela*, « revue argentine » créée à Paris il y a deux ans, traduite en espagnol, promenade dans la mémoire d'Arias.

Là se côtoient et se croisent des images émerveillées de music-hall, les personnages picaresques d'une famille italo-espagnole, comme la plupart des familles du faubourg calme aux portes de la ville tonitruante, où Arias a vécu son enfance. Les boutiques-bazars de ce quartier pourraient faire penser à Saint-Denis ; les rues larges, les grilles en fer forgé de ses pavillons-jardinets, à Neuilly. Mais rien, là-bas, ne ressemble à rien d'ici, c'est tellement plus grand, et partout il y a des arbres.

A Paris, à La Cigale où la revue doit revenir l'hiver prochain puis au Théâtre Montparnasse (*le Monde* du 19 septembre et du 25 novembre 1992), en tournée enfin, *Mortadela* a connu un formidable succès. La partie n'était pas gagnée pour autant. Les Français sont depuis longtemps charmés par l'exotisme des accents argentins, sens de la fête, cris de colère, chants mêlant amour, jalousie, nostalgie. Mais *Mortadela* n'est pas un documentaire, c'est un rêve de Buenos-Aires, une plongée dans l'émotion pure, dans la face invisible d'une ville d'orgueil et de démesure. Plongée en apnée dans le mystère d'un paradis proche et perdu pourtant. Raconter Buenos-Aires à des *Portenos* est une autre affaire.

Arias pensait depuis longtemps à sa « revue argentine ». Pendant les vingt ans où il n'a pas pu, pas voulu retourner là-bas. Après un premier contact, après la tournée du *Jeu de l'amour*, elle est devenue une obsession ; quand Arias a retrouvé son indépendance, après six ans à la tête du centre dramatique d'Aubervilliers, une nécessité. Elle est le fruit aussi d'une occasion manquée la mise en scène d'un show de Sylvie Vartan.

La venue de *Mortadela* à Buenos-Aires n'a pas rétabli les liens anciens, mais d'autres, que rien n'a encore abîmés. Des souvenirs tout neufs sont en train de naître. Arias a redécouvert la Bocca, quartier italien aujourd'hui déglingué. Des rails envahis d'herbe sur lesquels jouent au foot des mini-Maradona râblés tracent un chemin oublié entre des maisons de guingois, recouvertes de tôle peinte en bleu et vert.

Il a redécouvert les brasseries rutilantes, leurs lampions, leurs guirlandes, leurs fresques bariolées représentant la tour Eiffel et Carlos Gardel. Il a redécouvert L'Idéal, café évidemment immense, tapissé de boiseries anciennes, éclairé de vitraux colorés, de lampes pâles. Un ascenseur du siècle dernier reste figé pour l'éternité au premier étage, ouvert sur un salon de danse, sombre dans l'après-midi, et qui semble attendre son bal des vampires. Là, Arias s'apprête à tourner pour la télévision le mariage de Nijinski à Buenos-Aires. Pour la première fois depuis son départ en 1968, il travaillera dans sa ville.

#### *Un pont au-dessus de l'exil*

*Mortadela*, le spectacle en lui-même, n'a pas sensiblement évolué : mêmes costumes extravagants de Françoise Tournafond, même décor de lumières de Jacques Rouveyrollis, mêmes chansons – auxquelles les spectateurs réagissent chaleureusement car ils comprennent les paroles – plus des fragments de tubes français, et des textes de liaison quelque peu modifiés. Changement : la lilliputienne qui incarnait Carmen Miranda et le bébé de la famille est remplacée par un lilliputien, Jean-Luc Orofino. Il a une bonne tête de macho rigolard et, en travesti, provoque une étrange impression de violence.

De la distribution « française » restent Adriana Pegueroles, Alma Rosa, Didier Guedj et Haydée Alba. Interprétant pour la première fois le tango à Buenos-Aires, elle fait pleurer la salle. Oscar Sisto mène fougueusement la revue, avec Marilu Marini plus vamp, plus clown que jamais. Le public, qui l'aimait déjà, l'adore. Il fait une ovation à Nini Marshall, auteur des sketches : l'Espagnole survoltée, la vieille italienne portant une bouillotte en sautoir, la juive en fourrure mitée. Présente le soir de la première, Nini Marshall est aujourd'hui une vieille dame dont le comique acide a marqué toute une génération.

*Mortadela* a jeté un pont au-dessus de l'exil, mais Arias demeure un « Argentin de Paris », exotique là-bas autant qu'ici.

COLETTE GODARD

## *Échanges transatlantiques*

L'invitation de *Mortadela* en Argentine s'inscrit dans une politique active d'échanges culturels pilotés par l'ambassade de France avec le soutien de l'Association française d'action artistique, relais culturel du ministère français des affaires étrangères.

*« Les échanges culturels franco-argentins se portent bien. On sent une embellie, en harmonie avec celle des relations commerciales. Les entreprises françaises implantées dans le pays acceptent de sponsoriser certaines manifestations, de façon à compenser une enveloppe budgétaire relativement médiocre*, explique Jacques Soppelsa, conseiller culturel. *Nous sommes en train d'organiser, sur le modèle de la Fondation France-Etats-Unis, une commission franco-argentine qui pourra recevoir des fonds, promouvoir des échanges. Au saupoudrage, je préfère l'organisation de deux ou trois vrais événements dans l'année.*

*» On se souvient encore de l'opération Cargo 92 avec Royal de Luxe, Philippe Decouflé, et Philippe Genty qui doit revenir bientôt. En octobre, ce sont les Ballets de l'Opéra avec Patrick Dupond, ensuite une grande exposition d'architecture, fondée sur l'influence mutuelle entre nos deux pays. Je pense inviter plusieurs Prix Goncourt ; l'an dernier, j'ai fait venir Jorge Lavelli avec le* Macbett *de Ionesco, en français, mais ils ont dû refuser du monde. Le nombre d'élèves des lycées et alliances françaises, qui avait chuté sous le gouvernement militaire, est d'ailleurs revenu à son taux maximal. A ce niveau-là, les Anglo-Saxons ne dépensent pas un dollar, mais offrent des bourses universitaires pour Harvard ou Houston, alors que, nous, nous n'en avons pas les moyens. »*

Relayée par le Québec, la chaîne francophone TV5 est reçue à Buenos-Aires et dans plusieurs régions du pays. L'ambassade de France a envisagé l'édition d'un quotidien en français, mais le projet est remis. *« Je ferai tout pour qu'il ne soit pas enterré »*, affirme Jacques Soppelsa, qui rêve de salles réservées aux films français comme il y en a pour le cinéma espagnol. Mais comme ailleurs la machine hollywoodienne est omniprésente. En ce début de saison portègne, *Mortadela*, coproduction privée franco-argentine, fait événement en tant que spectacle parisien, préfigurant peut-être l'*« étroite collaboration »* à venir.

C. G.

## COMMUNICATION

Un projet controversé du ministère de la communication

# Publicité sur les radios locales : le CSA s'interroge

**Qu'est-ce qu'une radio locale ? Quelles sont ses possibilités d'avoir accès au marché publicitaire ? C'est tout l'enjeu de la discussion juridique qui a lieu actuellement entre le ministère de la communication, les syndicats de radio et le Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA).**

Le temps passe et le décret sur la réglementation de la publicité locale à la radio n'est toujours pas paru. Aux dernières nouvelles, le CSA serait sur le point de renvoyer la dernière mouture du décret au ministère de la communication *« aux fins d'éclaircissement »*. Celui-ci serait si obscur que même les fins juristes du CSA n'y comprendraient goutte.

#### *Demande d'éclaircissement*

Il est vrai que le dossier est compliqué. Voici un an, en prenant ses fonctions de ministre de la communication, Alain Carignon trouvait dans les cartons un projet de loi rédigé par son prédécesseur, Jean-Noël Jeanneney, qui contingentait la publicité locale à la radio. Le texte distinguait entre les radios locales affiliées à un grand réseau (NRJ par exemple) pour leur programmation musicale, et les radios locales ayant une programmation entièrement autonome. Pour éviter une concurrence déloyale entre les « affiliées » et les « autonomes », le projet de loi contingentait la publicité pour les premières. En clair, il s'agissait de freiner la concentration par un rétrécissement de l'accès à la publicité.

Alain Carignon ayant, au contraire, par la loi du 1er février, favorisé les concentrations, il était logique que l'accès au marché publicitaire pour les stations locales soit redéfini. Après étude du marché, le ministère de la communication affirme s'être aperçu qu'en empêchant les annonceurs d'avoir accès aux stations locales à forte audience (les affiliées), le risque existait d'assécher entièrement les flux financiers. *« Nous pensons qu'un annonceur qui ne peut faire passer son message sur des radios à audience, renoncera à la radio tout court »*, explique un expert. Pour éviter cet effet pervers, le ministère a décidé que plus la programmation locale est importante, plus l'accès au marché publicitaire sera ouvert.

Ainsi, si une radio diffuse dix heures par jour un programme entièrement fabriqué localement, elle pourra consacrer 25 % de ce temps d'antenne à la publicité (soit deux heures et demie). En deçà de trois heures de programmation locale, toute publicité sera interdite. Pour le ministère de la communication, les radios affiliées à un grand réseau qui ont une programmation locale minimale auront peu de publicité mais s'y retrouveront au plan financier, en vendant leurs spots plus cher.

Cette analyse ne recueille cependant pas l'avis favorable d'une partie des membres du Conseil supérieur de l'audiovisuel. D'où la demande d'éclaircissement qui devrait parvenir vite entre les mains d'Alain Carignon. De son côté, le Groupement des radios indépendantes de France (GRIF), qui revendique quatre-vingts adhérents, affirme que ce décret *« va entraîner la disparition des trois cents radios indépendantes et de leurs collaborateurs »*. Le GRIF propose donc que la programmation locale soit définie entre 7 heures et 19 heures, aux heures de forte écoute et que l'insertion publicitaire ne puisse avoir lieu que dans le seul programme local.

Le ministère de la communication continue de penser que le décret devrait être promulgué prochainement.

Y. M.

Alors que la rédaction maintient son projet de grève

# Le patron et les journalistes du « Nouvel Économiste » divergent sur un projet de charte

La rédaction du *Nouvel Économiste* devait se réunir vendredi 29 avril afin d'avaliser une charte élaborée par la Société des rédacteurs. Cette charte doit régir les futures relations entre le directeur de la publication, Henri J. Nijdam, et la rédaction en chef, etc.).

Un accord sur cette charte devrait éviter, théoriquement, des conflits comme celui qui a abouti au licenciement du rédacteur en chef du *Nouvel Économiste*, Gilles Le Gendre, décidé par M. Nijdam (*le Monde* du 29 avril). La rédaction a toutefois maintenu son projet de grève pour le lundi 2 mai, et doit se prononcer, le même jour, sur la reconduction de celle-ci. Selon plusieurs journalistes, *« même si le directeur signe cette charte »*, l'hebdomadaire ne devrait pas paraître la semaine prochaine, *« la rédaction voulant ainsi marquer le coup »* et *« montrer à M. Nijdam que ses conceptions du métier d'éditeur ne lui permettent pas tout »*.

Pour Henri J. Nijdam, cette grève n'est pas fondée. *« J'espère que la rédaction fera l'économie d'une non-parution qui coûterait 3 millions de francs au journal. »* Pour le président du groupe Capital Média, les reproches formulés à son encontre par les journalistes de permettre à la publicité de peser sur le contenu des articles ne tiennent pas. Il réfute avoir voulu influencer l'élection du « Manager de l'année », tout en reconnaissant *« une erreur dont il s'est expliqué devant la rédaction »*. Quant à la rédaction d'une charte, il estime *« en avoir été partisan dès sa reprise du journal, l'an dernier »*. La rédaction juge toutefois que M. Nijdam conçoit cette charte comme un texte purement déontologique propre aux journalistes et à leurs relations avec l'extérieur (voyages de presse, colloques, cadeaux, etc.) et non comme un texte fixant les relations du directeur de la publication et de la rédaction.

*« Ce qui est en cause dans ce conflit*, explique le patron du *Nouvel Économiste, c'est la conception du rôle de l'éditeur. J'ai une conception très engagée de celui-ci, à l'anglo-saxonne. L'éditeur ne se mêle ni de rédaction ni de commercial mais il fixe la politique et les objectifs avec les responsables de ces services et vérifie qu'ils sont tenus. A ma connaissance, il n'y a pas d'articles auxquels j'aurais mis mon veto. Je m'autorise toutefois, en tant qu'éditeur, à être informé à l'avance de la publication des articles importants, et à en discuter avec leur auteur ou la rédaction en chef s'ils peuvent éventuellement nuire à l'entreprise. Il en va de même pour les éditoriaux. Un journal est une entreprise, la rédaction et sa hiérarchie en font partie, et le chef d'entreprise est habilité à se comporter comme tel. »*

*» J'ai voulu que* le Nouvel Économiste *soit incisif et impertinent*, poursuit M. Nijdam *et j'ai toujours assumé les procès intentés par la GMF ou le Lyonnais ou TF 1. La vraie question est de savoir si la presse française est prête à se doter d'éditeurs qui assument pleinement leurs fonctions et font le « tampon » entre la rédaction et les actionnaires mais aussi les annonceurs et l'extérieur. Je crois que les journaux, en France, n'y sont pas encore prêts. »*

Y.-M. L.

## DANS LA PRESSE

### L'arrivée au pouvoir de Silvio Berlusconi

***Corriere della Sera*** (Paolo Franchi) : « Comment peut-on concilier dans une forme démocratiquement sûre le Berlusconi président du Conseil, le Berlusconi grand homme d'affaires et, si l'on me concède ce néologisme, grand « vidéocrate » ? (...) Le fait que ce soit à la fois le contrôlé et le contrôleur (même avec le consentement du président de la République) qui nomme les sages est insatisfaisant. Quant à leurs noms, ils sont contestables. (...) Paradoxalement, il faut quand même donner raison à Berlusconi lorsqu'il dit qu'il est lui-même la garantie la plus forte, vu la passion avec laquelle il s'est jeté dans la politique ; en notre âme et conscience, on peut croire à sa sincérité. Tout en étant forte, cette garantie est tout de même un peu trop faible. »

***La Repubblica*** (Mino Fuccillo) : « L'important est d'y croire », comme le dirait Berlusconi lui-même... On peut promettre de baisser les taux, pour ensuite ne pas le faire si la conjoncture ne le permet pas ; par contre, on ne peut pas promettre de séparer les pouvoirs et ensuite se demander si on le fait et comment. Il faut qu'ils soient séparés avant de finir en une seule main. »

***Financial Times*** : « M. Berlusconi devrait remettre ses intérêts à des administrateurs d'une intégrité incontestable, et proposer lui-même une nouvelle loi sur la propriété des médias afin de rendre de telles concentrations impossibles dans l'avenir. S'il le fait, les Italiens sauront qu'ils entrent effectivement dans une nouvelle ère, et qu'ils peuvent en être fiers. »

***La Tribune*** (Arturo Guatelli, correspondant à Paris du *Corriere della Sera*) : « Il est permis de se demander s'il est souhaitable que le chef du gouvernement soit le patron de la télévision italienne : des chaînes privées qui lui appartiennent, mais aussi de celles du service public, qui sont déjà prêtes à se soumettre à sa volonté. C'est un problème d'une extrême délicatesse : il ne pourra être résolu que par l'imagination des Italiens. »

***Libération*** (Alain Duhamel) : « Silvio Berlusconi prend ainsi le contre-pied exact de la droite parlementaire française. (...) Il a préféré un bloc des droites et de l'extrême droite, une majorité bleu, gris et noir. Il y laisse sa réputation usurpée d'homme du centre et son profil véridique d'homme de droite civilisé. Il invente en somme la droite postrépublicaine. L'Italie a maintenant, de son fait, la droite la plus cynique du monde. »

***France-Inter*** (Bernard Guetta) : « On ne peut pas – c'est ce qui s'était passé en Italie – expliquer que tous les hommes politiques sont des pourris, glorifier à ce point la réussite financière, balayer les partis de droite et de centre gauche sans risquer qu'un puissant homme d'argent, sans passé politique, officiel du moins, ne s'engouffre dans la brèche. Mais si ce n'était que l'Italie... Car c'est dans toute l'Europe que les forces politiques sont usées jusqu'à la corde. (...) Le scandale, ce n'est pas Silvio Berlusconi, c'est l'avenue qui lui a été ouverte, à lui et à tous ceux qu'il fait rêver. »

Objet d'une mise en demeure du Conseil supérieur de l'audiovisuel

### *France 2 ne respecte pas le pluralisme politique*

Le Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA) a, mercredi 27 avril, adressé une mise en demeure à France 2 pour que le *« pluralisme »* dans les temps de parole accordés aux partis politiques soit respecté. Fin mars, le CSA avait déjà adressé une mise en demeure équivalente à TF 1 et France 3 après avoir constaté que la règle des trois tiers entre gouvernement, majorité parlementaire et opposition parlementaire (un tiers chacun) n'était pas respectée.

Les chiffres avancés par le Conseil pour France 2 portent sur l'actualité politique du mois de mars hors élections cantonales et révéleraient une pénalisation de l'opposition parlementaire (18,3 % du temps d'antenne), face à la majorité parlementaire (41,4 %) et au gouvernement (40,3 %).

Le directeur de l'information de France 2, Jean-Luc Mano a estimé que *« ce déséquilibre était surtout attribuable aux journaux du matin et non à ceux de 13 heures et de 20 heures »*. Il a indiqué que *« le pluralisme ne peut se calculer sur un seul mois, en raison des variations de l'actualité. Nous tiendrons le plus grand compte des observations du CSA »*, a-t-il conclu.

Jeudi 28 avril, le PDG de France-Télévision, Jean-Pierre Elkabbach, a réaffirmé son souhait de voir la télévision publique devenir *« un espace privilégié du débat public, de rigueur, d'impartialité, d'équilibre et d'inattendu »*.

Un différend entre NRJ et la CLT

### Le Conseil de la concurrence s'interroge sur le sort de M40

Le ministère de l'économie et des finances a décidé *« après examen du dossier »* de saisir le Conseil de la concurrence à propos du projet de prise de contrôle par la CLT (Compagnie luxembourgeoise de télédiffusion) de la station FM M40. Cette saisine avait été demandée par le groupe de Jean-Paul Baudecroux (NRJ), qui souhaite que soit examiné *« le risque de position dominante »* de la CLT sur le marché publicitaire radiophonique en France. Celle-ci est déjà présente au sein de RTL et de Fun radio. La CLT, qui détient plus de 30 % du capital de M40, souhaite également reprendre la participation du groupe espagnol PRISA (un peu moins de 50 %).

Dans un communiqué, NRJ affirme que si le Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA) accède à la demande de la CLT, celle-ci contrôlerait *« près de la moitié de l'audience des radios commerciales nationales (47,6 %) »*. Cette audience serait même, souligne NRJ, *« supérieure à celle de toutes les radios de service public réunies »*.

**GROUPE HERSANT : revente d'un quotidien hongrois.** – La société Hirlapkiado, appartenant à l'Etat hongrois, a annoncé, mercredi 27 avril, qu'elle avait racheté le quotidien *Magyar Nemzet* à son précédent propriétaire, la Socpresse (groupe Robert Hersant). Selon des informations locales, le titre aurait été vendu 47 millions de francs, soit l'équivalent de son endettement. La Socpresse était entrée en 1990 au capital du journal, qui vendait alors 170 000 exemplaires. Elle en avait pris le contrôle en 1992.

# ÉCONOMIE

Allant de pair avec un agrandissement des exploitations

# Le prix des terres agricoles a encore chuté en 1993

**Après une chute de 5 % en 1992, le prix des terres agricoles a encore baissé en 1993 (-+ 3 %). Le marché foncier rural reste cependant relativement actif, notent les sociétés d'aménagement foncier et d'établissement rural dans leur étude annuelle. Ce phénomène est lié à la réforme de la politique agricole commune (PAC) qui incite les cultivateurs et les éleveurs à acquérir des surfaces supplémentaires.**

**■ DISPARITÉS. La baisse des prix n'est pas uniforme selon les régions. Au nord de la France, les prix augmentent ou se maintiennent à peu près. Dans le Sud-Ouest et la partie nord du Massif Central, ils s'effondrent. En Europe, le nord de l'Italie, l'Allemagne et les Pays-Bas affichent des prix exorbitants.**

Le prix des terres agricoles a encore baissé en 1993 (– 3 %) pour atteindre 19 970 francs à l'hectare, mais moins qu'en 1992 (– 5 %). Le prix moyen équivaut, en francs constants, à celui de 1956 et il a connu une chute vertigineuse depuis 1978. Le marché foncier des terres libres non bâties, qu'observe chaque année la Fédération nationale des sociétés d'aménagement foncier et d'établissement rural (FNSAFER) est cependant resté relativement actif puisque 426 000 ha ont changé de propriétaires, soit une diminution de 1,5 % seulement. Le marché des résidences secondaires rurales, pour des terrains de petite taille, est même en légère hausse : + 3 %.

D'un point de vue strictement agricole, le nombre d'acheteurs s'est réduit mais c'est la même superficie (212 000 ha) que l'année précédente qui a fait l'objet d'une transaction. Les responsables des SAFER en déduisent que l'on assiste à une accélération des agrandissements des exploitations.

Deux facteurs, semble-t-il, ont poussé les paysans à élargir leurs surfaces cultivées. La réforme de la politique agricole commune (PAC), entrée en vigueur en 1993, oblige en effet à mettre en jachère une partie des champs de grandes cultures, instaure des aides forfaitaires à l'hectare, et pousse donc les cultivateurs à acquérir des surfaces supplémentaires en compensation.

D'autre part, pour l'élevage, la PAC établit le calcul des droits à primes à partir d'un ratio entre la surface en herbe et le nombre de têtes de cheptel (vaches allaitantes et brebis) et, là encore, les paysans ont intérêt à accroître leurs superficies.

Quant à la préretraite qui commence à avoir des effets quantitativement importants, notamment dans l'ouest, le centre et l'est, elle a conduit à libérer sur 2 ans (1992 et 1993) 835 000 hectares. Cette offre surabondante a donc atténué la pression sur le marché.

Le prix moyen des terres est cependant très variable selon les régions. Dans le nord-est et en Eure-et-Loir, les prix ont augmenté, alors que dans l'ouest, le nord du Massif Central, le sud ouest, les baisses sont de 5 à 10 %. Les départements qui détiennent les records de prix bas (moins de 15 000 francs l'hectare) forment une bande est-ouest qui va de la Loire-Atlantique au Jura, à laquelle on peut rajouter les Vosges, l'Aude l'Ardèche ou la Lozère. Le marché des vignobles (lire ci-dessous) s'est très sensiblement contracté (– 13 % des surfaces échangées l'an dernier).

Les prix se sont rajustés à la baisse sauf en Alsace et dans quelques terroirs comme le Jurançon (Pyrénées- Atlantiques), la Clairette de Die (Drôme), les coteaux de Pierrevert (Alpes-de-Haute-Provence).

F. Gr




Installation en région défavorisée

## La SAFER reste la « bonne structure »

LIMOGES

*de notre correspondant*

Patrice et Catherine Madrias élevaient dans le sud de la Creuse une centaine de vaches limousines sur 57 hectares : une petite moitié en propriété, le reste sur plusieurs fermages. Le tout divisé en soixante-douze parcelles, certaines éloignées de plusieurs kilomètres. A une époque où il faut calculer son temps et son argent à la virgule près, ce n'était plus possible. *«On passait notre énergie à les promener d'un pré à l'autre.»* Ils ont donc décidé de partir. *«A trente-cinq ans, on ne pouvait pas se résoudre à galérer ainsi.»*

Premier problème : trouver une exploitation. *«On voulait continuer l'élevage bovin pour la viande. C'est ce qu'on maîtrise le mieux»*, explique Catherine. La recherche s'est vite circonscrite au «berceau» de la race : le Limousin, les cantons limitrophes du Périgord vert et de la Charente limousine. *«Evidemment, pour un agriculteur, c'est le recours à la SAFER qui vient tout de suite à l'esprit. Mais nous n'avons pas voulu nous en tenir là. Nous nous sommes aussi adressés aux notaires et aux marchands de biens. Au total, on nous a fait visiter une trentaine d'exploitations mises en vente, jusque dans la Dordogne, l'Indre et l'Allier. Très vite, nous nous sommes rendu compte que la SAFER restait la bonne structure pour des professionnels.»*

C'est finalement la SAFER Limousin qui leur a proposé la propriété où ils sont installés aujourd'hui, à Saint-Léger-Magnazeix (Haute-Vienne), dans cette région de la Basse Marche qui est la zone frontière entre le Bassin parisien et le Massif Central, et qui est l'une des zones les plus désertifiées de France. Une centaine d'hectares bien regroupés, avec ce qu'il fallait de bâtiments d'élevage et de belles maisons d'habitation.

### «Du bon travail»

Cela n'a pas été pour autant l'accord parfait. *«Cette propriété,* dit Catherine Madrias, *la SAFER l'avait achetée très cher dans les années 60, à un moment où les prix des terres s'envolaient : 2,4 millions de francs à un rapatrié en faillite. Mais lorsqu'elle l'eut acquise, les prix du foncier ont commencé à baisser. Elle l'a gardée douze ans en stock, en en demandant le même prix, et en la refusant à plusieurs candidats.»* Résultat : les terres sont très dégradées, les batiments aussi. *«Il y avait des bouleaux qui poussaient dans les étables, les abreuvoirs avaient disparu. La friche avait gagné partout. La SAFER a dû baisser ses prix. Nous l'avons eue pour un peu plus de la moitié du prix de départ. Avec, en prime, des dépenses de réhabilitation que nous n'avions pas prévues.»*

C'était l'époque où les SAFER étaient prises à la gorge par ces *effondrements de prix et par* des stocks importants qui, tout en se dépréciant vite, leur coûtaient de plus en plus cher à gérer. Plusieurs d'entre elles furent au bord du dépôt de bilan, dont celle du Limousin, qui dut licencier massivement et brader ses stocks. Dans une telle période de vaches maigres, un aspect essentiel du rôle théorique des sociétés d'aménagement foncier, l'aide technique et financière à l'installation, avait disparu. Il n'y avait plus d'argent. *«La SAFER du Limousin ne nous a pas installés; elle nous a aidés»*, résume Catherine.

Sans amertume. *«Elle a quand même fait du bon travail,* ajoute-t-elle. *Car, dans la visite de l'exploitation à vendre, ses agents fonciers sont des professionnels qui comprennent bien la demande d'un agriculteur, et qui ne sont pas prêts à lui vendre n'importe quoi. Et puis le syndicalisme y est présent. Il y a les délégués cantonaux et communaux qui sont eux-mêmes des exploitants. Cela aide bien.»*

Du côté de la SAFER Limousin, on se montre satisfait d'aider des installations dont on sait qu'elles *«tiendront la route»* dans une région en voie de désertification rapide. *«Nous sommes aujourd'hui sortis du rouge,* dit Rémi Carcaud, le directeur. *En 1982, nous avions 9 000 hectares en stock dont nous ne savions que faire. Aujourd'hui, nous avons plus de 12 000 hectares. Nous n'achetons plus sans la certitude de pouvoir rétrocéder. Et beaucoup d'opérations sont liées à nos nouvelles missions, qui dépassent la simple gestion du foncier pour faire de nous des agents actifs de l'aménagement rural.»*

Le souci des professionnels, c'est de voir les prix des terres parasités par des mécanismes qui n'ont plus rien à voir avec la terre outil de production. *«Certains mécanismes européens ne sont liés qu'à l'espace,* explique Pierre Fabrègue, directeur de la chambre d'agriculture de la Haute-Vienne. *Pour avoir la prime à l'extensification, par exemple, qui implique un plafonnement du nombre de têtes de bétail par rapport à la surface, il est tentant d'acheter des hectares, même mauvais, pour garder la même dimension au troupeau et toucher malgré tout des primes.»* Le Limousin a même vu arriver des candidats qui louaient des terres pour y semer des oléagineux. Il y avait des primes confortables (3 000 à 4 000 F l'hectare) à empocher pour planter. Mais pas pour récolter, et les tournesols se desséchaient sur pied. Un abus si criant que la direction départementale de l'agriculture ouvrit une enquête et prit quelques sanctions.

GEORGES CHATAIN

## CLÉS/

**■ SAFER.** Créés en 1960 par la loi d'orientation agricole, les SAFER (Sociétés d'aménagement foncier et d'établissement rural) sont des sociétés anonymes (29 en métropole et outre mer). Elles achètent, revendent, échangent des terres à caractère agricole ou des bâtiments ruraux en veillant à la protection de l'environnement. Elle sont un outil important dans la politique d'installation des paysans, d'agrandissement ou de restructuration des exploitations.

**■ Préemption.** Les SAFER disposent d'une droit de préemption lorsqu'une propriété agricole est mise en vente mais 5 % seulement des transactions passent par cette procédure, la grande majorité étant exécutée à l'amiable.

**■ Chiffre d'affaires.** Le chiffre d'affaires annuel des SAFER – dont la Fédération nationale est présidée par Etienne Lapèze – est de 3,2 milliard de francs environ et quelques 100 000 hectares ont été achetés par an. Elles ont connu une grave crise financière entre 1978 et 1988, date à laquelle a été mis en œuvre un plan de redressement, qui a permis de réduire le stock foncier de 160 000 à 45 000 ha.

**■ Pouvoirs.** La loi du 23 janvier 1990 et le décret du 18 aout 1993 ont accru les pouvoirs des SAFER.

Après deux ans de crise

## Le marché s'est stabilisé dans les vignobles

Après la formidable hausse qui s'est développée sur les prix des vignes de 1985 à 1991, plus de 40 % en francs constants, un vif réajustement à la baisse, de 30 % à 50 %, s'est amorcé en 1992 pour se poursuivre en 1993, en liaison avec la crise économique et une chute des prix des vins du même ordre. Ce sont logiquement les régions où les transactions avaient le plus flambé qui ont été le plus éprouvées, à savoir la Champagne, le Bordelais et la Bourgogne, d'autres au contraire, voyant la hausse se poursuivre, comme en Alsace, mais, au début de 1994, on discernait une stabilisation des prix et même quelques velléités de reprise.

En Champagne, le prix du raisin avait augmenté de 50 % en trois ans, de 1988 à 1990, passant de 20 francs à plus de 30 francs au moment même où les ventes refluaient après l'éclatement de la crise du Golfe. De 1991 à 1993, ces prix sont revenus aux niveaux antérieurs, le maintien relatif des livraisons n'étant obtenu qu'à coups de rabais. Dans une région où, pourtant, la superficie cultivable est limitée à 30 000 hectares, l'hectare de vignoble est revenu d'un maximum de 2 millions de francs pour les petits crus de l'Aube à 750 000 francs, et de plus de 5 millions de francs pour les grands crus de la côte des blancs à 2,5 millions, soit le niveau de départ de la fin de la décennie 80 où ils se sont stabilisés.

Le premier souhaitait pouvoir s'approvisionner où bon lui semblait et échapper ainsi au monopole de fourniture de la seconde. La Cour a estimé que, dans ce cas, l'article 90-2 du traité de Rome était applicable, à savoir que les entreprises chargées d'une mission de service public peuvent échapper aux règles de libre concurrence. Cet arrêt peut laisser présager une issue favorable au contentieux opposant la France et la Commission, cette dernière exigeant la suppression des monopoles d'importation et d'exportation d'EDF et de GDF.

### L'exception de l'Alsace

Stabilisation en Bourgogne après quatre années de baisse, le marché donnant des signes de reprise, sauf pour les blancs qui avaient trop monté. Dans un vignoble fractionné à l'extrême, l'éventail est ouvert, de 250 000 francs l'hectare pour les *simples appellations à plus* de 7 millions l'hectare pour les pièces prestigieuses.

En Beaujolais, le marasme des dernières années et les conditions d'exploitation difficiles ont entraîné une nouvelle baisse de 15 à 20 % sur les vignes, soit le retour à 1988. Pas de reprise dans les mâcons blancs alors que c'est l'inverse à Mercurey après une longue chute. Dans le Bordelais, au lendemain des années folles, c'est le retour à la sagesse comme pour les vins qui, dans le cas des grands crus, sont revenus aux tarifs de 1980. Au sommet, on a vu le château-Latour, premier cru du Médoc, revenir de 1,2 milliard de francs en 1889 à 700 millions en 1993, le recul étant beaucoup plus faible évidemment pour les bordeaux supérieurs, qui s'établissent actuellement à 100 000 francs l'hectare. Là aussi, toutefois, le marché s'est stabilisé, prêt à se réveiller doucement. Dans les pays de Loire, les prix des terres ont encore diminué de 15 à 25 %, revenant au niveau d'avant 1990 pour les meilleurs muscadets, les meilleurs saumurs poussant à 300 000 francs. Dans les Côtes-du-Rhône, c'est la stabilité, avec l'arrêt de la hausse du châteauneuf-du-pape tandis qu'en Provence le repli atteint 10 %, le terroir de Bandol se montrant assez ferme.

La brillante exception est l'Alsace, *qui ignore superbement la* crise grâce à la demande émanant du marché local et du marché allemand, très porteur. La progression des prix des vignes a été de 5 à 20 % en 1993 et de 50 % en deux ans dans le Bas-Rhin et 15 % dans le Haut-Rhin.

FRANÇOIS RENARD

## CONJONCTURE

Le PNB a augmenté à un rythme annuel de 2,6 %

## Net ralentissement de la croissance américaine au premier trimestre

NEW-YORK

*de notre correspondant*

Le froid sur la côte est, le tremblement de terre en Californie et la hausse des taux d'intérêt sur l'ensemble du territoire ont contribué à un net ralentissement de la croissance au premier trimestre aux Etats-Unis. D'après les premières estimations, publiées jeudi 28 avril par le département du commerce, le produit national brut (PNB) a progressé au cours des trois premiers mois de 1994 à un rythme annuel de 2,6 %, en nette décélération *par rapport au trimestre* précédent. Fin 1993, la croissance avait atteint un niveau record depuis une dizaine d'années, avec un rythme annuel de 7 %.

A New-York, les commentaires sont très prudents. Les experts soulignent que cette première estimation va faire l'objet de deux révisions successives dans les deux mois à venir. Ils rappellent que les estimations de la croissance au quatrième trimestre 1993 étaient passées de 5,9 % à 7,9 %, avant d'être ramenées à 7 %. Au cours des trois premiers mois de 1994, tous les éléments de la demande ont contribué au ralentissement constaté : les exportations de produits américains ont été moins dynamiques, la consommation intérieure aussi. L'investissement en logements a été fortement affecté par la remontée des taux d'intérêt.

Deux autres informations, publiées jeudi, confirment cependant le maintien d'un réel dynamisme dans l'économie américaine. En mars, les commandes de biens durables ont repris leur progression, après un déclin sensible en février. Le département du commerce a indiqué que la baisse de février n'avait été que de 1,9 % (au lieu de 2,6 % annoncés précédemment) et que la progression de mars est de l'ordre de 0,4 %. Le marché du travail reste aussi très actif. *«La reprise s'y poursuit»*, note Ken Goldstein, l'économiste du Conference Board – un organisme d'étude proche du patronat –, dans son commentaire de l'enquête mensuelle sur les offres d'emploi dont les résultats ont été publiés jeudi. L'indice des offres d'emploi est de nouveau, en mars, en hausse sensible.

Les économistes de marché ont été davantage intéressés, et *inquiétés, par le déflateur implicite* des prix du PNB, l'un des indicateurs qui permettent d'apprécier l'ampleur des pressions inflationnistes dans l'économie. Au premier trimestre, cet indice était en forte hausse : il révélait un rythme de progression des *prix de 2,6 %, deux fois plus* rapide qu'au dernier trimestre 1993. La Réserve fédérale pourrait tirer partie de ces chiffres pour relever, avant même sa prochaine réunion du 17 mai, ses taux d'intérêt sur les «fonds fédéraux».

ERIC IZRAELEWICZ

**Baisse de 0,3 % du pouvoir d'achat des ménages français au dernier trimestre de 1993.** – *Le pouvoir d'achat* du revenu disponible brut des ménages français a régressé de 0,3 % au dernier trimestre de 1993 par rapport au trimestre précédent, où il avait stagné, selon les comptes de la nation pour le quatrième trimestre de 1993 publiés jeudi 28 avril. L'INSEE explique cette baisse par l'augmentation des recouvrements d'impôts (+ 6,5 % par rapport au troisième trimestre) et la baisse des prestations sociales en valeur (– 0,4 %), due en partie à celle de l'assurance-chômage (– 0,9 %). La consommation des ménages est restée stable et leur taux d'épargne brute est passé de 13,9 % au troisième trimestre à 13,6 % au quatrième trimestre 1993.

## EN BREF

**FINANCES : la Banque de France a réduit son taux d'appel d'offre.** – lendemain de la décision de la Bundesbank, la Banque de France a légèrement réduit, jeudi 28 avril, pour la seconde fois en huit jours, son principal taux directeur (*le Monde* du 29 avril). L'institut d'émission a réduit de 0,10 point à 5,70 % son taux d'appel d'offre, après l'avoir abaissé d'autant jeudi dernier. Cette initiative fait suite à la réduction, mercredi, par la banque centrale allemande de son taux de prise en pension (équivalent du taux français) de 0,11 point à 5,47 %. La Bundesbank a laissé inchangés jeudi ses deux autres taux directeurs.

**ELECTRICITÉ : la Cour de Luxembourg rend un arrêt favorable au monopole.** – La Cour de justice de Luxembourg a rendu, mercredi 27 avril, un arrêt favorable à l'existence d'un monopole dans le domaine de l'approvisionnement en électricité. Elle avait été saisie par un tribunal néerlandais dans le cadre d'un conflit opposant un distributeur d'électricité communale et une compagnie régionale.

SERVICES

La bataille entre Accor et Forte pour le contrôle de la filiale d'Air France

# La commission de privatisation décidera du choix de l'acquéreur de la chaîne Méridien

**Air France a décidé, lors de son conseil d'administration du jeudi 28 avril, de prendre l'avis de la commission de privatisation pour départager les offres d'Accor et de Forte, candidats au rachat de sa filiale Méridien.**

*« Le dossier est trop chaud, il faut laisser refroidir »*, notait un observateur, jeudi 28 avril, à l'issue du conseil d'administration d'Air France en évoquant le dossier Méridien. Les dirigeants de la compagnie aérienne ont décidé de s'en remettre à l'avis de la commission de privatisation pour départager les deux candidats en lice : le français Accor et le britannique Forte.

Toutefois, les dirigeants d'Air France ont présenté les conclusions d'une étude menée par la banque Demachy et Worms, conseil de la compagnie, sur les aspects économiques, financiers, juridiques et industriels du dossier. Elle conclurait en faveur de Forte, a-t-on appris de source syndicale. Plusieurs facteurs seraient avancées, explique-t-on de même source, dont le prix de 1,8 milliard (contre 1,6 milliard de francs pour Accor), une réputation dans le haut de gamme plus solide que son concurrent et des raisons commerciales.

La vente de Méridien porte sur 42,32 % du capital de la chaîne hôtelière (Air France en possède actuellement 57,32 %), ce qui limite la différence entre les deux offres à 80 millions de francs. L'offre du britannique prévoit que Méridien gardera son nom. Lui serait affecté une trentaine d'hôtels Forte quatre étoiles luxe parmi lesquels le palace parisien George V. Ce transfert portera le nombre des chambres de Méridien à vingt-cinq mille, dans un premier temps, expliquait Rocco Forte, le PDG de la chaîne, dans nos colonnes (le Monde *du 27 avril*). Celle du français met en avant un partenariat commercial avec la filiale d'Accor, Carlson-Wagonlit Travel, qui pourrait générer dans les comptes d'Air France de 100 à 150 millions de francs de recettes supplémentaires par an. Accor s'engagerait à reprendre 300 employés d'Air France sur trois ans, ce qu'elle évalue à un gain annuel de 45 millions de francs.

On s'attendait qu'Air France donne sa préférence lors du conseil d'aministration de jeudi. Christian Blanc n'avait pas caché qu'il vendrait au plus offrant. Dernièrement, le PDG de Méridien avait fait savoir, dans un communiqué rédigé au nom *« des équipes de direction de Méridien »*, que le projet Forte constituait *« la meilleure solution pour construire l'avenir de la chaîne »*. Cette déclaration a été pour le moins maladroite. Afficher en pleine négociation sa préférence pour le groupe britannique contre l'offre française n'a pas dû laisser indifférents les pouvoirs publics. Elle contraignait presque à faire appel à un arbitre, d'autant plus qu'Accor a développé un argumentaire vigoureux auprès des ministres, des parlementaires et des journalistes.

*« Le ministre de l'économie a conseillé aux dirigeants d'Air France de consulter dès maintenant la commission de privatisation »*, explique-t-on à Bercy. Il est probable que la décision de la Commission de Bruxelles sur l'ouverture des lignes Orly-Marseille et Orly-Toulouse à TAT, filiale de British Airway, a donné un tour plus passionnel à cette affaire. Dans l'hypothèse de la préférence pour Forte, l'annonce du choix du candidat britannique eut été pour le moins délicate.

M. La.

Un entretien avec les présidents d'Accor

## Paul Dubrule et Gérard Pélisson : « Nous pouvons contribuer au redressement d'Air France »

***« Le conseil d'administration d'Air France a décidé de prendre l'avis de la commission de privatisation pour départager votre offre et celle de Forte. Comment interprétez-vous cette décision ?***

– Cette décision montre que le rachat de Méridien n'est pas une simple vente aux enchères. Le déficit d'Air France atteint 8,5 milliards de francs, et ce ne sont pas les 80 millions de francs en moins dans notre offre qui vont faire la différence. La question est de savoir si nous pouvons contribuer au redressement d'Air France, ce que nous pensons. Il vaut mieux s'appuyer sur un partenaire d'une même culture.

***– Il semble que ce dossier fasse l'objet de fortes pressions politiques...***

– Nous avons été obligés de rencontrer un certain nombre de responsables politiques pour expliquer ce que nous voulions faire, probablement de même que Forte. Une campagne a été menée contre Accor et nous avons trouvé tout à fait déplacée la déclaration de M. Blanchet, le PDG de Méridien, sur sa préférence pour l'offre de Forte, trois jours avant le conseil d'administration.

***– Peut-on s'appuyer financièrement, comme vous le faites, sur le prince saoudien Alwaleed pour racheter Méridien et en même temps crier au scandale dans le cas d'un rachat par le britannique Forte ?***

– Il y a une différence entre un investisseur financier et un partenaire industriel. Nous avons des actionnaires dans le monde entier, mais Accor reste néanmoins français. Le conseil d'administration est en partie français, le siège est à Paris. Tout cela fait que nous sommes une société nationale.

***– L'étude réalisée par la banque Demachy et Worms donnerait la préférence à Forte à cause du prix de l'offre, mais aussi pour des raisons liées à la qualité des hôtels, la chaîne Sofitel étant un cran en dessous de Méridien. Que répondez-vous ?***

– Nous ne savons pas ce que dit l'étude de la banque conseil d'Air France. Pour notre part, nous sommes prêts à un partenariat commercial avec Air France, à travers notre filiale Carlson-Wagonlit Travel, premier acheteur mondial de billets d'avions pour hommes d'affaires. Nous voulons bien admettre qu'il existe un problème de niveau entre notre chaîne Sofitel et les hôtels Méridien. Nous avons cent hotels Sofitel et nous avons déjà déclassé quarante hôtels au moment de la fusion avec Pullman. Les équipes de Méridien ont pensé que nous devrions déclasser encore cinquante établissements. Tout cela est négociable.

» Nous pensons qu'il va y avoir des regroupements au sein des dix chaînes internationales. Hilton considère qu'il n'a pas tout à fait la dimension souhaitée. Même chose pour Marriott. Il faudra arriver à une dimension de 150 à 200 établissements dans l'hôtellerie de luxe. »

Propos recueillis par
MARTINE LARONCHE

### *Alwaleed Bin Talal, prince saoudien*

**Homme d'affaires saoudien basé à Ryad, le prince Alwaleed Bin Talal est un neveu du roi Fahd et dispose d'une fortune personnelle évaluée, selon certaines sources, à plusieurs milliards de dollars. Il a investi, au cours de ces dernières années, dans quelques hôtels quatre étoiles dans le monde. On le dit très *« francophile »* et soucieux de renforcer, sur le plan économique, les liens entre la France et l'Arabie saoudite.**

**Au début de 1991, le prince Alwaleed a investi près de 3 milliards de francs dans Citicorp, principal groupe bancaire américain, et détient 15 % du capital du groupe. Il détenait déjà à titre individuel 4,9 % des titres achetés pour la plupart à l'automne 1990, quand les cours de Bourse avaient plongé à la suite de la dégradation de la situation des banques américaines.**

**HAVAS : rectificatif sur le cours de l'action.** – Dans le tableau des entreprises privatisées publié dans *le Monde* du 27 avril, nous avons indiqué par erreur que le cours du titre Havas faisait apparaître une baisse de 9 % à 454 F pour un cours d'offre publique de vente de 500 F. Mais compte tenu de la division par deux du nominal et de l'attribution gratuite d'une action en 1990, le cours ajusté auquel il convient de comparer le cours actuel est de 187,50 F. La valeur de l'investissement de l'actionnaire qui a souscrit à la privatisation d'Havas a été multiplié par 2,4 depuis lors. Ainsi, Havas figure, contrairement à ce que faisait ressortir le tableau, parmi les valeurs dont le cours a enregistré la meilleure performance depuis la privatisation.

SOCIAL

La célébration de la Fête du travail

# Un 1er mai plus unitaire mais sans entrain

**Comme c'est le cas depuis plusieurs années, la célébration de la Fête du travail, dimanche 1er mai, ne devrait pas donner lieu à une vaste mobilisation syndicale. Cependant, le nombre de défilés unitaires dans les régions paraît en légère progression.**

Les effets du regain revendicatif, apparu à l'automne dernier dans le secteur public, et de la mobilisation contre le contrat d'insertion professionnelle (CIP) – marquée par la manifestation CGT-CFDT-FO-CFTC du 17 mars – n'ont pas tout à fait disparu. Même si rien ne dit que les initiatives syndicales connaîtront davantage de succès que ces dernières années, cette journée devrait être célébrée en ordre un peu moins dispersé qu'il n'est désormais de tradition.

### *« Mobilisations décentralisées »*

Certes éloignée à Paris, la perspective d'un 1er mai unitaire (le dernier en date, en 1983, rassemblait la CGT, la CFDT et la FEN) n'est pas toujours hors de portée dans certaines régions. Ainsi, la CGT fait état d'appels locaux associant plusieurs syndicats dans vingt-trois départements au total. Dans la capitale, les cégétistes défileront à partir de 15 heures entre la République et la Nation avec le renfort de la FSU – organisation d'enseignants issue de la FEN –, du syndicat SUD-PTT, de la Jeunesse ouvrière chrétienne, de SOS-Racisme, du MRAP et suivis, comme de coutume, par une kyrielle d'associations de travailleurs étrangers. L'an passé, quelque 15 000 personnes s'étaient retrouvées sur le pavé parisien.

Pour sa part, la fondation RESSY (Recherche, société, syndicalisme), lancée il y a six mois à l'initiative d'universitaires et de chercheurs, mais aussi de responsables syndicaux issus de la CGT, de la CFDT et d'organisations autonomes de la fonction publique, célébrera – avec un peu d'avance – le 1er mai en réfléchissant à *« la place du travail dans la société »*, lors d'un colloque qui se tiendra les 29 et 30 avril au ministère de la recherche.

Hormis les quelques manifestations communes où leurs troupes retrouveront la CGT, la CFDT – qui observe également une légère progression des défilés intersyndicaux – et FO s'en tiennent prudemment à des *« mobilisations décentralisées »*, plus ou moins symboliques, et des fêtes entre militants, comme à Armentières (Nord), où se rendra Marc Blondel, le secrétaire général de Force ouvrière. FO a auparavant rendu hommage, jeudi 28 avril au cimetière du Père-Lachaise, à Léon Jouhaux, son principal fondateur, disparu il y a quarante ans.

Dans un contexte un peu moins défavorable cette année – la CFDT vient ainsi de faire état d'une progression de 5,3 % de ses adhérents en 1993 –, le rituel du 1er mai a cependant toutes les chances d'illustrer la faible influence du syndicalisme français et ses divisions persistantes, bien que les rapports entre les centrales se soient très sensiblement améliorés. D'ailleurs, celles-ci ne prétendent pas faire de la journée de dimanche une démonstration de force. Le sondage publié le 28 avril par *le Nouvel Observateur* et ARTE (1) peut quand même leur donner quelques raisons d'espérer.

Ainsi, 40 % des Français (59 % des Allemands) font tout à fait ou plutôt confiance aux syndicats et 77 % (79 % des Allemands) considèrent qu'ils constituent *« un intermédiaire indispensable entre les salariés et les employeurs »*. Ce même sondage fait aussi apparaître qu'en France une très large majorité (71 %) considère que les syndicats *« ne sont plus adaptés au monde du travail »*. De l'autre côté du Rhin, cette opinion n'est partagée que par 28 % des personnes interrogées...

JEAN-MICHEL NORMAND

(1) Sondage réalisé par BVA en France les 25 et 26 février auprès de 943 personnes âgées de dix-huit ans et plus et, en Allemagne du 28 février au 2 mars par l'institut Infas auprès de 806 personnes.

**MM. Rocard et Viannet soulignent la « véritable nécessité » de l'indépendance syndicale.** – Michel Rocard, premier secrétaire du PS, et Louis Viannet, secrétaire général de la CGT, ont souligné, jeudi 28 avril, après une rencontre de près de deux heures, la *« véritable nécessité d'une indépendance syndicale »*. Après avoir souligné qu'il s'agit de la première rencontre entre la CGT et le PS *« depuis un peu plus de trois ans »*, M. Rocard s'est félicité de *« ce tour d'horizon très riche, très direct, parfaitement franc mais tout à fait amical »*.

POINT DE VUE

# L'OCDE doit passer à la vitesse supérieure

**Ancien chancelier de l'Echiquier de Margaret Thatcher de juin 1983 à octobre 1989, Nigel Lawson est candidat à la succession de Jean-Claude Paye au poste de secrétaire général de l'OCDE (Organisation de coopération et de développement économiques). Outre M. Paye qui postule pour un troisième mandat, M. Lawson affronte dans cette bataille le Canadien Donald Johnston, soutenu par les Etats-Unis. Les pays membres de l'OCDE trancheront les 7 et 8 juin lors de la réunion des ministres de l'Organisation.**

par Nigel Lawson

DEPUIS que j'ai quitté le gouvernement, il y a cinq ans, l'économie mondiale a changé de nature. Les premiers signes étaient déjà perceptibles à l'époque, mais leur effet cumulé donnera au monde des années 90 une physionomie radicalement différente de celle des années 80, avec de nouveaux enjeux. Quatre facteurs distincts ont déterminé cette transformation.

Depuis l'effondrement de l'empire soviétique et la révélation de l'ampleur de son échec économique, il y a quasiment un consensus mondial sur l'idée que l'économie de marché est la seule base possible de la progression des niveaux de vie.

Deuxièmement, il y a l'émergence de l'Asie, nouveau moteur de la croissance économique, ce qui compte non seulement pour la région mais pour l'ensemble de l'économie mondiale.

Troisièmement, il y a la transformation moins rapide mais non moins profonde de l'Europe centrale et orientale, où l'on se bat pour se libérer des structures dirigistes et se convertir avec plus ou moins de succès à l'économie de marché.

Ces changements interviennent dans le contexte d'une économie qui se mondialise, grâce à une liberté des mouvements de capitaux que l'on n'avait plus connue depuis la Grande Guerre. On assiste ainsi à la naissance d'une nouvelle structure de relations économiques internationales, à laquelle il appartient aux gouvernements de donner une forme précise. Le rôle de l'Organisation de coopération et de développement économiqueS (OCDE) devrait être d'aider les différents gouvernements à atteindre ce but clair : la création d'une économie internationale ouverte et prospère, englobant presque tous les pays du monde. C'est une possibilité tangible mais elle n'est pas facile à réaliser. Les changements évoqués plus haut ne sont pas une garantie de réussite. C'est en effet de changements bénéfiques intervenus ces dernières années qu'ont surgi, paradoxalement, de nouveaux obstacles.

La menace soviétique est pour beaucoup dans les habitudes de coopération économique qui se sont instaurées entre les pays occidentaux et dans leur volonté de résoudre au plus vite leurs différends. Avec la fin de la guerre froide, universellement saluée, cette incitation extérieure à la coopération a disparu. Une tendance à s'engager dans une sorte de commerce « administré » se fait déjà sentir.

### *Le nouvel ordre économique mondial*

Là encore, l'émergence d'une nouvelle et vigoureuse concurrence, notamment en Asie, ajoutée à la tendance des grands de la nouvelle économie mondiale à fabriquer leurs produits dans les régions où les coûts sont les plus bas, a déjà suscité – malgré l'heureuse issue du cycle de l'Uruguay – des réactions véhémentes en faveur de nouvelles formes de protection.

C'est pourquoi il est si urgent que l'OCDE aide les gouvernements à instaurer le nouvel ordre économique mondial. Elle est bien placée pour le faire. C'est un forum unique de la coopération intergouvernementale, s'appuyant en toute objectivité sur des capacités hors pair d'analyse et de recherche. Elle a depuis ses débuts une mission claire : inciter au progrès économique par la libéralisation des transactions internationales de tout genre, dans un cadre ordonné et axé sur la coopération.

Si elle s'intéresse aux questions macro et microéconomiques, c'est dans l'analyse des problèmes structurels qu'elle domine les organisations économiques internationales. Or l'importance de ces problèmes est reconnue dans le monde, spécialement dans le contexte de l'aggravation du chômage, dont le niveau est incompatible avec la notion d'économie internationale ouverte et prospère qui doit être notre but commun.

Il faudra donc que l'OCDE s'adapte, et par conséquent passe à la vitesse supérieure. Elle est sur le point de s'élargir, pour la première fois depuis 20 ans, avec l'adhésion du Mexique. Celle de la Corée ne tardera pas. Il est souhaitable qu'elle s'élargisse encore à mesure que le paysage de l'économie mondiale se transforme. L'OCDE a noué des relations positives avec plusieurs pays non membres, souvent dans la perspective d'une adhésion ultérieure. Ce processus doit s'étendre à diverses formes de collaboration avec les pays qui, même s'ils ne remplissent pas les conditions nécessaires pour devenir membres, représentent une part de plus en plus grande de l'économie mondiale.

Si l'OCDE veut, dans cette perspective élargie, rester efficace – et même l'être plus encore –, elle doit rationaliser ses méthodes de fonctionnement. Il ne sera pas facile d'y parvenir, mais il faudra tôt ou tard en passer par là. En attendant, l'OCDE pourrait améliorer son image en publiant le résultat de ses études intéressantes dans une langue dégagée des nébulosités bureaucratiques. Le fait que, contrairement aux autres organisations économiques internationales, elle n'ait pas à distribuer de fonds est, dans notre économie fondée sur le savoir, une force et non une faiblesse. Mais les publications de l'organisation doivent être plus accessibles à des ministres débordés et contribuer plus activement au débat public.

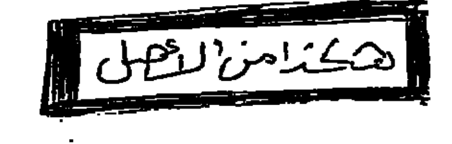
Tout faire pour instaurer une économie ouverte et prospère, embrassant presque tous les pays du monde, est la meilleure recette pour assurer la prospérité future de nos populations et des pays en voie de développement. Mais il y a aussi une dimension politique : sur ce plan-là, le morcellement et l'échec pourraient coûter très cher. C'est évident en Europe centrale et orientale, mais c'est également vrai ailleurs.

La modernisation du statut des dockers

## La CGT signe la convention collective de la manutention portuaire

La CGT, largement majoritaire chez les personnels portuaires, a accepté de signer, jeudi 28 avril, la convention collective de la manutention portuaire. Prévue par la loi du 9 juin 1992 réformant le statut des dockers, ce document – en négociation depuis plus d'un an – avait été approuvé par la plupart des syndicats, à la fin de 1993, et par l'Union nationale des industries de la manutention (UNIM). Mais la CGT avait réservé son approbation tant que ne serait pas résolue la question des quelque 400 dockers dans les ports de pêche.

Cette convention collective n'est pas limitée à la seule catégorie des dockers mais s'applique à l'ensemble des salariés qui sont employés par les entreprises de manutention. Le texte consacre le principe du pluralisme syndical, ce qui est en soi une *« révolution »*, vu le quasi-monopole dont a toujours bénéficié la CGT. Il prévoit une classification des dockers et trace l'amorce d'une modernisation salariale, le revenu des dockers étant très dépendant de primes diverses. Les accords port par port qui organisent une modulation de la durée du travail localement, en fonction de la spécificité des trafics, ne sont pas remis en cause par la convention.



# VIE DES ENTREPRISES

En dépit du plan de redressement

## Les pertes du secteur maritime pèsent sur les résultats du groupe Bolloré

Le groupe Bolloré Technologies a continué, en 1993, à souffrir de la situation de sa branche maritime, la SDV (SCAC-Delmas-Vieljeux), et a enregistré une perte nette consolidée (part du groupe) de 357 millions de francs, identique à celle de 1992. La SDV a pesé lourd dans ce bilan avec un résultat négatif de 498 millions, les autres activités industrielles ayant maintenu leur rentabilité, selon les communiqués publiés jeudi 28 avril à l'issue des conseils d'administration des sociétés.

Les pertes du groupe Bolloré ont été plus importantes au premier semestre qu'au second, ce qui traduit, selon le groupe, une *« amélioration »*. Cette inflexion se constate également à la SDV, puisque son résultat net (part du groupe) est passé d'une perte de 359 millions au premier semestre à une perte de 137 millions au second. Le chiffre d'affaires de Bolloré Technologies a baissé, passant de 25,8 milliards en 1992 à 24,8 en 1993, avec une amélioration au deuxième semestre. Les efforts de redressement qui avaient été engagés n'ont donc pas encore permis de redresser la situation, l'amélioration très relative de la conjoncture internationale des transports maritimes ne compensant pas la dégradation de la situation en Afrique, notamment francophone.

La structure financière du groupe, dont Jean-Paul Parayre (ancien vice-président de Lyonnaise des eaux-Dumez) a pris les rênes il y a quelques mois, s'est cependant *« renforcée »*, selon le communiqué : l'endettement financier a diminué de 1 milliard, passant de 7,6 à 6,6 milliards, et les capitaux propres sont passés à 2,7 milliards contre 2,4 en 1992.

Opposés à la fusion avec Pinault-Printemps

## Les minoritaires de La Redoute réagissent aux propos du président de la COB

Alors que le tribunal de commerce de Roubaix doit examiner, mardi 3 mai, la requête des actionnaires minoritaires de La Redoute opposés à la fusion avec Pinault-Printemps (*le Monde* du 22 avril), les déclarations sur ce dossier se multiplient autour du pouvoir limité des actionnaires minoritaires.

Dans un entretien au *Figaro* du 27 avril, Jean Saint-Geours, président de la Commission des opérations de Bourse (COB), a estimé que la loi ne donnait pas raison aux actionnaires minoritaires de La Redoute dans leur action en justice entamée contre les conditions de la fusion-absorption avec le groupe Pinault-Printemps. *« Les arguments juridiques avancés par des minoritaires et Mme Colette Neuville, présidente de l'Association de défense des actionnaires minoritaires. (ADAM), qui ont saisi la justice ne correspondent pas aux règles légales actuelles dans le cas de fusion »*, a-t-il expliqué. *« Car*, a-t-il poursuivi, *les textes ont prévu qu'une société qui en contrôle une autre a le droit de l'absorber, en exerçant son pouvoir de contrôle. »*

Ces déclarations ont suscité une vive réaction de la part de l'arbitragiste américain Guy Wyser Pratte qui a déploré, dans *la Tribune Desfossés* du 28 avril, les propos de M. Saint-Geours, s'étonnant notamment que le président de la COB *« s'exprime publiquement sur cette affaire alors qu'elle n'a pas encore été jugée par le tribunal de commerce de Roubaix »*. Enfin, dernier événement en date, le CREF, fonds de pensions qui gère les retraites des enseignants américains, a décidé de faire réaliser une expertise de la parité entre Pinault-Printemps et La Redoute.

Dotée de 900 millions de francs

## La Compagnie générale maritime sera soutenue par l'Etat en 1995 et 1996

Le ministre de l'équipement, des transports et du tourisme, Bernard Bosson, a annoncé jeudi 28 avril que le gouvernement avait décidé d'accorder au groupe public Compagnie générale maritime (CGM) une dotation en capital de 900 millions de francs pour 1994. En 1993, elle avait reçu 500 millions. Une autre dotation sera débloquée en 1995 et 1996 (qui devrait être, aussi, d'un montant total proche de 900 millions) pour permettre à l'entreprise que préside Eric Giuily de mener à bien son programme de redressement et d'aboutir, dès la fin 1995, à un résultat équilibré voire positif.

*« Outre des économies de gestion, l'entreprise poursuivra sa politique de cession d'actifs non stratégiques et recherchera la conclusion d'accords et de partenariats pour rentabiliser l'activité de chacune des filiales d'exploitation »*, indique un communiqué de Bernard Bosson.

Les pouvoirs publics manifestent un *« optimisme et une satisfaction »* à propos de la façon dont est conduit le redressement de la compagnie. Son endettement a sensiblement diminué, et le déficit, qui était de 450 millions de francs l'an dernier, devrait être réduit de moitié cette année.

Pour accroître les synergies avec sa filiale américaine

## Renault-Véhicules industriels unifie ses structures au plan mondial

Renault-Véhicules industriels (RVI), la filiale poids lourds de Renault, a annoncé jeudi 28 avril une réorganisation de grande ampleur destinée à donner un deuxième souffle à cette entreprise après l'échec de la fusion avec Volvo. Cette réorganisation répond à deux objectifs : améliorer les coopérations entre services d'une part, à l'instar de la nouvelle organisation mise en place par Renault il y a quelques jours (*le Monde* du 21 avril), mais surtout accroître les synergies avec Mack Trucks, filiale américaine poids lourds du constructeur au losange. Les activités européennes d'études, méthodes et fabrications mécaniques de RVI sont désormais placées sous la responsabilité d'Elios Pascual, PDG de Mack Trucks, à qui seront aussi rattachées la direction du développement produits/marchés et la direction chargée des coopérations et de la stratégie. Les bureaux d'études des deux sociétés ainsi que leurs achats seront plus étroitement coordonnés et placés sous la responsabilité de Stanislas Wersinoski, jusqu'à présent directeur industriel et directeur des achats de RVI. La direction de la qualité lui est désormais rattachée, avec une mission portant sur l'ensemble du groupe.

## CHIFFRES ET MOUVEMENTS

### CRISE

**DELTA AIR LINES va supprimer entre 12 000 et 15 000 emplois.** – Delta Air Lines, troisième compagnie aérienne américaine, a annoncé, jeudi 28 avril, la réduction de 12 000 à 15 000 emplois sur 73 500 salariés d'ici à 1997. Cette mesure vise à réduire les coûts d'exploitation annuels de 2 milliards de dollars d'ici à la mi-1997. Certaines décisions seront appliquées immédiatement et la totalité du plan sera mise en place à la mi-septembre. Le détail des mesures sociales sera connu à la mi-juillet. Elles seront effectuées aux trois quarts d'ici à la fin juin 1995. La direction parisienne indiquait qu'elle espérait que les trois quarts des suppressions d'emplois seraient opérées par des départs naturels et volontaires.

### CONTENTIEUX

**VOLKSWAGEN : les soupçons d'espionnage à l'encontre de M. Lopez se renforcent.** – Le parquet de, Darmstadt (Allemagne) a étayé, mercredi 27 avril, ses soupçons d'espionnage industriel contre le numéro deux de Volkswagen, José Ignacio Lopez, ancien directeur des achats chez General Motors (GM), en indiquant que des dossiers saisis dans son bureau ou chez ses lieutenants ressemblaient à des documents confidentiels de GM. Un projet de construction d'une usine au Pays basque espagnol présenterait *« des éléments de concordance »* avec une étude similaire sur laquelle M. Lopez avait travaillé à partir de 1992 alors qu'il était encore chez l'américain GM. Les enquêteurs ont aussi découvert *« au domicile privé d'un membre de l'entourage de M. Lopez une disquette avec des chiffres portant sur un programme de réduction de coûts pour plusieurs modèles de General Motors »*, indique le parquet dans un communiqué.

**GLAXO porte plainte aux Etats-Unis contre une filiale de Ciba.** – Le groupe pharmaceutique britannique Glaxo a annoncé, jeudi 28 avril, avoir entamé des poursuites aux Etats-Unis contre Geneva Pharmaceuticals Inc., une filiale du suisse Ciba, et contre d'autres sociétés pour défendre son brevet sur la vente de l'anti-ulcère Zantac. En mars, Geneva Pharmaceuticals avait demandé à la Food and Drug Administration (FDA) américaine l'autorisation de commercialiser la forme numéro un du ranitidine hydrochloride à partir de décembre 1995, date à laquelle ce principe actif du Zantac tombe dans le domaine public. Cela ne concernerait pas la forme numéro deux du médicament, dont le brevet expire lui en 2002. Mais le groupe britannique conteste cette hypothèse. Depuis plusieurs mois, Glaxo a le plus grand mal à protéger le Zantac, son médicament phare dont les ventes ont progressé de 20 % pendant le dernier exercice, clos en juin 1993, pour atteindre 2,17 milliards de livres (18,6 milliards de francs), soit 44 % du chiffre d'affaires total de Glaxo.

### MANAGEMENT

**MOULINEX : nomination des huit membres du comité exécutif.** – Jules Coulon, président du directoire du fabricant d'électroménager Moulinex, a nommé les huit membres du comité exécutif constituant l'équipe de direction générale. Ces nominations parachèvent l'organisation du groupe, structuré désormais en quatre divisions opérationnelles et trois directions fonctionnelles. Présidé par Jules Coulon, le comité exécutif est constitué par André Bourgouin (division commerciale Moulinex), Klaus Thiemann (Krups), Henri Charnelet (division produits), Joan Giralt (développement international), Jean-Paul Rivat (administration et finance), Jean-Louis Avisse (contrôle de gestion), Francis Gey (ressources humaines) et Michel Lalande (études et recherches).

### RÉSULTATS

**AIR INTER : pertes plus fortes que prévu.** – Le déficit d'Air Inter a été plus fort que prévu en 1993 : alors que la compagnie avançait à la fin janvier le chiffre de 185 millions de francs, la perte nette affichée s'élève finalement à 257,1 millions, à comparer avec 68,4 millions perdus en 1992. Le conflit du groupe Air France (actionnaire à 72,3 %) en octobre dernier a coûté 130 millions à la compagnie, dont le chiffre d'affaires a progressé de 0,2 % à 11,149 milliards de francs. Au premier trimestre, le groupe affirme avoir réalisé une nette amélioration de ses résultats commerciaux. De janvier à mars, le trafic passagers a progressé de 4 % par rapport au premier trimestre de 1993 et le chiffre d'affaires a progressé de 5,3 %. Par ailleurs, dans des communiqués, deux syndicats d'Air Inter – la CGC et la CFDT – s'élèvent contre la décision de Bruxelles d'ouvrir à TAT des lignes desservies jusqu'alors par Air Inter : une décision *« inadmissible »* pour la CFDT, la CGC demandant notamment *« des compensations conséquentes »*.

### INVESTISSEMENT

**PIERRE CARDIN se renforce en Chine.** – Pierre Cardin a signé, jeudi 28 avril, un accord avec deux partenaires chinois (les filatures de laine Qinghe et CITIC Australia, filiale de la China International Trust and Investment Corporation), pour fabriquer et distribuer dans toute la Chine sa ligne de vêtements, d'accessoires de mode et de cosmétiques. Une usine produira près de Pékin 150 000 à 200 000 costumes par an, qui seront distribués en Chine. Qinghe emploie 8 200 personnes et produit, selon le couturier, un cachemire *« d'excellente qualité »*. Cardin fait fabriquer depuis plusieurs années des vêtements et des produits de sa ligne Maxim's à Tianjin, au sud-est de Pékin, en coopération avec l'italien GTF. Le 111e point de vente à l'enseigne Cardin vient d'ouvrir en Chine.





# MARCHÉS FINANCIERS

## PARIS, 29 avril ↑ Nouvelle hausse

Pour la quatrième séance consécutive, la Bourse de Paris était orientée à la hausse, vendredi 29 mai, après un début de séance plutôt laborieux. En repli de 0,28 % à l'ouverture, l'indice CAC 40 affichait trois quarts d'heure plus tard une perte de 0,32 %. Mais peu après 12 heures la tendance s'inversait et aux alentours de 13 h 30 les valeurs françaises s'appréciaient, en moyenne, de 0,43 %.

Les opérateurs expliquaient la faiblesse initiale par la médiocre tenue des marchés obligataires, troublés par la vive remontée des taux d'intérêt à long terme américains. Le MATIF abandonnait 0,64 % tandis que le Bund allemand recule de 0,29 %.

La crainte d'une relance de l'inflation, après l'annonce d'une baisse plus forte que prévu des demandes d'allocations-chômage la semaine dernière aux Etats-Unis, explique la vive tension constatée sur les taux à long terme américains. Le taux des bons du trésor à 30 ans ont atteint 7,26 % jeudi soir contre 7,10 % la veille.

Dans son dernier bulletin de conjoncture, consacré à la consommation des ménages, Paribas relève la nette amélioration des enquêtes de conjoncture auprès des ménages et des entreprises, mais « trouve plus difficilement les signes de la reprise si l'on se limite à l'examen des indicateurs de l'économie réelle ».

Les échanges étaient nourris sur De Dietrich, le titre montant de 2,5 % à 2 798 francs après l'annonce d'une hausse de près de 25 % des résultats du groupe l'an dernier. Gascogne progressait de 2,8 %, Strafor Facom de 1,9 %, tandis que Lebon abandonnait 3 % et Bis 2,6 %.

## NEW-YORK, 28 avril ↓ Rechute

Après une journée chômée, en raison des funérailles de l'ancien président Richard Nixon, Wall Street est repartie à la baisse jeudi 28 avril, en raison d'une nette remontée des taux d'intérêt à long terme. Cette remontée s'explique par l'annonce d'une baisse plus forte que prévu des demandes d'allocations chômage la semaine dernière et par les craintes de relance de l'inflation. L'indice Dow Jones des valeurs vedettes a clôturé à 3 668,31 points, en baisse de 31,23 points, soit un recul de 0,84 %. Quelque 323 millions d'actions ont été échangées. Le nombre de titres en baisse a dépassé celui des valeurs en hausse : 1 268 contre 908 alors que 630 actions restaient inchangées.

Sur le marché obligataire, le taux d'intérêt sur les bons du Trésor à trente ans, principale référence, a fait un bond à 7,26 % contre 7,10 % mardi soir. Il était tombé à 7,07 % après l'annonce d'une hausse plus faible que prévu (2,6 %) du Produit intérieur brut (PIB) américain au 1er trimestre.

Les commandes de biens durables ont également progressé moins vite que prévu en mars avec un gain de 0,4 % contre 1 % attendu. Mais la baisse de 31 000 unités des demandes hebdomadaires d'allocations chômage a fait repartir les taux à la hausse, car le marché n'attendait qu'un recul de 19 000.

Les analystes ont également attribué l'envolée des taux à des prises de bénéfices sur le marché obligataire.

| VALEURS | Cours du 26 avril | Cours du 28 avril |
|---|---|---|
| Alcoa | 68 3/4 | 67 7/8 |
| Allied Signal Inc. | 34 7/8 | 34 5/8 |
| American Express | 29 7/8 | 29 1/2 |
| ATT | 52 1/8 | 51 1/4 |
| Bethlehem Steel | 20 7/8 | 20 |
| Boeing | 44 7/8 | 44 1/2 |
| Caterpillar Inc. | 110 5/8 | 108 7/8 |
| Chevron | 90 7/8 | 88 5/8 |
| Coca-Cola | 40 1/2 | 41 1/4 |
| Disney Corp. | 43 1/2 | 42 3/8 |
| Du Pont de Nemours | 57 7/8 | 57 1/2 |
| Eastman Kodak | 41 3/4 | 41 |
| Exxon | 62 7/8 | 61 7/8 |
| General Electric | 98 | 98 5/8 |
| General Motors | 58 3/4 | 58 3/4 |
| Goodyear Tyre | 40 1/8 | 39 7/8 |
| IBM | 58 1/2 | 57 1/8 |
| International Paper | 63 7/8 | 64 1/4 |
| McDonnell Douglas | 112 3/4 | 118 3/8 |
| Merck and Co | 30 1/4 | 30 1/8 |
| Minnesota Mining | 48 3/4 | 49 |
| Morgan (J.P.) | 62 | 61 1/2 |
| Philip Morris | 54 1/4 | 53 5/8 |
| Procter Gamble | 56 5/8 | 56 3/8 |
| Sears Roeb. and Co. | 46 3/4 | 46 3/8 |
| Texaco | 64 3/8 | 63 5/8 |
| Union Carbide | 26 1/8 | 26 |
| United Tech. | 63 5/8 | 63 3/8 |
| Westinghouse El. | 11 3/4 | 11 3/4 |
| Woolworth | 16 | 16 1/2 |

## LONDRES, 28 avril ↓ Revirement à la baisse

La tendance a viré à la baisse jeudi 28 avril en fin de séance au Stock Exchange, influencée par les pertes de Wall Street à l'ouverture. L'indice Footsie des cent grandes valeurs a clôturé en baisse de 20,1 points (0,6 %) à 3 129,9, alors qu'il avait gagné jusqu'à 17,3 points dans la matinée. Environ 749,1 millions de titres ont été échangés contre 619,6 millions la veille.

Les opérateurs étaient soucieux devant la nette remontée des taux d'intérêt à long terme aux Etats-Unis, malgré l'annonce d'une croissance moins forte que prévu du PIB américain (+ 2,6 %) au premier trimestre.

Du côté des valeurs, les banques et les assurances ont faibli avec General Accident en baisse de 10 pence à 576, Warburg de 15 pence à 717 et Standard Chartered de 11 pence à 994. Enterprise Oil a perdu 21 pence à 424 après avoir lancé une OPA de 1,45 milliards de livres sur Lasmo qui a cédé 5,5 pence à 157.

| VALEURS | Cours du 27 avril | Cours du 28 avril |
|---|---|---|
| Allied Lyons | 5,87 | 5,87 |
| BP | 3,89 | 3,80 |
| BTR | 3,98 | 3,95 |
| Cadbury | 4,84 | 4,83 |
| Glaxo | 5,61 | 5,70 |
| GUS | 6,08 | 5,98 |
| ICI | 8,50 | 8,30 |
| Reuters | 5,22 | 5,27 |
| RTZ | 8,40 | 8,38 |
| Shell | 7,31 | 7,27 |
| Unilever | 10,88 | 10,82 |

## Fermeture progressive de l'USM

Les autorités de l'International Stock Exchange ont présenté, le 27 avril, les nouvelles mesures destinées à attirer les petites entreprises en Bourse alors même que l'Unlisted Securities Market (USM), équivalent du second marché en France, doit fermer ses portes en 1996.

La fermeture de l'USM a été décidée, car l'aspect spécifique de ce marché, créé le 10 novembre 1980 pour attirer les entreprises vers la Bourse, en leur proposant des conditions d'accès plus souples que pour la cote officielle, a disparu au fil des ans. Actuellement, sa réglementation s'approche de plus en plus de celle de l'International stock Exchange. D'ailleurs, il est prévu que la plupart des 225 sociétés cotées sur ce marché soient transférées progressivement à la cote officielle.

Mais, pour permettre aux petites sociétés de continuer à faire appel au marché, les autorités boursières ont décidé de réactualiser l'actuelle « règle 535 2 ». Cette disposition permet des facilités spéciales de négociation de titres et s'apparente au marché hors cote français. Peu réglementée, elle permet de ne pas coter quotidiennement les titres.

## TOKYO, 29 avril Clos

Tous les marchés boursiers et financiers japonais ont chômé, vendredi 29 avril, en raison du « greenery day ».

### CHANGES

**Dollar : 5,7103 F ↓**

Vendredi 29 avril, le deutschemark poursuivait son recul à 3,4270 F sur le marché des changes parisien, contre 3,4304 F la veille en fin de journée (cours indicatif Banque de France). Le dollar chutait à 5,7103 F, contre *5,7510 F jeudi soir (cours BdF).*

| FRANCFORT | 28 avril | 29 avril |
|---|---|---|
| Dollar (en DM) | 1,6756 | 1,6640 |
| **TOKYO** | **28 avril** | **29 avril** |
| Dollar (en yens) | 102,38 | Clos |

**MARCHÉ MONÉTAIRE** (effets privés)

| | |
|---|---|
| Paris (29 avril) | 5 7/8 % - 6 % |
| New-York (28 avril) | 3 11/16 % |

### BOURSES

**PARIS**

| | 27 avril | 28 avril |
|---|---|---|
| (SBF, *base 1000 : 31-12-87*) | | |
| Indice CAC 40 | 2 147,32 | 2 150,25 |
| (SBF, *base 1000 : 31-12-90*) | | |
| Indice SBF 120 | 1 483,96 | 1 487,40 |
| Indice SBF 250 | 1 436,35 | 1 440,33 |

**NEW-YORK** *(Indice Dow Jones)*

| | 27avril | 28 avril |
|---|---|---|
| Industrielles | Clos | 3 668,31 |

**LONDRES** *(Indice « Financial Times »)*

| | 27 avril | 28 avril |
|---|---|---|
| 100 valeurs | 3 150 | 3 129,90 |
| 30 valeurs | 2 501,70 | 2 498,90 |

**FRANCFORT**

| | 27 avril | 28 avril |
|---|---|---|
| Dax | 2 253,57 | 2 251,22 |

**TOKYO**

| | 28 avril | 29 avril |
|---|---|---|
| Nikkei Dow Jones | 19 725,25 | Clos |
| Indice général | 1 603,33 | Clos |

## MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

| | COURS COMPTANT | | COURS TERME TROIS MOIS | |
|---|---|---|---|---|
| | Demandé | Offert | Demandé | Offert |
| $ E-U | 5,6990 | 5,7008 | 5,7198 | 5,7223 |
| Yen (100) | 5,6369 | 5,6408 | 5,6872 | 5,6933 |
| Ecu | 6,6188 | 6,6229 | 6,6160 | 6,6231 |
| Deutschemark | 3,4246 | 3,4263 | 3,4276 | 3,4306 |
| Franc suisse | 4,0275 | 4,0312 | 4,0399 | 4,0507 |
| Lire italienne (1000) | 3,5747 | 3,5776 | 3,5545 | 3,5590 |
| Livre sterling | 8,6080 | 8,6153 | 8,6194 | 8,6308 |
| Peseta (100) | 4,2004 | 4,2028 | 4,1666 | 4,1713 |

## TAUX D'INTÉRÊT DES EUROMONNAIES

| | UN MOIS | | TROIS MOIS | | SIX MOIS | |
|---|---|---|---|---|---|---|
| | Demandé | Offert | Demandé | Offert | Demandé | Offert |
| $ E-U | 3 7/8 | 4 | 4 3/16 | 4 5/16 | 4 9/16 | 4 11/16 |
| Yen (100) | 2 1/8 | 2 1/4 | 2 3/16 | 2 5/16 | 2 5/16 | 2 7/16 |
| Ecu | 5 7/8 | 6 | 5 3/4 | 5 7/8 | 5 3/4 | 5 7/8 |
| Deutschemark | 5 3/8 | 5 1/2 | 5 1/4 | 5 3/8 | 5 3/16 | 5 5/16 |
| Franc suisse | 3 3/4 | 3 7/8 | 3 7/8 | 4 | 3 7/8 | 4 |
| Lire italienne (1000) | 7 3/4 | 8 | 7 3/4 | 8 | 7 3/4 | 8 |
| Livre sterling | 5 | 5 1/8 | 5 1/8 | 5 1/4 | 5 5/16 | 5 7/16 |
| Peseta (100) | 7 3/4 | 8 | 7 3/4 | 8 | 7 3/4 | 8 |
| Franc français | 5 3/4 | 5 7/8 | 5 11/16 | 5 13/16 | 5 5/8 | 5 3/4 |

MARCHÉS FINANCIERS

# BOURSE DE PARIS DU 29 AVRIL

**Liquidation : 24 mai**
**Taux de report : 6,25**

**Cours relevés à 13 h 30**
**CAC 40 : +0,42 % (2159,38)**

## Règlement mensuel

| Quotités (1) | VALEURS | Cours précéd. | Dernier cours | % + - |
|---|---|---|---|---|
| 5 | EDF-GDF 3% | 6060 | 6250 | +3,14 |
| 10 | B.N.P. (T.P) | 1065 | 1050 | -1,41 |
| 10 | Cr.Lyonnais(T.P.) | 1050 | 1045 | -0,48 |
| 10 | Renault (T.P.) | 2455 | 2450 | -0,20 |
| 10 | Rhone Poulenc(T.P) | 2370 | — | — |
| 10 | Saint Gobain(T.P.) | 1275 | 1275 | — |
| 10 | Thomson S.A (T.P) | 1125 | 1144 | +1,69 |
| 25 | Accor 1 | 728 | 730 | +0,27 |
| 10 | Air Liquide 1 | 815 | 814 | -0,12 |
| 10 | Alcatel Alsthom 1 | 677 | 683 | +0,89 |
| 10 | Alcatel Cable 1 | 632 | 623 | -1,42 |
| 50 | Alspi 1 | 379 | 379 | — |
| 10 | AGF-Ass.Gen.France | 543 | 543 | — |
| 5 | Axa 1 | 1355 | 1377 | +1,62 |
| 25 | Bail Invest. 1 | 968 | 982 | +1,45 |
| 25 | Bancaire (Cie) 1 | 549 | 550 | +0,18 |
| 25 | Bque Colbert CI | 160 | 159 | -0,63 |
| 50 | Bazar Hot. Ville 2 | 690 | 690 | — |
| 10 | Berger (M) 2 | 1306 | 1310 | +0,31 |
| 25 | Bertrand Faure 2 | 570 | 569 | -0,18 |
| 25 | BIC 1 | 1349 | 1335 | -1,04 |
| 25 | BIS 1 | 330,10 | 323 | -2,15 |
| 10 | B.N.P. 1 | 259,80 | 263,50 | +1,42 |
| 25 | Bollore Techno.1 | 348 | 350 | +0,57 |
| 10 | Bongrain 1 | 3515 | 3523 | +0,23 |
| 25 | Bon Marche (Au) 1 | 795 | 796 | +0,13 |
| 25 | Bouygues 1 | 677 | 680 | +0,44 |
| 10 | BSN 1 | 863 | 867 | +0,46 |
| 5 | Canal + 1 | 972 | 970 | -0,21 |
| 10 | Cap Gemini Sogeti1 | 168 | 167 | -0,60 |
| 50 | Carnaudmetalbox 1 | 174,30 | 178 | +2,12 |
| 5 | Carrefour 1 | 4100 | 4110 | +0,24 |
| 50 | Casino Guichard 1 | 172,40 | 171,60 | -0,46 |
| 50 | Casino Guich.ADP 1 | 131 | 131,80 | +0,61 |
| 10 | Castorama Dl (Li)1 | 829 | 817 | -1,45 |
| 10 | Caumartin Part(M)2 | 410 | — | — |
| 10 | C.C.F. 1 | 245 | 245 | — |
| 100 | CCMC-Managed(Ly) 2 | 81 | 80 | -1,23 |
| 10 | Cegid (Ly) 1 | 557 | 555 | -0,36 |
| 50 | Centrest (Ny) 2 | 29 | 30,20 | +4,14 |
| 50 | CEP Communication1 | 506 | 501 | -0,99 |
| 5 | Cerus Europ.Reun 1 | 112,10 | 112 | -0,09 |
| 10 | Cetelem 1 | 1170 | 1170 | — |
| 25 | CGIP 1 | 1179 | 1179 | — |
| 25 | Chargeurs 1 | 1470 | 1470 | — |
| 25 | Christian Dior 1 | 412 | 408 | -0,97 |
| 25 | Ciments Fr Priv.B2 | 380 | 380 | — |
| 10 | Clarins 1 | 540 | 545 | +0,93 |
| 50 | Club Mediterranee1 | 445,20 | 438 | -1,62 |
| 25 | Colas 1 | 1069 | 1052 | -1,59 |
| 25 | CGP (Papeteries)(Ly)2 | 745 | — | — |
| 100 | Comptoir Entrep. 1 | 219 | — | — |
| 5 | Comptoir Moder. 1 | 1527 | 1503 | -1,57 |
| 25 | CPR Paris Reesc. 1 | 457,80 | 457 | -0,17 |
| 10 | Cred.Fon.France 1 | 1186 | 1184 | -0,17 |
| 10 | Credit Local Fce 1 | 421,50 | 418,10 | -0,81 |
| 25 | Credit Lyonn.CIP 1 | 553 | 550 | -0,54 |
| 10 | Credit National 1 | 596 | 586 | -1,68 |
| 25 | CSEE 1 | 685 | 670 | -2,19 |
| 10 | Damart 1 | 5930 | 5930 | — |

| Quotités (1) | VALEURS | Cours précéd. | Dernier cours | % + - |
|---|---|---|---|---|
| 10 | Dassault-Aviation1 | 529 | 529 | — |
| 25 | Dassault Electro 1 | 439 | 434 | -1,14 |
| 10 | De Dietrich 1 | 2730 | 2798 | +2,49 |
| 10 | Degremont 1 | 560 | 560 | — |
| 50 | Dev.R.N-P De Cal 2 | 84 | 84,90 | +1,07 |
| 25 | Dev.R.Sud-Est(Ly)2 | 99,90 | 102,50 | +2,60 |
| 50 | DMC (Dollfus Mi)1 | 380 | 378,20 | -0,47 |
| 25 | Docks France 1 | 717 | 707 | -1,39 |
| 25 | Dynaction 1 | 127 | 126,80 | -0,16 |
| 10 | Eaux (Cie Des) 1 | 2582 | 2583 | +0,04 |
| 25 | E.B.F 1 | 912 | 893 | -2,08 |
| 25 | Ecco 1 | 743 | 737 | -0,81 |
| 10 | Eiffage 1 | 1273 | 1266 | -0,55 |
| 10 | Elf Aquitaine 1 | 412,50 | 412,40 | -0,02 |
| 25 | Elf Sanofi 1 | 992 | 997 | +0,50 |
| 50 | Eridania Beghin 1 | 919 | 911 | -0,87 |
| 25 | Essilor Intl 1 | 735 | 735 | — |
| 25 | Essilor Ind ADP 1 | 550 | 548 | -0,36 |
| 50 | Esso 1 | 1065 | 1065 | — |
| 5 | Eurafrance 1 | 2110 | 2075 | -1,66 |
| 100 | Euro Disney 1 | 32,50 | 33 | +1,54 |
| 10 | Euro RSCG W.W 1 | 671 | 670 | -0,15 |
| 25 | Europe 1-1 | 1930 | 1925 | -0,26 |
| 100 | Eurotunnel 1 | 44,05 | 43,25 | -1,82 |
| 10 | Filipacchi Medias1 | 917 | 917 | — |
| 100 | Finextel 1 | 152 | 148,10 | -2,57 |
| 50 | Fives-Lille 1 | 644 | 636 | -1,24 |
| 5 | Fromageries Bel 1 | 5160 | 5190 | +0,58 |
| 10 | Galeries Lafayet.1 | 2650 | 2610 | -1,81 |
| 10 | GAN 1 | 433 | 433,80 | +0,18 |
| 50 | Gascogne (B) 1 | 535 | 550 | +2,80 |
| 10 | Gaz Eaux(Fin.Ind)1 | 2130 | 2115 | -0,70 |
| 50 | Geophysique 1 | 577 | 571 | -1,04 |
| 10 | G.F.C. 1 | 481 | 485 | +0,83 |
| 10 | Groupe Andre S.A.1 | 670 | 660 | -1,49 |
| 10 | Groupe De La Cite1 | 843 | 855 | +1,42 |
| 50 | GTM-Entrepose 1 | 477 | 472 | -1,05 |
| 5 | Guilbert 1 | 562 | 564 | +0,36 |
| 25 | Guyenne Gascogne 1 | 1598 | 1590 | -0,50 |
| 25 | Havas 1 | 454 | 455,60 | +0,35 |
| 50 | IDIA 1 | 222 | 223 | +0,45 |
| 25 | Imetal 1 | 640 | 630 | -1,56 |
| 10 | Immeubl.France 2 | 574 | 566 | -1,39 |
| 100 | Immob.Phenix 1 | 99 | 97 | -2,02 |
| 25 | Ingenico 1 | 130,50 | 130 | -0,38 |
| 5 | Ins.Merieux Int. 1 ■ | 2254 | 2240 | -0,62 |
| 25 | Interbail 1 | 510 | 505 | -0,98 |
| 10 | Intertechnique 1 | 683 | 684 | +0,15 |
| 25 | Jean Lefebvre 1 | 1170 | 1165 | -0,43 |
| 25 | Klepierre 1 | 650 | 650 | — |
| 25 | Labinal 1 | 794 | 830 | +4,53 |
| 10 | Lafarge Coppee 1 | 455 | 460 | +1,10 |
| 25 | Lagardere (MMB) 1 | 151,50 | 150 | -0,99 |
| 25 | Lapeyre C1 | 334 | 334 | — |
| 25 | Lebon 2 | 362 | 351 | -3,04 |
| 5 | Legrand 1 | 6400 | 6470 | +1,09 |
| 5 | Legrand ADP 1 | 4375 | 4390 | +0,34 |

| Quotités (1) | VALEURS | Cours précéd. | Dernier cours | % + - |
|---|---|---|---|---|
| 50 | Legris indust. 1 | 271,30 | 270 | -0,48 |
| 25 | Locindus 1 | 1020 | 1020 | — |
| 10 | LVMH Moet Vuitton1 | 918 | 929 | +1,20 |
| 5 | Lyon.Eaux-Dumez 1 | 587 | 593 | +1,02 |
| 50 | Marine Wendel 1 | 409 | 408 | -0,24 |
| 50 | Matra-Hachette 1 | 143,80 | 143,70 | -0,07 |
| 100 | Metaleurop 1 | 87 | 86 | -1,15 |
| 25 | Metrologie Intl 1 | 13,25 | 13,30 | +0,38 |
| 50 | Michelin 1 | 254,60 | 250,40 | -1,65 |
| 100 | Moulinex 1 | 131,90 | 129,20 | -2,05 |
| 25 | Navigation Mixte 1 | 1126 | 1133 | +0,62 |
| 100 | Nord-Est 1 | 157 | 157 | — |
| 25 | Nordon (Ny) 1 | 632 | — | — |
| 100 | Olipar 1 | 27 | 26,70 | -1,11 |
| 10 | Oreal 1 | 1217 | 1237 | +1,64 |
| 25 | Paribas 1 | 421 | 426 | +1,19 |
| 50 | Pechiney CIP 1 | 400 | 407 | +1,75 |
| 100 | Pechiney Intl 1 | 187,10 | 183,30 | -2,27 |
| 25 | Pernod-Ricard 1 | 385 | 388 | +0,78 |
| 25 | Peugeot 1 | 895 | 897 | +0,22 |
| 5 | Pinault-Printemps1 | 1029 | 1020 | -0,87 |
| 25 | Plastic-Omn.(Ly) 1 | 770 | 746 | -3,12 |
| 25 | Poliet | 444,90 | 441 | -0,88 |
| 25 | Primagaz 1 | 980 | 990 | +1,02 |
| 10 | Promodes 1 | 1056 | 1062 | +0,57 |
| 10 | Publicis 1 | 535 | 535 | — |
| 25 | Radiotechnique 1 | 575 | 570 | -0,87 |
| 5 | Redoute(S.A.La)1 | 915 | 913 | -0,22 |
| 25 | Remy Cointreau 1 | 232,50 | 222,10 | -4,47 |
| 25 | Rexel 1 | 669 | 672 | +0,45 |
| 10 | Rhone Poulenc A 1 | 155,60 | 154,80 | -0,51 |
| 100 | Rochette (La) 1 | 50 | 49,85 | -0,30 |
| 25 | Roussel Uclaf 1 | 652 | 650 | -0,31 |
| 5 | Rue Imperiale(Ly)1 | 4450 | 4410 | -0,90 |
| 50 | Sade (Ny) 1 | 186 | 186 | — |
| 5 | Sagem 1 | 3018 | 2950 | -2,25 |
| 10 | Saint-Gobain 1 | 700 | 693 | -1 |
| 25 | Saint-Louis 1 | 1737 | 1748 | +0,63 |
| 10 | Salomon (Ly) 1 | 2090 | 2110 | +0,96 |
| 25 | Salvepar (Ny) 2 | 465 | 471 | +1,29 |
| 10 | Sat 2 | 3039 | 3000 | -1,28 |
| 25 | Saupiquet (Ns) 1 | 1220 | 1201 | -1,56 |
| 25 | Schneider 1 | 451 | 456 | +1,11 |
| 25 | SCOA act.regroup | 153,40 | 150 | -2,22 |
| 10 | SCOR S.A 1 | 510 | 514 | +0,78 |
| 10 | S.E.B.1 | 585 | 582 | -0,51 |
| 25 | Sefimeg 1 | 495 | 492 | -0,61 |
| 100 | Selectibanque 1 | 177 | 173 | -2,26 |
| 10 | SFIM 2 | 1162 | 1155 | -0,60 |
| 100 | SGE 1 | 252,50 | 250,70 | -0,71 |
| 25 | Simco 1 | 559 | 552 | -1,25 |
| 10 | S.I.T.A 1 | 816 | 814 | -0,25 |
| 10 | Skis Rossignol 1 | 2015 | 2005 | -0,50 |
| 25 | Sligos 1 | 552 | 545 | -1,27 |
| 10 | Societe Gale A 1 | 629 | 632 | +0,48 |
| 50 | Sodecco (B) 2 | 62,30 | 61,50 | -1,28 |
| 50 | Sodero (Ns) 2 | 54,30 | 53,50 | -1,47 |

| Quotités (1) | VALEURS | Cours précéd. | Dernier cours | % + - |
|---|---|---|---|---|
| 10 | Sodexho 1 | 1002 | 1015 | +1,30 |
| 25 | Sogenal (Ny) 2 | 145 | 144 | -0,69 |
| 10 | Sommer-Allibert 1 | 2395 | 2416 | +0,88 |
| 25 | Sophia 1 | 480 | 477 | -0,63 |
| 10 | Sovac 1 | 1673 | 1670 | -0,18 |
| 25 | Spie Batignolles 1 | 423 | 422,50 | -0,12 |
| 10 | Strafor Facom 1 | 684 | 690 | +0,88 |
| 25 | Suez 1 | 318,10 | 323 | +1,54 |
| 25 | Synthelabo 1 | 282 | 281,40 | -0,30 |
| 100 | Thomson-CSF 1 | 168,50 | 170 | +0,89 |
| 25 | Total 1 | 333 | 329,70 | -0,99 |
| 25 | UAP 1 | 162,80 | 163,40 | +0,37 |
| 10 | UFB Locabail 1 | 428 | 428 | — |
| 25 | UGC DA M1 | 285 | 285 | — |
| 10 | UIC 1 | 425 | 422 | -0,71 |
| 25 | UIF 1 | 615 | 605 | -1,63 |
| 25 | UIS 2 | 1054 | — | — |
| 25 | Unibail 1 | 520 | 505 | -2,88 |
| 10 | Valeo 1 | 1386 | 1385 | -0,07 |
| 100 | Vallourec 1 | 327 | 329 | +0,61 |
| 25 | Via Banque 1 | 414 | 412 | -0,48 |
| 10 | Worms & Cie 1 | 292 | 289,50 | -0,86 |
| 10 | Zodiac 1 | 2235 | 2230 | -0,22 |
| 25 | Elf Gabon 1 | 1231 | 1225 | -0,49 |
| 100 | American Barrick 1 | 130,90 | 132 | +0,84 |
| 50 | American Express 1 | 172 | 170,70 | -0,76 |
| 100 | A.T.T. 1 | 301 | 293,90 | -2,36 |
| 50 | Anglo American 1 | 289,50 | 292,50 | +1,04 |
| 50 | Amgold 1 | 471,30 | 479,90 | +1,82 |
| 50 | Banco Santander 1 | 258,20 | — | — |
| 25 | B.A.S.F. 1 ■ | 1108 | 1115 | +0,63 |
| 25 | Bayer 1 | 1362 | 1359 | -0,22 |
| 100 | Blenheim Group 1 | 31 | 31 | — |
| 100 | Buffelsfontein 1 | 55,40 | 57,80 | +4,33 |
| 50 | Chase Manhattan 1 | 195 | 190,80 | -2,15 |
| 10 | Daimler Benz 1 | 3059 | — | — |
| 100 | De Beers 1 | 139,90 | 139,90 | — |
| 10 | Deutsche Bank 1 | 2694 | 2678 | -0,59 |
| 10 | Dresdner Bank 1 | 1390 | 1370 | -1,44 |
| 100 | Driefontein 1 | 65,10 | 66,20 | +1,69 |
| 50 | Du Pont Nemours 1 | 332 | 330,50 | -0,45 |
| 50 | Eastman Kodak 1 | 241,70 | 235,30 | -2,65 |
| 500 | East Rand 1 | 7 | 7,05 | +0,71 |
| 100 | Echo Bay Mines 1 | 63,90 | 65,50 | +2,50 |
| 100 | Electrolux 1 | 293 | — | — |
| 100 | Ericsson 1 | 259 | 253,60 | -2,08 |
| 100 | Exxon Corp. 1 | 360 | 356 | -1,11 |
| 100 | Ford Motor 1 | 326 | 328,30 | +0,71 |
| 100 | Freegold 1 | 75,60 | 77 | +1,85 |
| 500 | Gencor Limited 1 | 11,50 | 11,85 | +3,04 |
| 50 | General Electric 1 | 555 | 555 | — |
| 50 | General Motors 1 | 315,50 | 323,90 | +2,66 |
| 50 | Generale Belgique1 | 435,10 | 437,10 | +0,46 |
| 100 | Grd Metropolitan 1 | 41,50 | 41 | -1,20 |
| 100 | Guinness Plc 1 | 42 | 41,70 | -0,71 |
| 500 | Hanson Plc 1 | 23,80 | 23,60 | -0,84 |
| 100 | Harmony Gold 1 | 30,60 | 30,90 | +0,98 |

| Quotités (1) | VALEURS | Cours précéd. | Dernier cours | % + - |
|---|---|---|---|---|
| 50 | Hewlett-Packard 1 | 455 | — | — |
| 500 | Hitachi 1 | 53,15 | 53,40 | +0,47 |
| 25 | Hoechst 1 | 1229 | 1248 | +1,55 |
| 25 | I.B.M 1 | 333 | 327 | -1,80 |
| 100 | I.C.I 1 | 72,10 | — | — |
| 50 | I.T.T. 1 | 514 | 504 | -1,95 |
| 100 | Ito Yokado 1 | 297 | 297,30 | +0,10 |
| 500 | Matsushita 1 | 93 | — | — |
| 100 | Mc Donald's 1 | 346 | 341,90 | -1,18 |
| 25 | Merck and Co 1 | 169 | 173,90 | +2,90 |
| 50 | Minnesota Mining 1 | 574 | 563 | -1,92 |
| 100 | Mitsubishi Corp. 1 | 65,60 | — | — |
| 100 | Mobil Corporat. 1 | 444,50 | 444,50 | — |
| 25 | Morgan J.P. 1 | 359,10 | 354,20 | -1,36 |
| 5 | Nestle SA Nom.1 | 4903 | 4805 | -2 |
| 100 | Nippon MeatPacker1 | 83,10 | — | — |
| 100 | Norsk Hydro 1 | 195 | 191 | -2,05 |
| 25 | Petrofina 1 | 1770 | 1771 | +0,06 |
| 50 | Philip Morris 1 | 308 | 301,20 | -2,21 |
| 100 | Philips N.V 1 | 168,40 | 167 | -0,83 |
| 100 | Placer Dome Inc 1 | 118 | 122,10 | +3,47 |
| 25 | Procter Gamble 1 | 319 | 324,80 | +1,82 |
| 50 | Quilmes 1 | 380 | — | — |
| 100 | Randfontein 1 | 58,40 | 59,40 | +1,71 |
| 50 | Rhone Poul.Rorer 1 | 197,90 | 196,50 | -0,71 |
| 25 | Royal Dutch 1 | 638 | 631 | -1,10 |
| 100 | R T Z 1 | 73,05 | 74 | +1,30 |
| 100 | Saatchi & Saatchi1 | 11,30 | 11,20 | -0,88 |
| 10 | Sega Enterprises 1 | 431,90 | 428 | -0,90 |
| 100 | Saint-Helena 1 | 50 | 51,10 | +2,20 |
| 100 | Schlumberger 1 | 318 | 312,10 | -1,86 |
| 500 | Shell Transport 1 | 62,55 | 62,85 | +0,48 |
| 10 | Siemens 1 | 2560 | 2545 | -0,59 |
| 100 | Sony Corporation 1 | 325 | 323,10 | -0,58 |
| 100 | Sumitomo Bank 1 | 120,10 | 121 | +0,75 |
| 100 | T.D.K 1 | 258,10 | 257 | -0,43 |
| 100 | Telefonica 1 | 77 | 75,30 | -2,21 |
| 500 | Toshiba 1 | 42,30 | 42,80 | +1,18 |
| 50 | Unilever 1 | 650 | 636 | -2,15 |
| 50 | Unit.Technologie 1 | 385,40 | 384 | -0,36 |
| 50 | Vaal Reefs 1 | 501 | 514 | +2,59 |
| 10 | Volkswagen A.G 1 | 1800 | 1818 | +1 |
| 50 | Volvo (act.B) 1 | 521 | 531 | +1,92 |
| 100 | Western Deep 1 | 211,50 | 219,90 | +3,97 |
| 50 | Xerox Corp. 1 | 560 | 574 | +2,50 |
| 100 | Yamanouchi 1 | 106,70 | 107 | +0,28 |
| 500 | Zambia Copper 1 | 4,83 | 4,83 | — |
| — | | — | — | — |
| — | | — | — | — |
| — | | — | — | — |
| — | | — | — | — |
| — | | — | — | — |
| — | | — | — | — |
| — | | — | — | — |
| — | | — | — | — |
| — | | — | — | — |
| — | | — | — | — |
| — | | — | — | — |
| — | | — | — | — |
| — | | — | — | — |
| — | | — | — | — |

## Comptant (sélection)

### Obligations

| VALEURS | % du nom. | % du coupon |
|---|---|---|
| BFCE 9% 91-02 | 112,10 | 4,340 |
| CEPME 8,5% 88 CB | 105,90 | 7,033 |
| CEPME 9% 89 CA# | 110,50 | 6,238 |
| CEPME 9% 92-06 TSR | 111,10 | 7,644 |
| CFD (CCCE)8,7%90CB | — | 2,206 |
| CFD exCCCE8,6%92CB | — | 1,838 |
| CFF 10% 88-98 CA# | 112,94 | 5,178 |
| CFF 9% 88-97 CA# | 107,30 | 5,129 |
| CFF 10,25% 90 CA# | — | 1,264 |
| CLF 8,9% 88 CA# | 110,32 | 8,193 |
| CLF 9%88-93/98 CA# | 107,85 | 2,145 |
| CNA 9% 4/92 CB | — | 8,877 |
| CRH 8,6% 92-93 CB | 108 | 7,163 |
| CRH 8,5% 87-88 CA# | 108,36 | 1,281 |
| EDF 8,6% 88-89 CA# | 109,07 | 1,720 |
| EDF 8,6% 92 CA# | 111,68 | 0,471 |
| Emp.Etat 10,8%79 | 101,50 | 7,013 |
| Em.Etat10,26%86 CA | 107,10 | 1,349 |
| Emp.Etat 6%7/93-97 | 99,74 | 4,718 |
| Finansder 9%91CB# | 113,41 | 3,797 |
| Finansd.8,6%92 ACB | 109,23 | 2,168 |
| Floral9,75% 90 CA# | 113,60 | 7,453 |
| OAT 9,90%12/97 CA# | 111,75 | 3,716 |
| OAT TMB 01/99 CA | 99,35 | 1,592 |
| OAT 10% 5/00 CA# | 117 | 9,233 |
| OAT 01 TME CA | 100,65 | 1,432 |
| OAT 8,5%11/02 CA# | 111,40 | 3,610 |
| OAT 8,50% 19 CA# | 111,50 | 4,332 |
| OAT 8,50%92-23 CA# | 111,91 | 0,893 |
| PTT 11,2% 85 CB# | 107,40 | 4,281 |
| SNCF 8,8% 87-94CA | 108,25 | 2,973 |
| Lyon.Eaux 6,5%90CV | 380 | — |
| | — | — |
| | — | — |
| | — | — |
| | — | — |
| | — | — |

### Actions

| VALEURS | Cours Préc. | Dernier cours |
|---|---|---|
| Arbel 2 | 509 | 509 |
| Bains C.Monaco 2 | 838 | — |
| Bque Hypoth.Europ. | 64 | — |
| B.N.P.Intercont.1 | 360 | 355 |
| Bidermann Intl | 145 | — |
| B T P (la cie) 2 | 29,50 | 29,05 |
| Cambodge | 998 | 998 |
| Carbone Lorraine 2 | 690 | 668 |
| Case Poclain 2 | 2,65 | — |
| CBC 1 | 340 | 338 |
| Centenaire Blanzy | 377 | — |
| Ceragen Holding | 19,80 | — |
| Champex (Ny) | 12 | — |
| CIC Un.Euro.CIP 1 | 375 | 375 |
| C.I.T.R.A.M (B) | 3500 | — |
| Cpt Lyon Alem.2 | 375,50 | 375,20 |
| Concorde-Ass Risq2 | 1080 | 1060 |
| Constr.Met.Prov | 17 | — |
| Credit Gen.Ind. | 80 | 80,95 |
| Darblay | 600 | — |
| Didot Bottin | 670 | 670 |

| VALEURS | Cours préc. | Dernier cours |
|---|---|---|
| Eaux Bassin Vichy | 2880 | — |
| Ecia 1 | 786 | 760 |
| Ent.Mag. Paris | 5060 | — |
| Eridania Beghin CI | 784 | 790 |
| Fidei(exImmofice)2 | 310 | 308 |
| Finalens | 430 | — |
| F.I.P.P. | 230 | — |
| FNAC 2 | 3300 | — |
| Fonciere (Cie) | 750 | 760 |
| F.Euris (ex Loca.) | 320 | 338 |
| Foncina | 514 | 514 |
| France I.A.R.D | 488 | — |
| France S.A 1 | 2300 | 2310 |
| From. Paul-Renard | 2059 | — |
| Gaumont 2 | 838 | 850 |
| Genefim | 354,90 | 375 |
| Gevelot | 910 | — |
| G.T.I (Transport) | 465 | 482 |
| Immobail 2 | 490 | 483 |
| Immobanque 2 | 869 | 885 |
| Im.Marseillaise 2 | 7380 | 7380 |
| Invest.(Ste Cie.) | 1860 | — |
| Lille Bonnieres | 1485 | — |
| Locafinanciere | 509 | 500 |
| Louvre 1 | 245 | 245 |
| Lucia | 159,90 | — |
| Machines Bull 2 | 28,10 | — |
| Mag.Uniprix | 173 | 173 |
| Metal Deploye | 488 | 440 |
| Mors 2 | 31,50 | 29,80 |
| Navigation (Nle) | 154 | — |
| Optorg 2 | 335 | — |
| Oreal (Cl) | 1000 | 1008 |
| Origny-Desvroise | 1050 | 1080 |
| Monoprix | 1550 | 1552 |
| Paluel-Marmont | 437 | — |
| Parfinance | 229,90 | 229 |
| Paris Orleans | 267 | 274 |
| Piper Heidsieck | 750 | — |
| Porcher | 371,50 | 370 |
| Promodes (CI) | 860 | — |
| Rochefortaise Com. | 181 | 180 |
| Rosario 2 | 218 | — |
| Rougier | 617 | — |
| S.A.F.I.C Alcan | 225 | 225,10 |
| Saga | 800 | — |
| Salins du Midi 2 | 489,70 | 489,40 |
| Savoisienne M. | 161,50 | — |
| Sific 2 | 880 | 880 |
| S.I.P.H. | 125 | 125 |
| Sofal | 430 | — |
| Soffo | 247,60 | — |
| Softare | 78 | — |
| Sotragi | 3310 | — |
| Soudure Autogene | 817 | 818 |
| Sovabail | 494 | — |
| Taittinger 1 | 2980 | 2925 |
| Tour Effel | 305 | — |
| Ufiner Cofreth | 1800 | 1790 |
| Vicat 2 | 533 | — |
| Virax | 149 | 153 |
| | — | — |
| | — | — |
| | — | — |
| | — | — |
| | — | — |
| | — | — |
| | — | — |
| | — | — |
| | — | — |

### Étrangères

| VALEURS | Cours préc. | Dernier cours | VALEURS | Cours préc. | Dernier cours |
|---|---|---|---|---|---|
| A.E.G. AG | 580 | — | Noranda Mines | 90 | — |
| Akzo Nobel Nv | 676 | 745 | Olivetti Priv. | 10,95 | — |
| Alcan Aluminium | 123,70 | — | Pfizer Inc. | 331,50 | 328,70 |
| Arbed | 660 | — | Ricoh Cy | 47 | — |
| Asturienne Mines | 137 | — | Robeco | 369 | 367,10 |
| Banco Pop. Espanol | 640 | — | Rodamco N.V. | 182 | 184,70 |
| Banque Regl.Inter. | 39500 | — | Rolinco | 368,60 | 366,10 |
| Chrysler Corp | 325 | 325 | Saipem SPA | 8,85 | — |
| C.I.R SPA | 9,20 | — | Sema Group Plc | 34 | — |
| Commerzbank AG | 1249 | — | SKF Aktiebolaget | 115,50 | 113,80 |
| Dow Chemical Co.1 | 361,70 | 366 | Tenneco Inc. | 310 | — |
| Fiat Ord | 24,38 | 24,05 | Toray Ind. | 37,10 | — |
| G.B.L.(Brux.Lamb.) | 725 | 720 | West Rand Cons. | 6,15 | 6,20 |
| Gevaert | 1600 | — | | — | — |
| Glaxo Holdings Plc | 51,50 | 50,60 | | — | — |
| Goodyear T.& R.Cy | 232,80 | 244 | | — | — |
| Honeywell Inc | 201 | — | | — | — |
| Johannesburg Cons. | 108 | — | | — | — |
| Kubota Corp. | 36,10 | — | | — | — |

### Hors-cote (sélection)

| VALEURS | Cours préc. | Dernier cours | VALEURS | Cours préc. | Dernier cours |
|---|---|---|---|---|---|
| American Brands | 171 | — | Koninkl. Pakhoed | 135,30 | — |
| Bque Hydro Energie | 345 | — | Lecteurs Monde+ * | 137 | — |
| Benedictine* | 6290 | — | Molex | 144,10 | — |
| Blanzy-Ouest* | 2220 | — | Off.Con.Pharm. * | 840 | — |
| Brasseries Maroc | 480 | — | Partic.Percier * | 282 | — |
| Calciphos* | 87 | — | Rorento | 282,50 | — |
| Canadien Pacifique | 93,90 | — | Safaa | 215 | — |
| CGH Cogenhor ach.* | 7 | — | St-Dominique(Fin)* | 154 | — |
| Cie Industrielle* | 6750 | — | St Gobain Emball.* | 1852 | — |
| Coparex Inter.* | 580 | — | Schlumberger Ind.* | 551 | — |
| Cr.Universel (Cie) | 400 | — | SEPR * | 1001 | — |
| CEAC.* | 77 | — | SPR "B" nom | 295 | — |
| Fiat Fce nom | 142 | — | Testut-Aequitas * | 160,10 | — |
| Grace and Co | 233,50 | — | Waterman * | 980 | — |
| Groupe Victoire* | 1492 | — | | — | — |
| Gaintoil | 725 | — | | — | — |
| Table France* | 328,10 | — | | — | — |

### Second marché (sélection)

| VALEURS | Cours préc. | Dernier cours | VALEURS | Cours préc. | Dernier cours |
|---|---|---|---|---|---|
| B.A.C. | 23,70 | — | Idianova | 67 | 66,10 |
| Boiron (Ly) 2 # | 715 | 715 | Immob.Hotel. 2 # | 290 | 290 |
| Boisset (Ly) | 278 | 284 | Int. Computer | 155 | 155 |
| C.A. Paris IDF 1 | 1025 | 1025 | IPBM | 78 | 79,50 |
| Calberson | 489,10 | — | N.S.C Schlum.Ny | 1132 | — |
| Cardif SA 1 | 1080 | 1100 | Rallye(Cathiard)Ly | 224,90 | 224,90 |
| CEGEP # | 152 | — | Sanbo | 529 | 509 |
| CFPI | 250 | — | Sopra | 330,10 | 330 |
| C.N.I.M 1 | 1434 | 1430 | TF1-1 | 478 | 471 |
| Codetour | 239 | 237 | Thermador Hold(Ly) | 598 | 590 |
| Creeks | 218 | 220 | Unilog | 313,60 | — |
| Dauphin OTA | 305 | 310 | Vieil et Cie # | 242,30 | 250 |
| Devanlay 2 | 1408 | 1420 | Vilmorin et Cie#2 | 376 | 383 |
| Labor.Dolisos | 179,90 | 179 | | — | — |
| Editions Belfond | 117 | — | | — | — |
| Europ Propulsion 2 | 382 | 381 | | — | — |
| Finabail | 181 | 185 | | — | — |
| Finacor | 225 | 224,50 | | — | — |
| G.L.M. S.A. | 1080 | 1060 | | — | — |
| Gravograph | 202 | 200 | | — | — |
| I.C.C. 2 | 209 | 219 | | — | — |

## Sicav (sélection) 28 avril

| VALEURS | Émission Frais incl. | Rachat net |
|---|---|---|
| Actimonetaire C | 33241,77 | 33241,77 |
| Actimonetaire D | 31691,05 | 31691,05 |
| Ameri-gan | 8495,17 | 8168,43 |
| Amplia | 103957,25 | 103957,25 ◇ |
| Amplitude | 819,21 | 795,35 |
| Antigone Trésorerie | 763177 | 763177 |
| Arbitr. Court Terme | 8459,74 | 8459,74 |
| Associa-Première | 34298 | 34298 |
| Associc | 1149,88 | 1140,88 |
| Atout Amérique | 110,45 | 107,76 |
| Atout Asie | 116,70 | 113,85 |
| Atout Futur C | 607,88 | 592,27 |
| Atout Futur D | 597,89 | 583,31 |
| Aurecic | 1692,22 | 1642,93 |
| Avenir Alizes | 1979,54 | 1940,73 |
| Axa Capital | 211,57 | 205,41 |
| Axa Court Terme | 9360,86 | 9360,86 |
| Axa Cro.Ex.Dr.Inve | 1176,29 | 1142,03 |
| Axa.Ep.Fr.Ex Agepargn | 969,91 | 941,66 |
| Axa Europe | 141,87 | 137,74 |
| Axa Investments | 136,01 | 132,05 |
| Axa NPI | 155,65 | 151,12 |
| Axa Ob.Fr.Extrans | 166,92 | 162,06 |
| Axa.Ob.In.Ex Mu.U.Se | 149,76 | 145,40 |
| Axa Prem.Ex.Agepre | 132,03 | 128,18 |
| Axa Sél.Ex.Dr.Sele | 168,87 | 163,95 |
| Axa Valeurs PER | 165,03 | 160,22 |
| Cadence 1 | 1098,36 | 1079,56 |
| Cadence 2 | 1098,53 | 1079,73 |
| Cadence 3 | 1088,78 | 1076,02 |
| Capimonetaire | 7272,85 | 7265,58 |
| Caplobfig | 7639,08 | 7563,45 |
| Capitacic | 1596,88 | 1563,41 |
| Cicamonde | 1269,25 | 1232,28 |
| Convis | 1575 | 1545,63 |
| Comptavalor | 4103,48 | 4097,33 |
| Credit Mutuel Capital | 1492,37 | 1463,11 |
| Cred.Mut.Ep.Cour.T | 767,71 | 767,71 |
| Cred.Mut.Ep.Ind. Cap | 112,50 | 109,49 |
| Cred.Mut.Ep.Ind. Dis | 109,74 | 106,80 |
| Cred.Mut.Ep.J | 20242,07 | 20242,07 |
| Cred.Mut.Ep.long.T | 229,20 | 223,07 |
| Cred.Mut.Ep.Monde | 1316,63 | 1281,39 ◆ |
| Cred.Mut.Ep.Quatre | 1129,99 | 1099,75 |
| Dieze | 1692,15 | 1660,60 |
| Drouot France | 1093,44 | 1061,59 |
| Drouot Sécurité | 238,39 | 231,45 |
| Ecocic | 1290,23 | 1258,48 |
| Ecupar | 136,67 | 132,69 |
| Ecur. Actions futur | 210,36 | 204,23 |
| Ecur. Capicourt | 283,68 | 283,17 |
| Ecur. Capitalisation | 3047,52 | 3017,35 |
| Ecur. Expansion | 565808,38 | 564960,94 |
| Ecur. Géovaleurs | 2898,99 | 2812,61 |
| Ecur. Investissement | 172,45 | 167,43 |
| Ecur. Monepremière | 78529,19 | 78529,19 |
| Ecur. Monétaire | 22941 | 22941 |
| Ecur. Trésorerie | 2823,90 | 2823,90 |
| Ecur. Trimestriel | 2073,42 | 2052,89 |
| Elanciel | 137,12 | 133,13 |
| Elicash | 821298,52 | 821298,52 ◇ |
| Émergence Poste | 112,23 | 108,96 |
| Energia | 386,70 | 369,22 |
| Eparcic | 4232,24 | 4232,24 |
| Eparcourt-Sicav | 4076,45 | 4068,29 |
| Epargne-Unie | 1593,63 | 1545 |
| Eufi Cash capi | 9283,69 | 9283,69 ◆ |
| Eurco Solidarité | 1209,19 | 1197,22 |
| Eurocic Leaders | 1399,55 | 1358,79 |
| Eurodyn | 1550,10 | 1512,29 |

| VALEURS | Émission Frais incl. | Rachat net |
|---|---|---|
| Euro Gan | 8683,03 | 8349,07 |
| Fonsicav | 16987,71 | 16953,80 |
| France-gan | 14684 | 14119,23 |
| France Garantie | 265,19 | 265,66 |
| France Obligations | 465,72 | 461,11 |
| Francic | 575,53 | 558,77 |
| Francic Pierre | 136,01 | 132,05 |
| Francic-Regions | 1531,76 | 1487,15 |
| Fructi-Associations | 40,73 | 40,73 |
| Fructi-Capi | 50,78 | 50,03 ◆ |
| Fructidor | 254 | 258,25 ◆ |
| Fructifrance action C | 241,17 | 235,29 |
| Fructifrance action D | 230,79 | 225,16 |
| GAN Rendement | 5091,99 | 5018,74 |
| Gestilion | 17655,09 | 17655,09 |
| Horizon | 1639,03 | 1591,29 |
| HLM Monétaire | 16343,54 | 16343,54 |
| Indicia | 1259,87 | 1228,91 ◆ |
| Indust.Fse.Court.T | 1730,82 | 1730,82 |
| Intensys | 105,49 | 105,23 |
| Interepar | 118827,99 | 114598,28 |
| Interoblig | 17623,65 | 17449,16 |
| Interselection Fce | 595,41 | 583,74 |
| Japacic | 204,61 | 198,65 |
| Jeunepargne | 337,97 | 332,98 |
| Latitude | 2616,21 | 2612,29 |
| Lion Association | 11356,13 | 11356,13 |
| Lion Institution | 36319,12 | 36228,55 |
| Lionplus | 1205,37 | 1181,74 |
| Lion Trésor | 2252,40 | 2238,10 |
| Livret Bourse Inv. | 667,90 | 648,45 |
| Livret Portefeuil. | 848,13 | 823,43 |
| Méditerranée | 230,32 | 223,61 |
| Mensuel CIC | 10338,99 | 10237,61 |
| Monedén | 79958,44 | 79958,44 ◆ |
| Mone.J. | 10504,45 | 10504,45 ◇ |
| Monévalor | 49003,64 | 49003,64 |
| Mutualité dépôts | 16079,31 | 16047,22 |
| Natio Court Terme | 36988 | 36858 |
| Natio Court Terme2 | 334208 | 334208 |
| Natio Epargne | 21110,04 | 20901,03 |
| Natio Ep. Capital | 13229,45 | 13098,47 |
| Natio Ep. Croissance | 2141,43 | 2084,12 |
| Natio Ep. Obligations | 213,92 | 208,19 |
| Natio Epargne Retraite | 149 | 145,01 |
| Natio Epargne Trésor | 9307,09 | 9288,51 |
| Natio Epargne Valeur | 523,47 | 509,46 |
| Natio France Index | 1177,60 | 1148,68 |
| Natio Immobilier | 1443,04 | 1404,42 |
| Natio Inter | 1778,49 | 1728,94 |
| Natio Monétaire | 9725,52 | 9725,52 |
| Natio Opportunités | 157,14 | 152,93 |
| Natio Patrimoine | 1575,70 | 1533,53 |
| Natio Perspectives | 1347,79 | 1311,72 |
| Natio Placements | 68949,66 | 68949,66 |
| Natio Revenus | 1091,60 | 1069,79 |
| Natio Sécurité | 11846,19 | 11846,19 |
| Natio Valeurs | 1019,82 | 992,53 |
| Nippon-Gan | 7911,61 | 7687,32 |
| Nord Sud Dévelop | 1942,36 | 1938,48 |
| Oblicic-Mondial | 3169,28 | 3122,44 |
| Oblicic-Régions | 1168,86 | 1150,80 |
| Oblifutur | 3410,57 | 3346,98 |
| Oblig. tres caté | 211,04 | 207,92 ◆ |
| Oblilion | 1710,60 | 1693,66 |
| Oblisécurité Sicav | 15149,84 | 15149,84 |
| Oblays | 524,37 | 516,62 |
| Oraction | 1628,81 | 1589,08 |
| Patrimoine Retraite | 263,43 | 258,26 ◆ |
| Parvalor | 674,42 | 681,20 |

| VALEURS | Émission Frais incl. | Rachat net |
|---|---|---|
| Plénérter | 1551,03 | 1513,20 ◆ |
| Plénitude | 187,46 | 182,58 |
| Poste Croissance | 3176,27 | 3173,19 |
| Poste Gestion | 77202,12 | 77202,12 |
| Première Oblig. C | 11471,91 | 11471,91 |
| Première Oblig. D | 10677,92 | 10672,58 |
| Prévoy. Ecureuil | 101,81 | 100,80 |
| Priv Associations | 34266,20 | 34266,20 |
| Proficius | 1038,51 | 1019,15 |
| Rentacic | 173,90 | 171,23 |
| Revenus Trimestr | 5525,36 | 5478,59 |
| Revenu-Vert | 1192,53 | 1170,29 |
| St Honoré Vie & Santé | 1192,06 | 1138 |
| St Honoré Bons du Tr. | 13654,40 | 12989,45 |
| St Honoré Invest | 1025,37 | 978,87 |
| St Honoré Pacifique | 923,36 | 881,49 |
| St Honoré Real | 17484,04 | 17414,38 |
| Sécuricic | 2814,33 | 2814,33 |
| Sécuri-Gan | 12822,18 | 12570,69 |
| Sécuritaux | 1615,28 | 1615,28 |
| Sensivalor | 31162,37 | 31162,37 |
| SEVEA | 107,12 | 104,51 ◆ |
| SFI-CNP Assur | 798,78 | 767,75 |
| S.G. France opport. C | 1834,70 | 1602,65 |
| S.G. France opport. D | 1619,81 | 1583,05 |
| Sicav Associations | 2140,44 | 2140,44 |
| Sicav 5.000 | 527,94 | 513,87 |
| S.I. Est | 1543,49 | 1498,53 |
| Silvafrance | 853,74 | 830,89 |
| Silvam | 469,24 | 456,68 |
| Silvarente | 238,83 | 232,19 |
| Silvinter | 567,80 | 552,41 |
| Sogenfrance C | 1455,20 | 1426,67 |
| Sogenfrance D | 1383,66 | 1356,53 |
| Sogéparg. | 332,15 | 328,96 |
| Soginter | 1693,37 | 1660,17 |
| Soleil Investissements | 724,96 | 697,08 |
| Solstice | 2308,41 | 2302,65 |
| State Street Act. Eur | 13224,06 | 12776,87 ◆ |
| State Street Act. Frce | 13371,55 | 12982,09 |
| St. Str. Act.Japon | 16360,19 | 15886,95 |
| State Street Emer. Mts | 18138,10 | 17288,08 ◆ |
| St.Street OAT Plus | 12866,65 | 12614,36 |
| Stratégie Actions | 1875,78 | 1834,49 |
| Stratégie Rendement | 1684,60 | 1631,57 |
| Synthesis | 13805,30 | 13338,53 |
| Techno-Gan | 6849,84 | 6586,38 |
| Thesora | 794,24 | 786,38 |
| Trésor Plus | 1543,38 | 1528,10 |
| Trésor Trimestriel | 1087,84 | 1066,48 |
| Trésoricic | 152957,80 | 152957,80 |
| Trilion | 5378,02 | 5307,03 |
| Uni-Associations | 121,70 | 121,70 ◇ |
| Uni-Foncier | 1488,46 | 1450,20 |
| Unifrance | 695,18 | 678,22 |
| Uni-Garantie C | 1452,59 | 1425,51 |
| Uni-Garantie D | 78730,10 | 78730,10 |
| Uni Régions | 1704,03 | 1682,47 |
| Univar | 271,36 | 271,35 ◇ |
| Univers Actions | 1673,31 | 1632,58 |
| Univers Obligations | 2031,67 | 1993,79 |
| Valorg | 2380,94 | 2358,58 ◆ |
| Valreal | 62179,74 | 62148,67 |
| Winterthur St-Honoré | 262,46 | 258,56 |
| | — | — |
| | — | — |
| | — | — |
| | — | — |
| | — | — |
| | — | — |

## Marché des Changes

| Cours indicatifs | Cours préc. | Cours 28/04 | Cours des billets achat | Cours des billets vente |
|---|---|---|---|---|
| Etats Unis (1 usd) | 5,7513 | 5,7510 | 5,55 | 6,05 |
| Ecu | 6,6340 | 6,6325 | — | — |
| Allemagne (100 dm) | 343,5700 | 343,0400 | 331 | 354 |
| Belgique (100 F) | 16,6835 | 16,6660 | 16,15 | 17,15 |
| Pays-Bas (100 fl) | 305,7000 | 305,4500 | 295 | 316 |
| Italie (1000 lires) | 3,5715 | 3,5790 | 3,35 | 3,80 |
| Danemark (100 krd) | 87,2800 | 87,3700 | 83 | 91 |
| Irlande (1 iep) | 8,3980 | 8,3935 | 8,05 | 8,80 |
| Gde-Bretagne (1 L) | 8,6685 | 8,6410 | 8,25 | 9,05 |
| Grèce (100 drachmes) | 2,3380 | 2,3345 | 2,10 | 2,65 |
| Suisse (100 f) | 402,8100 | 402,0300 | 390 | 412 |
| Suède (100 krs) | 73,5300 | 74,0700 | 69 | 78 |
| Norvège (100 k) | 79,0600 | 79,0800 | 75 | 84 |
| Autriche (100 sch) | 48,8350 | 48,7660 | 47,30 | 50,30 |
| Espagne (100 pes) | 4,2030 | 4,2090 | 3,95 | 4,50 |
| Portugal (100 esc) | 3,3450 | 3,3400 | 3,05 | 3,80 |
| Canada (1 $ can) | 4,1822 | 4,1720 | 4 | 4,45 |
| Japon (100 yens) | 5,5974 | 5,6327 | 5,43 | 5,78 |

## Marché libre de l'or

| Monnaies et devises | Cours préc. | Cours 28/04 |
|---|---|---|
| Or fin (kilo en barre) | 69200 | 68900 |
| Or fin (en lingot) | 69550 | 69200 |
| Napoléon (20f) | 402 | 402 |
| Pièce Fr (10 f) | 330 | 326 |
| Pièce Suisse (20 f) | 402 | 399 |
| Pièce Latine (20 f) | 399 | 399 |
| Souverain | 507 | 500 |
| Pièce 20 dollars | 2520 | 2525 |
| Pièce 10 dollars | 1350 | 1450 |
| Pièce 5 dollars | 715 | 680 |
| Pièce 50 pesos | 2600 | 2590 |
| Pièce 10 florins | 417 | 415 |



## Matif (Marché à terme international de France)
**28 avril 1994**

**NOTIONNEL 10 %**
Nombre de contrats estimés : 273 363

| Cours | Juin 94 | Sept. 94 | Déc. 94 |
|---|---|---|---|
| Dernier | 121,24 | 120,50 | 120,26 |
| Précédent | 121,24 | 120,40 | 119,66 |

**CAC 40 A TERME**
Volume : 54 695

| Cours | Avril 94 | Mai 94 | Juin 94 |
|---|---|---|---|
| Dernier | 2151 | 2148 | 2134 |
| Précédent | 2144 | 2142,50 | 2126,50 |

**RÈGLEMENT MENSUEL (1)**
Lundi daté mardi : % de variation 31/12 - Mardi daté mercredi : montant du coupon - Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon - Jeudi daté vendredi : compensation - Vendredi daté samedi : quotités de négociation

**ABRÉVIATIONS**
B = Bordeaux   Li = Lille
Ly = Lyon   M = Marseille
Ny = Nancy   Ns = Nantes

**SYMBOLES**
1 ou 2 = catégorie de cotation - sans indication catégorie 3 - * valeur éligible au PEA
■ coupon détaché - ● droit détaché - ◇ cours du jour - ◆ cours précédent
o = offert - d = demandé - ↓ offre réduite - ↑ demande réduite - # contrat d'animation

## DÉFENSE

# M. Léotard lance la phase de définition d'un nouveau programme de satellites

Le ministre de la défense, François Léotard, a annoncé, mardi 26 avril, sa décision de lancer la phase de définition du programme de satellites militaires d'observation Hélios II. Pour l'instant, cette initiative est purement nationale, mais le gouvernement français souhaite que d'autres partenaires européens – à commencer par *l'Espagne et l'Italie* – s'associent à cette première phase du programme.

Par rapport à Hélios I (deux satellites d'observation optique, dont l'un sera mis sur orbite au début de 1995), le programme Hélios II prévoit la fabrication de quatre satellites aux performances accrues, grâce à une capacité infrarouge qui leur permettra de voir de nuit comme de jour, par temps couvert avec de mauvaises conditions atmosphériques. Hélios I a été conçu en cohérence avec le programme civil Spot-4 (il utilise les mêmes plates-formes et les mêmes enregistreurs de stockage des images), comme Hélios II le sera avec le programme Spot-5. Ce sont des satellites militaires pesant 2,5 tonnes, qui sont lancés par Ariane. Hélios II prendra la suite de Hélios I à partir de l'an 2001.

Le programme Hélios I, mené conjointement avec l'Italie (14 %) et l'Espagne (7 %), avait été estimé à 7,5 milliards de francs. Le programme Hélios II, auquel participent le CNES, Aérospatiale, Matra et Dassault Electronique, devrait être sensiblement du même ordre de coût. Selon M. Léotard, *« des mesures conservatoires »* ont été prises pour que *« l'Italie et l'Espagne, et éventuellement d'autres partenaires européens, puissent se joindre à ce programme dès que possible »*.

### Après l'accident de l'« Emeraude »

# Les sous-marins nucléaires d'attaque sont autorisés à reprendre la mer

*Le ministre de la défense a* autorisé les sous-marins nucléaires d'attaque à reprendre la mer, après qu'il eut pris connaissance des conclusions de l'enquête sur l'accident de l'*Emeraude* (*le Monde* du 28 avril). François Léotard, sur la foi du rapport que lui a fourni l'état-major de la marine, considère que l'équipage du sous-marin n'a commis aucune faute lors de l'accident qui a fait dix morts le 30 mars dernier.

La commission d'enquête a établi que la *« gravité »* de l'accident *« résulte de la conjonction de deux situations »* : une entrée d'eau nécessitant une remontée urgente alors que le sous-marin était à 190 mètres de profondeur, et la présence inhabituelle de plusieurs personnes en inspection dans le local où s'est produit l'accident, au moment même où l'entrée d'eau s'est produite. *« La commission n'a pas retenu à l'égard du personnel en fonction au moment de l'accident de fautes qui puissent lui être imputées personnellement »*, est-il précisé dans le communiqué officiel publié mercredi 27 avril.

L'autorisation de reprendre la mer a été donnée aux cinq autres sous-marins semblables à l'*Emeraude*, *« après vérifications matérielles approfondies (vérification des circuits d'eau de mer sous pression) et adaptation des procédures et des consignes de fonctionnement (notamment coupure immédiate manuelle de la vapeur en cas d'entrée d'eau) »*. La commission a *« acquis l'intime conviction »* qu'il n'était pas possible de sauver la vie des dix hommes lors de l'accident. *« Elle a établi que la chaufferie nucléaire ne s'est jamais trouvée en situation dangereuse et qu'il n'y a eu aucune conséquence radiologique pour le bord ni pour l'environnement »*, conclut la commission d'enquête militaire.

**ARMÉE DE L'AIR : des moyens insuffisants.** – Le général de corps aérien Bernard Norlain, commandant la force aérienne de combat (FAC), s'est interrogé, jeudi 28 avril, sur la capacité de l'aviation française, qui a tenu congrès trois jours à Metz, à satisfaire aux nouveaux impératifs stratégiques. A propos des équipements, le général Norlain a parlé de *« manque et d'obsolescence des moyens »*. *« Le nombre insuffisant et les faibles capacités d'emport des vecteurs limitent de façon très sensible les possibilités de « projeter » un nombre satisfaisant d'avions convenablement équipés »*, a-t-il ajouté avant de réclamer notamment *« un gros effort sur les armements air-sol et dans le domaine de la furtivité »*.

Le Monde

Edité par la SARL *Le Monde*
Comité exécutif :
Jean-Marie Colombani
gérant, directeur de la publication
Dominique Alduy
directeur général
Noël-Jean Bergeroux
*directeur de la rédaction*
Eric Pialloux
directeur financier
Anne Chaussebourg
directeur délégué

Directeur de l'information :
Philippe Labarde
Rédacteurs en chef :
Thomas Ferenczi, Robert Solé
adjoints au directeur
de la rédaction

Bruno de Camas, Laurent Greilsamer
Danièle Heymann, Bertrand Le Gendre
Edwy Plenel, Luc Rosenzweig

Bruno Frappat
directeur *éditorial*
Manuel Lucbert
directeur du « Monde des débats »
Alain Rollat
délégué auprès du directeur général
Michel Tatu
conseiller de la direction
Daniel Vernet
directeur des relations internationales
Alain Fourment
secrétaire général de la rédaction

Médiateur :
André Laurens

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)
André Fontaine (1985-1991)
Jacques Lesourne (1991-1994)

*RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :*
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 40-65-25-99
*ADMINISTRATION :*
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 49-60-30-10

## JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du 29 avril 1994 :

DES ARRÊTÉS

– Du 12 avril 1994 portant constatation de l'état de catastrophe naturelle ;

– Du 12 avril 1994 fixant le montant de l'allocation forfaitaire spéciale attribuée aux appelés du contingent servant dans la police nationale.

**LOTO SPORTIF N° 19**
**RESULTATS OFFICIELS**

| | |
|---|---|
| 13 BONS PRONOSTICS | |
| 5 | 226 852 F |
| 12 BONS PRONOSTICS | |
| 123 | 6 888 F |
| 11 BONS PRONOSTICS | |
| 1416 | 894 F |
| NUMERO FACTOLE : | 0 |

MATCHS DU JOUR :

| | | | |
|---|---|---|---|
| MARSEILLE | LYON | 2 597 | 33 F |
| LE HAVRE | P.S.G. | 1 562 | 20 F |
| BORDEAUX | AUXERRE | 1 639 | 45 F |

PROCHAINE VALIDATION Jeudi 28, Vendredi 29 et Samedi 30 Avril 1994



## CARNET

### Naissances

Hélène et Michel BOURDEAU
et leur fils
François

sont heureux d'annoncer la naissance de

Julia,

le 27 avril 1994.

« Grand-Pied »,
5, chemin du Parc-de-Charonne,
75020 Paris.

### Mariages

Mlle Anne MONNINI
et
M. Gilles MICHEL

sont heureux d'annoncer leur mariage le 1er mai, à 11 heures, à la mairie de La Fage-Saint-Julien.

Qui veut venir vient, il sera le bienvenu.

### Décès

– Jeanne Guennou,
son épouse,
Ses enfants et petits-enfants,
Et toute la famille,
font part du décès de

Roger Marie BRUNET.

La cérémonie religieuse sera célébrée le lundi 2 mai 1994, à 14 heures, en l'église Saint-Antoine des Quinze-Vingts, 66, avenue Ledru-Rollin, Paris-12e, où l'on se réunira.

L'inhumation aura lieu au cimetière parisien d'Ivry (Val-de-Marne).

Ni fleurs ni couronnes.

5, rue Changarnier,
75012 Paris.

– Le président de la Banque mondiale,
a la tristesse de faire part du décès de

M. Roger CHAUFOURNIER,
ancien vice-président
de la Banque mondiale,

survenu à Washington, le 15 mars 1994.

*Roger Chaufournier était né le* 23 janvier 1924, à Lignières (Cher). Il était docteur en droit, licencié ès lettres et diplômé de l'Ecole des hautes études commerciales. Il avait également étudié à Oxford, Uppsala (Suède) et à l'université de l'Illinois. Roger Chaufournier a effectué toute sa carrière à la Banque mondiale, où il entra en 1952, à Washington. Il fut représentant-résident de la Banque et conseiller auprès du gouvernement à Lima (Pérou), chef de division, puis directeur-adjoint, directeur et vice-président régional pour l'Afrique de l'Ouest. A ce poste, il étendit les opérations de la Banque dans les secteurs sociaux et le développement rural et urbain. En particulier, il prit la décision, avec le président McNamara, de lancer une campagne victorieuse contre l'onchocercose, terrible maladie également dénommée cécité des rivières. En 1980, il fut nommé vice-président régional pour l'Europe, le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord, jusqu'à sa retraite en 1984. Roger Chaufournier était chevalier de la Légion d'honneur. Tous ceux qui l'ont approché ont pu apprécier sa compétence technique, sa noblesse de cœur et le respect qu'il avait de ses interlocuteurs.

Mme Jules Delannoy,
son épouse,
Catherine et Pierre Rastoin,
Christophe, Clotilde, Marie-Gabrielle, Etienne,
Pierre et Danielle Delannoy,
Pierre-Jules,
Brigitte et Pierre Eiglier,
Martin, Mahé,
Cécile Delannoy, Jean-Louis Eyssartel,
Sophie, Vincent, Cécile,
Henri et Joëlle Delannoy,
Gaëlle, Marie-Charlotte, Raphaëlle,
Alice Natalelli,
Kim,

ses enfants et petits-enfants,

Mlle Marie Delannoy,
M. et Mme Jean Delannoy,
leurs enfants et petits-enfants,
Mme Charles Gavoty,
ses enfants et petits-enfants,
Mme Pierre Gavoty,
ses enfants et petits-enfants,
Mme Joseph Gavoty,
ses enfants et petits-enfants,
M. et Mme Alexis Valdelièvre,
leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Frédéric Dewulf,
leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Robert Gavoty,
leurs enfants et petits-enfants,

ses frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs,

Les familles Delannoy, Gavoty, Bourgeois, Avron, de Corbiac,

ont la grande tristesse de faire part du retour à la Maison du Père du

docteur Jules DELANNOY,

dans sa quatre-vingt-septième année,

le 28 avril 1994.

Ses obsèques auront lieu le samedi 30 avril, à 10 heures, en l'église de Sainte-Marguerite.

Ni fleurs ni couronnes. Dons éventuels à l'Association chirurgicale tiers-monde (ACTM, 16370 Breville).

– Le conseil d'administration,
Les médecins,
Le personnel de la clinique La Sauvagère,
ont la très grande tristesse de faire part du décès du

docteur Jules DELANNOY,
président fondateur et administrateur
de la clinique La Sauvagère.

Ses obsèques auront lieu le samedi 30 avril 1994, à 10 heures, en l'église Sainte-Marguerite à Marseille.

– Marianne Fayol,
son épouse,
Serge et Françoise Fayol,
ses *enfants*,
Valérie Fayol
et Michel Sauveplane,
et leurs enfants,
Florence Fayol,
ses petits-enfants,
ont le chagrin d'annoncer le décès, dans sa quatre-vingt-neuvième année, de

Pierre FAYOL,
ingénieur EIM,
officier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1940-1945,
médaille de la Résistance,
commandeur du Mérite militaire,
Military Order of Foreign War
of the United States,
(Veteran Companion).

Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité, le jeudi 28 avril 1994, au cimetière du Montparnasse à Paris.

Cet avis tient lieu de faire-part.

25, rue Ginoux,
75015 Paris.

– La SOFAC
nous prie d'annoncer le décès de

Claude LANFRANCHI,
psychologue,

survenu à Paris, le 26 avril 1994.

Les obsèques auront lieu à 10 h 30, le lundi 2 mai, en l'église Saint-Vincent-de-Paul, place Franz-Liszt, Paris-10e.

– Dinah, André et Virginie Lombard,
Tous les membres de la famille,
Et ses nombreux amis,
ont la douleur de faire part du décès de

Catherine LOMBARD,
championne de France de plongeon,
cinq fois championne de France
de ski acrobatique,
8e aux Jeux olympiques de Calgary,
championne du monde,
vainqueur de la Coupe du monde,
journaliste diplômée Sportcom,

à l'âge de vingt-huit ans, le mercredi 6 avril 1994, à Coulommiers.

Les obsèques ont eu lieu le samedi *9 avril*, à Voinsles (Seine-et-Marne).

Ils remercient tous ceux qui l'ont accompagnée par leur présence et leur pensée, et tous les membres des équipes hospitalières de Créteil, Annecy et Coulommiers.

Des dons peuvent être faits à Sidaction, AIDS et Act Up.

Lombard-Bloch,
Place de l'Eglise,
77540 Voinsles.

### Remerciements

– Mme Nicole Basset,
son épouse,
M. et Mme Jean-Claude Basset,
son fils et sa belle-fille,
Nathalie Basset,
sa petite-fille,
Ainsi que toute la famille,
profondément touchés des marques de sympathie que vous leur avez témoignées lors du décès de

M. André BASSET,

vous prient de trouver ici l'expression de leurs sincères remerciements.

– Dans l'impossibilité de répondre à tous les témoignages de sympathie reçus lors du décès de

Michelle MAUROIS,

Robert Naquet,
son époux,
Olivier Maurois,
son frère,
Et toute sa famille,
prient tous ceux qui se sont associés à leur peine de trouver ici l'expression de leurs plus sincères remerciements.

### Messes anniversaires

– A l'occasion du douzième anniversaire du décès du

docteur Alain RYFMAN,

Sa famille,
Et ses amis,
se réuniront pour la célébration d'un office religieux à sa mémoire, le dimanche 1er mai.

Rendez-vous le 1er mai, à 11 h 15, à la porte principale du cimetière parisien de Bagneux.

*Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence*

### Anniversaires

– Il y a trois ans disparaissait

Eliane BOLLÉ.

Souvenez-vous d'elle.

– Partie de Drancy dans le convoi n° 72, le 29 avril 1944, en compagnie de 1 003 personnes, dont 174 enfants de moins de dix-huit ans, ma tante,

Fela SZYSZCZYCKA,

née le 23 septembre 1912, en Pologne, fut gazée le 1er mai 1944, dès son arrivée à Anschwitz-Birkenau.

Léon et Celly Drogoczyner
Et leurs enfants, Abraham et Zahava.

### Avis de messes

– Le Musée de l'armée communique : la messe traditionnelle à la mémoire de

l'empereur NAPOLÉON Ier

et des soldats morts pour la France

sera célébrée en l'église Saint-Louis des Invalides, le jeudi 5 mai 1994, à 18 heures, en présence de LL.AA.II. le prince et la princesse Napoléon.

Entrée libre.

Des places seront réservées aux membres des associations.

Les portes seront fermées à 17 h 45 précises.

### Conférences

– *Conférence* de Mme Suzanne Kadar, auteur de « Montaigne consultant, un humaniste dans l'entreprise », samedi 30 avril 1994, à 14 h 30, salle des conférences du lycée Henri-IV, 23, rue Clovis, Paris-5e.

Entrée libre.

Société internationale des amis de Montaigne, BP Paris-Bourse 913, 75073 Paris Cedex 02.

### Communications diverses

– Jacques Jubert, dessinateur et graveur des deux timbres de la série « Europa », consacrés à la découverte du virus du sida et à Louis de Broglie, dédicacera ses œuvres, samedi 30 avril 1994, de 10 heures à 12 heures, à l'Institut Pasteur, 28, rue du Docteur-Roux, Paris-15e, lors de la mise en vente anticipée de ces deux timbres.

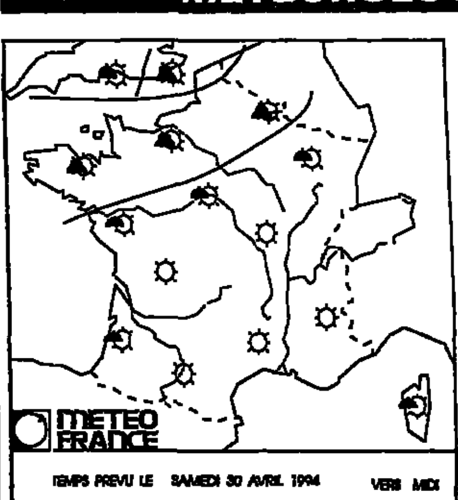
**CARNET DU MONDE**
Renseignements :
40-65-29-94 ou 40-65-29-96
Télécopieur : 45-66-77-13

Tarif : la ligne H.T.

| | |
|---|---|
| Toutes rubriques | 105 F |
| Abonnés et actionnaires | 95 F |
| Communicat. diverses | 110 F |
| Thèses étudiants | 65 F |

Les lignes en capitales grasses sont facturées sur la base de deux lignes. Les lignes en blanc sont obligatoires et facturées. Minimum 10 lignes.

## MÉTÉOROLOGIE




LEGENDE

ENSOLEILLÉ · TRÈS NUAGEUX OU COUVERT · AVERSES · ÉCLAIRCIES PEU NUAGEUX · PLUIE OU BRUINE · ORAGES · NUAGEUX COURTES ÉCLAIRCIES · NEIGE · BRUMES ET BROUILLARD · SENS DE DÉPLACEMENT

**Samedi : généralement ensoleillé.** – Au lever du jour, les nuages seront présents le long des côtes de la Manche, quelques entrées maritimes intéresseront le sud de l'Aquitaine, et des averses résiduelles se produiront en Corse. Partout ailleurs, le ciel sera généralement bien dégagé avec un soleil généreux.

Les nuages progresseront vers l'est, on les retrouve à la mi-journée de la Bretagne à la Normandie, à la Picardie, au nord et aux Ardennes. *En cours d'après-midi, le ciel deviendra nuageux* de l'Ile-de-France à la Champagne, mais de belles éclaircies réapparaîtront sur le Nord. En ce qui concerne les autres régions, le soleil brillera sans partage jusqu'au soir.

Les températures matinales seront généralement comprises entre 8 et 10 degrés au nord, et entre 9 et 12 degrés au sud, localement 14 degrés sur le pourtour méditerranéen et en Corse.

L'après-midi, il fera de 16 à 18 degrés près des côtes de la Manche, de 20 à 23 degrés de la Bretagne à l'Ile-de-France et aux Ardennes, de 24 à 26 degrés sur le reste de la moitié nord, de 26 à 28 degrés sur la moitié sud, localement 30 degrés dans l'arrière-pays, mais de 22 à 24 degrés près des côtes.

*(Document établi avec le support technique spécial de Météo-France.)*

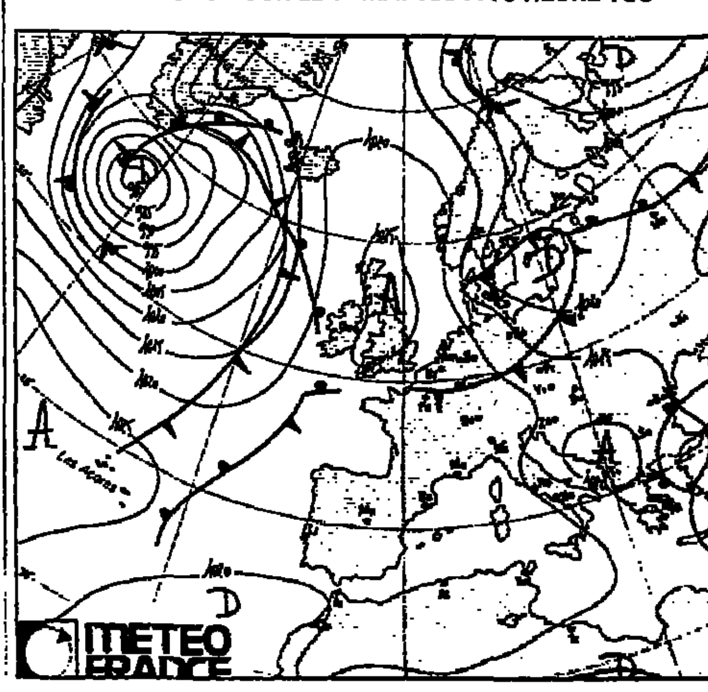
**TEMPÉRATURES**
maxima – minima

| FRANCE | |
|---|---|
| AJACCIO | 19/10 |
| BIARRITZ | 26/12 |
| BORDEAUX | 26/13 |
| BOURGES | 22/11 |
| BREST | 21/14 |
| CAEN | 23/ 9 |
| CHERBOURG | 22/ 9 |
| CLERMONT-FER. | 21/ 7 |
| DIJON | 22/11 |
| GRENOBLE | 25/ 9 |
| LILLE | 21/ 9 |
| LIMOGES | 23/12 |
| LYON, BRON | 22/10 |
| MARSEILLE | 25/13 |
| NANCY, ESSEY | 20/ 7 |
| NANTES | 23/12 |
| NICE | 23/16 |
| PARIS-MONTS | 24/13 |
| PAU | 26/12 |
| PERPIGNAN | 24/11 |
| POINTE-A-PITRE | 32/23 |
| RENNES | 23/10 |
| ST-ETIENNE | 21/ 8 |
| STRASBOURG | 23/ 9 |
| TOULOUSE | 24/10 |
| TOURS | 22/11 |
| **ÉTRANGER** | |
| ALGER | 21/ 8 |
| AMSTERDAM | 17/ 8 |
| ATHÈNES | 24/16 |
| BANGKOK | 37/28 |
| BARCELONE | 23/14 |
| BELGRADE | 18/ 7 |
| BERLIN | 21/13 |
| BRUXELLES | 20/10 |
| COPENHAGUE | 15/11 |
| DAKAR | 25/19 |
| GENÈVE | 22/ 8 |
| ISTANBUL | 18/11 |
| JÉRUSALEM | 30/17 |
| LE CAIRE | 32/17 |
| LISBONNE | 30/17 |
| LONDRES | 20/ 9 |
| LOS ANGELES | 17/10 |
| LUXEMBOURG | 20/12 |
| MADRID | 28/12 |
| MARRAKECH | 33/17 |
| MEXICO | 30/12 |
| MILAN | 23/ 8 |
| MONTRÉAL | 7/-1 |
| MOSCOU | 21/10 |
| NAIROBI | 23/14 |
| NEW-DELHI | 38/24 |
| NEW-YORK | 23/11 |
| PALMA-DE-MAJ. | 27/ 7 |
| PÉKIN | 29/15 |
| RIO-DE-JANEIRO | –/– |
| ROME | 26/13 |
| HONGKONG | 32/25 |
| SÉVILLE | 32/14 |
| SINGAPOUR | 32/26 |
| STOCKHOLM | 18/11 |
| SYDNEY | 30/17 |
| TOKYO | 19/13 |
| TUNIS | 24/13 |
| VARSOVIE | 19/ 6 |
| VENISE | 24/12 |
| VIENNE | 22/10 |

Valeurs extrêmes relevées entre le 28-04-1994 à 6 heures TUC et le 29-04-1994 à 6 heures TUC

TUC = temps universel coordonné, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

PRÉVISIONS POUR LE 1er MAI 1994 A 0 HEURE TUC



## VENDREDI 29 AVRIL

### TF 1

18.20 Série : Les Filles d'à côté.
18.50 Magazine : Coucou, c'est nous ! (et à 23.40). Les meilleurs moments.
19.50 Divertissement : Le Bébête Show (et à 1.00).
20.00 Journal, La Minute hippique, Météo et Trafic infos.
20.45 Magazine : Vie privée.
22.35 Magazine : Ushuaïa. Présenté par Nicolas Hulot. Les Rocheuses (Canada). Face à face ; Une réussite sans oxygène ; Au pays des Kirghizes ; Sous la glace du pôle.
0.35 Série : Super-force.
1.05 Journal et Météo.
1.15 Jeu : Millionnaire.
1.40 TF 1 nuit (et à 3.10, 4.05, 4.35).
1.50 Danse : Le Prince des pagodes. Ballet de Benjamin Britten, chorégraphie de Kenneth McMillan. Avec Jonathan Cope, Darcey Bussell, Fiona Chadwick, Anthony Dowell, Simon Rice, Anthony Dowson, Ashley Page, Bruce Sansom, Mark Silver et l'Orchestre du Royal Opera House, dir. : Ashley Lawrence.

### FRANCE 2

18.10 Jeu : Un pour tous.
18.45 Divertissement : Rien à cirer.
19.15 Jeu : Que le meilleur gagne.
19.59 Journal, Journal des courses, Météo et Point route.
20.50 Série : Maigret. Maigret et la Maison du juge, de Bernard Van Effenterre d'après Georges Simenon, avec Bruno Cremer, Michel Bouquet. *Enquête sur le passé d'un magistrat.*
22.25 Magazine : Bouillon de culture. Présenté par Bernard Pivot. Les journalistes. Invités : Jean-Marie Colombani, directeur du *Monde*, Jean Marin *(Petit bois pour un grand feu)*.
23.50 Journal et Météo.
0.10 Magazine : Musiques au cœur.

Des jeunes talents. Invités : Akiko Nakajima, soprano ; Lidija Horvat-Dunko, soprano ; Le Chœur Accentus, dirigé par Laurence Equilbey ; des candidats au Concours Placido Domingo.
1.25 Magazine : Envoyé spécial (rediff.).

### FRANCE 3

18.25 Jeu : Questions pour un champion.
18.50 Un livre, un jour. *Journal d'une jeune fille Second Empire*, de Lucile Le Verrier.
19.00 Le 19-20 de l'information. De 19.09 à 19.31, le journal de la région.
20.05 Dessin animé : Batman.
20.35 Tout le sport.
20.45 INC.
20.50 ▶ Magazine : Thalassa. Présenté par Georges Pernoud. Boîtes à risque, d'Isabelle Moeglin, Thibault Romain et Hervé Guttmann.
21.50 Magazine : Faut pas rêver. Présenté par Sylvain Augier. Invitée : Ludmila Mikaël. Russie : la frontière de l'Amour, de Nina Beliaeva, Jean-Pierre Bozon et Thierry de Lestrade ; Canada : The Russian Way of Life, d'Emmanuel Priou, Frédérique Dupont et Sophie Parrault ; France : les Italiens au charbon, de José Vieira et Daniel Brosset.
22.50 Journal et Météo.
23.15 Magazine : Strip-tease. SOS voyageurs, de Patrice Deboosere et Gilles Deroo ; Chaud Business, de Frédéric Siaud ; Le Baron, de Manu Bonmariage ; Les Petites Filles modèles, d'Antoine Gallien.
0.10 Court métrage : Libre court. Eurydice et Orfeo, de Pierre-Emmanuel Danan avec Elizabeth Simpson, Matthew Gonder.
0.20 Continentales. L'Eurojournal : l'info en v.o.

### CANAL PLUS

16.00 Téléfilm : Honorin et l'enfant prodigue. De Jean Chapot, avec Michel Galabru, Roger Carel.
17.35 Documentaire : Les Mastodontes amoureux. De Stewart Barbee.
18.00 Canaille peluche. Les Enfants du Mondial.

*— En clair jusqu'à 20.30 —*

18.30 Ça cartoon.
18.45 Magazine : Nulle part ailleurs. Invité : Francis Cabrel.
20.15 Sport : Football. Cannes-Nantes. Championnat de France de D1 : match de la 36e journée, en direct ; à 20.30, coup d'envoi.
22.30 Magazine : Les KO de Canal Plus.
22.53 Flash d'informations.
23.00 Cinéma : Les Nerfs à vif. ■■ Film américain de Martin Scorsese (1991). Avec Robert De Niro, Nick Nolte, Jessica Lange.
1.02 Pin-up.
1.05 Cinéma : Big Brothers. □ Film chinois (Hongkong) de Jackie Chan (1989). Avec Jackie Chan, Anita Mui, Wu Ma. *Une comédie américaine adaptée par un spécialiste des karatés frénétiques.*
2.30 Cinéma : Sanctuaire. ■ Film italien de Michele Soavi (1989). Avec Asia Argento, Barbara Cupisti, Thomas Arana. *Horreur « gothique » et effets spéciaux.*

### ARTE

*— Sur le câble jusqu'à 19.00 —*

17.00 Documentaire : Histoire parallèle (rediff.).
17.55 Documentaire : Manu Dibango. Silences, de Béatrice Soulé (rediff.).
19.00 Série : Rendez-vous avec Loriot. De Vico von Bülow.
19.30 ▶ Documentaire : Le Pouvoir du rire. D'Ulla Fels.
20.30 8 1/2 Journal.
20.40 Téléfilm : A tout prix. De Kai Wessel, avec Henry Hübchen, Christian Kohlund. *Le directeur d'une entreprise pharmaceutique est impliqué dans une affaire de tests dans le tiers-monde qui ont provoqué la mort de plusieurs personnes. Par le réalisateur allemand de* Martha Jelinek, *plusieurs fois primé.*
22.15 Documentaire : Au bord du précipice. La droite sud-africaine prépare la guerre, d'Andreas Cichowicz et Erich Schütz. *Le point sur les risques de voir sombrer l'Afrique du Sud dans la folie d'une guerre civile. Un voyage dans un monde où certains Blancs se croient « les élus de Dieu ».*
23.00 Cinéma : De Witte. ■■ Film belge de Robbe De Hert (1979). Avec Eric Clerckx, Paul S'Jongers, Willy Vandermeulen (v.o.).

### M 6

17.30 Série : Les Deux font la loi.
18.00 Série : Sonny Spoon.
19.00 Série : Mission impossible. Le Condamné.
19.54 Six minutes d'informations, Météo.
20.00 Série : Madame est servie.
20.35 Magazine : Capital. Présenté par Emmanuel Chain.
20.45 Téléfilm : Los Angeles, guerre des gangs. D'Alan Metzger.
22.35 Série : Mission impossible. L'Immortel.
23.30 Magazine : Les Enquêtes de Capital (et à 5.50).
0.05 Magazine : Sexy Zap.
0.30 Six minutes première heure.
0.40 Magazine : Culture rock. La saga de Phil Collins.
2.30 Rediffusions.

### FRANCE-CULTURE

20.30 Radio archives.
21.32 Musique : Black and Blue. Gainsbourg et le jazz. Invité : Alain Brunet.
22.40 Les Nuits magnétiques. La Terre (4).
0.05 Du jour au lendemain. Dans la bibliothèque de... Jacques Meunier.
0.50 Musique : Coda. Les couleurs de la nuit (5).

### FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (en direct de la salle Pleyel) : Symphonie n° 4 en si bémol majeur op. 60, de Beethoven ; Jeu de cartes, de Stravinsky ; Concerto pour violon, violoncelle et orchestre en la mineur op. 102, par l'Orchestre philharmonique de Radio-France, dir. Marek Janowski.
23.07 Jazz club. Par Claude Carrière et Jean Delmas. John Lewis, pianiste et compositeur avec Pierre Michelot, contrebasse, Steve Phillips, batterie, à La Villa à Paris, le 23 mars.

## IMAGES

DANIEL SCHNEIDERMANN

# L'UAP et l'homme de la rue

NE reculant jamais devant les questions qui dérangent, TF 1 s'interrogeait courageusement : à propos, pendant que nous parlons d'autre chose, le gouvernement Balladur, par hasard, ne serait-il pas en train de brader l'UAP ? Il serait tout de même dommageable qu'un tel forfait pût se commettre dans l'impunité. Pour exercer sa mission d'information, la chaîne privée avait donc déployé tous ses talents d'investigation : entre le soixante-huitième reportage sur la « maison de l'horreur » britannique et la cent vingt quatrième interview d'une navigatrice par PPDA, elle était allée demander son sentiment... à l'homme de la rue. Il est vrai que les compétences de l'homme de la rue ne sont pas assez sollicitées. D'autant que TF 1 avait trouvé un homme de la rue exceptionnel.

Il arriva. Le journaliste l'interpella. L'homme de la rue demanda à combien se montait le prix de l'action UAP. *« Cent cinquante-deux francs »*, répondit le journaliste. Et l'homme de la rue, après une demi-seconde de réflexion : Ah non ! à cent cinquante-deux francs, ce n'est pas bradé. On ne saurait assez encourager la promotion de tels hommes de la rue, suffisamment ignorants pour ne pas connaître le prix de vente de l'action UAP, mais aptes, tout de même, à jongler avec les paramètres pour, sitôt informés, estimer que cette action n'était en aucune manière bradée.

Un véritable micro-trottoir se devant d'être pluraliste, un autre homme de la rue estima tout aussitôt que cent cinquante-deux francs représentaient *vraiment* un prix cassé. Enfin parla une dame. Ce n'était plus une femme de la rue, nous avions pénétré dans un bureau avec des ordinateurs. Elle avait d'ailleurs droit à une petite inscription ésotérique résumant sa raison sociale. C'était, en tout état de cause, une voix autorisée.

Avant même qu'elle ouvrît la bouche, la cohérence de la construction du reportage apparut. Les divagations contradictoires des hommes de la rue n'avaient qu'une fonction : montrer que, sur un sujet si technique, toutes les opinions étaient dans la nature, il ne fallait pas s'y laisser prendre. Ayant surmonté ces *épreuves initiatiques*, le journaliste de TF 1 était donc parvenu à se faire ouvrir les portes d'un temple mystérieux de la finance, et allait à présent nous révéler la vérité vraie. Le gouvernement, donc, bradait-il l'UAP ? Pas du tout, répondit la dame, quelle question ! Un temps d'arrêt. Mais, ajouta-t-elle aussitôt, c'était tout de même une bonne affaire. On aurait pu vendre cette action beaucoup plus cher.

Faut-il l'avouer ? On resta sur sa faim. On attend avec impatience, dans le prochain « 7 sur 7 », et sur la même question, le sondage de la SOFRES.

**Les programmes complets de radio, de télévision et une sélection du câble sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.**

## SAMEDI 30 AVRIL

### TF 1

6.00 Série : Intrigues.
6.30 Club mini Zig-Zag.
7.20 Club mini.
8.30 Télé-shopping.
9.00 Club Dorothée vacances.
10.25 Télévitrine.
10.43 Météo (et à 11.48).
10.45 Ça me dit... et vous ?
11.50 Jeu : La Roue de la fortune.
12.20 Jeu : Le Juste Prix.
12.50 Magazine : A vrai dire.
12.55 Météo, Trafic infos et Journal.
13.15 Magazine : Reportages. Eurotunnel, les coulisses de l'exploit, de Michel Chevalet.
13.45 Jeu : Millionnaire.
14.10 Divertissement : Ciné gags (et à 17.30).
14.15 La Une est à vous. Avec la série : L'Enfer du devoir.
17.35 Magazine : Trente millions d'amis.
18.05 Divertissement : Les Roucasseries. Invité : Elie Kakou.
18.35 Divertissement : Vidéo gag.
19.05 Série : Beverly Hills.
20.00 Journal, Spécial formule 1, Tiercé, La Minute hippique, Météo et Trafic infos.
20.45 Divertissement : Les Grosses Têtes. Invité : Henri Salvador. Avec Guy Montagné, Sim, Carlos, Philippe Castelli, Evelyne Leclercq, Thierry Roland, Pierre Bellemare, Jacques Pradel, Vincent Perrot, Macha Méril, Marlène.
22.40 Téléfilm : Vengeance de flic. De Darrell Davenport, avec Dirk Benedict, Lise Cutter.
0.20 Magazine : Formule 1. Spécial Grand Prix de Saint-Marin, à Imola.
0.55 Magazine : Formule foot. Championnat de France.
1.30 Journal et Météo.
1.35 Magazine : Les Rendez-vous de l'entreprise (rediff.).
1.50 TF 1 nuit (et à 2.50, 4.45).
2.00 Feuilleton : Cités à la dérive (dernier épisode).
2.55 Téléfilm : L'Oreille. De Pavel Kohout.
4.50 Série : Mésaventures.
5.10 Musique.
5.30 Documentaire : Histoires naturelles.



### FRANCE 2

5.55 Documentaire : Cousteau, à la redécouverte du monde. (rediff.).
6.55 Dessin animé.
7.00 Les Matins de Saturnin.
8.00 Hanna Barbera Dingue Dong.
9.00 Expression directe. UNAPEL.
9.10 Magazine : Sur les pistes (et à 3.50). Avec Pierrette Brès ; A 9.15, Grands galops.
9.30 Magazine : Samedi aventure. Invitée : Catherine Destivelle. Reportage : Catherine Destivelle, l'Eiger.
10.30 Télévisator 2. Dessins animés et un jeu vidéo, Super Mario.
12.25 Jeu : Ces années-là.
12.55 Météo (et à 13.20).
12.59 Journal.



13.25 Magazine : Géopolis. Burundi, Rwanda : massacres sans fin.
14.15 Magazine : Animalia. Le désert de Sonora (Arizona).
15.10 Magazine : Samedi sport. A 15.15, Tiercé, en direct d'Auteuil ; A 15.30, Magazine : Terre de foot ; A 17.00, Football (championnat de France de 2e division) : Rennes-Nancy.
18.50 INC.
18.55 Magazine : Frou-frou. Invité : Yves Mourousi.
19.50 Tirage du Loto (et à 20.45).
19.59 Journal, Journal des courses et Météo.
21.00 Variétés : 39e Concours Eurovision de la chanson. Emission commentée en direct et en Mondiovision de Dublin par Patrice Laffont. Nina Morato représente la France.
0.05 Journal et Météo.
0.25 ▶ Magazine : La 25e Heure. La Chasse aux chasseurs de baleines, d'Udo Maurer ; La Dernière Baleine, de David Bradbury.



1.40 Magazine : Bouillon de culture (rediff.).
3.00 Magazine : Frou-frou (rediff.).
4.10 Dessin animé (et à 5.00).
4.20 24 heures d'info.
4.35 Documentaire : Falaises de l'océan.
5.10 Documentaire : Les inconnus du mont Blanc.

### FRANCE 3

6.00 Euronews.
7.00 Magazine : D'un soleil à l'autre.
7.30 Magazine : L'Heure du golf. Invité : José-Maria Olazabal ; La compétition : l'Open de Catalogne.
8.00 Espace entreprises ; L'Homme du jour.
9.00 Magazine : Terres francophones.
9.30 Magazine olympique.
10.00 Magazine : Rencontres à XV. Présenté par Jean Abeilhou, Jean-Paul Cazeneuve et Marc Guillaume.
10.30 Magazine : Top défense. Présenté par Isabelle Duhamel depuis le Musée de l'armée des Invalides. Bleu espoir dans l'ex-Yougoslavie ; Les fusiliers commandos de l'air ; Le service de neurochirurgie du Val-de-Grâce ; Document d'archives : la marine en 1944.
11.00 Magazine : Le Jardin des bêtes.
12.00 Flash d'informations.
12.05 Télévision régionale.



12.45 Journal.
13.00 Samedi chez vous (et à 14.50, 16.45).
14.00 Série : La croisière s'amuse.
17.35 ▶ Magazine : Montagne. Reportage : Les Blouses blanches de la révolution (Cuba), de José Maldavsky et Gonzalo Arijon.
18.20 Expression directe. UDF.
18.25 Jeu : Questions pour un champion. Animé par Julien Lepers.
18.50 Un livre, un jour. *Don Giovanni*, livret de Lorenzo Da Ponte.
19.00 Le 19-20 de l'information. De 19.09 à 19.31, le journal de la région.
20.05 Divertissement : Yacapa. Présenté par Pascal Brunner.
20.35 Tout le sport.
20.50 Téléfilm : Le Dernier Témoin. De Heinz Schirk.
22.15 Planète chaude. Le nouveau désordre mondial. 2. La jungle des nations, de Gérard Chaliand, Henri Tisserand et Jacques Tréfouel.
23.10 Journal et Météo.
23.35 Magazine : Musique sans frontière. Musiques du Grand Nord : Québec, Saint-Pierre-et-Miquelon, Islande, Finlande, Sibérie, Russie du Nord.



0.25 Continentales Club. Meilleurs moments de la semaine.

### CANAL PLUS

*— En clair jusqu'à 7.25 —*

6.59 Pin-up (et à 7.24).
7.00 CBS Evening News.
7.25 Le Proverbe du jour.
7.26 Les Superstars du catch (rediff.).
8.20 Surprises.
8.35 Documentaire : Au fil du rio Negro. D'Alastair McEwen et Andrea Florence.
9.00 Documentaire : Le Cinéma des effets spéciaux. 6. Ces drôles d'acteurs volants.
9.25 Cinéma : Dragon Lord. □ Film chinois (Hongkong) de Jackie Chan (1982).
10.55 Cinéma : Avril enchanté. ■ Film britannique de Mike Newell (1992).
12.24 Cinéma d'animation : Britannia. De Joanna Quinn.
12.28 Le Proverbe du jour.

*— En clair jusqu'à 14.00 —*

12.29 Pin-up.
12.30 Flash d'informations.
12.35 Magazine : 24 heures. Marathon de Paris.
13.30 Magazine : L'Œil du cyclone. Groupons-nous et demain.
14.00 Série : Le Juge de la nuit. 16. La Justice du caméléon.
14.50 Sport : Volley ball. Championnat de France : finale aller, en direct.

*— En clair jusqu'à 20.30 —*

16.45 Décode pas Bunny.
17.45 Série animée : Léa et Gaspard.
17.50 Magazine : On fait le plein. Présenté par Yvan Le Bolloc'h, George Eddy, François Pécheux et Bruno Solo ; à 17.50, Handball : Barcelone-OM Vitrolles. Finale de la Coupe des coupes, en direct ; à 19.10, Le magazine ; à 19.30, Flash d'informations ; à 19.35, Le plein de super.
20.30 Téléfilm : Honorin et l'enfant prodigue. De Jean Chapot, avec Michel Galabru, Roger Carel.
22.05 Flash d'informations.
22.15 Magazine : Jour de foot. Buts et extraits des matches de la 36e journée du championnat de France de D1.
23.00 Cinéma : La Secte. □ Film italien de Michele Soavi (1991).
0.50 Pin-up.
0.55 Cinéma : Le Jeune Werther. ■■ Film français de Jacques Doillon (1992).
2.25 Cinéma : La Sévillane. ■ Film franco-belge de Jean-Philippe Toussaint (1992).
3.55 Cinéma : The Borrower, le voleur de têtes. ■ Film américain de John McNaughton (1991).
5.20 Surprises.
5.30 Cinéma : Comment devenir beau, riche et célèbre ! □ Film américain de Savage Steve Holland (1990).
6.50 Surprises.

### ARTE

*— Sur le câble jusqu'à 19.00 —*

17.00 Documentaire : Le Pouvoir du rire (rediff.).
18.00 Magazine : Mégamix (rediff.).
19.00 Téléfilm : Hilde ! A la télé ? De Robert Williams.
19.30 Chronique : Le Dessous des cartes. De Jean-Christophe Victor. Les aventures extraordinaires de l'amiral eunuque Zheng He.
19.35 Documentaire : Histoire parallèle. Actualités espagnoles, croates et soviétiques de la semaine du 30 avril 1944 commentées par Marc Ferro et Bartolomé Bennassar.
20.30 8 1/2 Journal.
20.40 Documentaire : Souvenirs et rêves du pays Masaï. De Melissa Llewelyn-Davies.
22.10 Téléfilm : Sous le signe de la violence. De Brian Tilley, avec Vusi Kunene (3e partie).
23.05 Magazine : Snark. Lapis, de James Whitney ; Trous de ver, de Gregory Godhard ; Omni Narrator, de Chris Gevin ; Bad, de Steina Vasulka ; Chaos, de Julie Kuzminska.
23.35 Magazine : Intérieur Nuit. Ryth'Miss ; Massacrilège ; Bosnie ; Encadré-image.
0.05 Série : Rendez-vous avec Loriot. De Vico von Bülow (rediff., 60 min).

### M 6

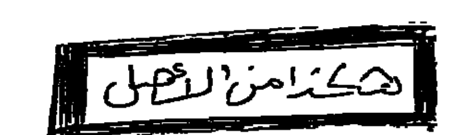
8.00 M 6 Kid.
10.00 M 6 boutique. Télé-achat.
10.30 Infoconsommation.
10.35 Variétés : Multitop.
11.50 Série : Les Années coup de cœur.
12.15 Série : Ma sorcière bien-aimée.
12.55 La Saga des séries.
13.00 Série : Les Rues de San-Francisco.
13.55 Série : Le Magicien.
15.00 Série : Soko, brigade de l'air.
16.10 Série : Thunderbirds.
16.40 Série : Chapeau melon et bottes de cuir.
17.50 Série : Le Saint.
18.45 Magazine : Les Enquêtes de Capital. L'empire CNN.
19.15 Magazine : Turbo. Le centenaire Delahaye ; Tour de France des voitures historiques ; Tour de Corse.
19.54 Six minutes d'informations, Météo.
20.00 Série : Classe mannequin.
20.35 Magazine : Stars et couronnes (et à 1.00).
20.45 Téléfilm : La Grande Evasion. De Paul Wandkos.
0.00 Série : Soko, brigade de nuit.
0.50 Six minutes première heure.
1.05 Boulevard des clips (et à 6.30).
3.00 Rediffusions.

### FRANCE-CULTURE

20.30 Photo-portrait. Jacques Henric, écrivain.
20.45 Nouveau répertoire dramatique. Les Matinaux, de Serge Ganzl.
22.35 Musique : Opus. En prélude à la Pâque orthodoxe. Musiques de Franco et Glazounov.
23.00 Pâques orthodoxes. Service de nuit pascal, depuis la cathédrale Saint-Alexandre-Nevsky, à Paris.
0.05 Clair de nuit.

### FRANCE-MUSIQUE

20.00 Opéra (en direct de Bruxelles) : Peter Grimes, de Britten, par le Chœur et l'Orchestre du Théâtre royal de la Monnaie de Bruxelles, dir. Antonio Pappano ; sol. : William Cochran, Susan Chilcott, Gregory Yurisich, Anne Collins.
23.00 Ainsi la nuit.
0.05 Akousma. Par Christian Zanesi. Invité : Bernard Fort.



Le Monde

L'ESSENTIEL



La télématique du *Monde* :
3615 LEMONDE
3617 LMDOC et 36-29-04-56

**Demain**

*Heures locales*

Le club des régions maritimes, qui regroupe le long des côtes européennes trente provinces de l'Ecosse à l'Andalousie, vient d'élire un nouveau président. Jean-Pierre Raffarin, président UDF de la région Poitou-Charentes, prend la tête du lobby important qu'est devenu l'Arc atlantique.

Ce numéro comporte un cahier « Temps libre » folioté I à XII

Le numéro du « Monde » daté vendredi 29 avril 1994 a été tiré à 465 745 exemplaires

# Le poste de M. Delors suscite des convoitises

## *A deux mois de l'échéance, le Belge Jean-Luc Dehaene semble le mieux placé pour prendre la présidence de la Commission de Bruxelles*

BRUXELLES (Union européenne)

*de notre correspondant*

Qui succédera à Jacques Delors à la tête de la Commission européenne le 1er janvier 1995 ? La décision doit être prise par les Douze lors du conseil européen de Corfou, les 24 et 25 juin. A deux mois de l'échéance, le choix n'est pas fait, mais trois noms retiennent déjà l'attention : Sir Leon Brittan, l'actuel vice-président de la Commission chargé des relations économiques extérieures, Ruud Lubbers, le premier ministre des Pays-Bas et Jean-Luc Dehaene, son homologue belge. L'Irlandais Peter Sutherland, nommé récemment secrétaire général du GATT, et le Belge Etienne Davignon, président de la Société générale de Belgique, sont parfois cités comme *« outsiders »*.

Leon Brittan est le seul à faire campagne, notamment en France. Ce Britannique, ancien ministre de Margaret Thatcher, brillant, efficace, a néanmoins peu de partisans dans l'Hexagone. Il a certes réussi à traverser l'épreuve des négociations du GATT, durant lesquelles il fut le principal porte-parole de la Communauté, sans se mettre à dos les Français.

Mais le soupçon de partialité qu'avaient suscité certaines de ses prises de position lorsqu'il occupait le poste de commissaire à la concurrence n'a pas été complètement effacé. Paris avait mal digéré le refus de la Commission, inspirée par Sir Leon, d'avaliser le rachat du constructeur canadien De Havilland par Aérospatiale, associée à l'italien Alenia.

Et surtout, même s'il s'emploie à dissimuler cette divergence, Leon Brittan a une conception de l'Europe éloignée de celle qui prévaut en France. *« Pour lui, l'Union, c'est une zone de libre-échange avec une monnaie unique »*, résume un observateur. Cette différence d'approche pourrait se révéler gênante alors que le point d'orgue du mandat de quatre ans du prochain président du collège bruxellois promet d'être la conférence intergouvernementale, prévue par le traité de Maastricht, pour traiter en 1996 de l'organisation politique de la « Grande Europe », de la répartition des compétences, du degré d'intégration à atteindre et de l'adaptation des institutions.

### *Un Flamand décontracté*

De son côté, Ruud Lubbers a longtemps fait figure de candidat naturel, évident, bien que non déclaré. Il bénéficiait alors de l'appui de Jacques Delors et de Felipe Gonzalez, deux « poids lourds » socialistes. Le soutien de ses pairs chrétiens-démocrates lui semblait également acquis. Premier ministre des Pays-Bas depuis douze ans, cet Européen convaincu, familier des réunions des chefs d'État et de gouvernement des Douze, expert ès procédures communautaires, de sensibilité fédéraliste, pouvait être considéré comme un homme d'équilibre au sein d'une Union menacée de division.

Le grain de sable est venu principalement d'Allemagne où l'on avait déjà peu apprécié ses réticences au moment de la réunification.

Il semble cependant que François Mitterrand et, surtout, Helmut Kohl aient été agacés par la façon dont M. Lubbers a conduit les débats lors du conseil européen de Maastricht, en décembre 1991. Le premier ministre néerlandais avait alors manifesté une grande compréhension à l'égard des exigences de John Major, notamment en ce qui concerne la politique sociale. Une indulgence qui, renouvelée, risquerait de devenir paralysante lors du débat politico-institutionnel de 1996. *« On ne lui fera jamais accepter l'idée qu'une clarification sur la finalité de l'Europe est nécessaire et qu'il faudra se compter sur ce thème »*, regrette un haut fonctionnaire de la Commission.

Ce serait une erreur d'assimiler ces réticences à un veto : si M. Lubbers ne fait plus figure de favori, il garde des chances, surtout s'il décide de se déclarer plus nettement qu'il ne l'a fait jusqu'ici après les élections législatives du 3 mai. Il y a tout lieu de penser que les Anglais, s'ils se résignent à l'idée que M. Brittan n'a guère de chances, pousseront dans ce sens. La préférence des Français et des Allemands irait à Jean-Luc Dehaene, dont la présidence des travaux communautaires au cours du second semestre 1993 a fait l'objet d'éloges unanimes. Le premier ministre belge, un chrétien-démocrate bon ton, n'a certes rien d'un intellectuel mondain. Mais son style, moins patelin, plus rugueux que celui de Jacques Delors, le porterait vers la promotion d'une Europe sans complexe.

A l'évidence, on apprécie à Paris ce Flamand décontracté, qui domine ses dossiers et s'exprimera sans détour, plus facilement en français qu'en anglais, sur les efforts à consentir pour faire progresser la construction européenne et la rendre plus accessible à l'opinion. On croit deviner qu'il défendra sans dogmatisme mais avec détermination les chances de l'Union politique.

A l'heure de l'adhésion de l'Autriche et des pays scandinaves, et alors que l'élargissement aux pays d'Europe centrale devient une perspective relativement proche, le premier ministre belge représente la sécurité d'une Europe familière. *« Il sera reconnu comme un des leurs par les membres du Conseil européen et c'est essentiel »*, relève un habitué des réunions bruxelloises. Son choix, de surcroît, ne devrait susciter aucune opposition ouverte, y compris de la part des Britanniques, même s'il est clair que Paris et Bonn comptent sur sa résolution pour contrer, en cas de nécessité, leur penchant pour un espace européen sans consistance politique.

Les partis politiques belges représentés au sein du gouvernement, peu soucieux de s'engager dans un engrenage susceptible de conduire à des élections nationales prématurées, considéreraient certainement avec inquiétude le départ du premier ministre. Il ne semble pas, toutefois, que les résistances soient aussi fortes que celles qui étaient prévues à l'origine. Certains parlent déjà d'un cabinet conduit par Willy Claes, un socialiste flamand, actuellement ministre des affaires étrangères.

Dans l'hypothèse où les contraintes de la politique intérieure belge bloqueraient la candidature Dehaene, Etienne Davignon, qui fut jadis un commissaire efficace pourrait être considéré, dans plusieurs capitales, comme un « recours belge » parfaitement acceptable. C'est en outre une perspective qu'il envisage lui-même sans déplaisir.

En France, le président de la République comme le premier ministre souhaitent que la France tienne toute sa place dans la prochaine Commission. Mais conserver à Bruxelles l'influence de ces dix dernières années, lors de la présidence de M. Delors, ne sera assurément pas chose aisée. En attendant, la tradition qui veut que la France désigne un commissaire issu de la majorité et un autre de l'opposition semble devoir être maintenue.

Même si rien n'est arrêté, on cite cependant comme « ticket » français possible l'ancien premier ministre Edith Cresson, qui bénéficierait du soutien de François Mitterrand, et Jean-Bernard Raymond, aujourd'hui député RPR et qui fut ministre des affaires étrangères durant la première cohabitation (1986-1988). Un choix qui illustrerait la volonté du gouvernement, compte tenu des réticences de l'opinion à l'égard des technocrates, d'envoyer plutôt des politiques siéger à Bruxelles.

Mme Cresson, jadis membre du Parlement de Strasbourg, ancien ministre de l'agriculture, du commerce extérieur et des affaires européennes, connaît assurément les dossiers et les procédures. Mais il est difficile, fait-on remarquer à Bruxelles, de les considérer comme des figures nouvelles... Alors que la tâche de la Commission consistera à préparer des décisions importantes sur l'avenir de l'Europe, les réactions traduisent d'une façon diffuse, sur place, un souci de renouveau.

Il est vrai que d'autres noms circulent : du côté socialiste figurent Elisabeth Guigou, elle aussi ancien ministre des affaires européennes, et Henri Nallet, qui fut ministre de l'agriculture, et qui vient de rédiger à la demande de la Commission un rapport, très apprécié, sur les conditions d'une intégration progressive des agricultures des pays d'Europe centrale dans l'Union européenne, [illegible] correspondent à la combinaison supposée idéale de technocrates entrés en politique.

A droite, le choix semble moins évident. On parle parfois d'Yves-Thibault de Silguy, le conseiller du premier ministre pour les affaires européennes, dont chacun reconnaît le talent, mais qui est sans passé politique. Alain Lamassoure, le ministre des affaires européennes, n'a pour sa part aucune envie de quitter son poste, alors qu'approche le semestre de présidence française. Certains chuchotent le nom du député européen (PPE) Jean-Louis Bourlanges, un des rares membres français du Parlement européen qui aient réussi à échapper à l'anonymat. La pêche au nom ne fait que commencer.

PHILIPPE LEMAITRE

Malgré une augmentation du chômage de 0,3 % en mars

# Les signes d'amélioration de l'emploi se précisent

En mars, le chômage a augmenté de 0,3 % en données corrigées, selon les résultats publiés par le ministère du travail, vendredi 29 avril. Il y avait 3 320 900 demandeurs d'emploi, en données corrigées à la fin du mois, soit 8,2 % de plus qu'en mars 1993, qui représentent 12,2 % de la population active, selon les critères du BIT (Bureau international du travail), sans changement par rapport à février, mais en hausse de 0,9 point sur un an. En données brutes, le nombre de personnes privées d'emploi s'élevait en mars à 3 326 900, en baisse de 1,8 % en un mois (– 60 400) et en hausse de 8,1 % en un an.

Relativement importante, en comparaison de l'évolution enregistrée depuis novembre 1993, l'augmentation de 8 600 chômeurs en données corrigées, en mars, doit être observée avec prudence. Un léger ralentissement du rythme d'aggravation du chômage est en train de se produire, que plusieurs indicateurs confirment. Toujours élevés (39 900), les licenciements économiques diminuent de 18,6 % en douze mois. Les nouvelles entrées dans les listes de l'ANPE (322 000) s'affaiblissent de 7,8 % en un an et, plus rassurant encore, les sorties du chômage (325 800) progressent de 3 % par rapport à mars 1993. Ce mouvement est timide, mais il marque un renversement de tendance que soulignent les retours dans un emploi (+ 6,7 % en un an) et les radiations « pour autre cause » qui peuvent y être assimilées (+ 4,5 % en un an), même si les orientations vers des stages (– 4,6 % en un an) montrent les limites de la politique de l'emploi, largement compensées par le recours aux dispenses de recherche d'emploi pour les chômeurs les plus âgés (+ 69 % en un an). Ces derniers, qui ne figurent plus parmi les demandeurs d'emploi, étaient 247 729 en mars 1993 ; ils sont désormais [illegible].

D'[illegible] encourageantes apparaissent. Encore évalué à 1,3 million de journées indemnisées, le chômage partiel régresse de 23,8 % en un an, tandis que les offres d'emploi enregistrées en cours de mois progressent de 37,9 % en un an.

En revanche, et comme à chaque fois que l'horizon se dégage un peu, la situation du chômage de longue durée s'alourdit. Désormais de 370 jours, l'ancienneté moyenne de présence à l'ANPE s'accroit de 8 jours en un mois et de 25 jours en un an. Les personnes qui sont inscrites depuis plus d'un an sont au nombre de 1 125 000, en données corrigées (+ 23,1 % en un an), qui représentent 34 % des chômeurs.

ALAIN LEBAUBE

Le Monde

# temps libre

*VOYAGE*

## Océan Indien grand large

**Brassage humain autant que culturel et économique, l'océan Indien insulaire pourrait facilement être considéré comme un sixième continent. Madagascar en serait la maison mère autour de laquelle rayonneraient ses « satellites » géographiques : les Comores, Mayotte, la Réunion, Maurice et l'archipel des Seychelles. Voyage dans la mosaïque de cette francophonie-là.**

*(Lire pages VI et VII.)*



BRUNO BARBEY/MAGNUM



M. CASTRO/URBA IMAGES

*LOISIRS*

## La Villette labyrinthe

**Comment se déplacer sans trop se perdre et viser correctement le but que l'on s'est fixé sur ces 55 hectares de découvertes et de curiosités ? Le parc de La Villette, ouvert presque en permanence et gratuitement, de 6 heures du matin à 1 heure du matin, mérite explication et mode d'emploi.**

*(Lire page VIII.)*



**Lire aussi**

**Patrimoine**
**Histoire et destin du Mobilier national.**
*(Page IV.)*

**Design**
**Exposition Sottsass à Beaubourg.**
*(Page V.)*

**L'Œil de Claude Sarraute.** *(Page IX.)*





*EN VILLE*

## Mémoire de La Rochelle





J.-P. FAVREAU

**Une rue qui ne cache rien, cette rue Fleuriau, à La Rochelle. Elle porte le nom du descendant de l'un des plus fameux négriers de la place, un certain Aimé-Benjamin Fleuriau. Dans cette même artère, un musée, celui du Nouveau Monde. Souvenirs cruels.**

*(Lire page III.)*

*EXTÉRIEUR*

## Podiums de mer

**Belles courses, grand souffle. Les Français présents sur tous les océans.**

Dans la course à l'exploit auquel l'homme moderne se livre, sans doute pour mieux défier les peu réjouissantes hypothèques qui pèsent sur son avenir, l'exercice maritime se révèle d'année en année comme le grand bain royal où peuvent encore s'ébrouer quelques-unes de ces subtiles vertus qu'ont toujours su graver au temple de la reconnaissance et de la mémoire les fins navigateurs. Personnages hier solitaires, appelés par le seul mystère des étoiles qui guidaient leur circumnavigation, les voilà aujourd'hui héros d'une fête partagée par tous, soutenue par tous, encouragée par tous.

Le salut viendrait-il de la mer ? Cette mer berceau du monde, toujours à la recherche d'un statut un peu sérieux de non-agression, et avec laquelle eux composent les gammes d'un courage joyeux et alerte, cadeau bosselé de coups de tabac offert sans frais à des populations qui croient recevoir là les embruns bénis d'une vie nouvelle et d'un nouvel espoir. On voit des auréoles au-dessus de la tête de tous ces loustics qui rentraient dans les quarantièmes rugissants l'âme légère au moment où arrivaient à quai nos trains de banlieue et dans nos boîtes à lettres des notes de gaz et des factures de téléphone. Encore une course, encore une traversée, m'sieu Tabarly. Encore un peu d'aventure, un peu d'ouragan, un peu de tempête. Vous qui racontez si mal ce que vous vivez si bien.

La France sous pavillon français. Enfin des médailles, des podiums, du tricolore grand large. Un vraie nation maritime. C'est eux qui passent le Horn, c'est nous qui sommes à la barre. Le pays prend le quart, attise les alizés, s'engage ferme sur l'option de la route du sud, lance de la toile et vient faire un triomphe au marin Kersauson pour bien lui signifier que même



DANIEL ALLISY/SEA AND SEE

battu, Brest lui resterait toujours fidèle. Bruno Peyron, le détrôné, était d'accord. Quelques semaines après la déception, Isabelle Autissier coupait la ligne d'arrivée d'un New-York-San-Francisco avec quatorze jours d'avance sur le record de Kolesnikovs et Pettenghill. Une autre femme à inscrire au tableau d'honneur. Florence Arthaud était ravie. Riche réserve.

Tous ces combats gagnés en lutte franche contre l'élément primitif nous rassurent. Nous lavent. C'est la terre ferme qui se porte mal. Brumes et miasmes, trucages et embrouilles délétères. Les marins ne sont jamais classés positifs aux contrôles antidopage. Ils se soignent aux remèdes d'une autre pharmacopée, plus rude, plus intransigeante, celle qui donne au corps et à l'esprit ses chances les plus certaines pour sortir propres et clairs de l'aventure. Voilà qui nous dépasse et nous bluffe, nous intrigue et nous attire – nous pauvres papillons sans couleurs – vers les feux de route aperçus dans les nuits de ces sentinelles du mobile.

Rustiques aux poignets de fer, ils pourraient bien nous enseigner la persévérance et l'effort en continu pour peu qu'ils se donnent la peine de nous livrer quelques-unes des clés de ce monstrueux pari qui les oblige sans cesse à reculer les limites du réalisable. Fort heureusement pour nous, ils sont peu bavards. Et c'est aussi bien ainsi. Les océans, d'après ce que l'on croit savoir, ne se laissent fréquenter que par des gens sérieux et sûrs. A nous les applaudissements, à eux la gloire.

**Jean-Pierre Quélin**

*(Lire page IX l'article de Vincent Borde sur les catamarans de petite plaisance.)*



# Rendez-vous

## ILE-DE-FRANCE

### Paris en habits de patrimoine

Ce que l'on admire d'emblée, dans ce guide du patrimoine de Paris publié sous la direction de Jean-Marie Pérouse de Montclos, directeur de recherches au CNRS, ce sont ses gravures en noir et blanc, d'une étonnante netteté. L'ouvrage compte plus de quatre cents de ces gravures, plans et photos. Quant au millier de monuments qui font la gloire du patrimoine architectural parisien, ils sont classés par ordre alphabétique, ce qui simplifie la recherche. Leurs notices fouillées (pas moins de huit pages sur le Val-de-Grâce, par exemple) sont l'œuvre d'une quarantaine d'auteurs parmi lesquels des conservateurs, des professeurs et des chercheurs qui passent au crible dix-sept siècles d'art et d'histoire. Un ouvrage de 608 pages, relié, 239 F, publié par Hachette en coédition avec la direction du patrimoine et la Caisse nationale des monuments historiques et des sites.

### Le printemps au Potager

Les élèves de l'Ecole nationale supérieure d'horticulture organisent leur exposition de printemps au Potager du roy (4, rue Hardy à Versailles) le vendredi 6 mai (de 14 heures à 20 heures) et les 7 et 8 mai (de 10 heures à 20 heures). Au programme, visites commentées par les étudiants, conférences et débats, concert de musique classique en la cathédrale Saint-Louis. De nombreux espaces thématiques sont prévus : plantes à massif, fruits et légumes, bonsaïs, fleurs coupées, plantes aquatiques ou plantes vertes. Renseignements auprès de l'association « Vivre l'horti ». Tél. : 39-50-60-87, poste 117.

### Sarajevo au Centre Pompidou

D'abord accueillie à Bordeaux au centre Arc-en-Rêve, l'exposition « Sarajevo, une ville blessée », préparée par les architectes de Bosnie sur les destructions dans la ville assiégée depuis deux ans, est présentée jusqu'au 15 mai, à Paris, au centre Georges-Pompidou (rez-de-chaussée, galerie des dessins d'architecture). Quatre-vingt-dix photographies (ainsi qu'un diaporama et des vues datant d'avant la guerre) témoignent de l'« urbicide » (*le Monde* du 5 avril). L'exposition doit circuler en Europe. Des fonds ou des propositions d'action sont recueillis par l'association Patrimoine sans frontières (13, bd Rochechouart, 75009 Paris. Tél. : 42-80-61-67, télécopie : 42-80-52-65). Un livre intitulé *Sarajevo* vient de paraître dans la collection « Capitales oubliées » (textes de Abdulah Sidran et François Chaslin, photographies de Zoran Filipovic et Gérard Rondeau), Ed. du Demi-Cercle, 29, rue J.-J.-Rousseau, 75001 Paris, 92 p., 155 F, dont 20 F, sur chaque exemplaire vendu, sont réservés à la Bibliothèque de Sarajevo.

### Le Salon du tourisme

Traditionnelle préface aux vacances estivales, le Salon du tourisme se tiendra du samedi 30 avril au jeudi 12 mai à la Porte de Versailles, dans le cadre de la Foire de Paris. Carrefour de l'évasion et du voyage, ce Salon grand public entend, certes, faire rêver, mais avant tout faire voyager. Dans cette optique, il présente, sur 15 000 mètres carrés, un tableau des plus complets de toutes les activités touristiques possibles, en France et à l'étranger, grâce à la présence de près de deux cent cinquante exposants : voyagistes, distributeurs, professionnels du transport et de l'hôtellerie. Un salon organisé cette année autour de trois grands pôles : les régions françaises (provinces, départements, villes et sites) ; les offices de tourisme étrangers (plus de quinze pays, dont, pour la première fois, la Côte-d'Ivoire et la Croatie) et les propositions des divers professionnels du tourisme. En prime, de nombreuses animations, expositions, spectacles, concerts, jeux et concours. Au parc des expositions (hall 1), porte de Versailles, à Paris. De 10 heures à 19 heures avec nocturnes jusqu'à 22 heures les 3, 6 et 10 mai. Entrée : 40 F, 20 F pour les enfants de 7 à 14 ans.

### L'Etoile du Nord en musique

A l'occasion de l'exposition « Le Soleil et l'Etoile du Nord » au Grand-Palais, le théâtre du château de Drottningholm (le « Versailles suédois ») vient donner du 2 au 8 mai, au théâtre des Champs-Elysées à Paris, quatre représentations de *Zémire et Azor*, l'opéra-comique de Grétry, inspiré de *la Belle et la Bête*, qui fut joué en 1778 en Suède, et en suédois, sept ans après sa première représentation à Fontainebleau. Les décors datant du dix-huitième siècle sont du voyage. Les Suédois poursuivront le concert le 6 juin (jour de la fête nationale) dans leur centre culturel (11, rue Payenne, Paris 3e) par un hommage à Carl-Michael Bellman (1740-1795) chanté par Mikael Samuelson et présenté par Max von Sydow. La célébration du *midsommar*, durant la nuit du 21 juin, avec pique-nique traditionnel, se fera elle aussi en musique, avec l'ensemble musical Willemark, Gudmundson et Möller. Rens. tél. : 44-78-80-27.

### Un timbre peut en cacher un autre

Découpages, ciselages, pliages... Priscille d'Harcourt, connue pour ses scénarios de bandes dessinées pour enfants et ses décors de théâtre, s'est lancée dans une réflexion poétique et humoristique sur les timbres de la série *Marianne*. Cinquante de ses planches, intitulées « Un timbre peut en cacher un autre », qui déclinent le rouge et le vert tout en jouant avec les flammes d'oblitération, sont présentées au Musée de la Poste de Paris, du 5 mai au 18 juin (34, boulevard de Vaugirard, Paris 15e, tous les jours, sauf dimanches et jours fériés, de 10 heures à 18 heures).

### Autour de la Grande Bibliothèque

Le chantier de la Grande Bibliothèque n'est pas le seul dans ce quartier de l'Est parisien qui subit de grandes transformations. Pour en savoir plus et prendre connaissance des plans et des maquettes, on peut se rendre au « Tipi », le centre d'accueil et d'information du projet « Seine Rive gauche » qui concerne 130 hectares de terrains sur 2,7 kilomètres de longueur en bord de Seine. Tous les jours, sauf le lundi, de 14 heures à 19 heures, 9, boulevard Vincent-Auriol, Paris 13e. Tél. : 40-06-21-04.

## RÉGIONS

### Terres de Rhône-Alpes

De mai à octobre 1994, l'Association Rhône-Alpes des conservateurs propose un large programme d'expositions organisées autour du matériau « terre ». Ces manifestations seront présentées dans quinze musées répartis sur l'ensemble de la région. Cinq grands thèmes ont été retenus : l'archéologie, l'architecture de la terre, les arts décoratifs, l'ethnologie, la création contemporaine. Les différents thèmes abordés par chaque musée, selon sa spécificité et l'histoire du lieu, sont représentatifs d'un patrimoine commun à de nombreux « pays » de Rhône-Alpes. Ainsi à Lyon, exposition sur la manufacture royale de faïence de Lyon au XVIIIe siècle ; à Privas, Terres d'argile, terres d'Ardèche ; à Roanne, Roanne antique ; à Valence, Aux origines de la poterie dans la Drôme... Commissariat général : Musée savoisien, square de Lannoy-de-Bissy, 73000 Chambéry. Tél : 79 33 44 48.

### Fête de la vapeur en baie de Somme

En marge de l'inauguration du tunnel ferroviaire sous la Manche, l'association le Chemin de fer de la baie de Somme organise, le dimanche 8 mai de 10 heures à 17 heures, une Fête de la vapeur en gare de Noyelles-sur-Mer (Somme). Les petits tortillards à voie métrique de l'association proposeront aux amateurs des balades vers Le Crotoy, Saint-Valery-sur-Somme et Cayeux-sur-Mer. Ce jour sera aussi l'occasion d'une rencontre des petits trains, en gare de Noyelles, sur la ligne SNCF Amiens-Calais, avec un convoi spécial, remorqué par deux locomotives à vapeur, dont la célèbre Pacific 231 du Pacific Vapeur Club, de retour des manifestations de Calais (rens. : Le Chemin de fer de la baie de Somme, BP 31, 80230 Saint-Valery-sur-Somme, tél. : 22-26-96-96).

### Paul Colin à l'affiche

Né il y a cent deux ans à Nancy (mort en 1985), Paul Colin (auteur de la fameuse affiche de Joséphine Baker pour la *Revue nègre*) reçoit un hommage tardif de sa ville. Sous le titre « Paul Colin et les spectacles », le Musée des beaux-arts présente avec le concours de la bibliothèque nationale, des aspects moins connus de son talent : maquettes de ses principales affiches, dessins inédits (extraits de la bibliothèque-musée de l'Opéra de Paris), croquis de costumes et de décors. Du 2 mai au 31 juillet, 3, place Stanislas à Nancy. Tél. : 83-85-30-00.


PAUL COLIN

### Grasse au parfum

Pour la quatrième année consécutive, le Musée international de la parfumerie de Grasse organise une manifestation culturelle consacrée durant ce printemps et cet été aux « Parfums et flacons au XVIIIe siècle ». L'exposition rassemblera un ensemble de flacons et d'objets de parfumerie provenant des collections du musée ainsi que de collectionneurs français et étrangers. Du 12 mai au 15 septembre, 8, place du Cours, 06130 Grasse. Tél : 93-36-80-20.

## ETRANGER

### Un train pour Venise

Il s'agit, bien sûr, du fameux Venice Simplon-Orient-Express dont les dix-sept voitures bleu et or quittent, depuis le 24 mars, après une trêve hivernale, la gare Victoria, à Londres pour, via le Kent et la Manche, gagner la gare de l'Est, à Paris. Pour les passagers français le voyage commence par un dîner gastronomique alors que le train traverse la Bourgogne, en route vers la Suisse. A l'heure du petit déjeuner, le rideau se lève sur le lac de Zurich puis sur le château de Vaduz, au Liechtenstein. Après le tunnel de l'Arlberg Pas, apéritif au Tyrol et déjeuner à Innsbruck. Dans l'après-midi le cadre se fait majestueux avec le col du Brenner et la chaîne des Dolomites. Le thé se déguste à la hauteur de Vérone et le coucher de soleil, à Venise. Plusieurs forfaits sont proposés dont un aller en train (départ le jeudi ou le dimanche) et un retour en avion sur Air France ou Alitalia (de 11 000 à 14 500 F par personne en cabine et chambre double (2 nuits), selon l'hôtel – le Londra ou le Cipriani – et la saison). La formule inverse (départ le lundi ou le jeudi) est un peu moins chère. On peut également passer 3 nuits au Cipriani en demi-pension et accès au golf (de 17 700 à 21 500 F) ou séjourner à Vérone (de 9 900 à 10 350 F pour 2 nuits) ou sur le lac de Garde (de 14 700 à 18 700 F les 5 nuits). Renseignements au 75, avenue des Champs-Elysées, 75008 Paris, tél. : (1) 45-62-00-69. A consulter également les brochures des voyagistes Donatello, CIT Evasion, Mooving, Italiatour, Italissimo et Jet Tours Prestige.

### Les dix tentations

Un constat. Celui formulé par l'Observateur Cetelem 94 qui souligne que, désormais, *« les consommateurs se comportent comme des acheteurs professionnels »*. Une réponse. Celle apportée par Selectour, premier réseau français d'agences de voyages indépendantes (près de 400 points de vente), avec ses offres spéciales « été 94 » : dix destinations (deux françaises, quatre méditerranéennes et quatre « longs courriers » : Antilles, Thaïlande, Etats-Unis et Canada), dix prestations de qualité sélectionnées parmi la production des meilleurs voyagistes et proposées à des prix très attractifs. Exemple : un circuit de 8 jours au Canada, de mai à octobre, de 4 450 F à 6 000 F (selon la date de départ) par personne en chambre double et pension complète, avion compris. Objectif poursuivi : dynamiser les réservations sans attendre les ventes de dernière minute, souvent contraignantes pour les clients, en proposant des prix garantis toute la saison. Liste des points de vente sur Minitel 3615 Selectour ou par téléphone au 45-26-95-15.

### La Chine de Confucius

Né il y a 2500 ans dans la région de Chang-Toung, le confucianisme a laissé une doctrine philosophique et religieuse qui est restée l'essence même de la culture chinoise. Confucius est encore aujourd'hui une référence pour les intellectuels et les hommes politiques chinois. Premier voyagiste chinois en France, China Travel Service propose, dans le cadre d'un circuit accompagné de 24 jours, de Pékin à Hongkong, *via* Nankin, Suzhou, Hangzhou, Shanghaï, Guilin et Canton, de découvrir l'héritage culturel chinois à travers les sites les plus prestigieux de l'est du pays : le Temple du ciel, la Montagne aux mille bouddhas, le mont Taishan, les temples de Qufu (pays natal de Confucius), le Grand Canal impérial, la grotte du Pipeau, le Musée de Xian, etc. Un circuit effectué en grande partie en train, ce qui permet d'admirer la campagne chinoise. Départs d'avril à octobre, 19 200 F par personne en chambre double et pension complète avec le transport aérien, les transports intérieurs, les visites et excursions, les frais de visa et la présence d'un accompagnateur et de guides locaux parlant français. Renseignements au (1) 44-51-55-66.

### Au fil du Gange

Tant de guides sur l'Inde ! Mais un seul sur le fleuve-dieu descendu de l'Himalaya : *le Roman du Gange*, de Bernard Pierre, dont une édition mise à jour (avec sept cartes et plans) vient de paraître en « pocket » chez Plon (235 p.) L'ancien explorateur, spécialiste des fleuves (Nil, Mississippi, Danube, Loire) restitue l'histoire, la culture, l'économie, les peuples baignés sur 2 700 km par les *« flots sacrés »* du Gange, entre « La Bouche-de-la-Vache », dans le glacier himalayen et le golfe du Bengale.

### Correspondance romaine

Jean-Pierre Angrémy, directeur de l'Académie de France à Rome, nous écrit : *« Dans votre numéro daté du 12 mars dernier, Philippe Apeloig est qualifié de* « premier graphiste en pension à la Villa Médicis ». *Or, il y a à l'heure actuelle deux graphistes à la Villa Médicis. Catherine Zask, arrivée en même temps que Philippe Apeloig, témoigne, comme lui, d'un grand talent. Si Philippe Apeloig devait être considéré comme le premier graphiste de la Villa, ce ne pourrait être que parce que Catherine Zask en est la première. »*



## VENTES

### Magnum et l'Histoire

Créée en 1947 par des photographes de presse afin de protéger leurs intérêts, l'agence Magnum livre une partie de son fonds aux enchères, le 12 mai prochain à Londres. C'est la première fois dans son histoire que Magnum vend ses clichés, elle qui d'habitude se nourrit de leur publication dans les journaux du monde entier.

A travers le travail de 52 photographes, l'agence se raconte. Sur une idée de Robert Capa, associé à Henri Cartier-Bresson, Georges Rodger et David Rodger, l'agence fut en effet fondée pour aider les photographes de presse dans leur travail, et préserver leurs droits. A l'époque, Robert Capa pensait que le statut de reporter-photographe ne pouvait exister si ce dernier ne restait pas propriétaire de ses négatifs, considérés comme l'original véritable d'un tirage ; en fait, les fondateurs de l'agence, Beaumarchais modernes, inventent là le principe des droits d'auteur appliqué à la photographie.

Depuis sa création, Magnum s'associe aux professionnels les plus connus qu'elle choisit par cooptation. Ils demeurent les seuls propriétaires d'une agence qui a su capter depuis quarante ans les moments décisifs de l'Histoire, de l'arrivée des juifs immigrant en Israël en 1948 aux massacres de la place Tiananmen en 1989.

Parmi les 125 lots proposés, le plus important est un portfolio des 340 clichés de l'exposition « Le monde vu par les photographes de Magnum », qui, depuis 1988, a été admirée dans 15 pays et dans 40 lieux différents. Ce recueil est estimé entre 150 000 et 200 000 livres (1,3 million à 1,75 million de francs).

Les autres lots sont constitués d'un tirage, dont les prix varient entre 200 et 3 000 livres (1 730 à 26 000 F). *Maurice Chevalier chez Maxim's*, vu par Erich Lessing en 1954, obtiendra entre 250 et 350 livres (2 200 à 3 000 F) ; même estimation pour *Charles de Gaulle en Algérie*, en 1954, du même photographe.

*Le Peintre de la tour Eiffel*, en 1953, et une *Marche pour la paix à Washington*, en 1967, deux prises de vue de Marc Riboud, se vendront sans doute entre 400 et 500 livres (3 500 à 4 300 F).

Une des figures légendaires de l'agence, Henri Cartier-Bresson, est parmi les plus cotés : on attend au moins 2 000 livres (17 500 F) de *la rue Mouffetard, Paris*, prise en 1954, et 1 500 livres (13 000 F) d'un portrait de Simone de Beauvoir.

Autre membre fondateur, Robert Capa photographiait Ernest Hemingway avec son fils Gregory en 1941, cliché estimé de 1 500 à 2 000 livres (13 000 à 17 500 F). Un portrait de John F. Kennedy, exécuté par Cornell Capa, frère de Robert, en 1960, est estimé entre 2 000 et 3 000 livres (17 500 à 26 000 F).

Plus proche de nous, *Beyrouth* vue par Raymond Depardon en 1978 est donnée entre 300 et 400 livres (2 600 à 3 500 F).

Catherine Bedel

**▶ Christie's, Londres, le jeudi 12 mai. Exposition à Paris les 3 et 4 mai, 6, rue Paul-Baudry, 75008. Tél. : 40-76-85-83.**

EN VILLE / LA ROCHELLE

# Rue Fleuriau

**Belles façades de bonne pierre blanche, la rue Fleuriau est aristocratique, toute de réserve et de discrétion. Dans l'hôtel Fleuriau, le Musée du Nouveau Monde révèle d'où elle tint sa fortune.**

Un méchant vent, activé par la masse de la cathédrale, s'engouffre dans la rue Fleuriau. Les Rochelais disent qu'il charrie l'« inquiétude » de la mer. Le passant se glisse sous l'aile protectrice des arcades, se confie au labyrinthe qui lui fera oublier la présence obsédante de l'Océan. La rue Chaudrier, caparaçonnée de pierre, a trop les pieds sur terre, ses hôtels ploient sous les siècles et les richesses accumulés. La mer était cruelle, mais savait récompenser ceux qui avaient l'audace de la braver.

La rue Fleuriau n'est plus franchement aristocratique. Elle s'est laissé gagner par la roture. A ses deux entrées, rue Chaudrier et rue Saint-Yon, qui sacrifient au commerce, les boutiques ont tenté une timide percée. La cathédrale ferme son horizon, et les soirs d'office tente de projeter ses feux sur l'âme des passants.

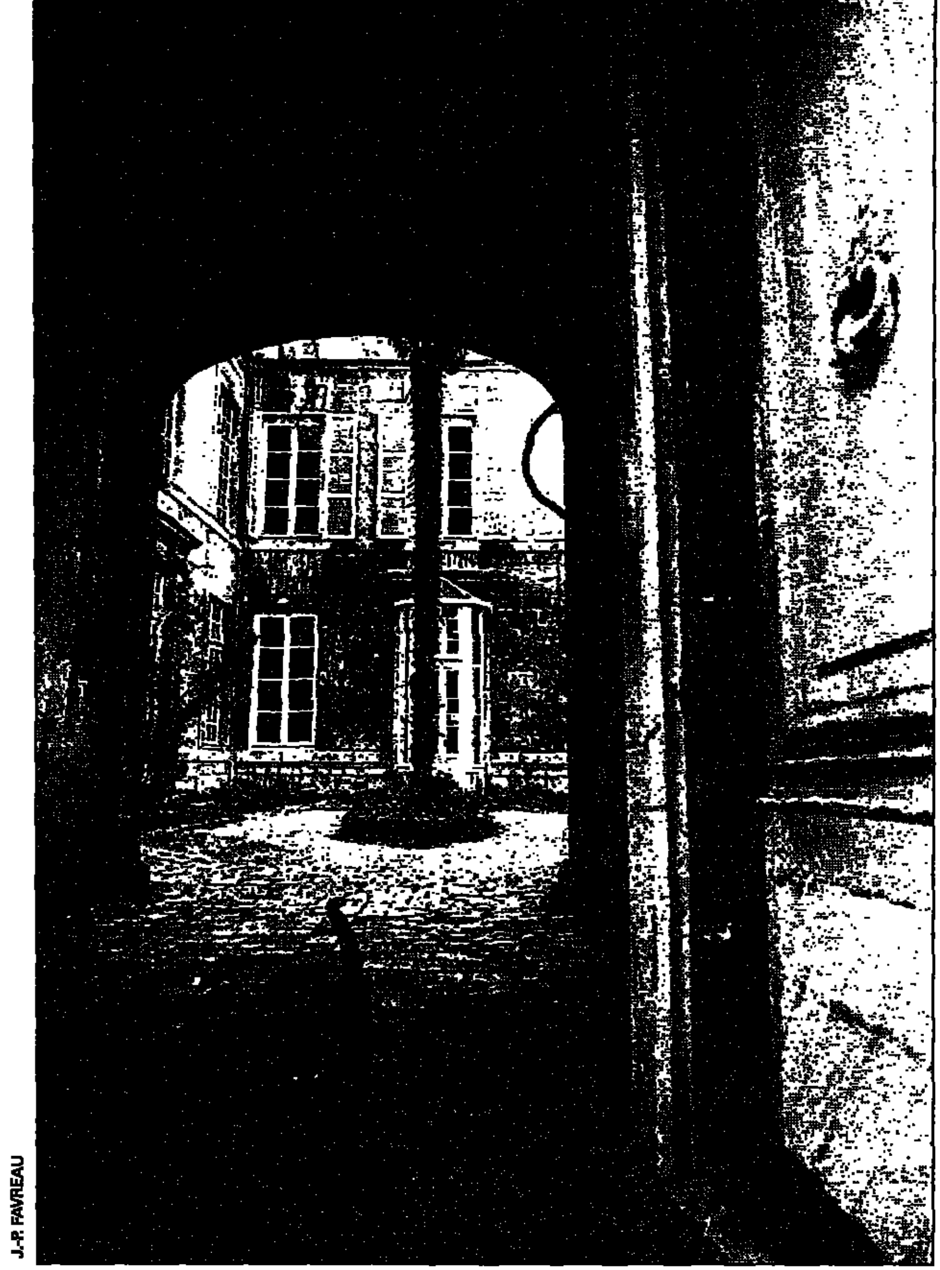
**Il y a des rues mieux nées** à La Rochelle, comme la rue de l'Escale, toute en porches et en maisons basses, éperdues de blancheur. Il y règne déjà une langueur tropicale. La Rochelle est reprise par son rêve d'au-delà des mers. Au sol, on a conservé les galets, dont on pavait les rues, ramassés sur la grève du Saint-Laurent pour lester les navires chargés de peaux de castor. Voici ensuite la maison Venette, du nom d'un médecin fameux au dix-septième siècle, qui jeta les fondements de la médecine tropicale, où naquit plus tard Billaud-Varenne, citoyen plus turbulent, qui mourut à Haïti après avoir été déporté à Cayenne. Quelques pas plus loin, rue Delayant, habita Choderlos de Laclos, dont la demeure communiquait par un escalier dérobé avec celle de la famille de l'amiral Duperré, dont il avait épousé la sœur aînée, Solange, ayant eu un enfant d'elle.

Dans la cathédrale, monumentale, comme pour mieux enfoncer le catholicisme dans les têtes rebelles, élevée sur les plans de Gabriel, mais jamais achevée, on lève les yeux sur une Assomption de William Bouguereau, qui, dit-on, ne peignit jamais son port natal de La Rochelle. Le Café de la Paix, tout proche, où venait s'asseoir Simenon, a également son plafond décoré comme une voûte céleste. Par la rue Gargoulleau, parallèle, où se trouve l'hôtel épiscopal Crussol d'Uzès, qui abrite le Musée des beaux-arts – et pour peu de temps encore la bibliothèque municipale, dont les étagères de livres s'encadrent entre les pilastres –, on regagne la rue Fleuriau.

Au numéro 10, à l'hôtel Fleuriau, nous voici projetés dans une autre histoire de La Rochelle. Pas celle d'un siège, dont Jean Guiton et ses protestants sont les héros agonisants. Le Cardinal, suivi par sa migraine et par le Père Joseph, Anne et Louis ont savouré le spectacle sanguinolent de la ville à genoux et se sont répandus en actions de grâces. Dans un incroyable sursaut, une autre ville singulièrement triomphante est née, et s'est lancée dans une aventure faite de larmes et de sang, où le cri des victimes se perd dans l'Océan et les terres lointaines.

Aimé-Benjamin Fleuriau, après la faillite de son père, simple marchand à La Rochelle, a débarqué en 1729 aux Isles à Saint-Domingue, où la famille possède une plantation. Aimé-Benjamin est à la tête d'une exploitation de canne à sucre – on dit une « habitation » – de plus de trois cents hectares, où s'activent trois cents esclaves. Le prix moyen d'un esclave se situe autour de 3 000 livres (environ 150 000 de nos francs). Un nègre de « premier choix », « fait au pays », dépasse 4 000 livres. Les femmes sont peu recherchées et de ce fait peu cotées. Mais les arrivages sont inégaux, et les besoins ne cessent de croître. Les colons sont alertés par les crieurs. On fait des lots. Un peu d'huile pour faire briller la peau. On estime *in manu* les organes. Le paiement se fait en sucre, que les négriers chargent ainsi sur leur vaisseau pour le retour. A la plantation Fleuriau, les esclaves sont relativement bien traités ; ils ne portent pas la marque du maître au fer rouge ; et le domaine possède un dispensaire et des « jardins à vivre » cultivés en commun pour assurer la nourriture de base.

**En 1755, fortune faite,** Aimé-Benjamin rentre à La Rochelle, *« accompagné pour le servir d'un nègre nommé Hardy »*. Il peut compter bon an mal an sur un revenu moyen de 100 000 livres venant de la plantation, qu'il fait fructifier par des placements dans des opérations de commerce triangulaire. Il se marie avec la fille d'un grand commerçant rochelais qui a des intérêts aussi dans les affaires coloniales. En 1772 il achète l'hôtel, qu'il rénove et fait agrandir du côté de la rue Gargoulleau dans le style néo-classique. Il fait partie de ces « Milords » de La Rochelle qui chaque matin, appuyés sur leurs cannes à pommeau d'or, se dirigent à pas majestueux vers la Bourse, où ils forment un groupe à part. Il ne lui reste plus qu'à songer à l'anoblissement, qu'il obtient en 1777. Quand il meurt en 1787, sa fortune est estimée à 4 millions de livres. Mais le soulèvement des esclaves à Saint-Domingue en 1791, puis la proclamation de la première République noire en 1804 mettront un terme à l'entreprise. Qu'importe, les Fleuriau sont désormais Fleuriau de Bellevue – du nom de l'« habitation » de Saint-Domingue – ou Fleuriau de Touchelongue – du nom de la seigneurie acquise en terre d'Aunis. Le fils cadet d'Aimé-Benjamin, Louis-Benjamin, chevalier de Saint-Louis, officier de la Légion d'honneur, député de la Charente-Inférieure pendant quarante-neuf ans, laissera le souvenir d'un homme de bien et d'un philanthrope. C'est lui qui a donné son nom à la rue Fleuriau.



J.-P. FAVREAU

*L'ancien hôtel Fleuriau.*

Après le décès de la comtesse de Fleuriau, la ville de La Rochelle a acquis en 1978 l'hôtel et y a ouvert le Musée du Nouveau Monde en 1982. Dans ce musée, qui est un hommage à une humanité différente, les Rochelais sont conviés à franchir une nouvelle fois les flots sur les vaisseaux agités de la mémoire. Au dix-huitième siècle, l'homme noir obsédait déjà l'homme blanc. On le voit figurer sur les consoles, sur les cheminées, sur les pendulettes, sur les encriers, comme un objet aux contours plaisants. Puis au fur et à mesure que l'entendement se fait dans le cerveau obscurci des Blancs, on le voit être accepté dans la communauté des humains. Le Noir est alors portraituré, comme dans ce beau *Portrait d'homme* daté de 1780 du peintre rochelais Brossard de Beaulieu.

**L'Indien,** celui d'Amérique du Nord, apparaît surtout comme un être libre, fou de chevauchées dans les plaines balayées par le vent. Et l'on se dit que le Blanc ne sera pas près de le rattraper. La traite de l'« or brun », la fourrure, eut une importance considérable à La Rochelle. Et ces Français de la fourrure, coureurs des bois, surent, à l'inverse des Anglo-Saxons, s'intégrer dans cette société amérindienne, au point de s'ensauvager et de devenir de véritables Indiens blancs. La perte du Canada et de la Louisiane mit fin au commerce de l'or brun et à ces mélanges inattendus. La liberté de l'Indien était vite devenue insupportable à l'homme blanc. Les admirables clichés d'Edward S. Curtis, réalisés dans les tribus aux alentours de 1900, nous montrent les derniers visages, impassibles, guettant la mort annoncée.

Cent quarante mille : c'est probablement le nombre des esclaves déportés par les négriers de La Rochelle tout au long du dix-huitième siècle. Dans une vitrine ont été rassemblés quelques objets. C'est tout ce qui reste de cette immense souffrance. Voici deux fers aux pieds utilisés dans les cales des négriers, voici un fouet de traite en nerf d'hippopotame. L'inventaire de la plantation Fleuriau, dressé en 1792, donne la liste du matériel humain. Y figure « *Samedy, négrillon, âgé d'environ onze ans, estimé quinze cents livres* ». Et aussi, clôturant la liste « *Nannette, âgée de quinze jours, estimée cent livres* ».

De notre envoyé spécial
**Régis Guyotat**

RIVERAIN

## Au Nouveau Monde

*Thierry Lefrançois est le conservateur des musées d'art et d'histoire de La Rochelle. Il est responsable du Musée du Nouveau Monde, rue Fleuriau.*

***« Quel est l'objectif du musée ?***

– C'est un musée d'atmosphère où l'on cherche à montrer les liens historiques et culturels qui ont relié La Rochelle et la France avec l'ensemble du continent américain. On y parle non seulement de la traite, mais aussi des rapports avec les Indiens du Brésil ou ceux d'Amérique du Nord, avec qui nos contacts furent rarement agressifs. La Rochelle fut jusqu'en 1763 – le traité de Paris – la première place européenne d'importation de la fourrure, avant de se reconvertir dans le commerce triangulaire.

***– Le Musée du Nouveau Monde est installé dans l'ancien hôtel particulier de la famille Fleuriau. Est-ce un symbole ?***

– Comme d'autres familles rochelaises de vieille souche, les Fleuriau avaient une devise pas très morale, mais efficace, « l'argent d'abord ». Le sucre n'est pas la seule source de leur enrichissement. Aimé-Benjamin, le chef de la famille, comme d'autres Rochelais qui en avaient les moyens dans la seconde partie du dix-huitième, faisait du commerce triangulaire, des opérations « circuiteuses » – comme on disait pudiquement à l'époque. En deux voyages, le navire était remboursé. Le fait de posséder une plantation à Saint-Domingue ne faisait qu'accroître ses bénéfices. Depuis La Rochelle, on cinglait sur Gorée, le « supermarché de l'esclave » ou la côte africaine. Puis c'était les Antilles – la côte nord-américaine était le territoire des Anglo-Saxons – et plus spécialement Saint-Domingue pour les Rochelais. Le commerce triangulaire est un des fondements de la fortune des Fleuriau. C'est un exemple parmi d'autres familles.

***– Comment s'est transmise cette mémoire ?***

– Ici ce n'est pas un sujet tabou, comme cela l'a été à Nantes. Pour la bonne raison que la plupart des grandes familles qui rayonnèrent au dix-huitième quittèrent ensuite la ville durant son déclin. Au contraire, l'exotisme émoustille les imaginations. Nos salles, qui sont loin d'être consacrées à cette question, attirent beaucoup de monde, y compris des Africains. Les Rochelais finalement n'ont fait que suivre le chemin de la traite emprunté depuis longtemps par les Nantais ou les Bordelais. Je ne veux pourtant pas les excuser. La Rochelle a tout de même été le troisième ou le quatrième port négrier de France...

***– S'agit-il encore de familles protestantes ?***

– Elles ne l'étaient plus. Après la lutte religieuse, elles investissent dans un nouveau combat, le commerce. La Rochelle aux dix-septième et dix-huitième ne produit plus de grand penseur. La réflexion morale a été volontairement écartée. L'intelligence, contrainte, s'exerce ailleurs.

***– Avait-on le sentiment de faire quelque chose de mal ?***

– Ces dix-septième, dix-huitième, c'est une histoire silencieuse, efficace et prospère. Tout au plus observe-t-on une certaine pudeur. La Rochelle ne voyait pas d'esclaves. Il n'y avait aucune raison d'y être. On vous raconte ici qu'on en faisait croupir dans des caves. C'est faux. Peut-être cela est-il arrivé une fois accidentellement. C'est un commerce occulte. Sur le plan comptable, on ne parle pas de « nègre », mais de « bois d'ébène ». Et l'Eglise ne prend pas de position claire. Mais au fur et à mesure que les philosophes des Lumières souligneront leur qualité d'« humain », l'Eglise finira par s'intéresser à eux pour les baptiser. Le fin du fin pour tout Rochelais qui se respecte c'est de faire blanchir son linge aux Antilles...

***– Que reste-t-il de cette aventure aux Isles ?***

– L'imaginaire rochelais depuis la fin du seizième siècle est tourné vers la mer. C'est une ville peu ouverte sur l'intérieur. Nous n'avons pas de fleuve. La Rochelle était une île créée au milieu des flots, une sorte de bout du monde. C'était une des raisons de la présence protestante. Cette ville ouverte sur l'aventure, le dix-neuvième siècle l'a terriblement embourgeoisée, une fois fini le commerce avec les Isles. Au vingtième siècle, c'est une histoire triste. La Rochelle s'éteint doucement. La fin des colonies – le port de La Pallice ouvert en 1860 avait redonné un certain lustre – lui a porté un dernier coup. Il n'y avait jamais eu beaucoup d'industries. On ne peut pas lutter contre son destin.

» Les Rochelais ont le sentiment de vivre dans une cité prospère et brillante. Ces six kilomètres d'arcades dans le centre-ville correspondaient naguère à autant de commerces et favorisaient la convivialité. La ville est belle. On y cultive un art de vivre un peu faux sur la base de ce décor. La Rochelle est devenue une villégiature. »

## PIGNON SUR RUE

Ancienne rue Dompierre, la rue Fleuriau permet de joindre la rue Chaudrier à la rue Saint-Yon. A partir de celle-ci, elle se prolonge par la petite rue du Beurre. La rue est constituée d'une suite d'anciens hôtels particuliers.

**1** A l'angle de la rue Saint-Yon, un immeuble rebâti abrite un hôtel de la chaîne Arcade. Tél. : 46-50-52-55. Pas de parking.

**4** Librairie Ex Libris. Tél. : 46-41-68-70. Librairie générale de quartier.

**10** Musée du Nouveau Monde, installé dans l'ancien hôtel Fleuriau. Tél. : 46-41-46-50. Ouvert de 10 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 18 h. Fermé le mardi et le dimanche matin.

**12** Artothèque, galerie de prêt d'art contemporain, service dépendant de la bibliothèque municipale. Ouvert le mercredi et le vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h, et le samedi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h.

**14** A part la cour intérieure, il ne reste plus rien de l'hôtel de Cheusses qui servit d'intendance à la fin du dix-septième et au début du dix-huitième siècle, et qui avait été bâti sur l'emplacement de la maison dite « de Jérusalem ».

**19** Ancien hôtel de Voutron. Plus tard aménagé en séminaire jusqu'à la Révolution.

**22 et 24** Ces deux maisons à porches du dix-huitième eurent pour propriétaires successifs l'armateur André Bernon et Aimé-Benjamin Fleuriau.

### A Lire

- *Au temps des Isles à sucre*, de Jacques Cauna, Karthala 1987. Ce livre résume la thèse réalisée par l'auteur sur l'« habitation » des Fleuriau à Saint-Domingue à partir des archives de la famille, qui permettent de suivre le fonctionnement, les revenus et la vie de l'exploitation dans les dernières années de l'Ancien Régime.
- *La France au temps des négriers*, de Jean-Michel Deveau, France-Empire 1994. Avant de publier cette synthèse, cet universitaire rochelais a particulièrement étudié la traite à partir de la cité charentaise.

▶ **Le Musée du Nouveau Monde présente du 18 juin au 30 septembre une exposition « Les Indiens de Buffalo Bill et la Camargue ».**

# La République dans ses meubles

**Trois siècles, trente ans, c'est l'âge du Mobilier national. Trois cents ans pour veiller à la qualité, à l'entretien et à la conservation des meubles qui servent et honorent l'Etat ; trente ans pour contribuer – aussi – à la création contemporaine.**

Cofondateur du Studio Alchimia et du Groupe Memphis, père d'une ménagerie de meubles suprenants, drôles et mystiques qui marquèrent les premières années 80, le créateur Ettore Sotsass va sur ses soixante-dix-sept ans *(lire l'article page ci-contre)*. Le Centre de création industrielle ne pouvait manquer de lui consacrer une grande rétrospective. Dans cette exposition foisonnante, présentée depuis mardi dernier, le plus étonnant tient peut-être en ces trois meubles sages : un casier hi-fi, un bureau-bibliothèque, un meuble de rangement en trois éléments...

Dorés à la feuille et d'un travail remarquable, ils constituent la toute dernière création du grand manipulateur milanais. Une commande du Mobilier *national. A quel ministre enjoué*, à quel ambassadeur fantasque le destine cet organisme qui a pour fonction de gérer, restaurer et conserver le patrimoine mobilier des plus hautes institutions françaises ? Aucun pour l'instant. *« Nous n'avions pas de Sotsass dans nos collections*, explique l'un des maîtres d'œuvre, William Lejiot. *Et il n'est pas mauvais de faire un peu parler de soi.* »

Deux cent mille objets en dépôt, soixante-quinze mille dotés de valeur patrimoniale... En dépit (ou à cause) de sa richesse légendaire, le Mobilier national reste une institution discrète. Elle se cache au plus provincial de Paris, dans une rue calme qui s'adosse à la Manufacture des Gobelins. Auguste Perret a conféré à son ample bâtiment le classicisme d'un hôtel particulier : façades en dalles de béton sablé mêlé d'éclats de grès rose ; cour d'honneur défendue par un portique à colonnades... Un bunker gracieux.

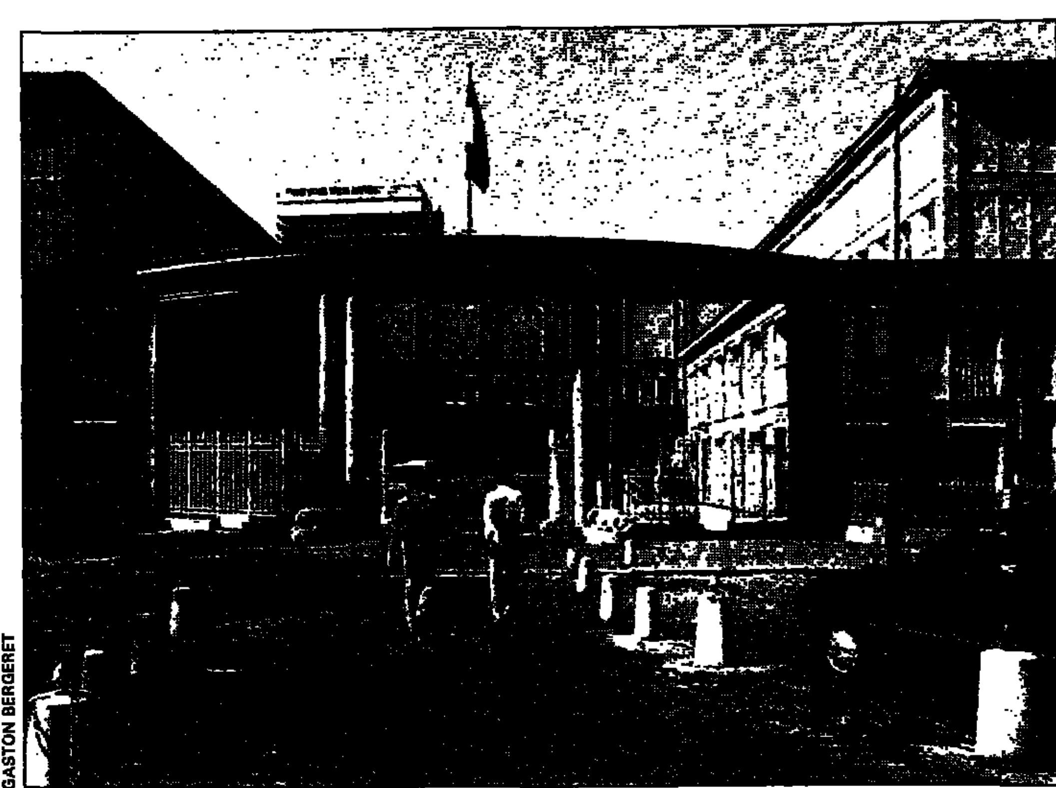
**Les trésors de l'Etat** sont entreposés un peu partout : dans la remise souterraine, dans la salle Perret, où les sièges font la revue, par centaines, sous leurs housses de plastique... Si les vieux registres calligraphiés à la plume d'oie le disputent toujours aux fiches dactylo, l'informatique s'est mise en marche. Il était temps ! Les tapis d'apparat, roulés en boudins, ont envahi les couloirs. Des guéridons Empire partagent un vestibule avec des fauteuils en acier. Trois tabourets de Pierre Chareau encadrent un rideau de lin mouillé de lumière... La plupart de ces meubles attendent à la porte des divers ateliers de restauration-tapisserie, bronze, ébénisterie... – de quoi oublier les balancements d'un huissier fatigué ou le fer cruel de la femme de ménage.

En nommant il y a deux mois le conservateur du musée de Fontainebleau, Jean-Pierre Samoyault, administrateur en chef du Mobilier national, Jacques Toubon entendait sans doute privilégier la continuité du Garde-Meuble royal institué par Colbert. Et comme tout le monde n'a pas la chance de goûter les fastes des salons ministériels, M. Toubon veut ériger en galerie d'exposition permanente un bâtiment voisin (actuellement occupé par l'Institut pour la restauration des œuvres d'art), autant pour faire rayonner ce patrimoine que pour en soustraire les éléments *les plus rares – et les plus fragiles* – à un usage trop assidu.

**Si Matignon et l'Elysée** ne se contentent que de pièces exceptionnelles (abandonnant les meubles des années 50 aux caves du Mobilier national), il arrive que d'autres institutions – ministères, Sénat, ambassades... – exigent du contemporain, comme les rééditions sobres et de bon ton d'Ecart international, les meubles de Jean-Michel Wilmotte et même – concession à la mode – les « objets » d'« En attendant les Barbares ».

A moins que le Mobilier national ne commande lui-même quelque pièce originale à un créateur. Comme il l'a toujours fait. Les Manufactures de tapisserie des Gobelins et de Beauvais, les ateliers de dentelle d'Alençon et du Puy, aujourd'hui placés sous sa tutelle, peuvent en témoigner. Plus près de nous, le mobilier créé pour l'Elysée dans les années 1925-1930, puis les aménagements, entre autres, de Vincent Auriol témoignent de la même ambition, partagée par la plupart des présidents : graver leur règne dans le bronze trois fois centenaire du Mobilier national. *« L'histoire du mobilier du vingtième siècle*, se réjouit M. Samoyault, *s'est en grande partie faite ici.* »

Il y a exactement trente ans, André Malraux concrétisa ces aspirations en dotant le Mobilier national d'un atelier de recherche et de création chargé de commander des créations contemporaines et de conduire leur réalisation. Ses débuts, fougueux, resteront comme un âge d'or. Aux expositions universelles de 1967 et 1970, l'ARC charge Olivier Mourgue, Roger Tallon et Pierre Paulin du mobilier des pavillons français. Conquis, Georges Pompidou confie à ce dernier le réaménagement du salon-fumoir et de la salle à manger de l'Elysée. En 1979, la plupart de ces nouveaux meubles seront expédiés au château de Pierrefonds par un nouveau président féru de fauteuils Louis XVI.


GASTON BERGERET

*« L'histoire du mobilier du vingtième siècle s'est en grande partie faite ici. »*

Au début du septennat suivant, cinq créateurs et une quarantaine de prototypes reprennent le chemin de l'Elysée. Direction les petits appartements. Marc Held, architecte conseil d'IBM, est *chargé du grand salon*, Ronald Cecil Sportes de l'autre. Annie Tribel décore la chambre d'amis avec une sobriété fonctionnelle. Jean-Michel Wilmotte transforme en cellule de moine la chambre du président, alors que Philippe Starck, lui, débride sa fantaisie dans celle de Madame.

Ces deux derniers artistes, encore obscurs, sont cueillis à chaud par la notoriété : les chaises dessinées par Starck vont se retrouver, à peine modifiées, au Café Costes. Par la suite, les commandes du Mobilier national en propulseront bien d'autres : Patrick Rubin et Sylvain Dubuisson pour leur travail au ministère de la culture, Richard Peduzzi *pour l'agriculture*, Isabelle Hebey pour les finances... Et si les ministères rechignent à jouer les vitrines, l'ARC peut toujours étoffer ses collections en endossant l'habit du mécène.

Tous les ans, une grosse dizaine de projets sont ainsi retenus, après discussion, par une commission qui réunit des spécialistes de tous milieux. Les commandes passées à Martin Szekely, à François Bauchet ou à des inconnus tels que Tork-Noirot, sont autant de bouffées d'oxygène proposées à la création française, traditionnellement snobée par les industriels hexagonaux.

**L'Atelier de recherche** et de création emploie neuf artisans et techniciens, tous polyvalents. Issue des meilleures écoles professionnelles, imbattable sur les travaux du bois et du fer, cette équipe travaille avec le soin et le *sérieux d'une autre époque* à la confection des prototypes des créateurs. Du moins tant que ses membres ne sont pas requis par l'installation d'un meuble chez un ministre. Et que les techniques restent simples. Ses moyens, en effet, ne se comparent pas à ceux des grands industriels qui, avant de sortir un meuble, consacrent des millions de francs à une vingtaine de prototypes, avec un luxe toujours croissant de machines inédites : l'ARC leur sous-traite certains raffinements de fabrication. Ce qui ne l'empêche pas de mener des recherches technologiques lorsque les exigences des créateurs l'imposent. Pour la table de Christian Gavoille, il a fallu mettre au point le premier meuble en fibres de carbone. Pour celle de Christophe Pillet, l'ARC a réinventé dans les laboratoires Shell un procédé de fabrication d'un verre « en goutte d'huile » (sans moulage, par gravité) qui s'était perdu dans les années 20.

A une autre occasion, il étudie la fabrication des matériaux composites. La symbiose avec le créateur se veut totale. Dans la cabine de peinture, on s'active à retrouver l'exacte nuance de teinte portée sur le « mulet », *« parce que si le Mobilier national ne pouvait pas le faire, on se demande qui pourrait le faire ! »*.

En 1993, l'Atelier de recherche et de création a réalisé vingt-six projets – c'est-à-dire douze de plus que l'année précédente. En regard des fastes culturels du premier septennat socialiste, les ambitions semblent pourtant plus limitées. Les incertitudes de la transition politique y sont sans doute pour quelque chose. Deux commandes du ministère des affaires étrangères attendent confirmation : l'aménagement du consulat général d'Ho-Chi-Minh-Ville, et celui de la salle à manger du consulat général de Hongkong.

Au Conseil économique et social, un autre plan visant à remanier le bureau du président est en cours. Mais la vraie nouveauté réside dans la participation du Mobilier national à plusieurs projets d'*« intérêt humaniste »*, tels ce mobilier carcéral conçu par Bernard Moïse (et qui serait fabriqué par les prisonniers eux-mêmes) ou la morgue de l'hôpital de Garches, réaménagée par l'artiste Ettore Spaletti avec des catafalques-présentoirs, dans une gamme de pastels suaves... *« Nous sommes un peu devenus*, résume le directeur Jean-Yves Bobe, *le bras séculier de la délégation aux arts plastiques.* »

**Jacques Brunel**

---

**EXPÉRIENCE**

## L'Elysée prototype

***Ronald Cecil Sportes a été invité par le ministère de la culture, en 1983, avec Philippe Starck, Marc Held, Annie Tribel, et Jean-Michel Wilmote, à dessiner plusieurs pièces des appartements privés de l'Elysée et donc à travailler avec le Mobilier national.***

« Pour le réaménagement de l'Elysée, en 1983, le Mobilier national avait choisi douze personnes. Mais il n'y avait que cinq pièces ! Enfin, les finalistes se disaient : on va voir le Mobilier national !, ça va être magique ! Et ils ont trouvé un musée. Créer des objets pour un palais, c'est inutile. Si l'on ne dessine pas pour l'industrie, on fait de la muséographie. J'aurais voulu passer un moment avec Mitterrand, comme je le fais avec un client normal. Mais on me disait : installez-vous, allez-y... Bref, le grand mécène. Alors, j'ai travaillé comme s'il s'agissait d'une commande normale. Ces appartements n'avaient jamais été habités. C'était sale, pourri, avec des meubles d'une rare laideur. On m'avait demandé de concevoir des objets commercialisables pour tous. Mais le Mobilier national n'avait pas le temps de faire les prototypes. J'ai dû faire fabriquer les lampes chez Mazda, en Hollande, et les meubles à New-York ! Tout cela visait pourtant à motiver les industriels français. Pas un ne s'est manifesté. En revanche, les Italiens ont appelé Starck, et j'ai reçu des propositions des Etats-Unis. Malgré le black-out total de la presse, l'épisode de l'Elysée a été un moteur gigantissime.

» L'Atelier de création et de recherche, je ne sais pas ce que c'est. J'y ai surtout vu des messieurs en blouse grise et des machines bâchées... Ils disent fabriquer des prototypes ? Soyons sérieux. Quand j'ai un meuble à faire, je pars à Milan avec ma disquette, on visualise en trois dimensions, et on peut commencer à discuter. »

**Propos recueillis par Jacques Brunel**

---

**TALENTS**

## La filière VIA

Au temps où il était délégué aux arts plastiques, François Barré avait tenté de rapprocher le Mobilier national d'un autre organisme prosélyte de la création mobilière, Valorisation de l'innovation dans l'ameublement, plus connu sous le nom de VIA. Ce mariage morganatique d'une institution d'Etat et d'un organisme privé, puisque financé par une taxe parafiscale sur l'industrie du meuble, échoua. Pourtant, leurs actions ne s'excluaient pas.

Tandis que le Mobilier national aurait distingué les créateurs d'excellence, VIA s'en serait tenu à son domaine de prédilection : l'amont. Favoriser l'éclosion de projets novateurs en finançant des prototypes. Former les concepteurs de demain dans les établissements d'enseignement spécialisé. Reconnaître les meilleures créations issues du travail en entreprise. Distinguer les meilleurs créateurs « en émergence » en leur donnant carte blanche. Concrètement, VIA accorde des bourses à sept écoles, finance une quarantaine de prototypes par an (à réaliser par l'intéressé) et concède des cartes blanches à des créateurs confirmés. En dépit de résultats jugés parfois minces, VIA s'est imposé depuis quatorze ans comme un agitateur irremplaçable, et l'obligatoire première étape d'une carrière dans le mobilier.

**J. B.**

▶ **VIA, 4-8, cour du Commerce-Saint-André, 75006 Paris. Tél. : 43-29-39-36.**

---

**Le Monde**

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99
Télex : 206.806F

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10
Télex : 261.311F

Édité par la SARL *le Monde*
Durée de la société :
cent ans à compter du 10 décembre 1944
Capital social : 620 000 F
Principaux associés de la société :
Société civile « Les rédacteurs du *Monde* »
« Association Hubert-Beuve-Méry »
Société anonyme des lecteurs du *Monde*
Le Monde-Entreprises,
Jean-Marie Colombani, gérant.



Le Monde sur CDROM : (1) 43-37-66-11.
Index - Microfilms : (1) 40-65-29-33
Commission paritaire des journaux et publication, n° 57 437
ISSN : 0395-2037
PRINTED IN FRANCE

Imprimerie du « Monde »
12, r. M.-Gunsbourg
94852 IVRY Cedex





# Sottsass, le dilettante acharné

**Ceux qui ont entendu parler du groupe Memphis, qui, dans les années 1981-1985, bouleversa les codes esthétiques du design, connaissaient le nom d'Ettore Sottsass, son principal animateur. Une grande exposition, au Centre Georges-Pompidou, permet de découvrir dans sa cohérence le parcours créatif de l'architecte milanais. Des céramiques aux maisons, en passant par les meubles.**

L'exposition pourrait s'intituler « A la poursuite d'Ettore Sottsass ». Elle indiquerait le mouvement d'un homme qui s'échappe dès qu'on tente de le faire tenir dans une profession, une catégorie, un style. Un créateur qui se méfie des institutions et qui pourtant suscite des disciples, qui ne veut édicter aucune règle et qui pourtant fait école. Un dessinateur qui réfléchit, suit son inspiration, agit, développe sa démonstration, mais qui se désole lui-même d'avoir été suivi, copié, imité, interprété. D'avoir été parfois réduit à des gestes quand sa philosophie était celle de l'autonomie, de l'indépendance, la recherche d'une ouverture, d'une disposition d'esprit, et non la confection d'un code établi une fois pour toutes.

Cela lui aurait fait plaisir, lui qui a si peur d'être enfermé, d'être résumé dans le passé, lui qui ne s'intéresse pas à ce qui est fait mais à ce qu'il va faire, et qui fait les choses, dit-il, non pas pour les avoir faites, encore moins pour les posséder, mais pour savoir comment on les fait et si on pouvait envisager de les faire... Drôle d'histoire : une rétrospective, à soixante-seize ans, dans une institution telle que le Centre Georges-Pompidou. Et, pourtant, Sottsass aurait mauvaise grâce, même par jeu, de se plaindre : pendant l'exposition, les travaux continuent... D'autant qu'elle contient des créations toutes récentes, des inédits en quelque sorte : trois meubles commandés par le Mobilier national, quatorze céramiques dessinées pour et réalisées par la Manufacture nationale de Sèvres. Mise en scène par lui-même, sous l'insistante détermination de la commissaire Marie-Laure Jousset, qui dirige le département design au Musée d'art moderne, ce n'est pas simplement une « rétrospective », mais plutôt l'œuvre en cours, en 400 pièces, meubles, bijoux, verreries, sculptures, villas et machines à écrire, et autant de dessins, d'un architecte diplômé il y a plus de cinquante ans... qui s'apprête à construire des maisons en Chine.

**« Pour ne pas être récupéré,** toujours se déplacer », selon une formule de Roland Barthes citée dans le catalogue. S'échapper... Rompre les barbelés invisibles que la société invente à tout moment... On comprend que cela aura toujours été le souci de celui qui, jeune homme, sortit traumatisé de cinq années de guerre, soldat malgré son dégoût, cinq années perdues à *« remplir d'un orgueil imbécile un type auquel en temps normal je n'aurais pas permis de nettoyer mes chaussures »*.

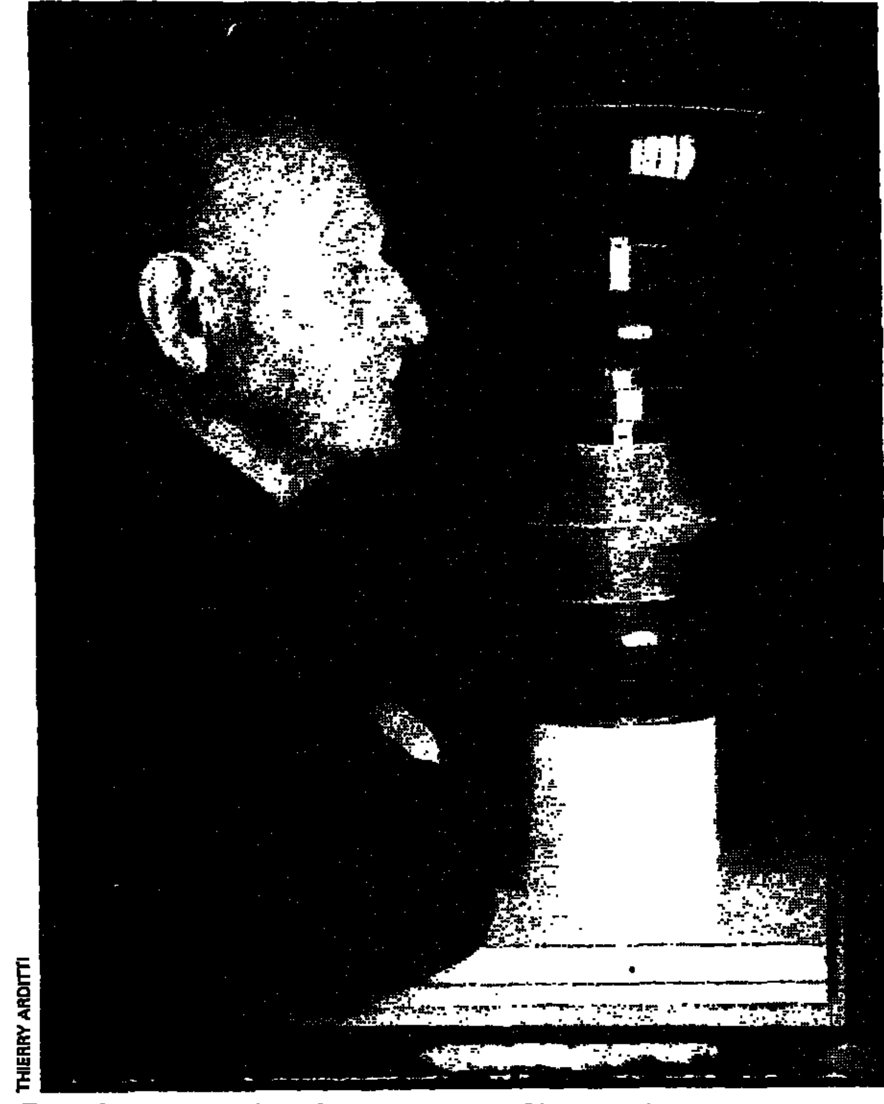
Né en 1917 à Innsbrück d'une mère autrichienne et d'un père architecte originaire des Dolomites, Ettore Sottsass a eu sur ses compagnons de travail des années 70 et 80 l'avantage de l'ancien, du « sage ». Et, en même temps, le souci d'être constamment à la recherche de l'« innocence », de l'esprit de jeunesse et de commencement. Un être curieux de tout. Et qui, régulièrement, décide de déserter :

*« J'ai déserté les styles, déserté, autant que je pouvais, l'histoire, déserté la logique des mathématiques, déserté la logique de l'industrie »*...

A une époque tellement avide de tout récupérer, à commencer par les « déserteurs », les inventeurs, les porteurs du mystérieux grain de folie qui fait avancer, il était normal qu'un Sottsass ne passe pas inaperçu. Mais comment ne pas suspecter aussi la pose, une certaine coquetterie, quand justement il n'y a plus de place dans l'organisation sociale pour l'artiste « maudit », quand l'argent et la notoriété affluent vers le déviant pourvu qu'il sache « gérer » son image et alimenter le culte ? Pourvu qu'il sache faire savoir en temps utile qu'il a brisé les idoles, ou faire publier par son entourage des livres évangiles, par le discours et les images, comme ceux que publia sur Memphis sa compagne de travail et de vie Barbara Radice. Mais comment ne pas croire aussi à la sincérité de ce mouvement d'idées, né de la réunion à partir de 1981, à Milan, autour de Sottsass et de quelques autres, au cœur du design italien, considéré comme le meilleur, de cette agitation active et amusée, cette arrivée de couleurs et de matériaux inattendus, cette contestation vivante de l'emprise industrielle et commerciale sur les formes de notre environnement quotidien.

*« J'ai compris que Memphis avait touché juste quand on a vu paraître trois cent quatre-vingts articles en trois mois »*, raconte Sottsass. Et quand, dans les mois qui suivirent, les musées du monde entier leur ont demandé des expositions. Et puis la déception viendra avec le succès : les meubles en lamifié imprimé, les sièges, les commodes et les bibliothèques comme des totems, les verreries amulettes et les sculptures multicolores finiront tous au musée et dans les collections privées. Ils resteront des prototypes coûteux, des « œuvres d'art », et ne deviendront pas des modèles de production courante.

**Difficiles, même en Italie,** les relations du design et de l'industrie. L'expérience de Sottsass dans ce domaine est symbolique et presque unique. Dès 1958, il est responsable du design chez Olivetti. Il a accepté ce rôle par amitié pour Roberto Olivetti et par reconnaissance pour la générosité avec laquelle celui-ci lui a permis de guérir, par un traitement aux Etats-Unis, d'une grave maladie. Elément personnel qui toujours compte dans la manière qu'a Sottsass de conduire sa vie. Il travaille pour Olivetti mais il reste *free lance*, c'est-à-dire indépendant, et quand son équipe prendra de l'ampleur, ce sera avec un statut d'indépendance réciproque savamment étudié. Ce qui ne l'empêche pas de faire sérieusement du design pour l'industrie, de dessiner des gammes d'ordinateurs, des dizaines de machines à écrire (qui sont là, austères et opaques, au Centre Pompidou).



THIERRY ARDITTI

*Ettore Sottsass avec l'une des pièces commandées par la Manufacture de Sèvres.*

C'est lui aussi qui fait sensation, en 1969, avec une machine portable toute rouge, la Valentine : succès de presse, échec commercial, arrêt au bout de deux ans... Où l'on comprend que, plus tard, l'opération Memphis n'était en rien assurée de plaire autant, et où l'on mesure la sincérité de cette démarche créative, au travers des objets, et des pièces de mobilier, quand il s'agira, au début des années 80, avec Memphis, de bouleverser les canons et les habitudes.

Ce qui peut sembler aujourd'hui, après tant d'imitations, de modes et d'attitudes superficielles, une facilité ne l'était pas : l'affaire était grave comme l'humour ; ce n'était pas une plaisanterie. Mais de Memphis aussi, Sottsass s'est échappé : en 1985, il a rompu avec ce qui était devenu un mouvement international. Il a repris le chemin de l'architecture – qu'il avait un peu exercée juste après la guerre (l'exposition montre des documents jamais vus) et qu'il n'avait en fait pas cessé de pratiquer au travers de ces armoires monumentales et thématiques, évoquant l'Egypte, l'Inde ou Babylone, de ces vases et de ces verreries où les cylindres, les cubes et les sphères juxtaposaient leurs volumes en d'acrobatiques collages qu'il allait développer, à grande échelle, pour quelques commandes de fans américains ou autres.

**D'un abord joyeux** et intrigant (les couleurs, les volumes) l'exposition du Centre Pompidou réussit à occuper intelligemment l'espace ingrat du forum, au rez-de-chaussée, ce qui permet de l'appréhender du premier balcon, comme une grande maquette, et illumine aussi le sous-sol. Au-delà du plaisir visuel, pimenté par les provocations formelles de ces meubles qui jouent à n'être jamais ce qu'ils sont, cette œuvre montrée dans son entier met en lumière à quel point les différentes disciplines que Sottsass a pratiquées se répondent et se complètent.

Elle démontre la cohérence d'une fantaisie, la permanence d'une pensée construite très tôt, éclairée par un grand voyage en Inde au début des années 60, puis par un séjour en Californie et la fréquentation des écrivains de la *beat generation*. C'est une figure forte qui se dessine alors à la lecture des textes réunis et traduits dans le catalogue et du témoignage d'Andrea Branzi. Celle d'un observateur-acteur de son époque qui a choisi les formes et les couleurs pour exprimer ce que d'autres disaient avec de simples mots.

**Michèle Champenois**

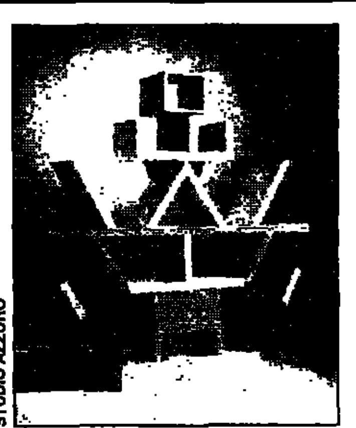
## Une Exposition-Manifeste

### Images

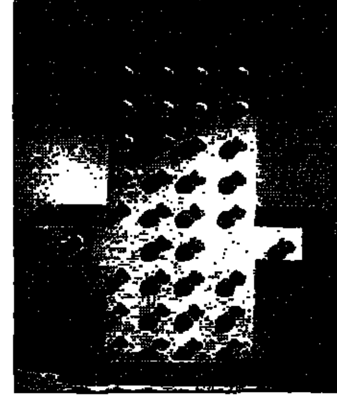
Pour le groupe Memphis, l'une des pistes de recherche consistait à faire sortir des cuisines et des salles de bains les matériaux lamifiés et à les utiliser en collages de couleurs et d'imprimés différents, comme sur le meuble-étagère baptisé « Carlton » *(ci-contre à gauche)*, de 1981. Seul à nouveau après 1985, Sottsass a souvent puisé dans le registre des archétypes d'autres civilisations, comme celles de l'Inde, par exemple pour cette commode à tiroirs (Bharata, 1988, *ci-contre à droite*) en racine et placage doré.
L'architecture l'a occupé ces dernières années, en Chine ou aux Etats-Unis, notamment pour la maison Wolf à Ridgway, dans le Colorado (ci-contre en bas).

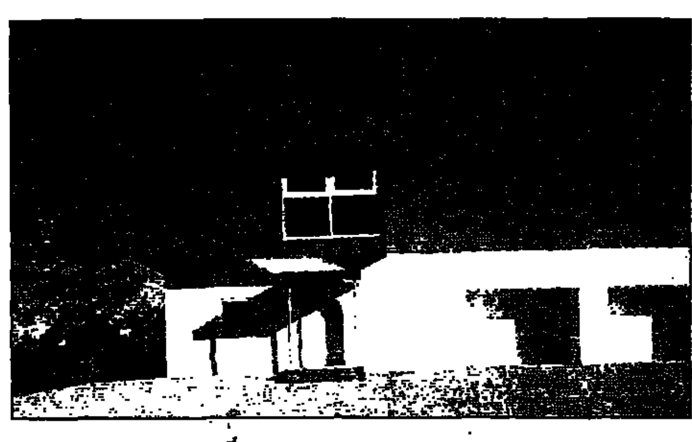
### Catalogue

Préfacé par François Barré, président du Centre Georges-Pompidou, le catalogue comprend un excellent témoignage d'Andrea Branzi, un entretien d'Ettore Sottsass avec Marie-Laure Jousset et Thierry Grillet et une anthologie de textes (inédits en français) qui illustrent bien la sensibilité affirmée et diverse du designer. 144 p., 200 ill. couleur et noir et blanc, 200 F. De plus, un carnet du visiteur (gratuit) est disponible.



STUDIO AZZURO





PHOTOS CANTI CALECA

### Visites

L'exposition est ouverte tous les jours sauf le mardi, jusqu'au 5 septembre. Visites guidées le jeudi à 18 h 30, le samedi et le dimanche à 15 heures. Visites de groupe (tél. : 44-78-40-36).

### Films et conférence

Une conférence est annoncée le jeudi 19 mai à 20 h 30 (grande salle, entrée dans la limite des places disponibles).
Des films seront projetés les 22 et 23 juin (petite salle, 1er sous-sol) à 15, 18 et 20 heures (entrée libre).

### Boutique

Des objets pour la table dessinés par Sottsass pour le fabricant italien Alessi sont en vente à la boutique du Centre Georges-Pompidou.



SILHOUETTE

## Les lumières du sorcier

Et si tout ce ramdam c'était pour rire ? Pour brouiller les pistes une fois de plus ?

Et si, pendant que les uns et les autres analysent et «analogiquent» ses petits dessins si purs, Ettore, la pupille rieuse derrière ses yeux de brouillard, en profitait pour s'engager sur d'autres pistes ?

Parce qu'il est comme ça, Ettore, un peu ennuyé mais bien content de les abandonner ces critiques-là à leur décryptage tardif de son travail. Parce que bien sûr il ne s'agit pas d'une « œuvre », s'agace-t-il, mais tout simplement d'une histoire qu'il avait à nous raconter.

C'est l'histoire d'une certaine répétition fatale qui va de l'Antiquité à nos jours, l'histoire fatale des traces, l'histoire fatale des rites et l'histoire fatale des rêves de l'humanité tout entière.

Alors à quoi bon se demander ce qui est de l'ordre de l'architecture, du design, de la photographie, de la poésie où de la philosophie chez Sottsass ? Puisque tout est pensé dans le seul but d'amener de la lumière sur une société condamnée aux feuilletons télévisés du samedi soir et de rêver pour elle de désirs, d'émotions, de concentrations, de densité, de critique, de passions. De croire qu'elle prendra conscience de ses réussites, de ses échecs, et de la valeur de sa mémoire. De lui imaginer une sensibilité aux parfums, aux saveurs, aux effleurements, aux gestes simples...

Ettore sait que chaque homme meurt emportant avec lui quantité de strates inexplorées. Et son travail majeur consiste précisément à chercher les moyens d'ouvrir ce qui n'est pas encore scellé.

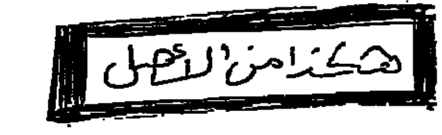
Qu'a appris ce chef de tribu à tous ces indigènes de la culture qui l'ont suivi ? A changer de siècle d'abord, avec lui qui l'avait déjà entamé. A cesser de croire que l'avenir peut s'arracher à la logique. A considérer la technologie non pas comme une vérité mais comme une métaphore possible pour représenter la vie, au même titre que la tapisserie à fleurs. Que nous sommes responsables de nos images. Mais que ces images ont une parole sinon elles rendent aveugles. Qu'il faut être épicurien et non iconoclaste.

Ces choses-là, il les dit avec des mots simples, avec un vocabulaire presque primitif, élémentaire et géométrique. Ses meubles et ses maisons reposent souvent sur de grands et lourds blocs de marbre de toutes les couleurs taillés d'un trait à la scie manuelle. La lumière joue toujours sur les masses comme la musique au cinéma, sur les images de baisers d'amour. Chaque meuble se superpose à un autre, créant des espaces urbains. Cela fait longtemps qu'ils nous attendaient.

Au fond, Ettore nous a appris à n'être prisonnier que de notre espace d'investigation, et à croire aux fruits de cette liberté d'esprit. Sans politique, sans pouvoir, sans ordre mais dans une immense concentration presque perverse.

La marche de Sottsass dans le monde du design et de l'architecture ressemble à une promenade dans les rangs de vignes, lorsque les pas sont alourdis par la glaise et la lie naturelle du raisin oublié par terre et qu'il est si difficile de repartir après une halte. Et pourtant il faut rentrer à la maison pour dessiner avec ses crayons de couleur quatre murs, une table et une chaise pour un rituel inventé, celui peut être de la *pasta à l'aglio olio peperoncino* !

**Martine Bedin**
*Designer française, « ancienne » du groupe Memphis.*



# Océan Indien : le sixiè contin

**Réunies seulement par la même mer, par un certain matriarcat politique au siècle dernier et par la francophonie aujourd'hui, Madagascar et les cinq groupes de moindres îles qui la jouxtent, notamment les Comores et Maurice, offrent nombre de contrastes humains, culturels et économiques qui font de l'océan Indien insulaire une sorte de sixième continent.**

Malgré son teint rose digne de Toulouse et son écrin de rizières digne d'Hanoï, fuyez Tananarive, ses commandos de mendiants, ses prostituées collantes, ses fondrières géantes et surtout son foie gras de canard (« le Monde Temps libre » du 18-12-93), écœurant dans la douceâtre chaleur tropicale.

Comme il n'y a pratiquement plus de routes carrossables à Madagascar, grâce un peu aux cyclones et beaucoup au socialisme littéraire tendance Kim Il-sung du capitaine de frégate Didier Ratsiraka (1976-1993), si vous n'avez pas de voiture tout-terrain ou pas le temps d'emprunter un char à zébu (en attendant le retour des palanquins coloniaux, eux-mêmes imités des chaises à porteurs des reines malgaches...), vous devrez prendre un des vieux zincs – mais bien briqués – qui, presque héroïquement, maintiennent encore quelque lien entre « Tana » et le reste de la Grande-Terre (587 000 km², soit 32 000 km² de plus que la France).

Votre but, votre refuge, c'est Nosy-Bé, petite île dont le nom en malgache signifie « Grande-Ile »... A part l'interdiction sacrée de pêcher dans les lacs occupant le fond des sept volcans éteints formant le territoire insulaire et celle de se promener sur leurs rives en chapeau, pantalon et chaussures ou cigarette au bec – les ancêtres des îliens vivent une éternité lacustre et châtient les contrevenants –, on vous a vanté la « *nature intacte* » de Nosy-Bé, réconfortante après le désastreux spectacle d'une Madagascar *stricto sensu* largement déforestée.

Et puis vous aviez sans doute noté, à Toulon ou à Marseille, ces maisons Bouygues ou ces villas Phénix rebaptisées « Nosy-Bé » par des rapatriés inconsolables de leur départ d'une oasis océanique où l'histoire (plutôt d'amour finalement) avec les Français remonte au débarquement des marins de Louis-Philippe en 1841.

Il était plus facile en ce temps-là d'y arriver par mer qu'aujourd'hui par air, vus escales et détours, prévus ou imprévus, changements et attentes rituels. A tout le moins, cela permet, au passage, d'aller saluer le baobab sept fois centenaire de Majunga ou le pain de sucre de Diego-Suarez.

**De l'îlot de Mahajanga,** les Français, ici plus terrassiers qu'esthètes, firent la terrienne Majunga (environ 65 000 habitants aujourd'hui). Seule *« l'eau noirâtre qui clapote le long des quais ne cache pas qu'elle a couru du détroit d'Ormuz à Salalah, de Mascate à Zanzibar ».* (Eric Revel, *Madagascar, l'île rouge*). L'ancien port du girofle et de la vanille, malgré ses industries (textiles, huileries, ciments), son marché bien tenu et son asphalte mieux entretenu que dans la capitale, n'est plus qu'un nom de tocsin équatorial depuis qu'en 1976, elle noya son âme afro-arabe dans le sang de quelque mille quatre cents Comoriens soudain massacrés, sans compter 20 000 autres chassés par leurs voisins malgaches.

Majunga n'a même pas songé, depuis lors, à débaptiser son quartier de l'Abattoir, qui le fut doublement. En revanche, elle entretient pieusement, à un de ses carrefours, le buste de Philibert Tsiranana (1960-1972), brave homme de président conservateur, pas sorcier mais adoubé par de Gaulle et symbole maintenant d'une « belle époque » où chaque Malgache croyait de bonne foi que l'indépendance signifiait les vertus de la colonisation moins les inconvénients du colonialisme.

Plus composite encore (dix ethnies, des Sakalaves aux Chinois *via* Hindous et Yéménites), la septentrionale Diego-Suarez (officiellement redénommée Antseranana ; 55 000 habitants) a mieux vécu la fin de la médiation française (1960), même si elle ne s'est jamais consolée du départ de la légion étrangère (1972). Sa tranquillité communautaire est due peut-être en partie aux origines portugaises du port : son cap d'Ambre et surtout sa baie et son pain de sucre, aussi spectaculaires que ceux de Rio-de-Janeiro, furent révélés au monde en 1500, soit deux ans avant le site brésilien, par le navigateur lusitan Diego Diaz bientôt relayé par son compatriote Fernando Suarez.

Nosy-Bé, enfin atteinte, offre, sans minanderies, dès son aérodrome taillé en pleine jungle, ses arbres à ylangs-ylangs, brûle-parfums naturels mais affreusement torturés, car on les étête sans cesse pour leur développer des bras disproportionnés où les crochets jaunes composant la fleur sont aisés à cueillir. Cannes à sucre, ricins, caféiers, girofliers, poivriers, flamboyants et cocotiers complètent le tableau digne du Douanier Rousseau d'une île qui a pourtant fâcheuse réputation à Tananarive : *« Méfiez-vous : drogues, or, vanille et armes transitent en fraude par Nosy-Bé ! Les mafieux locaux n'aiment pas les curieux ! »*

Hellville, chef-lieu d'une île de 45 000 âmes (à 70 % musulmanes et le reste chrétiennes mais toutes en chœur célébrant païennement les lares domestiques) et de 30 kilomètres de circonférence, ne rappelle franchement ni Palerme ni même Hyères. Tout juste entre la mer trop chaude du canal de Mozambique et des marais mal asséchés, entre la rue Albert-Ier-de-Belgique et la rue Révérend-Père-Raimbault, Hellville affiche-t-elle un modeste air canaille lorsque s'allume son chapelet de bars nocturnes nommés « Vénus », « Harlem » ou « Colorado » sans oublier « Le Daniel » où les derniers Blancs, épaves de la décolonisation, sont conservés grâce à une bière locale à l'amertume prononcée.

Les naturelles du cru, dès le crépuscule, dans les artères mal éclairées, se montrent carrément entreprenantes. Le présent le plus apprécié ici par le deuxième sexe est, sachez-le, n'importe quel prosaïque parapluie qu'on interposera demain matin entre son teint et le soleil meurtrier, se dispensant ainsi d'un masque de jaunâtre poudre humide plâtré sur le visage. Comme l'île-continent, Nosy-Bé aime à rappeler qu'elle fut, jadis, gouvernée par des femmes.

Une reine sakalave, Tsiouméka, préféra offrir son miniroyaume au lointain roi des Français plutôt que de devoir accepter la suprématie mérina, basée à Tananarive. Cela explique peut-être les méchancetés que la capitale distille encore de nos jours sur le compte des Nosybéiens – car si Hellville couvre quelques fraudes ou contrebandes, cela la rapprocherait plutôt du reste de... Madagascar où, depuis près d'un quart de siècle, l'impéritie des gouvernements a imposé pour devise à ceux qui veulent survivre : *« Se débrouiller par tous les moyens ou périr ».* Nosy-Bé se « débrouille » peut-être un peu mieux, c'est patent, que le reste de la nation... Ne devrait-on pas l'en louer plutôt que l'en blâmer ?

**Une autre ferraille volante** bichonnée vous emporte ensuite du septentrion malgache aux Comores, l'archipel aux quatre îles. La première survolée est Mayotte, la Fidèle ou l'Infidèle, selon qu'on approuve ou non son choix de rester française lors du référendum de 1976. Si vous vous classez parmi les premiers, ne vous croyez pas obligé, pour avoir l'air « politiquement correct » aux yeux de votre compagnon comorien de carlingue, de vous scandaliser de cette *« séquelle du colonialisme ».*

Neuf fois sur dix, il vous éclatera de rire à la figure et répliquera : *« Mais voyons, la population de Mayotte est passée ces dernières années de 50 000 à 100 000 habitants et tout Comorien a au moins envie d'y aller en vacances !... »* Ou encore : *« Les gens d'Anjouan et surtout de Moheli passent leur temps à se plaindre de la* « tyrannie » *de la Grande-Comore, la Cour suprême de Moroni ayant même dû, en 1991, dénoncer* « l'état de sécession » *des vingt-cinq mille Mohéliens... »*

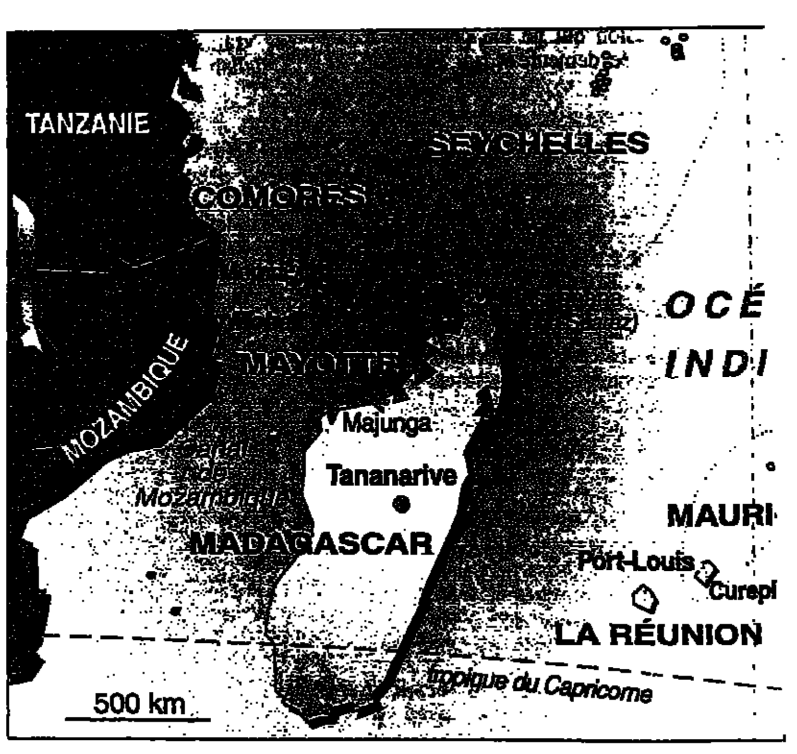
Le dixième autochtone testé, un peu moins guilleret, rétorquera : *« Oui, c'est vrai, avec leurs avantages sociaux français, les Mahorais (1) ont créé un autre foyer de jalousie dans l'océan Indien, téléguidé de Paris, comme s'il ne suffisait pas de la Réunion, mais Maurice est en train d'en devenir un troisième, nous prouvant, elle, qu'on peut être à la fois indépendant et productif...pour peu qu'on retrousse ses manches... »*

Pendant cette gentille leçon de morale sociale et politique, l'île réfractaire découpe insolemment dans les hublots, par le plus beau temps clair du monde, son profil de vastes lagons turquoise (1 500 km²) et de molles collines vertes (375 km²) qui la différencie radicalement de ses trois sœurs reniées, dont les hauteurs abruptes affrontent plus directement l'océan Indien (2).

Bref vous débarquez sans trop de mauvaise conscience à Moroni, capitale de poche dangereusement posée sur les pieds du mont Karthala (2 361 mètres) ; jeune volcan de moins de deux millions d'années, il a érupté gravement dix-huit fois depuis 1850, la dernière remontant à 1977 où, tandis que son cratère tréflé unique en vulcanologie par sa largeur (8 km), restait calme, son flanc s'ouvrait à 700 mètres de hauteur, coupant la Grande-Comore en deux d'une immense coulée de magma en



BRUNO BARBEY/MAGNUM




LIVRES

## Ile rouge et archipel de la Lune

Deux ouvrages portant presque le même titre viennent de paraître ensemble, *l'Ile rouge,* de Michel Marty (Phébus, 270 p., 128 F), et *Madagascar, l'île rouge,* d'Eric Revel (Balland, 210 p., 120 F). Le premier est un roman se déroulant au moment du dernier épisode de la conquête française de la Grande Terre, vers 1895, et s'inspirant de la vie d'un des aventuriers galants hommes qui gravitèrent autour de la dernière reine malgache (1). L'auteur est né en 1941 à Madagascar. Plus jeune, Eric Revel est journaliste et il a connu l'océan Indien à travers ses reportages, en tirant ensuite cet essai contemporain sur le pays aux sols couleur saumon.

Pierre Vérin, professeur de malgache aux Langues O, après avoir été initiateur des études archéologiques à l'université de Tananarive, a publié un ouvrage général succint, *Madagascar* (Karthala, 1992, 255 p, 120 F). Pour plus de détails sur la longue et enchevêtrée histoire dynastique et religieuse des chefferies et principautés qui ont longtemps divisé l'île, on peut consulter *les Souverains de Madagascar,* travail collectif très (trop ?) érudit, conduit par Françoise Raison-Jourde, maître-assistant à Paris–VII (Karthala, 1983, 480 p. illustrées noir et blanc, 150 F).

La revue *Madagascar-Océan Indien,* actuellement suspendue (elle paraissait sous le timbre des éditions L'Harmattan), constitue, avec sa dizaine de livraisons diffusées, un vivier d'articles européens et malgaches sur les réalités de ce petit monde insulaire à part, formé du continent malgache et de ses « satellites » géographiques : Comores, Mayotte, la Réunion, Maurice et l'archipel des Seychelles.

Les Comores ont particulièrement inspiré les chercheurs ces dernières années, des *Comores d'aujourd'hui,* de Jean-Claude Klotchkoff (Editions Jeune Afrique, 1990, 245 p. illustrées couleurs), sorte de guide-récit de voyage incluant la *« collectivité territoriale »* de Mayotte, à *Un coin de voile sur les Comores,* de Hamza Soilhaboud (L'Harmattan, 1993, 250 p., 120 F), directeur de Radio-Comores, qui nous donne là un roman probablement autobiographique, à la fois frais et « édifiant ».

Entre ces deux titres, on trouvera un ample survol historique dans la *Grande Comore. Des sultans aux mercenaires,* de Jean-Louis Guébourg, agrégé de géographie, ancien volontaire de l'assistance technique à Moroni. Un connaisseur à la fois du terreau historique et du terrain présent (L'Harmattan, 1994, 250 p., 160 F). Abdou Djabir, ancien haut fonctionnaire comorien qui faillit finir ses jours en prison pour des raisons politiques, s'est réfugié à Mayotte, où il enseigne et d'où il nous envoie *les Comores : un Etat en construction* (L'Harmattan, 190 p., 85 F), témoignage de première main sur l'indépendance mouvementée et frustrante de l'archipel de la Lune (Comores vient de l'arabe *kamar,* lune). Les pages les plus tumultueuses de la même période se trouvent cependant dans *Bob Denard, le roi de fortune,* de Pierre Lunel (Editions no 1, 1991, 650 p., 130 F), où le biographe de l'abbé Pierre a confessé, cette fois, l'ancien chef des condottières eurafricains dont les « exploits », soutenus par une Afrique du Sud encore à domination blanche, inquiétèrent la moitié des régimes au sud du Sahara, pendant quelque deux décennies.

En revanche, pour l'île Maurice, nous serons résolument non contemporains, conseillant plutôt de relire *Paul et Virginie,* de Bernardin de Saint-Pierre (1737-1814), ingénieur des ponts et chaussées de Louis XVI, voyageur rousseauiste, et dont le célèbre texte est un hymne écologiste en bonne et due forme. Si vous trouvez que le tenant de la *« République idéale »* sous les palmes est un peu trop « gnangnan », reportez-vous, aux *Poèmes mascarins,* de Baudelaire, résultat chatoyant de ses escales de jeunesse aux Mascareignes et des attachements délicieux qu'il y noua (une édition des *Poèmes* en bilingue français et créole mauricien est parue en 1993 chez L'Harmattan, dans la traduction d'Emmanuel Richon et Vimala Rungasamy (205 p., 120 F).

Grâce à une poignée d'éditeurs modestes, le rayon francophone voué à l'océan Indien se remplit peu à peu.

J.-P. P.-H.

(1) Sur Ranavalona III (prononcer « Ranaval'n' »), on attend la sortie prochaine, chez L'Harmattan, de l'étude due à Michèle Delahaigue-Peux sur *le Rova* (prononcer « Rouve »), palais royal de Tananarive, étude architecturale et historique consacrée à ce bâtiment de bois et granit unique en son genre, réalisée sous la responsabilité de l'université Charles-de-Gaulle à Lille.

# ndien : le e continent



fusion qui ne tua personne mais, figée, demeure *in situ*, végétation et maisons ayant peu à peu repris possession de leur ancien territoire désormais nappé du plus noir des basaltes.

Si nous n'avons pas retrouvé, dans le parc tropical spontané qu'est la Grande-Comore tout entière, le zèbre et l'indigo vantés par Malte-Brun dans sa *Géographie universelle* du siècle passé, nous avons pu y voir – outre vaches et chèvres naines –, poussant quelquefois côte à côte, manioc, riz pluvial, bananes à cuire, arbres à pain, corossol, goyaves, coprah, palissandre, manguiers, roses de porcelaine, ylangs-ylangs, orangers de sous-bois, caféiers, jaquiers, clous de girofle, vanille, etc. Le prix élevé de cette dernière se comprend quand on assiste aux multiples manipulations – du bouillage au soleillage *via* le couvrage – que ce gros haricot naissant sur une vulgaire liane grasse, cousine néanmoins des plus prétentieuses orchidées, doit subir avant de libérer sa poudre odoriférante.

*« On ne se nourrit pas de vanille même si, selon une recette contemporaine inventée ici par un chef français, on peut s'en servir pour accommoder les langoustes abondant dans les eaux comoriennes. Mais les trois îles indépendantes, et leur demi-million d'habitants pourraient être alimentairement autosuffisantes si elles voulaient bien modifier un peu leurs habitudes prises au contact des Européens, comme celle de ne manger que du pain de pur froment importé, alors qu'il serait bien moins coûteux si on y incorporait un peu de l'excellente farine locale de patates douces »*, s'emporte un agronome occidental.

Pour ne pas être aussi présentes qu'à Mayotte sur la scène politique et sociale, les Comoriennes se manifestent de plus en plus, passant le bac à seize ans, bravant dans les affaires les négociants marseillais ou indiens traditionnellement très implantés dans l'archipel, militant pour l'*habeas corpus* ou la sauvegarde de l'environnement. Si les mâles comoriens cherchent plutôt des modèles à Mascate ou à La Mecque, leurs épouses et filles regardent prioritairement vers l'Inde, l'Europe ou l'Afrique – ou vers... Moheli sur laquelle régnèrent des sultanes dont l'une alla jusqu'à se rendre à la cour de Napoléon III pour soutenir les intérêts de ses sujets.

***« Méfiez-vous : drogues, or, vanille et armes transitent en fraude par Nosy-Bé ! Les mafieux locaux n'aiment pas les curieux ! »***

Issue d'une lignée mérina venue du plateau malgache et islamisée, épouse d'un prince omano-zanzibarite, l'audacieuse Djoumbé-Fatima fut aussi l'un des premiers chefs d'Etat de la région à avoir recours à des mercenaires européens, notamment le fameux Lambert que le roi de Madagascar avait fait « duc d'Emyrne » avant de le chasser, fatigué de ses intrigues. A Moheli, Lambert, tuteur du prince héritier et intendant général de l'île, donnait 5 % des bénéfices à Djoumbé-Fatima.

Toujours dans le dernier quart du dix-neuvième siècle, à la Grande-Comore, cette fois, le sultan Ahmed, pour embêter la République française, s'était placé sous la suzeraineté du roi du Portugal, possesseur du Mozambique. Un jardinier de Nancy en mission dans l'océan Indien pour le Museum d'histoire naturelle, jouant les Bob Denard avant la lettre, se chargea, avec une milice de deux cents hommes, (Bob Denard, en 1978, en alignait moins de cinquante à Moroni), de faire régner un «ordre français privé » dans l'île principale, presque jusqu'à sa mort en 1914...

**Le mercenariat** est, si on ose dire, accepté par les mœurs – îliennes au point qu'aujourd'hui les épouses comoriennes des anciens prétoriens européens (convertis à l'islam par mariage, il est vrai...) du président Ahmed Abdallah – déposé en 1975 et restauré en 1978, dans les deux cas avec l'aide de Bob Denard, mais mystérieusement assassiné en présence de celui-ci en 1989 – reviennent quand elles veulent à Moroni pour s'y occuper de leurs biens...

Au-delà des arcanes politiques, le courant est incontestablement passé entre les aventuriers du mercenariat et certaines dames des îles. Bod Dénard qui, après un mariage coutumier raté avec l'adolescente Mazna (16 ans), épousa tout aussi islamiquement une demoiselle d'âge un peu moins tendre, Amina, à laquelle il a fait deux enfants, ira jusqu'à confier : *« Les femmes aux Comores sont plus courageuses que les hommes depuis celles qui, jadis, se jetèrent du haut des falaises pour échapper aux pirates malgaches. S'il advient qu'un jour les Comores soient dirigées par une femme, ce sera leur salut. Il y a ici beaucoup de Benazir Bhutto en herbe ! »* (in *Bob Denard, le roi de fortune*, par Pierre Lunel).

L'atmosphère est moins « galante » à Port-Louis, capitale de Maurice, toute bruissante d'affaires qui n'ont plus rien de conjugal... Le capitalisme international ronfle au rythme des climatiseurs neufs dans l'ex-île de France. Les industriels port-louisiens en sont à amener de la main-d'œuvre asiatique ou à « délocaliser » leurs usines à Madagascar : *« Youpi, Maurice est le deuxième producteur mondial de chandail en cachemire ! »*, lance un ministre en sablant du meilleur champagne, tandis que les médias mettent en avant *« les cent mille emplois des cinq cents entreprises de notre zone franche, exportant 75 % de leur production »*.

A Moroni même, le président Saïd-Mohamed Djohar fait écho à ces succès : *« Les Mauriciens sont des abeilles, des fourmis, disciplinés, travailleurs. Il faudrait que le peuple comorien se mette à croire, lui aussi, aux vertus du travail... »* Allah n'y aide guère, lorsque, au village de Chiounda, en Grande-Comore, il dépêche des djinns pour édifier une mosquée dans la nuit, ainsi du moins que tout l'archipel, Mayotte pour une fois incluse, le croit ou du moins le répète...

**Petit monde hindou** pensant anglo-saxon et conduisant à gauche mais parlant français (ou créole) – concession linguistique majeure que la majorité d'origne indienne a dû lâcher aux Blancs, aux métis euro-africains et aux Noirs pour pouvoir gouverner tranquillement –, l'île de *Paul et Virginie*, bien plus que la Réunion ou Mayotte, est, devant les Seychelles et leur percée touristique, la référence de plus en plus fréquente des quinze millions d'Océano-Indiens dont le seul point commun est finalement d'appartenir à la francophonie, force culturelle montante dans la zone, au point, à Maurice, de damer le pion à l'anglo-américain, y compris dans un domaine qui ne trompe pas : la publicité audiovisuelle mauricienne est actuellement à 90 % en français ou en créole issu du français (« le Monde Temps libre » du 18 décembre 1993).

Si Maurice peaufine son rôle d'oasis financière dans la langue de Bernardin de Saint-Pierre rajeunie par Malcolm de Chazal et les frères Arnaud et Joël de Rosnay, si Mayotte se veut française jusqu'à paraître franchouillarde, si les Comores, pour cause d'islam, regardent vers Oman et l'Arabie, Madagascar, où nous passons derechef pour boucler ce périple, songe plutôt à l'Asie malaise d'où viennent ses ethnies dominantes. L'univers insulaire de l'océan Indien donne l'impression, sauf exception, de tourner le dos à l'Afrique, comme jamais il ne l'a fait dans son histoire.

Tana, loin des ordinateurs et des publicités de Port-Louis et de Curepipe, en est encore à l'âge du porte-plume et des réclames. Démoralisée par sa faillite économique, incapable jusqu'ici d'un sursaut pour sauver ses dernières forêts et valoriser ses terres rouges bien arrosées (qu'on voit d'avion se perdre inutilement dans la mer, malgré une population à 75 % paysanne), Madagascar se réfugie dans son passé, regarde vers le Rova, l'ancienne enceinte royale surplombant toujours la capitale, que Gallieni transforma en école après en avoir extrait la dernière reine, Ranavalo III, qu'il envoya en exil à Alger.

Car la Grande-Terre, au siècle dernier, comme Nosy-Bé ou Moheli, se soumit à un pouvoir féminin avec Rasoherina (1863-1868) et les trois Ranavalo (1828-1861, 1868-1883 et 1883-1896). Passons sur le fait, qu'on peut d'ailleurs cataloguer de romantique, que les trois dernières en date de ces souveraines aimèrent, épousèrent et employèrent le même chef de gouvernement, Ranavalo III se contentant de deux «architectes mercenaires », le Français Laborde et l'Ecossais Cameron, et laissons le dernier mot à cette étudiante tananarivoise en histoire : *« Nous accusons un déficit de modernité actuellement, car nous avons sans doute été trop en avance sur notre temps, il y a cent ou cent cinquante ans. Il faut d'urgence que Madagascar produise l'homme – ou la femme – capable de nous ressouder à notre époque, et tant que ça n'aura pas été fait, tout ce qui marche dans le reste de l'océan Indien restera très-très fragile, car notre grande île est à la région océanique ce que la France ou l'Allemagne sont à l'Europe. »*

De notre envoyé spécial
**Jean-Pierre Péroncel-Hugoz**

(1) Nom des habitants de Mayotte.

(2) Sans remonter jusqu'à l'arrivée des Français dans l'archipel, en 1841, il semble bien que des différences historico-politiques existent de longue date entre Mayotte et les trois autres Comores : dans *le Monde* daté 30-31 mars 1969, un lustre avant l'indépendance, Mikidache Abdourahim, à l'époque secrétaire d'Etat à l'économie et aux finances du territoire d'outre-mer, aujourd'hui responsable de la commission nationale chargée du suivi du Congrès mondial sur la culture islamique, demandait avec insistance à Paris de *« réaffirmer sans ambiguïté le principe de l'unité de l'archipel »*, face au *« cas de Mayotte »*.

# Ondes francophones

**L'extension à Tananarive et à Moroni des émissions de RFI en FM porte à cinquante le nombre de villes où est capté, avec un confort d'écoute optimal, le signal de *« la radio mondiale en français »*.**

A Madagascar, Radio France Internationale, pour l'inauguration de son antenne tananarivienne, a eu droit à un entretien exclusif du nouveau chef de l'Etat malgache, le professeur Albert Zafy. Aux Comores, outre, également, une *déclaration* du président Saïd Mohamed Djohar, le premier captage du sonal (1) de RFI a été coraniquement béni par rien de moins que le *chérif* Saïd Omar Dahalani, descendant du prophète Mahomet, comme l'indique son titre, et porteur d'une carte de visite où ses qualités et distinctions politico-religieuses occupent dix-neuf lignes...

Sur la Grande-Terre comme à la Grande-Comore, l'arrivée de RFI en FM – les émissions en ondes courtes de la radio mondiale francophone sont mal captées dans l'océan Indien, faute d'un émetteur prévu à Djibouti, mais toujours en suspens – a été l'occasion, durant deux jours, tant à « Tana » qu'à « Moro », de concerts publics destinés à populariser musiciens et chanteurs malgaches et comoriens traditionnels ou occidentalisants.

Ainsi, au Palais du peuple de Moroni, siège de la Chambre, construit par des Chinois sur le piémont boisé du volcan en activité Karthala et ouvert exceptionnellement à une manifestation artistique, a pu être « découvert » l'étonnant groupe N'Gaya chantant en swahili. Composé de musiciens africains, galvanisés par un jeune chanteur arabe de l'île comorienne d'Anjouan, Selim El Yamir, cet ensemble est, à lui seul, un résumé du creuset musical qu'est l'océan Indien.

Le concours annuel de RFI, « Découvertes », destiné à faire connaître mondialement les nouveaux talents du Sud, aura d'ailleurs lieu cette année à Tananarive, en principe en octobre (2).

Voilà pour le doux côté des choses : dans les coulisses, surtout à Moroni, on a pu percevoir chez certains auditeurs comoriens quelques remarques acides sur *« notre gouvernement qui autorise une radio étrangère sur le sol national, mais vient de suspendre deux de nos radios privées créées à la faveur de la récente démocratisation »*. Les ministres comoriens interrogés rétorquent que *« le sort des stations plaignantes sera réglé dès que le statut des médias aura été adopté par le Parlement »* et que *« l'autorisation accordée souverainement à RFI est de toute façon révocable... »*.

A Tananarive, en revanche, où le contentieux avec la France n'a pas le côté passionnel qu'il revêt parfois aux Comores, on aurait plutôt tendance, parmi une jeunesse estudiantine majoritairement acquise à la francophonie, à apprécier sans barguigner l'apport culturel de RFI. Néanmoins, l'entrée en ondes de cette radio, par hasard, a coïncidé à Madagascar avec le Nouvel An lunaire merina – l'Alahamadibe,– célébration animiste issue de la principale des quelque vingt ethnies formant la nation malgache. Ce retour *« aux sources païennes »*, retour patronné par le ministère malgache de la culture et de la communication, a créé une polémique, avivée par *« l'antipaganisme »* militant de certains protestants.

Toujours est-il que, dans cette île où le nationalisme reste à fleur de peau, même certains francophiles patentés ont estimé que RFI aurait dû mieux se renseigner et ne pas déclencher son signal le Jour de l'An autochtone, qui risquait ainsi d'être un peu éclipsé par un événement « étranger »...

**Ces remarques** ne paraissent pas avoir effarouché André Larquié, PDG de RFI, présent aux inaugurations de Tananarive et de Moroni, et qui s'apprête à aller agir de même dans trois Etats lusophones d'Afrique : Guinée-Bissau, Cap-Vert et Sao-Tomé-et-Principe : *« Je préfère noter que notre signal est accueilli globalement avec sympathie dans deux capitales, pour la première fois dans l'océan Indien, et j'ajoute que l'une de ces deux villes, Moroni, est aussi la première capitale d'un membre de la Ligue arabe à recevoir RFI en FM. »*

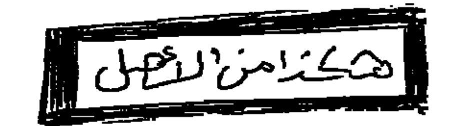
André Larquié joue en effet sur du velours avec la FM de RFI, désormais captée sur les quatre principaux continents dans l'aire francophone certes, mais aussi, entre autres, à Tokyo, Saint-Pétersbourg, Chicago, New-York, Minneapolis, Rotterdam, Berlin, etc. Les soucis du patron de RFI seraient plutôt du côté des programmes en ondes courtes de sa station, souvent inconfortablement captés de par la nature « volatile » de ces ondes mais surtout faute d'émetteurs suffisants.

**J.-P. P.-H.**

(1) Néologisme préconisé pour remplacer jingle.

(2) Renseignements au (1) 44-30-89-52 ou en écrivant à Concours Découvertes, RFI, 104, avenue Kennedy, 75016 Paris.





# La Villette, mode d'emploi

**Parc de La Villette, Cité des sciences, Grande Halle... Musée, spectacles, ateliers... Comment entrer dans ce monde offert à la curiosité et à la découverte qui s'étend sur 55 hectares entre deux portes de Paris ? Plans de campagne.**

Entre campus et parc de loisirs, aire de pique-nique et terrain de foot, le parc de La Villette propose un parcours de santé... ou un parcours du combattant. Ouvert presque en permanence et gratuitement, de 6 heures à 1 heure, confié au seul hasard, il pourrait bien laisser *sur sa faim le promeneur* le mieux doté des sens de l'orientation et de l'observation. Que l'on arrive côté Villette ou côté Pantin, le sort n'en est pas forcément jeté et il est toujours temps d'échafauder un plan de campagne.

Des trois « points d'information », la « folie information », située à mi-chemin entre les deux portes, offre incontestablement le meilleur point de départ. On la gagne en empruntant la « galerie Villette », ornée d'un toit ondulé. Escale des bateaux proposant des trajets (depuis le bassin de La Villette) et des balades sur les canaux et principal stand d'accueil, on y glane plans et fascicules sur l'ensemble du site, dont l'ampleur (55 hectares) se mesure depuis la terrasse.

Le plan général à l'intérieur du document intitulé « parc de La Villette » (en couverture : une photo de la Géode et de la Cité depuis une « folie » rouge) permet de prendre quelques repères et d'arpenter, dans le sens de la pellicule jetée au sol, un remake du Grand Siècle avec ses « folies » (pavillons peints en rouge *vif dont les volumes offrent* une gamme de variations à partir du cube) et ses jardins paysagers thématiques.

Mais ceux qui prennent la machine à brouillard ou les poubelles (dues au crayon de Philippe Starck) pour des sculptures auront avantage à réserver, une dizaine de jours auparavant, une visite guidée : « En passant par l'histoire », notamment (diaporama, étude de la maquette suivie d'une exploration du terrain), ou « Paysage, art et jardins dans le parc urbain de Bernard Tschumi », recommandée aux amateurs d'architecture paysagère.

**Quant aux fervents de** machines à explorer le temps, qu'ils embarquent sans préavis à bord de la Cité des sciences et de l'industrie, gigantesque paquebot échoué dans quelques centimètres d'eau au fond desquels luisent quelques pièces de monnaie – est-ce que les machines portent bonheur ? la question est lancinante. Préposé à l'accueil, Félix le Robot magnétise son auditoire de sept à soixante-dix-sept ans. Et donne le ton : ici les machines séduisent, juste avant que les escalators n'élèvent petits et grands vers Explora, le fonds permanent de la cité, renouvelé pour moitié en cinq ans, que complètent des expositions temporaires : actuellement « Des métiers pour la ville » (jusqu'au 29 mai) et « Le fil d'argent » (*lire ci-contre*). Donnée à percevoir par le biais des réalisations technologiques à la fois les plus pointues et les plus quotidiennes – sinon dans leur pratique, au moins par leur vulgarisation grâce aux moyens de l'information, – la science se fait ici l'allié objectif de l'industrie grâce au concours des quarante entreprises membres de la Fondation Villette, partenaire de la Cité.

Chacun des « îlots » donne ainsi à contempler, explorer, manipuler les plus belles réalisations (produits) de son secteur industriel, des tréfonds de la terre (roches et volcans, agriculture, énergie, matériaux), jusqu'au ciel (étoiles et galaxies, l'espace), en passant par les langages et la communication (mathématiques, sons, expressions et comportements, informatique, images, jeux de lumière, etc). Mieux, trois entreprises se prennent au jeu du miroir et mettent en scène *leur aventure industrielle au travers* de leurs produits phares : « La science au service du client », aventure de la société Michelin.

Juxtaposés, ces îlots forment un ensemble unique, une sorte d'apothéose du centre commercial qui retiendrait sa respiration (pas de musique d'ambiance). Au rayon santé, serait-on tenté de dire, Rhône-Poulenc et Roussel-Uclaf n'omettent pas de délivrer quelques messages, à renfort de vidéos ; au rayon environnement œuvre Total, etc. tandis que la MAIF, parrain exclusif pour trois ans de la Cité des enfants, organise à leur intention une exposition intitulée « L'enfant piéton », en liaison avec le thème général annuel choisi par la cité : la ville.

**Faisant l'économie** de la démonstration au profit de la « *monstration* », les technologies les plus pointues se donnent en spectacle jusqu'à l'éblouissement comme pour mieux sceller les mystères des sciences et l'avenir du genre humain. Parfois, les enfants font des mines de vieux routards de l'informatique tandis que les adultes s'émerveillent comme au jour de leur premier feu d'artifice. Il est vrai que tant de prouesses techniques forcent l'admiration : le culte des images s'y rend par écran interposé, *renouvelant les pratiques magiques.*

L'important est alors moins d'apprendre, de comprendre que de toucher, valider, lancer le programme... quand il y en a un : combien de visiteurs s'échinent à pénétrer les arcanes de la console « logiciel » de la médiathèque, qui annonce renfermer plusieurs dictionnaires électroniques sur CD-ROM, pour que finalement apparaisse une publicité pour un distributeur, mais pas les fameux disques !

En tout cas, l'impression est forte : elle se mesure au baromètre de l'émotion que procurent les installations, et qui s'éprouve jusqu'au vertige à la Géode et au Cinaxe. A la sortie de la Cité, un sympathique « Monsieur Sondage » enregistre sur son micro-ordinateur portable leur force de séduction. Eblouissante jusqu'à l'aveuglement.

**Véronique Balizet**



GASTON BERGERET

*L'exposition « Le fil d'argent »*

EXPOSITION

## De l'argent à l'écran

N'importe quel détenteur d'une carte bancaire sait faire apparaître de l'argent à l'écran. Mais c'est à un jeu plus poussé que l'une des expositions actuellement présentées à La Villette invite les amateurs : en 45 questions illustrées en forme de jeu informatique, l'économiste débutant apprend comment gérer son patrimoine, qu'il choisisse de disposer d'une petite fortune, ou d'un simple compte en banque, qu'il se prenne pour un père de famille ou un élu local... Le « Fil d'argent » (jusqu'au 4 septembre) propose un parcours à l'intérieur des mécanismes de l'épargne, de l'assurance, de l'achat d'actions, de la gestion d'un commerce... Succès ou faillite ? L'adresse du joueur est mise à l'épreuve de ses connaissances – ou de ses intuitions – financières.

C'est sans doute la première fois que l'économie est mise en scène de cette manière à l'intention du grand public, en direction de tous ces économistes forcés que sont les citoyens, débutants ou avisés, mais rarement formés par le système scolaire à la gestion de leurs ressources. Les ministères concernés (l'économie et le budget), la Banque de France, la Caisse des dépôts, les associations de banques et de compagnies d'assurances, sont les partenaires de cette démonstration. Chiffres à l'appui.



## PROGRAMME

### Grande Halle
Du 12 au 29 mai, « La Route tsigane » : cent vingt artistes venus d'Inde, de Roumanie, de Yougoslavie, de Slovaquie, d'Andalousie et de France témoignent de leur culture (chant, magie, musique, artisanat, conte, cirque et théâtre) dans un « basti » indien, sorte de maison commune, reconstitué au cœur de la Grande Halle.
Vendredi 12, à partir de 17 heures ; samedi et dimanche, à partir de 15 heures : 120 F (basti + concerts + une place de théâtre).
Mardi, mercredi et jeudi (à partir de 19 heures) : 100 F (basti + concerts).
Cinéma les vendredis et samedis : 30 F (*tarif unique*). *Réservations par* téléphone au (1) 40-03-75-75 et dans les magasins FNAC (3615 FNAC) et Virgin.

### Cité des sciences et de l'industrie
Les 28 et 29 mai, « Fête de la science » : portes ouvertes (et entrée gratuite) à l'*Argonaute*, au planétarium, à la Cité des enfants, salle Jean-Bertin au cinéma Louis-Lumière, et à toutes les expositions d'Explora, permanentes et temporaires (Le fil d'argent, Les métiers de la ville, prolongée jusqu'au 4 septembre, Entreprendre à partir du 17 mai).

### Géode
« *La bataille de Salammbô* », créé et réalisé par Philippe Druillet, donné en prélude, jusqu'au 31 mai, à la projection de chacun des trois films programmés jusqu'au 5 juillet, sera remplacé, à partir du 1er juin, par *le petit Prince*, un hommage en quatre minutes trente à Antoine de Saint-Exupéry réalisé par Gianni Corvi et Pierre Goismier, mêlant images d'archives en 35 mm, images de synthèse, diapositives, effets spéciaux et faisceaux laser, sur une bande sonore d'extraits d'œuvres de Verdi et Debussy.

### Bals et festivals
Calendrier des réjouissances (gratuites) de l'été au parc :

21 juin : Fête de la musique.

25 juin à la tombée de la nuit : feu d'artifice de Marc Jaumot d'après les peintures de Ricardo Mosner suivi d'un concert pyrotechnique par quinze musiciens suspendus, 30 mètres au-dessus du sol, à des grues.

Les dimanches 17, 24, 31 juillet, 7 et 14 août, de 17 h à 21 h : bals concerts au kiosque à musique.

Du 16 juillet au 15 août : Festival du Cinéma en plein air, sur la prairie du triangle, *qui débutera avec la projection* de *La Strada* de Federico Fellini (location d'un transat et d'une couverture : 40 F).

On peut réserver d'ores et déjà ses places (payantes) pour le festival JVC Halle That Jazz, du 1er au 9 juillet, à la Grande Halle de La Villette. Tél. : 40-03-75-75.



## RÉPERTOIRE

### « Argonaute »
Sous-marin de chasse lancé en 1957, désarmé en 1982 et remis en état en 1989, il est amarré, à sec, à côté de la Géode. Du mardi au vendredi de 10 à 18 heures, jusqu'à 19 heures les samedis et dimanches. Entrée gratuite pour les enfants jusqu'à sept ans, mais interdite aux moins de trois ans. Billet *Argonaute* seul : 25 F.

### Cinaxe
Salle mobile, mue par des vérins hydrauliques, où l'on peut vivre des expériences de simulation (déconseillé aux femmes enceintes, aux personnes épileptiques et cardiaques, et interdites aux enfants de moins de six ans).
Séances toutes les vingt minutes de 11 heures à 19 heures. Tarif plein : 32 F, réduit : 27 F. En supplément du Cité-pass : 27 F.

### Cité des enfants
Pour les trois-cinq ans, parcours « premières découvertes » ; pour les cinq-douze ans, activités autour de quatre thèmes. Durée : 1 h 30. Séances les mardis, jeudis, vendredis : 11 h 30, 15 h 30. Mercredis, samedis, dimanches et jours fériés : 10 h 30, 12 h 30, 14 h 30, 16 h 30.
Réservations conseillées sur Minitel. Enfants obligatoirement accompagnés. Tarif unique : 20 F.

### Cité des sciences et de l'industrie
Au rez-de-chaussée ou niveau 0 (N0), en sandwich entre les deux étages supérieurs (N1 et N2) et *inférieurs* (S1 et S2), on trouve les caisses, la location des casques d'audioguidage (visite commentée en français, anglais, allemand, espagnol), l'accueil des abonnés, le vestiaire, les boutiques et l'entrée de la Cité des enfants. Du mardi au dimanche de 10 à 18 heures.

### Cité-pass
Le billet d'entrée journalier à la Cité des sciences et de l'industrie (une carte magnétique à introduire dans les tourniquets) ouvre l'accès aux expositions permanentes (Explora) et temporaires, à l'aquarium, à l'*Argonaute*, au planétarium et au cinéma Louis-Lumière. Il autorise quatre passages, le même jour, dans Explora.
Tarif plein : 45 F ; réduit : 35 F.
L'abonnement offre, pour une année entière, l'équivalent du Cité-pass journalier et un service de réservation par téléphone, des réductions à la Géode, dans les boutiques et les restaurants de la Cité (5 %), aux manifestations de la Grande Halle, au Théâtre Paris-Villette et à la boîte de jazz du parc, « Hot Brass », des invitations aux inaugurations des expositions de la Cité, l'envoi de *Visa*, journal trimestriel. Il existe plusieurs formules :
– Individuel plein tarif : 250 F ; junior (moins de vingt-cinq ans) et senior (plus de soixante ans), handicapés, chômeurs : 200 F.
– Famille, quel que soit le nombre d'enfants (moins de dix-huit ans) habitant la même adresse : 400 F. Comprend actuellement, trois entrées gratuites à la Géode.
– *Grand(s)-parent(s)/petits-enfants* : 400 F le forfait cinq personnes (100 F par enfant supplémentaire), dont trois entrées gratuites à la Géode.
Accueil abonnés, niveau 0 de la Cité, ou par téléphone : (1) 40-05-81-00.

### Espaces
Cette appellation désigne l'aquarium, l'*Argonaute*, le Cinaxe, etc. « Espace chapiteau » : le cirque (Plume actuellement). « Espaces ressources » : les lieux (la médiathèque, la salle science actualités) ou les animations et ateliers, conçus pour approfondir un sujet. La médiathèque se compose de plusieurs « espaces » : tout public, spécialisés, pour enfants, la didacthèque, la salle Louis-Braille, etc.

### Espaces de restauration
Cafétérias. Contrairement à ce qui est recommandé dans l'« espace santé » d'Explora, on s'y nourrit de hamburgers, frites et brownies. Le café demeure accessible (5 F).

### Folies
Dans le parc, constructions cubiques rouges.

### Géode
Trois films en alternance sur son écran hémisphérique de 1 000 mètres carrés, le plus grand du monde : *la Nature et ses secrets* » (42 min) de Christopher Parsons (toutes les deux heures de 10 à 20 heures) ; *les Découvreurs* (39 min) de Greg MacGillivray (à 11 heures, 13 heures et 15 heures) ; *Histoire de la vitesse* (30 min) du même réalisateur (à 17 heures, 19 heures, 21 heures) est précédé de *Hydro* (5 min 30) de Pierre Willemin.
Du mardi au dimanche de 10 à 21 heures. Réservations sur place ou par Minitel. Tarif plein : 55 F; réduit (sauf week-end et jours fériés), de 13 à 18 heures : 40 F. A partir de 19 heures, 60 F les deux séances. Entrée Géode + cité : 90 F, réduit : 75 F.

### Halte-jeux
Accueille vingt enfants (au maximum) de deux à cinq ans dans la « petite folie » aux bords du canal de l'Ourcq. Réserver une semaine à l'avance, à moins d'un désistement de dernière minute. Toute l'année sauf en août, du mardi au samedi, de 14 heures à 18 h 30. Tarif : 14 F l'heure.
Abonnement : 140 F (dix heures), 240 F (dix-huit heures), 450 F (trente-cinq heures). Inscription sur présentation du carnet de santé de l'enfant et de sa photo d'identité. Réservation sur place ou par téléphone : (1) 40-03-75-47 (répondeur-enregistreur le matin).

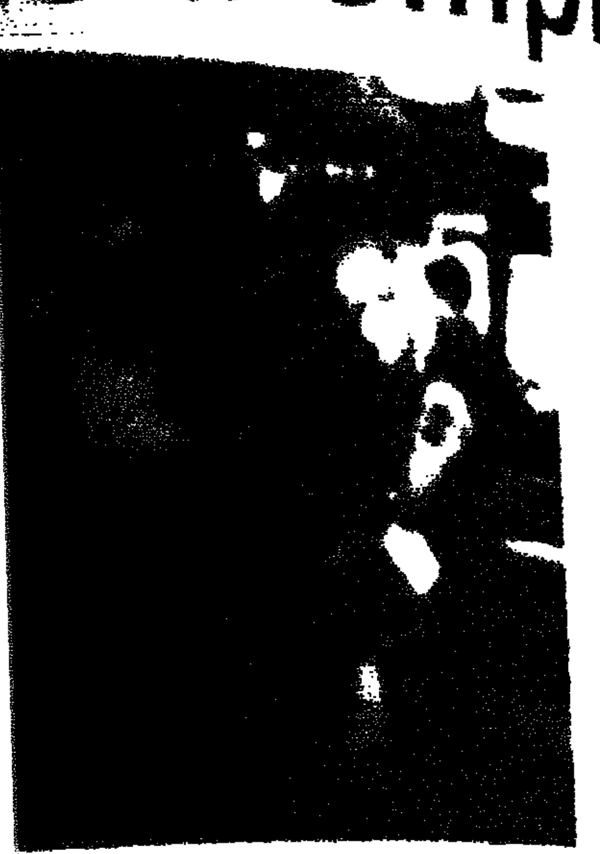
### Médiathèque
Consultation sur place gratuite. L'abonnement annuel permet d'emprunter jusqu'à cinq documents scientifiques, techniques et industriels (livres, revues, cassettes sonores portant une étiquette verte avec mention « prêt ») pour une durée de trois semaines.
Abonnement : niveau (S1) de la médiathèque, entre 12 heures et 20 heures du mardi au dimanche, sur présentation d'une quittance de loyer ou EDF-GDF et d'une pièce d'identité. Prix : 200 F (adulte) et 50 F (enfant). Par correspondance au (1) 40-05-76-76.

### Minitel
3615 VILLETTE (0,12 F + 0,99 F la minute)

### Planétarium
Niveau 2. Accès inclus dans le Cité-pass. 300 places. Cinq spectacles en alternance (30 min) à partir de 11 heures. Réservation conseillée dès l'arrivée, avant de visiter Explora, à la caisse du planétarium.

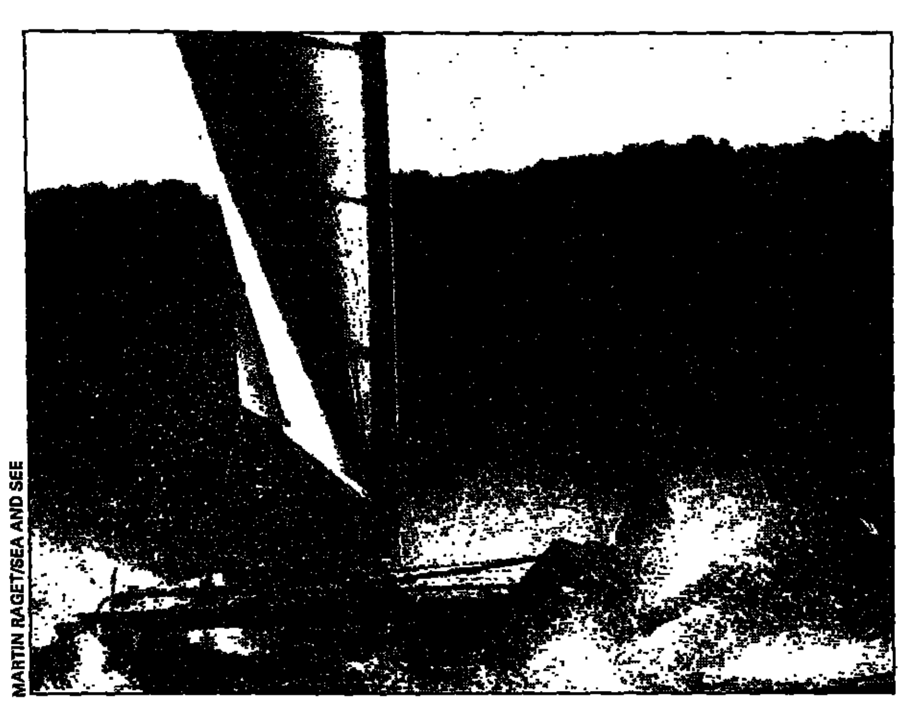
### Points d'information du parc
Côté porte de La Villette, sur la place du parvis près de la sortie du métro : côté porte de Pantin, dans la « folie » sur la droite de la Grande Halle.

### Visite guidée du parc
30 F par personne (à partir de dix) : groupes déjà constitués : 380 F (scolaires), 480 F (carte vermeil et étudiants), 580 F (groupe de 20 à 30 personnes). Service des visites guidées à la « folie information » ou au (1) 40-03-75-05 de 9 à 13 heures, et de 14 à 18 heures.



# Voiles de course

**En grand ou en petit, en professionnel ou en amateur, il n'y a pas son pareil sur l'eau, le bi-coque. Et cela se voit. Et cela se sent.**



MARTIN RAGET/SEA AND SEE

*Au trapèze, le dos au ras de l'eau, la vitesse est enivrante.*

Si les premières gravures représentant un catamaran remontent à 1769, l'origine du nom est beaucoup plus ancienne. C'est dans l'océan Indien, plus précisément le long des côtes de Ceylan, aujourd'hui Sri-Lanka, que l'on retrouve son étymologie. A la manière des deux coques qui le composent, les mots « kattu » et « maram » se sont associés, exprimant ainsi la réalité de deux morceaux de bois liés. Fatigués de devoir toujours préserver un équilibre instable à bord de pirogues aussi longues que peu profondes, les marins indiens mais aussi tahitiens avaient mis en œuvre une idée que le navigateur Thor Heyerdal devait reprendre en traversant l'océan Pacifique à bord du *Kon-Tiki*, bateau composé de deux coques construites en papyrus et jointes par des traverses.

**Le papyrus** a aujourd'hui laissé la place aux fibres polyester et autres composites, mais le principe de base est resté le même. Plus léger et plus rapide qu'un monocoque, le catamaran, qu'il soit de sport ou transocéanique, n'a cessé de gagner en popularité. Le 1er avril 1994, le Néo-Zélandais Peter Blake le consacrait en améliorant de plus de quatre jours le record établi un an plus tôt par le navigateur français Bruno Peyron sur le parcours Brest-Brest par les trois caps, l'effectuant en soixante-quatorze jours, vingt-deux heures, dix-sept minutes et vingt-deux secondes. Le commentaire de l'ambassadeur de Louis XIV, assistant à la présentation d'un navire de guerre britannique deux coques : *« C'est l'engin le plus ridicule et le plus inutile que l'esprit humain puisse concevoir »* était une nouvelle fois mis à mal.

**Le catamaran** fait aujourd'hui partie intégrante de notre patrimoine flottant. Il n'est qu'à se promener le long des côtes pour s'en rendre compte. Si la planche à voile a occupé le devant de la scène sportive dans les années 80, elle n'est plus aujourd'hui que réservée à une catégorie bien particulière : les sportifs qui ont du temps. Osez simplement sortir sur une vieille « Windsurfer » et vous serez la risée de la plage. Le fluo a remplacé le blanc et le carbone-Kevlar le polypropylène. Le départ de la plage est révolu. Il vous faut pratiquer le « water-start », empanner au lieu de virer – sans quoi vous chuterez – mais aussi et surtout, attendre l'arrivée d'une dépression afin de pouvoir profiter d'un vent d'au moins 20 nœuds. En deçà, pas de salut.

Aussi rapide que la planche à voile, plus léger et plus facile à mettre en œuvre qu'un monocoque, le catamaran de sport n'a jamais connu de véritable explosion. Son développement est régulier, son évolution contrôlée. Imaginez que le Tornado, catamaran olympique dessiné en 1967 par l'Anglais Rodney March, est encore l'un des plus rapides au monde. L'année suivante, en pleine guerre du Vietnam, l'Américain Hobie Alter, las d'attendre le bon vouloir des vagues avant d'aller surfer, conçoit un catamaran capable de naviguer par tous les temps. C'est le Hobie Cat 14, premier d'une longue famille à bord de laquelle naviguent aujourd'hui plus de 150 000 adeptes. Les couples y font merveille, alliant sensibilité et résistance physique. Au trapèze, l'écoute de foc en main, le dos au ras de l'eau, la sensation de vitesse est enivrante.

Chaque année, quelques centaines d'amateurs se retrouvent aux quatre coins du monde pour découvrir de nouvelles côtes. Le prétexte : un raid à bord de catamarans de sport de 18 pieds, soit 5,5 mètres. De l'île Maurice aux Antilles en passant par la Thaïlande ou la mer de Chine, ils repoussent les limites de la navigation classique. Par étapes de 70 à 200 kilomètres, parcourus en quelques heures, ils font le tour des îles. Leurs bateaux sont aussi leurs maisons. A l'intérieur de chacune des deux coques, nourriture et duvets sont soigneusement rangés dans des sacs étanches. Quelques pièces d'accastillage de rechange, des fusées de détresse complètent cet équipement minimum.

Pour un usage largement moins audacieux, vous profiterez de la simplicité de mise en œuvre du catamaran. Léger, vous n'aurez aucun mal à le descendre sur la plage. La grand-voile lattée se hisse facilement, ne nécessitant aucun réglage particulier. Le petit foc s'endraille tout aussi simplement. Il ne vous restera plus qu'à mettre votre combinaison isothermique, votre ceinture de trapèze, sans oublier vos gants. A vous la liberté.

**Vincent Borde**

## CINQ CATAMARANS CHAMPIONS

### Dart 18

Monotype préféré des couples mixtes, le Dart n'est pas trop exigeant physiquement. La finesse remplace avantageusement les gros bras, le matériel est d'une extrême simplicité : ni dérive ni spinnaker.

### Hobie Cat 16

Véritable référence en matière de catamaran de sport, le Hobie Cat 16 a vu passer sur son trampoline la majeure partie des régatiers qui naviguent aujourd'hui en Tornado. Largement diffusé, tant en école de voile qu'en compétition, cette série est très sérieusement organisée, tant aux Etats-Unis qu'en Europe.

### Prindle

A l'instar du Dart, le Prindle est très apprécié des couples. Pas trop puissant, il est facilement maîtrisable par vents forts. Dessiné par le champion américain Randy Smyth, le Prindle est l'un des catamarans de sport les plus légers avec 177 kilos pour 21 mètres carrés de voilure auquel s'adjoint un spi de 18 mètres carrés au portant.

### Tornado

Véritable roi des catamarans, le Tornado est aussi l'un des plus anciens. Construit en série, il est le plus grand et le plus puissant. Série olympique, c'est à son bord que l'élite de la voile mondiale s'affronte. Pour en tirer la quintessence, 140 kilos sont nécessaires. Les Français y excellent et y ont remporté la médaille d'or aux Jeux olympiques de Séoul (1988) et de Barcelone (1992).

### New Cat

Plébiscité par les écoles de voile, le New Cat profite de sa construction en polyéthylène qui lui confère un prix et une robustesse jamais atteints par les autres catamarans de sport. Sa large gamme – de 12 à 16 pieds – permet aux enfants de progresser sans jamais être dépassés par la puissance du bateau. Unique constructeur français avec KL Nautique, New Cat vend

TRAMPOLINE

## Ambiance sport

Actuel détenteur du record de la traversée de l'Atlantique en équipage d'ouest en est, Serge Madec est passé d'un catamaran de 24 mètres à un catamaran de 5,50 mètres avec plaisir. On aurait pu penser que les sensations étaient proportionnelles à la longueur du bateau, mais il n'en est rien, au contraire même : *« L'ambiance en catamaran de sport est excellente. Lors des raids, on retrouve les Arthaud, Peyron, Maurel et autres Gautier. Non seulement la régate est intense, mais, en plus, nous retrouvons la simplicité. Dormir sous la tente sur une plage déserte après une dizaine d'heures de mer, c'est vraiment sympa. »*

Si les compétiteurs de haut niveau apprécient particulièrement de naviguer sous les tropiques, ils ne rechignent pas à tirer des bords au large de la Bretagne. Qu'il s'agisse du Raid de la liberté ou encore de l'Illiade, toutes les catégories de pratiquants se retrouvent sur l'eau, écoutes en main et compas dans l'œil. Car il s'agit de ne pas perdre le cap. A 15 nœuds de moyenne, une erreur de 10 degrés se solde vite par un atterrissage délicat.

Serge Madec trouve dans le catamaran de sport un intérêt avant tout physique et médiatique : *« Les courses sont sérieuses mais sans enjeux véritables, comparés au Tour de France à la voile ou aux transatlantiques. C'est aussi l'occasion de naviguer contre des amateurs, des membres de l'équipe de France de voile ou encore des stars de la voile. »*

L'ŒIL DE CLAUDE SARRAUTE

## Pied marin

Un bateau, une voile, cinglant dans l'or du soleil couchant, moi, j'adore, je chavire.... Ce que c'est beau ! De loin. Solidement amarrée à une paire de jumelles ou à un écran de télé. Mais alors de près et même carrément dessus, c'est infernal, au sens fort du mot, ça ne brûle pas d'accord, mais ça fouette, ça caille, ça mouille et ça secoue. Ah ! non, c'est pas le pied ! Surtout quand on ne l'a pas marin. Moi, c'est pas compliqué, même à quai, c'était sur le *Queen-Elizabeth* en partance pour New-York, si on n'avait pas appelé le médecin, je rendais... l'âme.

Alors, je ne vous dis pas ce que ça peut être au large d'Audierne, où vous avez embarqué, confiante, sereine, en body et mini-jupe assortie – au départ, il ne s'agissait jamais que d'une petite balade en mer, – sur les talons d'un skipper du dimanche, un envoûté des embruns en panne d'équipier. Remarquez, mes talons, à moi, ils n'étaient pourtant pas hauts, à peine 7 cm, quand j'ai reçu l'ordre – ce ne serait pas le dernier ! – de les enlever, j'aurais dû me méfier !

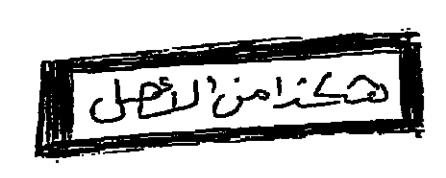
Bonne gourde, je m'exécute. Allez, grouille et attrape le boute... – Quoi, le boute ? Ah ! le bout... Le bout de quoi ?... De cette corde-là ? Tu peux pas parler français ? Non, pensez-vous !

Il baragouine le marin, M'sieur Frime, avec un de ces accents ! Et il tient à l'étaler. La traversée du port au moteur, on s'en sort encore à peu près. Au moteur et à colin-maillard : Laisse filer... Non, pas l'amarre, idiote... L'autre, là... Non, froid !... Chaud... L'écoute, c'est ça !

On passe le phare et là, stupeur de ma part, elle fait des vagues, la mer ! Les « quarantièmes rugissants ». Dans le Finistère, oui, parfaitement ! Pétrifiée de trouille et de froid, il s'est mis à pleuvoir, je m'affale en tas sur le pont : Arrête, je vais vomir ! Et lui, gonflé à bloc, normal, oui, avec ce vent : Choque !... Empanne, largue, largue ! T'entends ? Empanne, je te dis ! – Empanné toi-même ! La voile a pris ça pour elle et m'a filé, furax, un énorme coup de bôme sur la gueule. C'est quoi, une bôme ? C'est un espar, je suis payée pour le savoir !

Ce que je ne sais pas, en revanche, c'est comment on a bien pu dessaler. On n'aurait pas dû. J'étais à la barre. Mais quand il m'a crié : Lofe !... Vire bâbord amures ! J'ai pris ça pour une déclaration passionnée et j'ai couru en me dandinant, ça tanguait faut voir, me pendre à son cou. Il a eu des mots... Du chinois !... Je n'en ai relevé qu'un : dessalée. Et avant que j'aie eu le temps de me vexer, on l'a fait. On a fait plouf... glou-glou-glou. Ça, vous comprenez ?





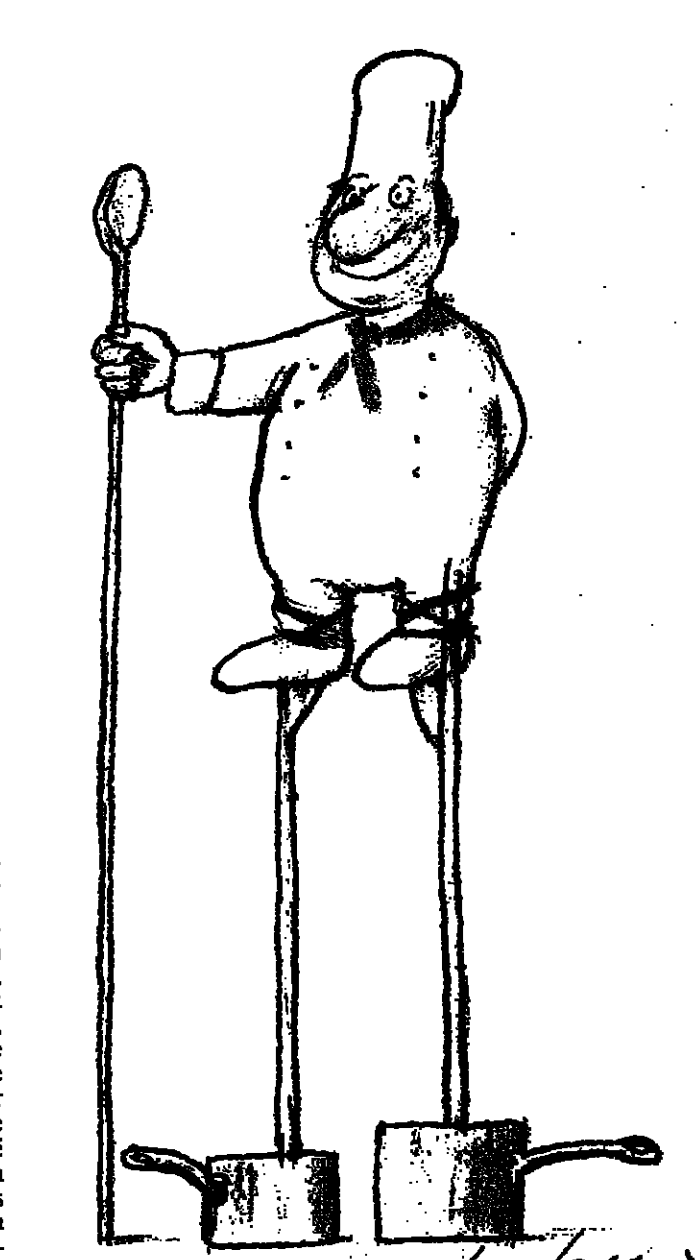
# Rives de l'Adour

**Entre Pays basque et Landes de Gascogne, deux manières de cuisine, deux registres de traditions, de saveurs et de couleurs.**

L'Adour marque la limite du département des Pyrénées-Atlantiques avec les Landes de Gascogne, sur près de 25 kilomètres. Le fleuve est encadré par deux rives sablonneuses et atteint la mer par un goulet étroit. Il n'en reçoit pas moins l'assaut des grands rouleaux de l'océan. Les Landes de Gascogne aux claires forêts de pins, fixées par Félix Arnaudin, ont leur cuisine particulière, souvent d'une grande simplicité. Œufs à la landaise, timbales sans prétention, avec jambon, olives hachées et piment doux. L'odeur de résine et le vin de Jurançon complètent ce registre obligé. Demeure le foie gras des Landes, fondant, parfumé ; il se mange sans truffe, au naturel. La mode du foie gras mi-cuit, ici, n'a guère de partisans : *« Il sent la plume » (sic)*. On préfère la conserve classique ou la cuisson lente, sous vide, qui requièrent une sélection rigoureuse, car il y a foie et foie ! Et l'on s'inquiète plutôt, sur les bords de l'Adour, d'une technique nouvelle de gavage pneumatique (1) des oies et canards. Quoi qu'il en soit, Jacques Montauzer maintient la solide tradition artisanale de charcuterie et de conserverie de Guiche, où il affine aussi les merveilleux jambons *ibaïona* (2).

**Urt est une bourgade** charnière au bord de l'Adour ; on parle gascon dans le village et basque dans la campagne. Au Port, sont installés Christian Parra et son épouse Anne-Marie, à l'Auberge de la Galupe (tél. : 59-56-21-84, 64240 Urt) ; la galupe est la barque des pêcheurs de saumon. Simple décor, grande table, accueil délicieux. Une cuisine certes classique, mais affranchie de la moindre routine. L'alose au vin rouge et aux pruneaux est maintenue près de cinq heures à four tiède. La cuisson lente fait disparaître les innombrables arêtes de ce poisson délicat et l'imprègne de l'arôme de la feuille du laurier. Le vin brûlé, souligné d'un trait de demi-glace, paraît un miroir dans l'assiette. Le chef ne limite son propos ni au produit ni au terroir, mais par un invisible travail d'équipe, il évoque, il transpose. Son langage culinaire est allusif. Je n'ai jamais goûté alose aussi savoureuse et d'une pareille texture. Le saumon sauvage de l'Adour est présenté en darnes. Est banni le filet, *« car la chair du poisson doit cuire avec l'arête »*.

**Les curiosités** de cette carte éblouissante – mais d'un accès raisonnable – sont trois plats canailles : les joues et pieds de porc au jerez, le gras-double cuisiné comme en Béarn, avec le jambon (90 F), et surtout le vrai boudin du pays (85 F). Joseph, soixante et onze ans, l'ancien journalier de la ferme, tient sa recette d'une aïeule de la famille Parra. Il ne laisse à personne le soin de faire cuire le *goula* (la gorge), le cœur, la rate, les poumons du cochon et les poireaux, pendant que les oignons, bientôt mêlés de thym frais et de persil ciselé, fondent doucement dans la casserole. La couenne sera détaillée en un salpicon régulier. Les chairs, les poireaux égouttés, seront hachés. Puis, à l'ensemble réuni, assaisonné de quatre-épices et de piment d'Espelette, sera ajouté le sang, brassé à mains nues par Joseph, gardien de l'antique savoir-faire. Michel Guérard a été séduit au point d'en adopter la recette à la Ferme des Grives d'Eugénie-les-Bains. On conclura ce repas de saveurs avec le fromage de brebis de la vallée d'Ossau, puis le russe au praliné et sa glace pistache. Cuisine joviale, aurait dit le bon Curnonsky. Selon lui, il n'est guère, dans cette région, de plat compliqué, mais beaucoup de soins dans les choses les plus simples. C'est aussi l'avis de Christian Parra et de son ami et compatriote Alain Dutournier.



Outre-Adour, le département des Pyrénées-Atlantiques comprend le Béarn et trois provinces de l'ancienne Gascogne, le Labourd, la Basse-Navarre et la Soule, qui forment le Pays basque. D'où le titre de Joseph de Pesquidoux : *Chez nous en Gascogne*. Il esquive la « basquitude », comme les Jacobins, sous la robe du cheval blanc d'Henri IV. Au-delà du fleuve, le Pays basque ne se découvre que lentement, vers Espelette et Saint-Jean-Pied-de-Port, baronnie de l'excellent Firmin Arrambide, à l'Hôtel des Pyrénées (3).

Le *« pays fort bossu »* dispose d'une façade maritime exceptionnelle. A Saint-Jean-de-Luz, sur le port, dans un aimable décor blanc et bleu, avec un banc de coquillages abondant, à l'enseigne de La Txalupa (tous les jours jusqu'à 1 heure, tél. : 59-26-99-82), le chef Philippe Bergounioux, ancien du Trou gascon, apprête avec soin les piquillos à la morue et la dorade à l'espagnole, aux gousses d'ail dorées. La cuisine basque joint à la gamme des saveurs celle plus violente des couleurs opposées. C'est peut-être là une métaphore du caractère basque. L'accueil du patron, le jovial et débonnaire Georges Malhairro, est à l'image de cette cuisine, haut en couleur.

**Au port de Socoa,** face au chantier naval Marin-Ordoqui, le restaurant Pantxoa (tél. : 59-47-13-73, 64500 Ciboure) prépare les dernières piballes de la saison ; le merlu, frotté de farine et passé à l'œuf, simplement poêlé, fait merveille avec le vin blanc de pays. Georges Mailharro, roi du zinc, est un ancien *pelotari*, comme le héros local Chiquito de Cambo. Ecoutons Pierre Loti : *« A leur poignet droit, les joueurs attachent avec des lanières une étrange chose d'osier, qui semble un grand ongle courbe leur allongeant la moitié de l'avant-bras... »* La pelote basque se joue au fronton, et le poulet basquaise se mange encore. Il est servi dans la cocotte, qui n'a nulle honte de paraître à la table familiale.

España ; nul n'ignore ici l'existence du pays voisin, basque lui aussi, jusqu'à Bilbao, avec son paysage doux et mouillé, ses bouquets d'eucalyptus maritimes, et ses haltes obligées, Loyola, sanctuaire de saint Ignace, Guernica, le bourg reconstruit avec l'Arbre des libertés. L'île des Faisans, sur la Bidassoa, où a été négocié le mariage de Louis XIV avec l'infante, fut le rendez-vous le plus chic du XVII[e] siècle. A San-Sebastian, en été, on voit les belles et leurs « hidalgos » manger les anchois grillés et déguster les *tapas*, à La Gopa où chez Alberto, rue du 31-de-Agosto. Juan Mari Arzak, le Bocuse espagnol, dit-on, est sobrement installé dans les faubourgs de San-Sebastian. Il sait que la tradition culinaire du Pays basque est transmise par les femmes. Sa fille est déjà à ses côtés. Il a su donner ses lettres de noblesse à cette cuisine familiale : *« Je ne suis qu'un modeste artisan »*, dit-il, courtois et affairé à ses fourneaux. Un homme délicieux. Les admirables filets de merlu – pêché à la ligne – en sauce verte avec des palourdes, les joues assaisonnées au « pil-pil », relèvent de la palette du grand art réaliste. Les saveurs mêlées de morilles et de langoustines accordées avec une purée de chou-fleur et d'amandes s'ingénient à nous dépayser. Divine morue au jus de piment vert, en revanche. Les oiseaux interdits – ortolans, bécasses – figurent à cette table, comme ces vins d'exception, le txakoli txomin etxaniz, élégant vin blanc de soif légèrement pétillant, et le contino 1985, équilibré et fin, un rioja, agréable même avec le poisson du jour, un modeste chinchard à la vinaigrette d'oignons et à l'huile de chipirons (4).

Le premier congrès mondial de gastronomie basque, du 5 au 7 mai 1994, à Biarritz, ne manquera pas d'évoquer les thèmes de la diversité et de la couleur. Il devrait donner lieu à une intéressante confrontation des savoirs, des produits et des manières de faire de ces chefs, entre mer et montagne (5). Au pied de la Rhune toutefois, on peut préférer un déjeuner sur l'herbe en compagnie de Francis Jammes, le poète d'Hasparren, et de ses belles amies, Clara d'Ellébeuse et Almaïde d'Entremont. Que sont les poètes devenus ? L'izarra coule encore son flot d'or dans les verres.

**Jean-Claude Ribaut**

(1) En dénonçant *« la satiété des notions »*, Jacques Prévert regrettait déjà que l'on puisse vanter un *« procédé pour améliorer le gavage des oies en annihilant scientifiquement leur sens de la satiété »*. *(Soleil de nuit*, Gallimard, 1980).

(2) Maison Montauzer, Charcuterie traditionnelle (foie gras, confits, jambons, etc.) 64520 Guiche ; tél. : 59-56-84-04

(3) On fera étape, dans la montagne, Chez Jacques (64560, Larrau ; tél. : 59-28-55-86), près du Pas-de-Roland, au restaurant Le Chêne (64250 Itxassou ; tél. : 59-29-75-01) et au mythique Chalet Pédro à Iraty (tél. : 59-37-02-52).

(4) Restaurant Arzak. Alto de Miracruz, 21. Tél. : 278465 ou 285593-20015-San-Sebastian (menu environ 300 F.)

(5) Renseignements : 59-46-59-97.

## Toques en Pointe

### Gildo

Il est difficile d'être et d'avoir été. Gianfranco Ugolini en fait la difficile expérience Chez Gildo, qu'il a repris voici trois ou quatre saisons. C'était un restaurant très en vogue il y a une dizaine d'années. Rien n'a changé, sinon les beaux Fassianos, aux murs, disparus. La carte, elle, est restée semblable. Mais, et c'est la nouveauté, la table a fait des progrès considérables ! Aujourd'hui, les charcuteries italiennes et les antipasti sont d'une parfaite fraîcheur, les petites courgettes farcies de légumes en entrée, délicieuses, et l'agneau de lait, simplement rôti, de haut goût. Le risotto aux fruits de mer est l'un des meilleurs dégustés à Paris depuis longtemps. Pourvu que ça dure ! Belle carte de vins italiens. Les prix sont les mêmes qu'il y a cinq ans. Ils étaient excessifs ; ils restent élevés. Environ 250 F.

**▶ Paris. 153, rue de Grenelle (7[e]). Tél. : 45-51-54-12. Fermé dimanche et lundi midi.**

### Inada

Dans le quartier Saint-Gilles, près de la Chaussée de Charleroi, à Bruxelles, un chef japonais a établi son restaurant, avec son épouse belge, M. Dendrimont, le sommelier, et toute l'équipe, pour pratiquer une cuisine inventive, appréciée des habitants d'Uccle, friands de repas à thème. Dernièrement, « dîner au porto », avec salade d'huîtres aux amandes, marinade de capitaine (le poisson, qui n'est pas du haddock !), roulade de magret de canard aux pruneaux ; mousse de *shropshire* (fromage anglais) et marquise au chocolat. Avec cela, une kyrielle de portos, dont un vintage Niepoort 1978. On se souviendra que les Portugais étaient établis au Japon dès le XVI[e] siècle. Ce menu (temporaire) : 2 350 FB, vin compris. Une table qui mérite attention.

**▶ Bruxelles. 73, rue de la Source (1060). Tél. : (2) 538-01-13 Fermé samedi midi et dimanche.**

### Persil-Fleur

Christian Fleur aime-t-il le persil ? La salade de crevettes sautées est à la coriandre, la marinade de saumon à l'aneth, les noisettes d'agneau au cumin et à la menthe fraîche. On pourrait persifler ! Christian Fleur, le patron, dirige avec un sage doigté cette aimable maison, solidement installée en plein Paris des affaires. J'y ai goûté la salade de crevettes à la saveur poivrée de coriandre, une tête de veau aromatique, un plat de saint-pierre et turbot et un rognon de veau à la graine de moutarde. C'est une cuisine sage, rassurante, comme le cadre, patiné, avec natures mortes de circonstance. Deux desserts heureux : les crêpes au pralin à la liqueur de noisettes et le granité de bananes. Menu à 190 F avec verre de beaujolais ou muscadet. A la carte il faut compter entre 250 F et 300 F.

**▶ Paris. 8, rue Boudreau (9[e]). Tél. : 42-65-40-19. Fermé samedi et dimanche.**

### Gérard Besson

Souvent, les menus des grandes maisons sont traités avec distance par la cuisine et avec hauteur par le service. Pas celui qui est servi au déjeuner chez Gérard Besson, un professionnel connu depuis son passage chez Jamin. Le choix est offert entre quatre entrées, dont une soupe de saint-pierre et queue de turbot au safran et une savoureuse terrine de canard à la façon de Georges Garin, un chef bien oublié aujourd'hui ; puis trois plats de poisson – la sole meunière, la dorade braisée ou le saumon rôti – ou bien, à nouveau, quatre choix de viandes : entrecôte de Salers, rognons de veau, navarin d'agneau et surtout un vol-au-vent de volaille, quenelle et champignons. Enfin, fromages frais et affinés, pâtisseries, glaces, sorbets, café et petits fours. Bon service et grande cave. L'ensemble pour 260 F. Une aubaine !

**▶ Paris. 5, rue du Coq-Héron (1[er]). Tél. : 42-33-14-74. Fermé samedi et dimanche**



L'AMATEUR DISPARU

## Jean de Bourgueil

Les vignes de cabernet franc sont en deuil. De l'abbaye de Saint-Martin au Moulin bleu, des Grisottiers aux Varennes, depuis les Blottières jusqu'à la rue des Mauvillains, les premiers bourgeons ont, en quelques jours, pris les couleurs de la mort. Dans ce pays de châteaux et d'asperges, devant Thélème, les derniers froids d'avril ont tué les jeunes pousses. Triste clin d'œil, pluralité du malheur, ce fut au même instant que les gens de la vigne apprirent la fin de Jean Carmet (*le Monde* du 22 avril), celui qui, avec sa gouaille de poésie, avait mieux que d'autres su dire, incarner, ce vin qui aide, sans la détruire, à saisir la vie.

Saint homme du terroir, il tissait depuis l'enfance une légende avec ce sol de tuf, de graviers et de sables. Sans doute le connaissait-il moins qu'on ne l'imaginait. Mais il l'avait embelli, mythifié, comme personne. Jean des Gravois et du fleuve ; notre Jean du vent de galerne et de la confrérie des Fripe-douzils.

Que retiendra-t-on de ces liens rêvés entre le troubadour et ce cépage, entre ses planches et ces fûts ? Au lendemain de la mort du comédien, la *Nouvelle République du Centre-Ouest* a publié de vieux et beaux clichés. On le retrouva ainsi, avant la messe parisienne, tête plus qu'humaine au-dessus de l'océan végétal, ou partageant, avec Depardieu, Bardet et quelques autres, d'infinis moments dans les caves en tuffeau des bords du fleuve.

Bourgueil ! Sur les ondes et les écrans, ce rejeton de la famille Duraton osait parler de ce vin avec lequel il faisait souche. Acteur, il disait sans jamais mentir bien plus que la vérité. Son enfance ? Ses vrais souvenirs ? Comment savoir ? Les verres de breton l'autorisaient à réinventer ce qu'il avait vécu dans ces vignes où, il y a peu encore, Pierre Desproges pédalait à perdre haleine.

Bourgueil, bien sûr. Mais aussi, à l'ouest, le très catholique Saint-Nicolas, la modestie, les boules de fort, l'Anjou du beurre blanc et du Layon. Puis, plus loin encore, les ports du muscadet, la verdeur océane du gros-plant. On remonta avec lui vers la vallée du Cher, les reuilly, sancerre, et les silex de pouilly. La région sans doute l'abandonnait quand il osait s'aventurer vers d'autres ivresses, d'autres eaux-de-vie. Mais sans jamais lui en vouloir.

Aujourd'hui, Chinon, *« petite ville, grand renom »*, n'en finit plus de célébrer ce docteur Rabelais qu'elle a si longtemps voulu ignorer. De l'autre côté du fleuve, aux marches de la Touraine et de l'Anjou, on pleure en silence. Le gel, sans doute, appelle-t-il ces larmes dont il prive la vigne. Dans leurs caves, les vignerons ne prient pas. Ils savent qu'en toute justice son Styx aura la forme et les couleurs de la Loire.

**Jean-Yves Nau**

PHILATÉLIE

# Sous la Manche

La Poste mettra en vente générale, jeudi 5 mai, quatre timbres, sous la forme de deux diptyques, à l'occasion de l'inauguration du tunnel sous la Manche. Ces deux diptyques ont la même illustration, mais les couleurs et les valeurs faciales sont différentes (2,80 F x 2 et 4,30 F x 2).



A noter que la Poste britannique émet à cette date des timbres aux mêmes motifs mais d'une valeur de 25 et 41 pence.

Les projets de relier directement l'Angleterre au continent ne manquent pas : projets de N. Desmarets en 1751, de A. Mathieu-Favier en 1802, de A. Thomé de Gamond entre 1833 et 1867. En 1883, un premier chantier est abandonné ; en 1974, des travaux sont lancés puis stoppés. Le projet est relancé en 1980 et la société Eurotunnel est chargée, en 1986, par la France et la Grande-Bretagne de la réalisation et de l'exploitation de la future liaison fixe transManche.

Les timbres, au format 48 x 36,85 mm, dessinés par George Hardie et Jean-Paul Cousin, sont imprimés en héliogravure en feuilles de 18 diptyques (France) et 30 diptyques (Grande-Bretagne).

**P. J.**

**▶ Vente anticipée à Coquelles (Pas-de-Calais), les 3 et 4 mai, au bureau de poste temporaire « premier jour » ouvert au centre d'information Eurotunnel. Des postiers de la Royal Mail y assureront la vente et l'oblitération « premier jour » des timbres britanniques (oblitération Folkestone). Vente anticipée à Calais, les 3 et 4 mai, au bureau de poste temporaire doté d'un timbre à date sans mention « premier jour » ouvert dans la salle du public du bureau de poste de Calais-Principal (place d'Alsace).**

**▶ Souvenirs philatéliques : pochette philatélique mixte regroupant les quatre timbres français et les quatre timbres britanniques, 45 F ; quatre enveloppes officielles comportant chacune un des quatre timbres français oblitérés « premier jour », 15 F pièce ; livre-souvenir consacré à l'histoire du tunnel, réalisé par la Poste britannique, bilingue, avec les huit timbres, 100 F (commandes : Services philatéliques de La Poste, 18, rue François-Bonvin, 75758 Paris Cedex 15).**

*En filigrane*

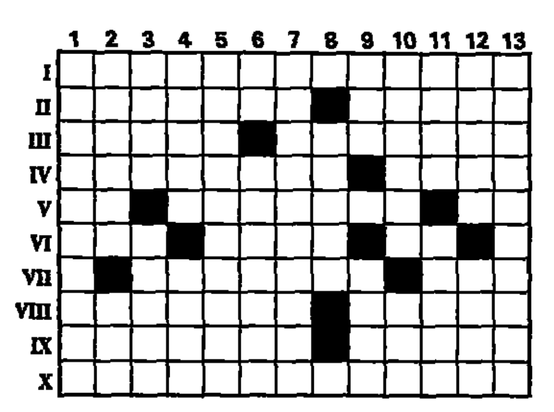
• **Saint-Ex en Hongrie.** – Emission d'un timbre à surtaxe, «Pour la jeunesse», le 1er avril en Hongrie en hommage à Antoine de Saint-Exupéry (1900-1944).

• **Ventes.** – Vente sur offres exceptionnelles clôturée le 9 mai de timbres fiscaux provenant des archives de Georges Daussy (1862-1951), graveur de l'Etat, de l'administration des domaines et du timbre. Au catalogue, 276 lots d'essais, de non émis et d'épreuves (Le Globe, B. Daussy, 1, rue Folco-de-Baroncelli, 84000 Avignon. Tél. : 90-82-68-92).

Vente sur offres Robineau (Paris, tél. : (1) 47-70-16-90) clôturée le 2 mai de plus de 2 000 lots. Importante rubrique de cachets d'essais de février 1828 (Annonay, départ 6 500 F) ; « ballons montés » ; classiques de France ; fiscaux ; colonies et monde entier.

# Mots croisés

nº 814



### HORIZONTALEMENT

I. Quand on refait les comptes. – II. Met debout. L'enthousiasme y met tout le monde debout. – III. Elle n'est pas sans charmes bien qu'on n'y mène pas la vie de château. Habile quand il est vieux, dit-on. – IV. Lieux de fabrication, voire de créations. Rivière. – V. Adverbe. Ils sont nécessaires pour nous faire vivre. Note. – VI. Sa survie est toujours très problématique. Nid de rapaces. Article étranger ou inversé. – VII. Avantagera sa silhouette. Spécialiste. – VIII. Prennent les spectateurs pour témoins. Sa durée est de neuf mois, dit-on. – IX. Hélas pour Camille. On la connaît par la musique. – X. Sans but lucratif.

### VERTICALEMENT

1. Ne reste pas sur une défaite. – 2. Mise à l'écart. Il a tout appris à Sherlock. – 3. Garde pour lui. S'ils n'étaient que religieux ! – 4. Il a du goût. Ferai du chemin. – 5. S'il vous fait rire... – 6. Pronom. Renforcent le goût. – 7. Tout la fait trembler. – 8. Convient pour le panier. – 9. Mal lus. Sur le pied. – 10. Entretient la flamme. Fut l'aurore. – 11. Mens par omission ? Vieille pièce. – 12. Permet de voir loin et grand. C'est notre particularité. – 13. Bonnes pour la foire.

### SOLUTION DU Nº 813

**Horizontalement**

I. Saint-bernard. – II. Armure. Aiguë. – III. UTA. Arbitres. – IV. Tige. Nid. Esc. – V. Ecervelées. – VI. Ru. Mie. Séton. – VII. Ellipse. Perd. – VIII. Laite. Dié. Ga. – IX. Libertés. Han. – X. Ere. Ionisent. – XI. Sérénissimes.

**Verticalement**

1. Sauterelles. – 2. Articulaire. – 3. Image. Liber. – 4. Nu. Ermite. – 5. Tra. Vipérin. – 6. Bernées. Toi. – 7. Bil. Edens. – 8. Raides. Isis. – 9. Nit. Eepe. Si. – 10. Agreste. Hem. – 11. Rues. Organe. – 12. Descendants.

**François Dorlet**

# Echecs

nº 1587

**32e DOEBERL CUP**
**Canberra, avril 1994**
**Blancs : N. Steffensen.**
**Noirs : D. Hamilton.**
**Défense est-indienne.**

| | | | |
|---|---|---|---|
| 1. d4 | Cf6 | 20. Rf2 | Dh4+ |
| 2. ç4 | g6 | 21. Rg2 (m) | Txf5 (n) |
| 3. Cç3 | Fg7 | 22. Cé4 (o) | Tg5+!! (p) |
| 4. é4 | d6 | 23. Cxg5 | Dxg5+ |
| 5. Fé2 | 0-0 | 24. Rf2 | Dh4+ |
| 6. Cf3 | é5 | 25. Rg1 (q) | Dg3+ |
| 7. 0-0 | Cç6 (a) | 26. Rh1 | Dh4+ |
| 8. d5 (b) | Cé7 | 27. Rg1 | Dg3+ (r) |
| 9. b4 (ç) | Ch5! (d) | 28. Rh1 | Txa3!! (s) |
| 10. g3 (é) | f5 | 29. Dxa3 | Fh6! |
| 11. Cg5 (f) | Cf6 | 30. Fd1 (t) | Ff4 |
| 12. f3 (g) | a5 (h) | 31. Db2 | Dh4+ |
| 13. bxa5 | Txa5 | 32. Rg1 | Fé3+ |
| 14. Db3 | f4! (i) | 33. Tf2 | Fh3 |
| 15. Fa3 (j) | fxg3 | 34. Rh2 | Ff5+! (u) |
| 16. hxg3 | Ch5 | 35. Rg1 | Dg3+ |
| 17. Rg2 (k) | Cxg3!! (l) | 36. Rh1 (v) | Fxf2 |
| 18. Rxg3 | Cf5+!! | 37. Fé2 | Dh3 mat |
| 19. éxf5 | Dxg5+ | | |

**NOTES**

*a)* Ce système défensif, qui fait l'objet d'innombrables analyses, bénéficie toujours d'une grande vogue ; d'une grande simplicité sur le plan stratégique, il est, pour les Noirs, assez agréable à jouer : en forçant la fermeture du centre, les Noirs ont les mains libres pour attaquer sur l'aile-R et créer toutes sortes de menaces contre le R ennemi.

*b)* 8. Fé3 est possible mais laisse les Noirs égaliser par 8...,Té8 ! Par exemple, 9. d5, Cd4 ! ; 10. Cxd4, éxd4 ; 11. Fxd4, Cxé4 ; 12. Fxg7, Rxg7 ; 13. Cxé4, Txé4 ; 14. Fd3, Td4 ; 15. Dç2, Df6 ; 16. Ta-é1, Fd7 ; 17. Té3, Té8 (Geller-Bronsstein, URSS, 1958). Ou 9. Dç2, Cg4 ! Ou 9. dxé5, dxé5 ; 10. Dxd8, Cxd8 ; 11. Cb5, Cé6 ; 12. Cg5, Té7 ; 13. Cxé6, Fxé6 ; 14. f3, ç6 ! (Reshevsky-Fischer, Santa-Monica, 1966).

*ç)* Sans attendre, les Blancs attaquent sur l'aile-D. Outre cette attaque à la baïonnette conseillée par Taimanov, les Blancs ont le choix entre 9. Fd2, 9. Cd2 et 9. Cé1.

*d)* De même, les Noirs passent immédiatement à l'attaque sans autre préparation défensive sur l'aile-D comme 9..., a5 ; 10. bxa5, Txa5.

*é)* Il est sans doute nécessaire d'interdire au C-R la case f4. Après 10. Cd2, Cf4 ! ; 11. a4, f5 ! ; 12. Ff3, g5 ; 13. éxf5, Cxf5 ; 14. g3 (sinon 14..., Ch4), Cd4 !! ; 15. gxf4 (15. Fg4 est meilleur), Cxf3+ ; 16. Dxf3, g4 ; 17. Dh1, éxf4, les Noirs gagnèrent brillamment (Petrossian-Gligoric, Zagreb, 1970).

*f)* La menace 12. Fxh5 donne aux Blancs le temps de défendre le pion é4 par f3. 11. Cd2 semble moins précis : 11..., Cf6 ; 12. f3, Fh6 ! et les Noirs peuvent se séparer de leur mauvais F.

*g)* Et non 12. éxf5, Cxf5 ! ; 13. Cg-é4, a5 ; 14. b5, Cxé4 ; 15. Cxé4, Cd4 ; 16. f3, Ff5 ; 17. Fd3, Dd7 avec un léger avantage aux Noirs (Kuzmine-Taimanov, 1967).

*h)* Ou 12..., f4 ; 13. ç5, fxg3 ; 14. hxg3, h6 ; 15. Cé6, Fxé6 ; 16. dxé6, d5 ! ; 17. éxd5, Cxd5 ; 18. Cxd5, Cxd5 ; 19. Fç4, ç6 avec égalité. 12..., ç6 est également à envisager.

*i)* On connaissait jusque-là la suite 14..., Rh8 ; 15. Fd2, Ta8 ; 16. Fd3, b6 ; 17. Rg2, f4 ; 18. a4, Fh6 ; 19. gxf4, Ch5 ; 20. Cé2 (si 20. fxé5 ?, Cf5 !! comme dans la partie Vèingold-Atalik, Oviedo, 1993), éxf4 ! ; 21. Fç3, Rg8 avec avantage aux Noirs. Ou aussi 14..., Rh8 ; 15. Fé3, f4 ; 16. Ff2, fxg3 ; 17. hxg3, Ch5 ; 18. Cé6, Fxé6 ; 19. dxé6, Cç6 ! ; 20. Cd5, Dg5 ; 21. Rg2, Cd4 et les Noirs sont mieux (Löwy-Gofstein, Natanya, 1993).

*j)* Une erreur. 15. Cé6 et 15. Rg2 sont préférables.

*k)* Seule défense du pion g3, en l'absence du F-D blanc.

*l)* Une brillante réfutation.

*m)* Et non 21. Ré3 ?, Dd4 mat.

*n)* Le R blanc, menacé de 22..., Tg5 mat, est nu face à l'armée ennemie (D+T+deux F).

*o)* Et non 22. Fç1 ?, Th5 !

*p)* Un troisième sacrifice qui élimine toute défense des Blancs.

*q)* Et non 25. Rg2, Fh3+ ni 25. Ré3, Dd4 mat.

*r)* Quelques échecs pour gagner du temps.

*s)* Sacrifiant encore une T pour dominer les diagonales noires.

*t)* Que faire ? *Si 30. Fd3,* Dh3+ ; 31. Rg1, Fé3+ ; 32. Tf2, Dg3+ ; etc. *Si 30. Da8.* Dh3+ ! (et non 30..., Ff4 ; 31. Dxç8+, Rg7 ; 32. Dd7+, Rh6 ; 33. Tf2 !, Dxf2 ; 34. Dh3+ !) ; 31. Rg1, Fé3+ ; 32. Tf2, Rg7 ! ; 33. Ta-f1, Dg3+ ; 34. Rh1, Fh3 ! ; 35. Dd8, Fxf2 ; 36. Dé7+, Rh6 ; 37. Df8+, Rh5 ! ; 38. f4+, Fg4 ; 39. Fxg4+, Rxg4 ; 40. Dh6, Rf3 ! ; 41. Dh2, Dxh2+ ; 42. Rxh2, éxf4 et les Noirs gagnent.

*u)* Evitant l'agonie 34..., Fxf2 ; 35. Dxf2, Dxf2+ ; 36. Rxh3.

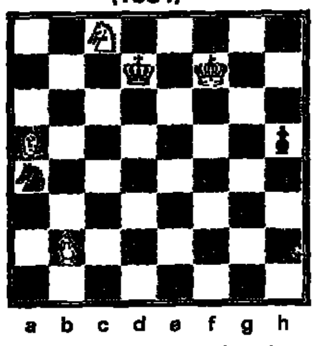
*v)* Si 36. Rf1, Fd3+ ; 37. Fé2, Dxf2 mat. Ou 37. Ré1, Dg1+ ; 38. Rd2, Dxf2+ ; etc.

**SOLUTION DE L'ÉTUDE Nº 1586**
**J. BAN (1966)**

(Blancs : Ra7, Ff8, Pf2, g5, h3 et h6. Noirs : Rh4, Ta1 et b2, Pa2 et d7.)

1. h7, Tb7+ ; 2. Ra6 !, Tb6 + ; 3. Ra5, Th6 ; 4. gxh6, Tb1 ; 5. h8 = D, a1 = D+ ; 6. Dxa1, Txa1+ ; 7. Rb5, Ta8 ; 8. Fg7, Rxh3 ; 9. h7, Rg2 ; 10. f4, Rf3 ; 11. f5, Ré4 ; 12. f6, Rf5 ; 13. h8 = D (et non 13. f7 ?, Rg6 nulle) avec gain.

**ÉTUDE Nº 1587**
**G. ZAKODIAKINE**
**(1934)**



Blancs (4) : Rf7, Fa5, Cç8, Pb2.
Noirs (3) : Rd7, Ca4, Ph5.
*Les Blancs jouent et gagnent.*

**Claude Lemoine**

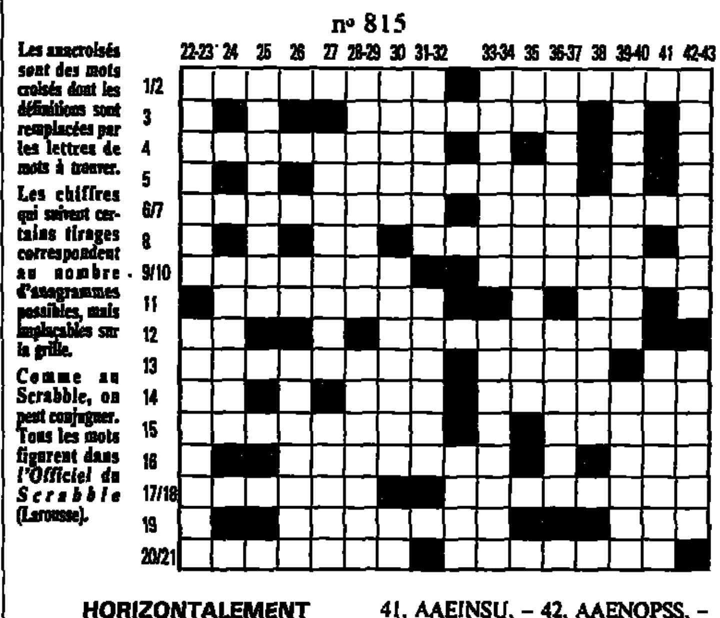
# Anacroisés (R)

nº 815

Les anacroisés sont des mots croisés dont les définitions sont remplacées par les lettres de mots à trouver.

Les chiffres qui suivent certains tirages correspondent au nombre d'anagrammes possibles, mais implaçables sur la grille.

Comme au Scrabble, on peut conjuguer. Tous les mots figurent dans *l'Officiel du Scrabble* (Larousse).



### HORIZONTALEMENT

1. CEIINNOT. – 2. ABCEESS (+ 2). – 3. CDEGHIO. – 4. CEEIRRTU. – 5. AEINRRUZ. – 6. AAEIMNTX. – 7. BINOSSU (+ 2). – 8. BEENRSU. – 9. ADILOTU. – 10. AAEINST. – 11. EEINNPT (+ 1). – 12. DEIINOSV (+ 1). – 13. ABEENNRT. – 14. EINOQTU (+ 1). – 15. ACEIIMNX. – 16. EENRSTU (+ 8). – 17. AACNRT (+ 3). – 18. AEIILLNT (+ 1). – 19. AEEEIMN. – 20. EEIRSST (+ 6). – 21. ABINOSS (+ 3).

### VERTICALEMENT

22. EEMNNTU. – 23. ABEIMNOR. – 24. ACEIOP (+ 1). – 25. ACENOQRU. – 26. AAIINRT (+ 3). – 27. AEINPRTT (+ 4). – 28. ADEGIINU (+ 1). – 29. AEINRST (+ 17). – 30. CDEIINS (+ 1). – 31. DEEENT (+ 2). – 32. EEINTT (+ 4). – 33. BCORSTU. – 34. EIIINORV (+ 1). – 35. AEEINRSU (+ 1). – 36. BEEINNZ. – 37. AILOTX. – 38. AEINNOSS. – 39. AACINRSS+S. – 40. AAIQRT. – 41. AAEINSU. – 42. AAENOPSS. – 43. AEENST.

### SOLUTION DU Nº 814

1. CALUMET. – 2. ABDOMENS (BONDAMES). – 3. HUILAMES. – 4. IRISEES. – 5. ROLLIER (ROILLER). – 6. OSSUAIRE. – 7. CRUENTE (ECURENT). – 8. ISATIS (SAISIT, TISSAI). – 9. RATUREE (TERREAU). – 10. ALEXINE, albuminoïde. – 11. TSUNAMIS. – 12. BLEMIR. – 13. BOUDERIE. – 14. DEGREENT. – 15. BROSSES. – 16. COUGUAR. – 17. GAMBUSIE (AMBIGUES). – 18. NAUCORE. – 19. INTERNEE (ENTERINE, RETIENNE). – 20. ETALEES (ELEATES). – 21. ORSEILLE (OREILLES, ROILLEES). – 22. CHERCHE. – 23. FIDEENNE, de Sainte-Foy, au Québec. – 24. AUTORITE (TOUERAIT, TUTOIERA). – 25. REMUAIT (MUERAIT, MURIATE, MUTERAI). – 26. ULULERA. – 27. INALIENE. – 28. EMIETTE. – 29. ECARTE (ACRETE, CARTEE, ECRETA, TRACEE). – 30. TERREUX. – 31. INNOMEES (NOMINEES). – 32. SOIENT (ETIONS, OINTES, TONIES). – 33. BLESSEES. – 34. OBUSIER (BOISEUR, BOUSIER, OUREBIS). – 35. USURAIRES. – 36. INODORES (ERODIONS, IODERONS). – 37. AILLADES. – 38. EXCISE. – 39. MARSEAU, saule (AMUSERA). – 40. LISIERS (LISSIER). – 41. SQUEEZES. – 42. ESSEULE.

**Michel Charlemagne et Michel Duguet**

# Scrabble (R)

nº 446

### NE RESTEZ PAS BOUCHE B

Pour le scrabbleur, le B a une bonne bouille. Pourtant, un point mérite votre vigilance : la présence du B dans les préfixes AB- et OB-. Le premier marque l'éloignement ou l'écart ; il génère des mots difficiles s'il est suivi d'une consonne : ABSENCE, ABSTÈME, *qui ne boit pas d'alcool,* ABSCONS,E, ABSTRUS,E, ABSID(I)AL,E, ABSTENU, ABSINTHE, ABCÉDER, sans compter le nouvel ABSOLUT ; pour ne pas broncher sur l'orthographe d'ABSCISSE, se rappeler l'étymologie *scinder, scission.* Le préfixe latin OB-, *en face, à l'encontre*, engendre des mots encore plus difficiles : OBLATIF, OBLONG-GUE, OBNUBILÉ, OBSCÈNE, OBSCURCI, OBSOLÈTE, OBSTINER, OBTURER, OBSTRUER, OBTENIR, OBVENIR et, depuis 1994, OBLADE, *poisson osseux.* Ajoutez à cela la possibilité des flexions -ÎNTES et surtout -ÎNMES, qui contient la suite INM, absolument atypique (on ne la trouve que dans le mot MAINMISE) : des formes telles que OBTÎNMES et OBVÎNMES deviennent d'infranchissables OBSTACLES.

Pour fixer cette importante notion, voici seize tirages. Toutes les solutions comportent un B en deuxième position. Exemple : BÉCANES ; solution : ABSENCE.

1. ARBUSTES - 2. BACONS+S - 3. BALAIS+D - 4. BÉCARD+E - 5. BISSAC+E - 6. BLOUSAT - 7. BOISENT+M - 8. BOIVENT+S - 9. BOTTINES - 10. BOULINE+B - 11. BOVINES+M - 12. BROUTES (2 solutions) - 13. BRUCCIOS, fromages de chèvre (= broccio) - 14. BUTANES - 15. CLABOTES - 16. BELOTES + O.

**Michel Charlemagne**

*Solution des anagrammes*

1. ABSTRUSE - 2. ABSCONS - 3. ABSIDAL - 4. ABCÉDER - 5. ABSCISSE - 6. ABSOLUT - 7. OBTÎNMES - 8. OBVÎNTES - 9. OBTÎNTES - 10. OBNUBILE - 11. OBVÎNMES - 12. OBTURÉS et OBSTRUÉ - 13. OBSCURCI - 14. ABSTENU - 15. OBSTACLE - 16. OBSOLÈTE.

**Championnat de France 1994 – Arras, 3 avril**

Utilisez un cache afin de ne voir que le premier tirage. En baissant le cache d'un cran, vous découvrirez la solution et le tirage suivant. Sur la grille, les rangées horizontales sont désignées par une lettre de A à O ; les colonnes, par un numéro de 1 à 15. Lorsque la référence d'un mot commence par une lettre, il est horizontal ; par un chiffre, il est vertical. Le tiret qui précède parfois un tirage signifie que le reliquat du tirage précédent a été rejeté, faute de voyelles ou de consonnes. Le dictionnaire de référence est *l'Officiel du Scrabble* (Larousse).

| Nº | TIRAGE | SOLUTION | POS. | PTS |
|---|---|---|---|---|
| 1 | BRNNIOT | | | |
| 2 | -DAEEVSY | BINON (a) | H 4 | 20 |
| 3 | E+PLLEHA | DEVOYAS | 7 E | 34 |
| 4 | E+SSREIO | HALIPLE (b) | 5 E | 48 |
| 5 | EULIAOI | DOSSIERE | E 7 | 68 |
| 6 | EUA+OKD? | JOLI | D 12 | 46 |
| 7 | UAOD+FOR | (T)EK | F 12 | 75 |
| 8 | DO+GEEAZ | FROUA | 4 A | 29 |
| 9 | DO+MTTSE | EGAREZ | B 1 | 72 |
| 10 | -EEETDMR | MENS | 6 F | 37 |
| 11 | ER+IIUPE | DEMET | C 9 | 36 |
| 12 | IU+WHALR | EPIER | 8 K | 32 |
| 13 | IURH+DLS | WALI | 15 A | 39 |
| 14 | DU+VNUET | RELISH (c) | 1 A | 30 |
| 15 | TU+GTONE | VENDU | 4 K | 25 |
| 16 | UTT+ECXQ | GONE | 3 J | 22 |
| 17 | CTT+N?IU | QUEUX | O 1 | 63 |
| 18 | TTTAAUI | URTIC(A)NT | O 7 | 59 |
| 19 | RSAFMUB | STATUAIT | 10 E | 62 |
| 20 | F+CAINOR | RUMBAS | 15 J | 63 |
| 21 | NO | TRAFIC | H 10 | 36 |
| | | NO | N 10 | 12 |
| | | | | 908 |

(a) Elément binaire. (b) Coléoptère asiatique. (c) Condiment aux cornichons.
1. Delaruelle, 906. 2. Lévy, 904. 3. Grellet et Kermarrec, 902.

*Classement final :*
1. Kermarrec. 2. Rivalan. 3. Derval. 4. Lévy. 5. Bloch. 6. Treiber. 7. Georget. 8. Maurin. 9. Leroy. 10. Caro. 11. Maniquant. 12. Dauvilliers. 13. Roques. 14. Viseux. 15. Epingard. 16. Fritsch. 17. Lachaud. 18. Delore. 19. Graffion. 20. Grellet.

# Bridge

nº 1584

### LA COUPE CINO-DEL-DUCA

Quand on jette un coup d'œil sur les quatre jeux de cette donne de la Coupe d'or Cino-Del-Duca, on pense que le déclarant pourra réaliser dix ou onze levées, mais on imaginera difficilement que Sud ait fait *douze* levées sans que la défense puisse l'en empêcher après l'entame à Carreau.

Nord : ♠ A D 6 2 / ♡ A R V 10 2 / ◊ 10 4 2 / ♣ A
Ouest : ♠ V / ♡ 9 8 7 3 / ◊ D 9 8 5 / ♣ D 8 7 3
Est : ♠ R 7 4 3 / ♡ 6 5 4 / ◊ R 7 6 / ♣ R 6 2
Sud : ♠ 10 9 8 5 / ♡ D / ◊ A V 3 / ♣ V 10 9 5 4

Ann. : O. don. E.-O. vuln.

| Ouest | Nord | Est | Sud |
|---|---|---|---|
| Kowal. | Letellier | Tuzyns. | Ismir |
| Passe | 1 ♡ | passe | 1 ♠ |
| Passe | 4 ♣ | passe | 4 ♠... |

Ouest ayant entamé le 8 de Carreau pour le Roi d'Est, *comment Robert Ismir, en Sud, a-t-il gagné* QUATRE PIQUES avec deux levées de mieux (petit chelem) quelle que soit la défense ?

*Réponse*

Après avoir fait l'As de Carreau, Ismir a tiré la Dame de Cœur, l'As de Trèfle, l'As et le Roi de Cœur (pour la défausse des deux derniers Carreaux). Ensuite 4 de Carreau coupé par le 5 de Pique, 5 de Trèfle coupé par le 2 de Pique, 10 de Carreau coupé par le 8 de Pique, et 9 de Trèfle coupé par le 6 de Pique. Enfin Valet de Cœur :

♠ A D ♡ V 10 ♠ R 7 4 3
♠ 10 9 ♣ V 10

La défense se serait condamnée immédiatement en coupant avec le Roi de Pique, et Tuzynski a donc coupé avec le 4 de Pique surcoupé par le 9 de Pique de Sud qui a joué *le Valet de Trèfle sur lequel il a jeté le dernier Cœur* du mort. Est a coupé, mais il a dû rejouer atout, et le mort a fait la Dame de Pique et l'As de Pique dans les deux dernières levées, capturant ainsi le Roi et le 7 d'atout...

### LE CROCHET DE GOULD

La Coupe Reisinger est le championnat d'Amérique d'hiver le plus important. Sa formule est particulière puisque l'essentiel, à chaque donne, est de faire simplement mieux que les adversaires de l'autre table, et, dans ce cas, le board rapporte 2 points de match.

Cette année, les gagnants ont été l'équipe formée de deux des plus fortes paires mondiales, Hamman-Wolff et Meckstroth-Rodwell, associées à une troisième paire composée de Freeman et du sponsor Nick Nickell. La plus belle donne de cette compétition a cependant été jouée dans cette même Coupe Reisinger il y a deux ans.

Nord : ♠ R D 7 6 3 2 / ♡ A D 10 4 / ◊ – / ♣ 10 7 2
Ouest : ♠ 9 5 / ♡ 9 7 6 3 / ◊ 7 5 3 / ♣ R 8 6 5
Est : ♠ V 8 / ♡ 5 / ◊ R V 10 9 8 6 2 / ♣ A 9 3
Sud : ♠ A 10 4 / ♡ R V 8 2 / ◊ A D 4 / ♣ D V 4

Ann. : E. don. Pers. vuln.

| Ouest | Nord | Est | Sud |
|---|---|---|---|
| – | – | passe | 1 SA |
| passe | 2 ♡ | 3 ◊ | 3 ♠ |
| passe | 6 ♠ | passe | 6 SA... |

Convaincu que Sud devait avoir As Dame à Carreau, Ouest évita d'entamer Carreau et, pour ne rien compromettre, il a attaqué Pique. *Comment Larry Gould a-t-il gagné* ce PETIT CHELEM A SANS ATOUT contre toute défense ?

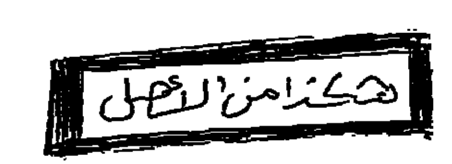
*Note sur les enchères*

La réponse de «2 Cœurs» était un Texas qui promettait au moins cinq Piques. L'enchère libre de «3 Piques» sur «3 Carreaux» garantissait trois cartes à Pique. Le saut à «6 Piques» était logique si Sud avait une bonne force à Trèfle plutôt qu'à Carreau (comme l'annonce adverse de «3 Carreaux» pouvait le laisser espérer). Finalement, sur «6 Piques», Sud a rectifié à «6 SA» à cause de son double arrêt à Carreau et de l'avantage de jouer à Sans Atout dans cette formule de tournoi...

**Philippe Brugnon**

**A nos lecteurs**

En raison de la publication d'un supplément spécial «Tunnel sous la Manche» dans *le Monde* daté 7 mai et du report du supplément Temps Libre à la semaine suivante, la prochaine page «Jeux» paraîtra dans *le Monde* daté 14 mai.



*PARCOURS*

# L'entre-deux-guerres en solitaire

**On réédite les écrits d'Alain Gerbault, et on connaît mieux aujourd'hui l'itinéraire aventureux de ce pionnier de la course en solitaire, qui choisira de vivre au milieu du Pacifique. Et d'y terminer sa vie, loin des honneurs et des exploits qui avaient fait de lui un héros pour la jeunesse.**

Peut-on se perdre, par choix personnel, dans les paradis de l'autre face de la Terre, dans ces poussières d'îles où la croyance a toujours voulu que les femmes soient accueillantes et les indigènes amicaux ? Peut-on larguer son temps en larguant les amarres, refuser la civilisation, lui préférer un Moyen Age lointain, mystérieux au point de risquer d'y périr jeune ? Ces questions hantèrent les passionnés d'aventures et les lecteurs de gazettes à la fin des années 30, lorsque s'arrêta, presque définitivement, le feuilleton populaire qui suivait à la trace depuis quinze ans la destinée du navigateur Alain Gerbault.

Dandy de palaces et de clubs de sport, champion de tennis, pilote de chasse pendant la guerre de 14-18, vainqueur d'une course en solitaire à travers l'Atlantique, il avait été l'une des idoles des Années folles. Puis, il avait lui-même contrarié cette saga en s'embarquant pour des traversées de plus en plus longues, par une absence insistante, enfin par un combat maladroit contre la colonisation de la Polynésie française, d'où il ressortait, à travers quelques écrits, et plus souvent des rapports incrédules d'administration, que Gerbault, amaigri, aigri, avait voulu se fondre dans l'identité maorie. Et puis, la guerre vint. On entendit dire, sans comprendre, que ce monarchiste breton avait choisi Vichy, mais Vichy des colonies, croyant ainsi soustraire ses amis polynésiens à l'enrôlement gaulliste. On n'apprit pas tout de suite sa mort, du fait des distances et des tempêtes du monde, sa mort à Timor, en décembre 1941, à l'âge de quarante-huit ans, usé par la malaria et les fuites éprouvantes d'archipel en archipel, alors que sous la pression des Japonais, et de la résistance australienne, son cher Pacifique s'embrasait à son tour. A la Libération, on le compta simplement parmi les manquants. On était déjà sans nouvelles de lui, et on n'en cherchait plus, depuis si longtemps... Ses amis insistèrent pour que ses derniers textes, écrits comme par un reclus ou un exilé, paraissent à Paris *(voir encadré ci-contre)*. Alors, Gerbault, le nanti mal à l'aise, l'homme à qui tout avait d'abord réussi, fut tout à fait oublié, jusqu'à ces dernières années, par une civilisation qu'il avait lui-même rejetée.

Pourquoi un homme s'en va-t-il ainsi ? Pour des raisons profondes, intimes, sans un mot comme Rimbaud ou Gauguin, sans doute, chacun ayant, heureusement, le droit de choisir sa perdition. Mais les contemporains d'Alain Gerbault ne comprirent pas le changement de cap de cette vie-là. Les feuilletons populaires étaient tellement sûrs du héros de ce roman.

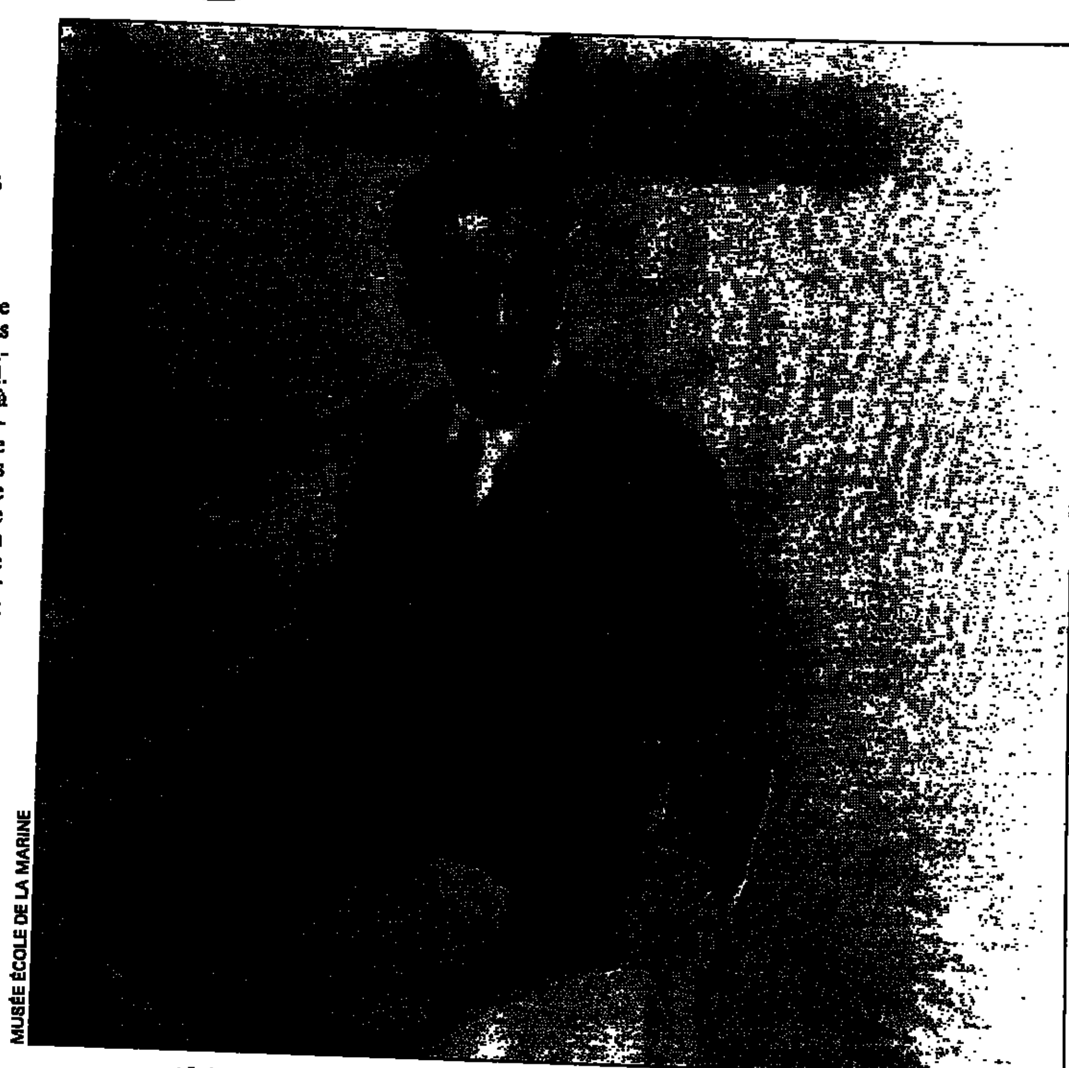
**A Laval**, l'hôtel particulier de la famille Gerbault surplombe les hauteurs de la ville. Le père, Georges, détient, par les Calcaires de Mayenne, l'une des grosses fortunes locales. Monarchistes, catholiques, les Gerbault aiment par-dessus tout la Bretagne, comme un royaume. Alain, comme ses deux frères et sa sœur, commence ses études au collège de l'Immaculée-Conception, au milieu d'une aristocratie et d'une bourgeoise tatillonnes sur l'obéissance à la foi religieuse. Mais, aussi, à proximité de la mer, et de ses appels. Une pièce, dans la maison, est réservée aux objets d'Orient et des colonies. L'été, à Dinard, dans une autre propriété, les enfants embarquent sur le bateau du père, ou des amis du père. Les Anglais ont inventé la vie balnéaire, et les fils de la bonne société excellent vite dans la pratique du tennis. Surtout Alain, le plus rageur, qui s'invente un jeu de raquette très nerveux, pour compenser sa petite taille.

La père disparu, alors qu'Alain a douze ans, la maison et la vie sont désormais hantées par des femmes en noir, retranchées, accablées par la fortune et le deuil. Placé en pension à Paris, d'abord à l'école Pascal, puis au collège Stanislas, Alain libère bientôt une rébellion silencieuse, préférant les matchs de tennis avec son ami de collège Pierre Albarran. Trop de noir, trop de prêtres ! Le collégien rompt, au malheur de sa mère, avec les préceptes, s'obstinant à briller dans les tournois de tennis, ralliant Dinard, entre deux interdictions de sortie du collège Stanislas, pour retrouver ses amis britanniques, bon joueurs de double et fins marins, pour lire Stevenson et Joseph Conrad, aimer passionnément, mais sans l'avouer, une jeune Anglaise aux cheveux blonds.

**Bac en poche**, élève des classes préparatoires au métier d'ingénieur, il s'enfonce dans ses contradictions, chouan par naissance, originaire des plus sûres traditions du temps, et avide de modernité, d'automobiles, de sports, d'éternels loisirs, en ce début de siècle qui fait du travail et de l'économie des vertus cardinales. Alain Gerbault cherche les dépassements élitistes. Le championnat international de tennis, qu'il remporte, en 1914, en double. Pour la guerre qui survient, l'aviation, seulement l'aviation, la nouvelle arme des dieux, pour une gloire personnelle, peut-être pour celle de l'Angleterre qu'il vénère plus que la République. Pendant le conflit, on le dit arrogant, prétentieux, par son seul physique élégant, et un visage racé. Ses compagnons d'escadrille le savent secret, multiple, et trop orgueilleux pour s'en expliquer avec simplicité. De retour de mission, où il s'entête à obtenir le communiqué officiel que valent aux pilotes cinq victoires en combat singulier, il lit Oscar Wilde ou Jack London.

Démobilisé, il refuse d'intégrer les Ponts et Chaussées, que sa guerre, dans le ciel, lui ouvre pourtant. Plutôt Dinard et le Stade français, les champions entrevus avant-guerre, et leur public féminin, et l'amitié de Suzanne Lenglen. Plutôt des tournois à travers l'Europe, les soirées de bridge, les régates. Cependant, au fil des mois, Alain Gerbault marque sa différence au cœur même des ghettos chics des Riviera. Il se querelle avec les responsables de la fédération, sort moins et lit plus, se lie surtout avec des aristocrates de la mer, Anglais ou Américains, avec les premières féministes de luxe, en rupture de famille qui préfèrent vivre sur leur bateau, même à Cannes. Même fastueuse, la vie à terre, en ce début des Années folles, lui pèse, comme les conquêtes qu'on lui prête à tort, comme la gestion du patrimoine familial, ou des investissements vers lesquels ses amis le pressent de se laisser entraîner. Quelque chose lui manque, qui n'est pas du domaine du matérialisme, ni de la spiritualité officielle.

**Un bateau**. Son bateau, pour sa distance avec les autres. Il le découvre en Angleterre, voilier blanc bas sur l'eau, coursier remisé. Le *Firecrest*, de trente ans d'âge. On ne dit plus Gerbault, mais Gerbault et son cotre, l'un n'allant plus sans l'autre, à la saison des tournois, l'un habitant l'autre, la paire régatant seule, pour le bonheur de la fatigue d'une journée en mer, rêvant de départs. Alain Gerbault a enfin trouvé son combat singulier méritant communiqué de presse : la traversée de l'Atlantique d'est en ouest. Pendant un an, il s'entraîne sans relâche, déjà vieilli, aminci par ses séjours au large, inquiétant ses amis par un projet qui paraît fou. Pourtant, sourd aux suppliques de Suzanne Lenglen et de ses autres partenaires de double, il appareille, le 25 avril 1923, cap au sud. Il ne sait pas encore, mais il renonce à Laval et à Dinard, à Nice et à Monaco, part pour apaiser ses déchirements entre les pôles trop extrêmes de sa personnalité. Sans doute fuit-il, mais d'abord, par un détour par une gloire enfin arrachée. Cap au sud, dans la Méditerranée, où le vieux cotre tangue déjà, puis l'Atlantique par les Açores.



MUSÉE ÉCOLE DE LA MARINE

*Alain Gerbault en 1929, le jour de la remise de la Légion d'honneur.*

Le 10 septembre, à trente ans, Alain Gerbault voit l'Amérique, et au-delà, la consécration d'un solitaire. En 1923, on n'a pas encore, des deux côtés de l'Atlantique, l'habitude des exploits marins. Seuls quelques fanatiques sont capables d'imaginer les tempêtes traversées, l'exemplarité de cette réussite. Mais la presse new-yorkaise maîtrise déjà l'art d'euphoriser l'événement. Gerbanlt est une star. On lui prête un bureau pour rédiger le récit de sa traversée. Des télex filent vers Paris. De retour en France, par la ligne régulière, il traduit ses souvenirs, qui paraissent à la « une » d'un quotidien, puis chez Grasset. Homme bien né, aristocrate de manières, champion de tennis, coureur des mers, Gerbault devient ce qu'il avait cherché : une aubaine. Un symbole pour ces années industrieuses qui ne rêvent que d'aventures au long court.

**Mais la mer l'a changé.** Il ne supporte même plus les bravos qu'il avait tant souhaités. Il veut repartir, même désargenté. Les investissements malheureux permettent encore de réparer le cotre. Cette fois, un tour du monde, l'Atlantique, Panama, et l'inconnu des terres australes. La Polynésie. *« Lorsque j'eus doublé la pointe*, notera-t-il plus tard, *l'île d'Akamaru se trouva tout près par le travers et je ne pus retenir un cri d'admiration. C'était donc cela la Polynésie. Toutes les descriptions de mes auteurs préférés étaient bien ternes à côté de la réalité (...) Je compris aussitôt que j'étais arrivé à mon but. Là était le pays où j'aurais voulu vivre et mourir. »*

Gerbault pousse jusqu'aux îles Marquises. Il découvre le dénuement des populations indigènes, se met à dos son premier administrateur colonial. En plus de son alcool, ce chouan anachronique a rencontré sa mission : préserver la pureté des races polynésiennes. Dénoncer le métissage, la modernisation aveugle, les effets pervers de le colonisation et le cynisme des coloniaux. Il appareille d'un archipel à l'autre. Découvre les Tuamotu, s'attarde à mille connaissances, à l'apprentissage de la langue maori, oubliant presque la promesse de son tour du monde, et les contrats d'édition liés à sa nouvelle tentative d'exploit. Il se passionne. Ses ébauches de manuscrits, ses lettres à ses amis de France n'ont plus le même contenu. Gerbault, le jeune homme proustien, est devenu un militant de l'inacceptable, en ces temps de conquête impériale. Il est célèbre, même à Papeete, fêté comme un Français de bonne fortune et de bonne compagnie, Gerbault le navigateur. Mais les administrateurs déchantent vite. Le régatier est un flibustier rageur, cassant, prompt à mettre sa réputation au service de causes qui fond bondir la population blanche expatriée.

Il ne rentre en France qu'en 1929. Il a bouclé son tour, empoché une Légion d'honneur. On l'entoure. La presse se l'arrache. *« Alain fait une gueule d'enterrement »*, comme le note son biographe, Eric Vibart (1). Pour lui, le malentendu est terrible. On le sacre, on le publie, mais sans l'écouter, sans le lire. Le commandant Charcot écrit d'ailleurs, dans la préface d'*A la poursuite du soleil* (2), le nouveau livre du navigateur : *« Alain Gerbault est un problème, je ne chercherai pas à le résoudre. »* Ses amis, notamment les joueurs de tennis et ses compagnons d'escadrille, tentent d'atténuer la méprise, de le soutenir lui, sans décourager le public français. Mais, déjà, on critique ses idées sur la Polynésie, et lui, se met à détester cette métropole démoralisée par la crise économique, qui commet, à ses yeux, le crime de négliger le sort de quelques îlots perdus.

**La méprise** dure trois ans, le temps, pour Gerbault, de trouver l'argent de son nouveau *Firecrest*. Il repart et, cette fois, certains de ses amis sont sûrs de le perdre. Le 27 septembre 1932, on photographie encore son départ, mais le champion est devenu une énigme. Il gagne le Maroc, joint la Martinique, mais c'est la Polynésie qui l'appelle. Il mouille à proximité de n'importe quel village. Les insulaires lui font fête, tandis que les gendarmes, alertés par les ports ou la marine, lui ferment peu à peu leur porte. Pour sa cause, Gerbault explore cinq ans durant les atolls et les archipels, apprend les coutumes, lit tous les livres disponibles. Il passe ses journées enfermé dans l'habitacle de son cotre à rédiger des pétitions ou des suppliques, ou entraîne – ce que l'administration et la presse métropolitaine lui reprocheront – les enfants à couper des cocotiers pour dresser des buts de football. A Papeete, il s'habille d'un paréo, ce qui est interdit, et marche pieds nus. Quand l'hostilité de l'administration se renforce, il lève l'ancre pour un autre îlot. On le compare à Robinson, pour la mise, à un dangereux activiste, pour ses idées.

La guerre déclarée, sa naissance et son obsession polynésienne lui font choisir le mauvais camp. A Papeete, le conflit reste sans résonance. Gerbault pense que le Maréchal est un moindre mal, l'espoir, peut-être, d'une restitution de la monarchie. Sur place, il redoute que les premiers gaullistes, issus des rangs de la marine, n'enrôlent de force ses amis de Bora-Bora. Et puis, les Australiens qui entrent en guerre, les Américains dont on annonce la venue à mesure que se dresse le péril japonais sur le Pacifique... plus de Blancs encore, trop de Blancs, la certitude définitive du métissage. La fin du Bon Sauvage.

Repoussé d'île en île par les deux camps qui ne voient plus en lui qu'un clochard des océans, lorsqu'ils ne le soupçonnent pas d'être un agent ennemi, Gerbault navigue vers le terme. Cela aurait pu être Les Marquises. Ce sera Timor, dont il détestait Dili, le port. Atteint par la malaria, épuisé par ses séjours en mer, la rancœur et les privations, il est soigné à la quinine par les derniers Blancs, missionnaires ou médecins, qui ont encore pour l'homme ou pour sa philosophie un peu de considération. Il meurt quinze jours après Pearl-Harbor, le 16 décembre 1941, pendant une semaine d'assaut, japonais ou australien. Les historiens, plus tard, se contrediront sur ce point. Il meurt comme un indigène, enterré à la hâte, devant la menace. Il faudra même, après la guerre, chercher la tombe de l'incompris.

**Philippe Boggio**

(1) *Alain Gerbault, vie et voyages d'un dandy révolté*, de Eric Vibart. Collection « Voyageurs ». Petite Bibliothèque Payot, 1992.

(2) Le livre le plus connu d'Alain Gerbault est *Seul à travers l'Atlantique* (Grasset). Le même éditeur a ensuite publié *A la poursuite du soleil* et *Sur la route du retour*. Gallimard éditera en 1941 *Iles de beauté*.

INTÉGRALE

## Les exclus du « Paradis »

A la fois récit d'aventures, chronique de ses cabotages d'île en île, enquête ethnologique et plaidoyer, comme d'autres livres d'Alain Gerbault, *Un Paradis se meurt*, achevé en 1939, avait été publié en 1949, sous le titre : *Sous la civilisation blanche sans merci*. Mais Pierre Albarran, ami et légataire universel d'Alain Gerbault, qui avait à cœur d'atténuer l'incompréhension du public français pour les positions du navigateur sur la Polynésie, avait supprimé, lors de la réunion des derniers manuscrits encore en sa possession, la plupart des passages hostiles aux méthodes de l'administration française d'outre-mer. La réédition d'*Un Paradis se meurt* chez Hoëbeke restitue dans leur totalité les critiques d'Alain Gerbault (1). Notamment ces extraits :

*« Comme la plupart des Blancs, les aviateurs ne voient dans leur séjour à Papeete que l'occasion de plaisirs faciles. Presque tous ont des amies et des enfants naturels à Tahiti. Quant à moi, je considérerais comme un crime de collaborer d'une manière quelconque à la disparition de cette merveilleuse race maorie. Et je ne pense jamais qu'aux devoirs des nations fortes envers les plus faibles. (...)*

*» Avec le mois de mars arrive la période de la coupe de la vanille. Les goélettes se multiplient, amenant tous ceux qui désirent s'emparer de l'argent des indigènes. Le cinéma ouvre ses portes, les autos débarquent comme l'année précédente, promènent les insulaires à travers toute leur île et défoncent les routes sans payer de taxes. Les Chinois continuent à s'enrichir, à tout accaparer et à exporter leur argent à Hongkong et à Singapour, sans que le commerce de la vanille profite en quoi que ce soit ni à Bora-Bora ni à la France. (...)*

*» Mais il n'y a pas de place pour les colons dans les îles de l'Océanie orientale où toute terre appartient de plein droit aux indigènes, héritiers en ligne directe des grands navigateurs qui ont découvert ces îles et qui les ont colonisées. Si la belle et pure race maorie est en voie de disparition, la population est aujourd'hui encore assez nombreuse, et l'on ne peut guère acquérir la terre qu'en possédant l'indigène. Et c'est pourquoi je suis en Océanie absolument partisan de la colonisation par l'indigène et pour l'indigène, et j'estime qu'on devrait déconseiller aux Européens d'y venir comme colons. (...) Il y a le Blanc arrivé sans argent qui vit en ménage avec une héritière de terres et qui réussit grâce à sa connaissance de la procédure à devenir propriétaire au détriment des indigènes. (...) Les Européens plus honnêtes qui n'essayent pas de s'enrichir sont rares et finissent en général fort mal, épaves lamentables d'humanité. (...) »*

**Ph. B.**

(1) *Un Paradis se meurt*, présentation et notes d'Eric Vibart. A paraître, début mai, aux éditions Hoëbeke.